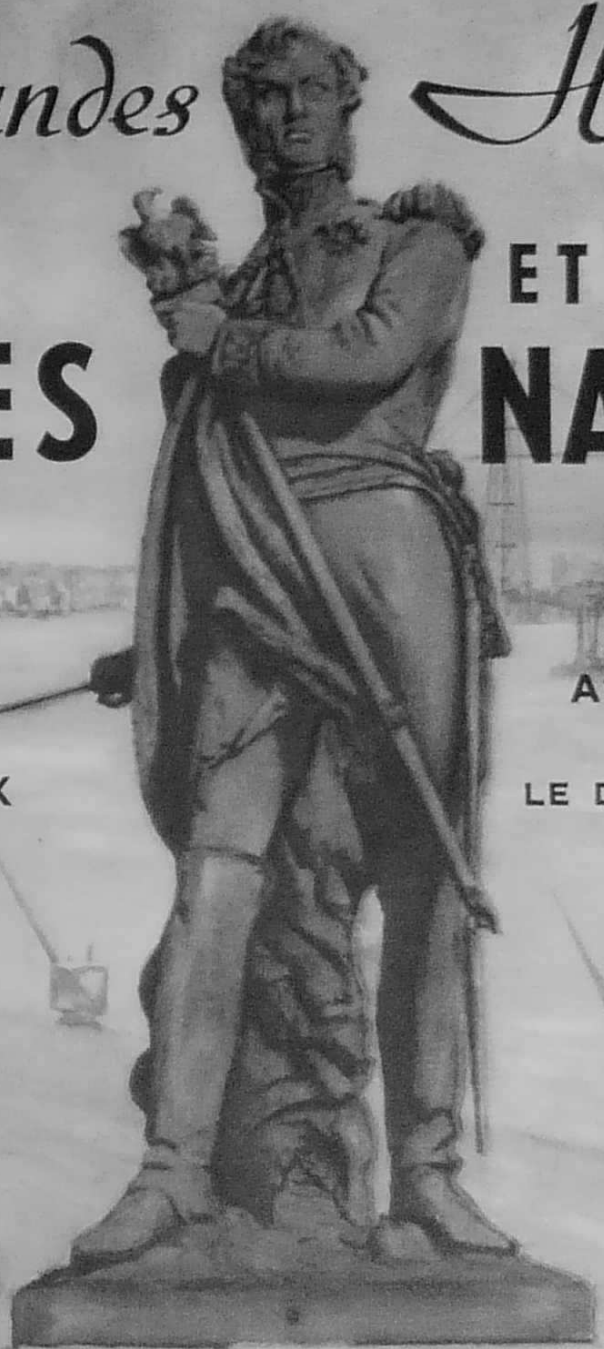


**BERNARD ROY**

*Les Grandes Heures*  
**DE NANTES ET SAINT-NAZAIRE**

PRÉFACE  
DE  
L'AMIRAL DECOUX

AVANT-PROPOS  
PAR  
LE DUC DE ROHAN



LA GARDE  
MEURT  
ET NE SE REND PAS  
À CAMBRONNE

V. GIRONDEAU

Les Éditions OZANNE, PARIS

BERNARD ROY

LES GRANDES HEURES  
DE  
**NANTES ET SAINT-NAZAIRE**  
1939-1945

Préface de  
**l'Amiral DECOUX**  
Ancien Gouverneur Général de l'Indochine

Avant-propos par  
**le duc de ROHAN**



Les Éditions Ozanne  
56, rue de Verneuil  
PARIS

DU MÊME AUTEUR

ROMANS ET MERVEILLES

FANNY OU L'ESPRIT DU LARGE (Prix des Vikings, Edit. Baudinière)  
REINART LE RENARD (Prix des Vikings, Edit. Baudinière).  
JEAN DES VIEILLES LUNES (Épuisé).  
LES CLOCHES DE NANTES (Edit. Tisné).  
AUTRES SONS DE CLOCHES (Paris Edition).  
LA CORBEILLE D'HISTOIRES (Edit. Begh).

HISTOIRE

LA VIE AVENTUREUSE DU MARÉCHAL DE TOURVILLE (Prix de l'Académie de Marine)  
(Editions Briffaut).  
JACQUES CASSARD, CORSAIRE DE NANTES (Ed. Baudinière).  
LE BAILLI DE SUFFREN (Edit. Baudinière).  
DANS LE SILLAGE DE LAPEROUSE (Edit. Baudinière).  
UNE CAPITALE DE L'INDIENNAGE : NANTES (Edit. de Nobelet).

LIVRES POUR LES ENFANTS

LES TROIS PAPILLONS ROSES (Edit. Marcus).  
DIRI (Edit. Marcus).  
LE BUFFON DES ENFANTS (3 vol.). (Edit. Marcus).

A PARAÎTRE

CET AVANTAGEUX MONSIEUR DE FORBIN.  
JULIENNE DAVID, CHEVALIER DU LYS.

*L'édition originale du présent ouvrage comprend :*

VINGT-SIX EXEMPLAIRES MARQUÉS DE A à Z ET SOIXANTE-QUATORZE EXEMPLAIRES MARQUÉS DE A-1 à A-74, SUR PAPIER DE GRAND LUXE JOHANNOT PUR FIL A LA FORME, IMPRIMÉS SPÉCIALEMENT AU NOM DU SOUSCRIPTEUR, DÉDICACÉS PAR L'AUTEUR. CHAQUE VOLUME RENFERME CENT ILLUSTRATIONS ET DOCUMENTS EN HORS-TEXTE PLEINE PAGE, FAC-SIMILÉS DE PROCLAMATIONS, AVIS, AFFICHES, AUTOGRAPHES, ETC... LES EXEMPLAIRES DU TIRAGE EXCEPTIONNEL RENFERMENT ÉGALEMENT UNE CARTE DÉPLIANTE (60 X 75) EN DOUZE COULEURS DES BOMBARDEMENTS DE NANTES, DOUZE HORS-TEXTE EN COULEURS : PORTRAIT DE CHARETTE, EAU-FORTE DES COLLECTIONS DU MUSÉE. LE PORT DE NANTES EN 1814 (COLLECTION PRIVÉE), AQUARELLE AVEC SA GAMME DE COULEURS, ESSAIS AVANT TIRAGE ; LE GÉNÉRAL CAMBRONNE, AQUARELLE INÉDITE D'YVON GIRONDEAU AVEC SA GAMME DE COULEUR, ESSAIS AVANT TIRAGE, ETC... CHAQUE EXEMPLAIRE SOUS ÉTUI DOUBLE SCELLÉ A LA CIRE POURPRE AVEC LE SCEAU AUTHENTIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE, CONSERVÉ AUX ARCHIVES NATIONALES DE FRANCE. ♦ QUATRE CENT DIX-NEUF EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS DE 1 A CDXXIX SUR GRAND PAPIER VÉLIN DES PAPETERIES JOHANNOT, AVEC LE NOM DU SOUSCRIPTEUR IMPRIMÉ EN TÊTE DU VOLUME, SIGNÉ PAR L'AUTEUR. HORS-TEXTE EN COULEURS, COUVERTURE SIX COULEURS, ET CENT ILLUSTRATIONS EN HORS-TEXTE PLEINE PAGE, AVEC FAC-SIMILÉS DE PROCLAMATIONS, AVIS, AUTOGRAPHE, ETC... ♦ QUATRE MILLE QUATRE-VINGT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS A LA PRESSE AVEC CENT ILLUSTRATIONS ET DOCUMENTS DIVERS, COUVERTURE ILLUSTRÉE. ♦ IL A ÉTÉ ÉGALEMENT RÉSERVÉ QUARANTE-NEUF EXEMPLAIRES POUR LES BIBLIOPHILES DE LA MARINE, IMPRIMÉS A LEUR NOM ET MARQUÉS A LEURS INITIALES. CE TIRAGE A PART HORS SÉRIE COMPORTE EXACTEMENT LA MÊME DOCUMENTATION QUE LES EXEMPLAIRES DU TIRAGE EXCEPTIONNEL.

*Et de cette édition originale il ne sera pas fait de réimpression*

Les photographies, documents et dessins figurant dans le présent ouvrage, sont de MM. Alexandre BERNARD, Albert CHATELLE, DUPLESSIS-BERTAUX, Yvon GIRONDEAU, Julien LE BLANT, LE CORNU, André MARIE, MIRABEL, N. OZANNE, Pierre PÉRON, Bernard ROY, etc.

Des Collections et Archives de l'Imperial War Museum, Studio Rex de Nantes Keystone, New York Times, Sections Photographiques des Armées, Archives de la Section Historique de la Marine, Archives de la Ville de Nantes, Archives de la Ville de Saint-Nazaire, Musée des Salorges, Musées Départementaux de la Loire-Inférieure et de nombreuses collections particulières.

Tous droits d'adaptation, de reproduction, de traduction, réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S. Copyright « Editions Ozanne », 1951.

EXEMPLAIRE

N° 003,825

DU TIRAGE SPÉCIAL

## PREFACE

de l'amiral J. DECOUX

Ancien Gouverneur Général de l'Indochine

**F**AISANT suite à une série d'ouvrages remarquables publiés depuis quelques mois, Les grandes Heures de Nantes et de Saint-Nazaire viennent ajouter un nouveau document dans cette collection de récits dramatiques qui traite du sort tragique de nos principaux ports de guerre et de commerce au cours de la dernière guerre.

Ainsi se poursuit avec méthode l'histoire récente de ce littoral français qui fut ravagé pendant plus de quatre ans par le fer et par le feu, ainsi sommes-nous enfin éclairés sur les calvaires douloureux tout au long desquels notre façade maritime, bombardée tour à tour par un implacable ennemi puis par nos alliés de la veille, subit les dévastations les plus sanglantes et les plus ruineuses de son histoire.

Le rappel de ces événements vient à son heure. Il souligne auprès d'une opinion trop souvent désorientée et délibérément éloignée des grands problèmes de la mer et de l'outre-mer, toute l'importance qu'il convient d'attribuer dès le temps de paix à notre front de mer, appelé à jouer en temps de guerre un rôle essentiel.

Si un cercle de feu a entouré le littoral de la France au cours de la guerre de 1914-1918, et plus encore durant le récent conflit mondial, il ne s'agit pas là d'un simple hasard.

C'est bien au contraire parce que notre pays, les Français l'oublent trop souvent, est en réalité une presqu'île ayant des vues sur quatre mers différentes, et qu'il est ainsi appelé de par sa situation géographique, donc stratégique, à jouer un rôle essentiel sur le théâtre des opérations navales, dans toutes les convulsions européennes ou mondiales.

PREFACE

La France, que certains le veuillent ou non, est donc astreinte à une double vocation, aussi bien maritime que terrestre. Sa façade océanique et méditerranéenne constitue en fait pour elle un double poumon, qui permet à notre splendide pays de respirer sans cesse l'air vivifiant du large, et de développer toujours davantage ses échanges de tous ordres avec les pays d'outre-mer, proches ou lointains.

Encore faut-il que cette façade, si essentielle à la prospérité et à la vie même de la France, ne risque pas d'être prise à revers par l'ennemi, comme elle le fut en 1940 parce que notre « pré carré », cette création harmonieuse à laquelle travaillèrent pendant quatorze siècles les Rois de France, se trouve trop souvent abandonné sans défense aux convoitises de nos dangereux voisins.

C'est en demeurant unis et forts devant le danger, c'est en nous gardant avec intelligence sur mer comme sur terre, que nous sauvegarderons notre patrimoine, et mettrons désormais notre littoral à l'abri des dévastations nouvelles.

\*\*

Je me félicite que Bernard Roy ait accepté de nous donner l'histoire de Nantes et de Saint-Nazaire en guerre.

A vrai dire, nul n'était plus qualifié que lui pour nous entretenir de cet important secteur de notre économie nationale qui, du triple point de vue historique, maritime et industriel, joue le rôle et mérite le titre de « Métropole de l'Ouest ».

De vieille souche Nantaise, Bernard Roy est profondément imprégné, par atavisme et par penchant, de tout ce qui touche au passé, au « folklore » de sa patrie. Ce lettré est en même temps un érudit, un artiste et un homme d'esprit. Au cours d'une carrière déjà longue et avec une égale fortune, il sut exercer tour à tour, parfois même de front, les activités si variées de romancier et de poète, de journaliste et d'archéologue, d'archiviste et de conservateur, d'illustrateur et de peintre.

Sans doute trouverait-on chez nos contemporains peu d'exemples de talent si divers, d'esprit si curieux et si éclectique, de dons si étendus pour tout dire, sans doute faut-il voir là aussi la raison profonde du caractère si attachant de cet ouvrage.

Il n'y a pas très longtemps, à l'occasion d'un rapide mais très intéressant séjour à Nantes, je rencontrai pour la première fois Bernard Roy. Je le trouvai ce jour-là dans son domaine d'élection, le

PREFACE

musée Dobrée, l'une des fiertés de la ville, où il s'emploie avec intelligence, depuis la libération, non seulement à remettre en ordre les collections historiques de cette fondation, mais aussi à regrouper avec un soin pieux les vestiges de l'ancien musée des Salorges, dont les trésors inestimables et par malheur irremplaçables furent dévastés et en partie détruits au cours de la dernière guerre.

C'est dans ce cadre émouvant, au milieu de tant d'épaves grâce à lui renaissantes, que Bernard Roy me parla longuement de ces deux villes sœurs de Nantes et de Saint-Nazaire, qui lui sont également chères et dont il connaît à fond la configuration, l'histoire et le passé, voire même la légende. Il le fit avec la grande érudition qui caractérise sa formation, sans oublier les commentaires plaisants, et la pointe d'humour qui émaillent avec tant de charme ses moindres propos.

\*\*

Dans le préambule qu'il destine au lecteur, l'auteur nous confie avec esprit que le présent livre est le premier ouvrage — le dernier sans doute — qu'il aura écrit sans la collaboration d'une amie fidèle — la fantaisie — mise à l'écart momentanément.

Je ne me plaindrai pas, pour ma part, que Bernard Roy ait ainsi fait exception à sa règle, et modifié pour une fois son ton habituel. Je constate en tous cas que dans le genre sérieux et historique, cet écrivain expérimenté réussit de façon tout aussi brillante que lorsqu'il s'adonne à la fiction ou traite de sujets badins.

Complimentons-le en tous cas d'avoir, avec tant de maîtrise, fait en l'occurrence œuvre d'historien. Le sujet, au demeurant, est particulièrement palpitant. Il l'est d'autant plus que Bernard Roy l'a traité complètement et, sauf erreur de ma part pour la première fois. Dans une magistrale fresque, l'auteur brosse tout d'abord un tableau d'ensemble qui est beaucoup mieux qu'une « petite histoire de la ville de Nantes ». Dans la seconde partie de l'ouvrage il complète ce tableau en nous retraçant à larges traits les origines et transformations successives du port de Saint-Nazaire. Le lecteur suivra avec intérêt le déroulement de ce passionnant récit. Il trouvera dès l'origine de celui-ci une preuve nouvelle des efforts déployés par les Rois de France pour faire l'unité française. Il y apprendra peut-être, et non sans émotion, comment à la fin du XV<sup>e</sup> siècle la France épousa la Bretagne, et comment un siècle plus tard, un roi intelligent, en signant « l'Édit de Nantes », voulut réconcilier définitivement les catholiques et les protestants.

## PREFACE

Souhaitons, avec tous les Français dignes de ce nom, qu'en 1951 un homme d'Etat « qualifié » s'inspire du grand exemple de Henri IV, et parvienne à apaiser les discordes partisans qui depuis plus de dix ans déchirent le vieux pays de France.

Le rappel que fait l'auteur des événements locaux les plus saillants de la période révolutionnaire, nous suggère quelques autres réflexions savoureuses. Sans doute Carrier déshonora-t-il la Révolution en commandant les « noyades de Nantes » demeurées depuis cette époque tristement célèbres. Mais combien pâlisser ces exécrables cruautés lorsqu'on songe à certains excès que l'on connut depuis.

A cette occasion Bernard Roy nous rappelle que l'ignoble terroriste rouge fut condamné puis exécuté après le 9 thermidor. Il ajoute fort opportunément : « A travers les temps, des terreurs rouges ont toujours provoqué des terreurs blanches et vice-versa. Cette règle ne souffre aucune exception : Ce qui fut vrai hier l'est aujourd'hui et le sera demain... ».

Cette parole lapidaire mérite réflexion.

\*\*\*

Remercions aussi l'auteur de nous avoir rappelé d'une façon si vivante le grand passé maritime de Nantes et sachons lui gré d'avoir fait ce beau livre, imprégné tout entier de l'apre ambiance de la mer. Nous ne pouvons en parcourant ses pages, nous empêcher d'évoquer la forte odeur des cales et le grincement des agrès, le mouvement des vagues et surtout cet élan irrésistible qui a poussé vers le large tant de marins de Basse Bretagne.

L'histoire des ports de guerre tels que Cherbourg, Brest, Toulon, nous fait surtout songer aux lignes sévères de leurs arsenaux, à l'ordonnance rigide des escadres.

Un tout autre esprit se dégage du passé de la région nantaise, celle-ci en tous cas semble s'être acquis des titres particuliers dans le cœur sensible des marins.

Pour tous ceux qu'attire l'air vivifiant du large, pour tant de jeunes qui aiment les croisières lointaines, les escales inconnues, la vie libre et la grande aventure, Nantes possède un charme profond et inégalable. C'est de là que partent, tout au long des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, les grands coureurs des mers, qui cinglent vers les Isles parfumées, vers la Chine ou les Indes mystérieuses. Et la Société de Commerce qui se fonde à Nantes dès 1646 prélude déjà à la

## PREFACE

célèbre « Compagnie des Indes ». Désormais le commerce de ce port avec les lointains pays aux épices, ne cessera de se développer, donnant d'année en année à l'armement nantais une splendeur nouvelle.

Nantes ! Ce nom évoquera toujours l'époque rude et colorée des « frères de la Côte », celle des flibustiers et des boucaniers. Et pourquoi ne pas le dire aussi, celle des cruels négriers allant offrir leur pacotille et leurs mauvaises escopettes aux roitelets d'Afrique, pour se faire livrer par ceux-ci le précieux « bois d'ébène » qu'ils devaient ensuite troquer dans le Nouveau Monde, contre la poudre d'or, le sucre et les épices, sources de profits et origine de la richesse des puissants armateurs nantais.

Des âmes sensibles s'apitoient encore volontiers de nos jours sur les excès, hélas ! trop réels, de la traite de nègres.

Mais ces philosophes attardés feraient mieux de se souvenir qu'en plein milieu du xx<sup>e</sup> siècle, les noirs d'Amérique vivaient encore à l'état de semi-esclavage. Ils devraient enfin se dire que la « Traite des Nègres » nous apparaît aujourd'hui comme anodine, si on la compare aux transferts massifs de population et aux déportations politiques vers la Sibérie, dont l'Union Soviétique s'est depuis plus de trente ans, acquis l'odieuse monopole.

Comment feuilleter de même le livre de Bernard Roy sans voir revivre dans un passé récent la belle époque des grands voiliers nantais, sans voir surgir de l'immensité de l'Océan, la haute silhouette de ces cap-horniers aux équipages Bretons et Vendéens, qui promènèrent sur toutes les mers du globe, en même temps que les signes distinctifs de leurs compagnies, les trois couleurs de la France. En pensée j'aperçois encore aux alentours de 1900, qui marque l'apogée de leur gloire, ces majestueux voiliers sillonnant en tous sens le Pacifique, où, à cette époque, je faisais alors ma première campagne.

Que de fois, à la jumelle, en essayant d'identifier ces grandes voilières blanches timbrées du pavillon tricolore, n'avons-nous pas découvert sous le couronnement arrière, en lettres d'or scintillant au soleil, le nom prestigieux du port de Nantes ?

L'ère des voiliers nantais est à jamais révolue. Depuis cinquante ans, Nantes et Saint-Nazaire se sont spécialisés dans l'industrie, dans la construction des bâtiments de guerre et des vapeurs ou motoscaphes modernes...

Leurs remarquables chantiers ont ainsi contribué avec éclat à

PREFACE

réaliser le programme naval qui, en 1933, devait notre marine d'une flotte splendide, justement admirée et jalosée par les pavillons rivaux.

L'une des dernières unités de combat construites à la veille de la guerre fut le navire de ligne Jean-Bart, dont l'auteur nous donne l'émouvante odyssée. Le dramatique appareillage que fit ce cuirassé en juin 1940, pour éviter d'être capturé par l'ennemi, constitue un brillant fait d'armes, méritant de figurer en bonne place dans les fastes de notre histoire maritime.

L'opération magistrale qui permit ce jour-là au Jean-Bart de recevoir à la fois le baptême du large et le baptême du feu, et de fausser ainsi compagnie aux envahisseurs, fait à coup sûr le plus grand honneur à l'audace et au coup d'œil du commandant de cette unité, à la discipline et à l'entraînement de tout le personnel du bord. Elle atteste aussi le patriotisme et l'esprit d'équipe qui ont toujours caractérisé les grands chantiers de la région nantaise. Ce sont ces qualités remarquables, qu'il s'agisse de la science des ingénieurs, de la technique du personnel ouvrier, qui ont permis à ces chantiers depuis un demi-siècle de jouer un rôle, un très grand rôle dans la construction de la flotte française, aussi bien pour les unités de combat que pour les grands paquebots ou les navires de charge. Les cales de construction de Nantes-Saint-Nazaire ont toujours eu à honneur de monter des unités se classant parmi les productions les plus parfaites de l'architecture navale française.

Je parlais à l'instant du Jean-Bart, qui figurait à l'époque de sa mise à flot au nombre des vaisseaux de haut bord les plus puissants du monde ; et nous ne pouvons songer à cette période faste sans évoquer en même temps la majestueuse silhouette de la « Normandie », qui promena triomphalement à travers l'Atlantique le pavillon de la France. Peut-être la fin étrange que trouva pendant la guerre ce superbe bateau dans le port de New-York est-elle la rançon des jalousies passionnées qu'avait suscitées à l'époque cette grande réussite française.

Qu'il me soit permis, pour terminer, d'évoquer un souvenir personnel, qui est demeuré à plus d'un titre gravé dans ma mémoire en traits indélébiles ; aussi bien s'agit-il là de la grande tragédie maritime à laquelle furent mêlés, en même temps que notre flotte, tous les grands ports français de guerre et de commerce. Pendant les années qui précédèrent la dernière guerre mondiale, j'étais en service à l'Etat-Major Général de la Marine, c'est au cours de cette période de labeur opiniâtre et enthousiaste que j'assistai en 1935, avec une étrange

PREFACE

émotion, au lancement à Saint-Nazaire du croiseur Marseillaise. Je ne me doutais pas alors que ce même bâtiment arborerait en 1937-38 ma première marque d'amiral, en escadre de la Méditerranée, et que cette splendide unité, avec les deux autres croiseurs de la même division, se saborderait en rade de Toulon en novembre 1942 pour ne pas tomber entre les mains ennemies.

L'atroce nouvelle me parvint à Hanoï à l'époque où, coupé de la métropole à l'autre bout du monde, avec une poignée de Français, je défendais contre quiconque le drapeau de la France.

Le souvenir de ce drame de Toulon ne doit pas abattre notre espoir ni notre optimisme. Grâce à l'effort tenace, à la discipline retrouvée de tous les Français, Nantes et Saint-Nazaire relèveront leurs ruines et pourront ainsi, avec les autres grands ports français, poursuivre leurs brillantes destinées.

Avec l'aide de Dieu, une France aussi renaitra, qui sera plus saine et plus forte, et se montrera à nouveau digne de son grand passé.

Jean DECOUX.

Paris, 1<sup>er</sup> Juin 1951.

## AVANT-PROPOS

par le duc de ROHAN

**N**ANTES n'est-elle pas la ville de la Duchesse Anne, le grand port d'où appareillaient les hardis marins qui cinglaient vers les îles des mers chaudes d'où ils rapportaient ces précieuses cargaisons qui donnèrent vie et richesse au pays ?... Enfin la plus grande ville industrielle de l'Ouest.

Il convenait donc qu'après « Brest au Combat », pour que fût pleinement mis en lumière l'énorme sacrifice subi par la Bretagne au cours de ces tragiques années 1939-45 et sa ferme attitude digne de son passé, nous eussions : « Les Grandes Heures de Nantes et de Saint-Nazaire ».

M. Bernard Roy avec sa grande conscience d'historien et son talent affirmé d'écrivain a su parfaitement les retracer.

En lisant son livre, les bretons seront plus fiers encore d'appartenir à cette race courageuse et indépendante. Elle est toujours, certes, résolue à faire respecter ses croyances et ses traditions, mais se sent, aujourd'hui plus que jamais, indissolublement unie à la communauté française tant est grand le nombre de ses enfants tombés pour défendre leur seule patrie : La France ».

Duc de ROHAN.

*...et, en nous remettant ces quelques lignes d'avant-propos, le duc de Rohan évoqua longuement avec nous les jours troublants où l'Allemagne, habile à diviser, tenta vainement d'exploiter la vieille idée d'une Bretagne indépendante.*

*Le sujet vaut qu'on en parle ici encore que nous n'ignorons pas que, pour beaucoup, existent des spectres qu'il est interdit d'évoquer,*



tel le séparatisme !... mais nul n'est obligé de se faire naturaliser « autrichien » dans la volonté de ne rien voir de ce qui peut être désagréable. Les Nantais ne s'en souviendront pas moins des pluies de tracts, des affiches rédigées en français et en breton qu'ils trouvaient collées sur leurs murs au réveil, à l'heure délicieuse du faux café au faux lait et de la tartine maigrement grasse de fausse margarine.

Le Reich, donc, crut pouvoir exploiter profitablement ce rêve d'une Bretagne autonome — comme elle le fut pendant 1.000 ans —. Depuis l'année 1532, s'évaporant toujours davantage, ce rêve n'a cessé de hanter certains esprits décidés à trouver avec Hamlet qu'il n'y a pas qu'au royaume de Danemark que les choses soient pourries.

C'est là un fait historique dont la naissance est due à des malresses anciennes mais certaines, à des injustices qui firent que les rancœurs des ancêtres se sont, en certains cantons, perpétuées. Sous le chaume ou dans le manoir on n'oublia pas partout dans quelles conditions de duplicité fut réalisé le mariage d'Anne de Bretagne et exécuté son testament... pas plus que la façon plus que désinvolte dont Louis XIV traita les engagements solennels auxquels ses devanciers avaient souscrits pour lui.

Faisons le point de la situation à la veille de l'invasion.

L'idée séparatiste était alors pratiquement inexistante. Le Parti Nationaliste breton dont le journal Breiz Atao était l'écho, avait été dissous en 1939. Ses chefs les plus marquants, condamnés à mort par contumace, s'étaient perdus dans la nature...

Dans les fourgons de l'ennemi, Mordrelle et Debauvais rentrèrent en France et se hâtèrent d'obtenir de leurs étranges néo-alliés la libération d'environ 600 soldats bretons prisonniers. Soutenu par la propagande et par l'argent allemand le parti fut reconstitué et son journal l'Heure Bretonne ne connut pas la crise du papier. Hélas pour lui, les révolutions de palais firent de la belle pomme bretonne une pomme de discorde. Les incorruptibles Debauvais et Mordrelle furent estimés sectaires par les partisans de Delaporte, bientôt accusé lui-même de pusillanimité et d'indulgence. Cent petites chapelles naquirent dans l'ombre des conspirations occultes, des cagoules et de certaines caves, naturellement vidées de leur muscadet. Les éléments les plus troubles ne manquèrent pas de se glisser alors parmi tant d'obscurité. La fameuse milice Perrote prit comme prétexte pour agir, l'assassinat du doux cellisant qu'était l'abbé Perrote... Et, dans un renouveau de Breiz Atao les durs de durs se raidirent encore.

Parallèlement, mais totalement étrangères à de telles conspirations, de vieilles et respectables aspirations s'éveillèrent. Des érudits, des poètes, des artistes, des amis du folklore ou simplement de l'air qu'ils avaient toujours respiré dans leur province saluèrent en grand nombre la décentralisation souhaitée depuis longtemps par les républicains les plus orthodoxes. Le fédéralisme s'organisa en Bretagne comme il le fit en Provence, au pays Basque, et dans toutes les provinces qui tenaient à conserver leur caractère original, dans le cadre de la Patrie Française.

Telle fut en gros, la manière que les Allemands travaillèrent sans qu'on sache bien clairement encore si, mal informés, ils furent les premiers à se tromper, à tromper ensuite leurs trompeurs ou à tirer un profit réel de leur duperie près de quelques groupes bretons.

Parallèlement à la publicité qu'ils établirent en la Bretagne occupée, leur pression s'exerça sur certains camps de prisonniers. De pauvres gars espéraient derrière les barbelés en une aubaine libératoire et le colonel de Kerangal nous conta naguère que, dans certain camp, des Bretons se groupèrent pour fabriquer un pavillon semé d'hermines dont, au coucher du soleil, ils allaient cérémonialement saluer les couleurs en chantant le « Bro Goz ».

Les Allemands admiratifs et surpris consentirent d'abord à quelques libérations (qui blâmeraient les bénéficiaires ?) puis se ressaisirent. Le cérémonial du salut des couleurs cessa de les émouvoir et prit fin.

\*  
\*  
\*

Le duc de Rohan dut à un nom illustre des avances particulières.

— Un beau matin, nous dit-il, alors que j'étais à l'Oflag IV D, je reçus la visite d'un breton civil... trop civil même pour être honnête dans ses intentions...

En effet, cet armoricain matiné se présenta à lui sous le prétexte de lui apporter de soi-disant nouvelles de sa famille mais en profita pour lui exposer en termes précis combien on eût souhaité le voir se mettre à la tête d'un mouvement libérateur de la Bretagne qui l'eût poussé rapidement à reprendre sous une forme quelconque le gouvernement d'une Bretagne indépendante. Son acceptation entraînerait évidemment sa libération...

On devine l'accueil que reçut l'invitation de ce germano-celle.

— Les Allemands, me disait le duc de Rohan, ne se tinrent pas pour battus après cette tentative. A différentes reprises des officiers

#### AVANT-PROPOS

me firent venir pour m'inciter à suivre de si bons conseils et à faire miroiter sous mes yeux de prisonnier, la clef des champs de bruyères et d'ajoncs de mon pays...

*Las de ces sollicitations répétées, le duc de Rohan se décida d'écrire — par l'intermédiaire du colonel français Meunier, doyen du camp — au commandant allemand de l'Oflag IV D. Sa lettre, dont nous avons pu nous procurer le texte, est très belle, la voici :*

14 août 1940

Le lieutenant Alain de Rohan du 19<sup>e</sup> Dragons  
à Monsieur le colonel commandant le camp Oflag IV D

« J'ai l'honneur de vous rendre compte du fait suivant : Convoqué le 13 août, à 14 h. 30, par l'autorité allemande pour me faire remettre deux lettres arrivées au camp par une voie anormale ; j'ai constaté avec étonnement que l'écriture qui figurait sur les enveloppes n'était pas celle de ma mère ni de ma femme qui avaient écrit ces lettres. A la demande de l'autorité allemande j'ai certifié que dans ma prochaine lettre je demanderai à ma famille qui réside à Josselin (Morbihan) de ne jamais employer d'autres moyens que les moyens postaux normaux pour me faire parvenir de leurs nouvelles. Mais en contre-partie je formule le souhait le plus vif, qu'aucun civil français ne soit autorisé à me laisser entendre que c'est grâce à son intervention que des lettres puissent m'être remises entre les mains car je trouverais particulièrement odieux qu'à la faveur des circonstances les civils français que l'on autorise à venir à l'Oflag IV D — puissent abuser de la confiance des familles des prisonniers de guerre.

Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir ne plus me laisser interroger par des civils français avec qui je ne veux avoir aucun rapport, ce qui est d'ailleurs incompatible à ma qualité d'officier français et si la chose était possible je vous serais particulièrement obligé de leur faire savoir, de manière à ce qu'ils ne se méprennent pas, après les conversations que j'ai eu le regret d'avoir avec eux, sur la nature des sentiments que je nourris à leur égard et sur l'opinion que j'ai de leur œuvre (1).

Signé : duc de ROHAN.

— Inutile de dire, conclut le duc, que ma missive n'eut pas de réponse. Désormais on me laissa tranquille.

(1) Voir renvoi page suivante.

#### AVANT-PROPOS

*Lorsqu'après un séjour à l'hôpital, le duc de Rohan malade, fut rapatrié par un convoi sanitaire, son premier soin fut d'aller protester auprès du Maréchal Pétain contre la campagne faite autour de sa personnalité d'abord à son insu, puis contre sa volonté.*

*Le Maréchal promit d'intervenir et on ne parla plus du duc de Rohan comme prétendant à la couronne d'une Bretagne indépendante.*

*On sait qu'en avril 1947 le gouvernement français, désireux de justifier son attitude, invita une délégation galloise à visiter la Bretagne pour qu'elle se rendit compte de la politique soi-disant menée contre les habitants des cinq départements bretons. Du rapport gallois publié à la suite de ce voyage et adressé au gouvernement, relevons cette phrase de la conclusion :*

« Nous sommes convaincus que le Gouvernement Français ne se rend pas compte du bénéfice incalculable que retirerait à la communauté française tout entière de la mesure qui consisterait à faire à la Bretagne l'honneur de reconnaître pleinement sa personnalité ».

*Voilà ce qui, depuis 1870, n'avait jamais été envisagé. Et pourtant !... on n'a pas oublié le succès — preuve de ce que peuvent souhaiter les masses populaires, heureuses de trouver un peu de sécurité dans leurs traditions — que remportèrent certaines fêtes organisées par l'Association du Bleun-Brug. Ils pouvaient bien être communistes, radicaux ou royalistes, ces français qui, venus des neuf évêchés de Bretagne, apportèrent à Saint-Pol-de-Léon les statues des Saints qui avaient fondé ces évêchés. Sur leurs épaules, par la route — ou par bateau — les rudes gars promènèrent dans le petit royaume où ils avaient aimé leur peuple les grandes figures endormies de Saint Clair, de Saint Melaine, de Saint Patern, de Saint Malo, de Saint Samson, de Saint Brieuc, de Saint Tugdual, de Saint Corentin, de Saint Pol.*

*Un peu prématurément, on avait pensé à Vichy, à des gouver-*

(1) Philippe Barrès écrivait peu après dans « Sauvons nos prisonniers » publié par le « Didier New-York » :

« ...Depuis qu'ils occupent toute la France les Allemands redoublent d'efforts, et leurs services spéciaux font pression sur les prisonniers originaires de telle ou telle province pour les déterminer à retourner parmi leurs parents prêcher la division de la Patrie. Qu'ils acceptent cette tâche de trahison ; ils seraient remis aussitôt en liberté, payés, soutenus de toutes manières.

Le jeune duc de Rohan, de la plus illustre famille de Bretagne, s'est vu demander dans le camp d'officiers où il est prisonnier s'il voudrait prendre la tête d'un mouvement séparatiste depuis son fameux château de Josselin.

Réponse de Rohan : — « Mon père s'est fait tuer en 1916 comme commandant de chasseurs à pieds pour le drapeau tricolore et je suis prêt à en faire autant. »

AVANT-PROPOS

neurs de province, sorte de super-préfet. En Bretagne, des noms furent prononcés, illustres comme celui des Rohan, profondément honorés comme celui des Guébriant, des Kergarion... ou de beaucoup plus modestes. Les événements ne permirent aucune des réformes administratives envisagées...

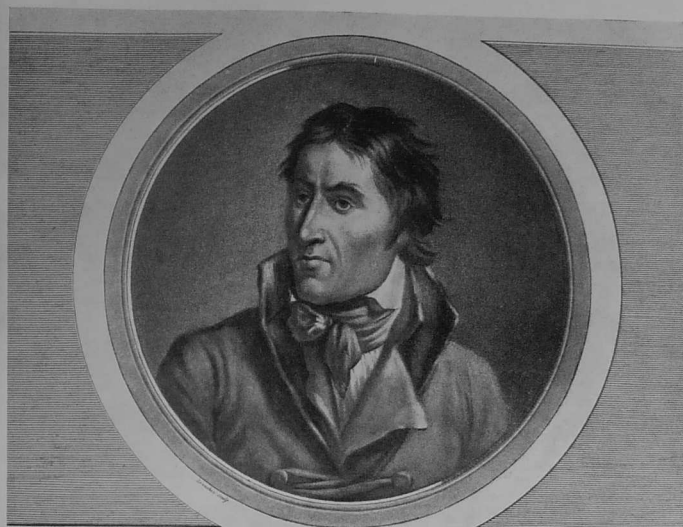
♦♦

Après la libération, l'épuration, née aveugle, balaya avec le même balai les briseurs de l'unité française, les honnêtes fédéralistes et, pour un peu, les sonneurs de binious et les amateurs de galette et de cidre doux.

Dans le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère elle fut parfois profondément arbitraire. En Loire-Inférieure il y eut moins d'injustices. Non, faut-il ajouter, par un particulier soucis de justice mais parce que ce département relevait d'une autre région économique où la folle idée d'un autonomisme menaçant l'unité française faisait sourire... « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà ».

Je vous serais donc très reconnaissant, de bien vouloir ne plus me laisser interjurer par des civils français, avec que je ne veux avoir aucun rapport ce qui est d'ailleurs incompatible aux qualités d'officier français. Et si la chose était possible, je vous serais particulièrement obligé, de bien faire savoir, de manière à ce qu'ils ne se reprennent pas, après les conversations que j'ai eu le regret d'avoir avec eux, sur la nature des sentiments que je n'eussis à leur égard, et sur l'opinion que j'ai de leur œuvre.

Duc de Rohan



CARRIER DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DU CANTAL,  
A LA CONVENTION NATIONALE,  
Exécuté le 24 Décembre 1794.

Carrier, dont le nom est resté attaché aux odieuses noyades de Nantes  
(eau-forte exécutée en 1798 par Jean Duplessis-Bertaux)

19 Novembre, 1832

LIBERTÉ, JUSTICE, ORDRE PUBLIC.

AN 1832. — N. 224.

LE BRETON.

FOURQUE, METEOROL. AGRICULTURAL, INDUSTRIAL, COMMERCIAL, REPERTOIRE, MARÉTIQUE, BIBLIOTHÈQUE, ANNONCES JUDICIAIRES ET AUTRES. NANTAIS.

LE BRETON, A NANTIS, CHEZ LE DIRECTEUR, RUE DE LA DUCHESSE, N. 18.

NANTES, JEUDI 8 NOVEMBRE.

Les décrets de Napoléon, en ce qui concerne les départements de la Loire-Inférieure, de la Vendée, de la Mayenne, de la Sarthe, de la Maine-et-Loire, de l'Anjou, de la Bretagne, de la Normandie, de la Picardie, de la Flandre, de la France, et de l'étranger.

Le Journal « gouvernemental » Le Breton (9 Novembre 1832) annonçant l'arrestation de la duchesse de Berry chez mademoiselle du Guiray, rue Haute-du-Château.

Le livre sera le premier ouvrage — le dernier sans doute — écrit sans la collaboration d'une amie fidèle, mise à l'écart momentanément : la fantaisie. Le sujet ne permettait pas même son influence. Si Dieu veut, elle reprendra quelque jour sa place de compagne attentive, de seul bien valable, en un temps peu estimable (...mais qui semble — il faut le reconnaître — se passer fort bien du cas que fera l'histoire de son mérite).

Puissent des lecteurs persévérants accorder au présent ouvrage le bienveillant et indulgent intérêt qu'ils prêtèrent aux trop nombreux écrits que son auteur publia sur sa ville natale et le pays nantais, au cours d'une vie qui s'avance. Je les avertis seulement qu'ils ne trouveront rien dans ces pages d'un humour rencontré parfois, dit-on, dans nos ouvrages, et ne sauraient espérer que le titre de celui-ci soit un leurre. Ce sont bien les heurs et malheurs que supportèrent, autrefois et hier, l'antique cité de Nantes et la jeune ville de Saint-Nazaire, que nous avons étalés cette fois sous leurs yeux.

Le livre est un document, pas autre chose. Sa facture est volontairement celle d'un rapport purement objectif sur des faits exacts. Nous croyons ces pages exemptes de toute passion partisane et pensons avoir gardé une juste mesure dans l'appréciation des faits.

L'histoire passée de Nantes est mal connue du public, même du public nantais. Si d'innombrables études ont été publiées par des érudits ou des artistes sur des événements locaux particuliers peu d'ouvrages de vulgarisation ont donné, en raccourci, l'histoire de la cité.

Si nous avons accordé une place relativement importante au rétrospectif avant de rapporter des événements tout récents c'est pour

Au Lecteur

Le Journal « gouvernemental » Le Breton (9 Novembre 1832) annonçant l'arrestation de la duchesse de Berry chez mademoiselle du Guiray, rue Haute-du-Château.

qu'apparût mieux l'importance des pertes causées par les malheurs supportés au cours de la dernière guerre par l'antique capitale bretonne. Le lecteur, croyons-nous, saisira mieux ce qui fut fait de la ville crucifiée au lendemain de son martyre, ce que furent les soins dont elle fut entourée pendant sa douloureuse convalescence et ce qu'on peut espérer de sa résurrection glorieuse.

On imaginera ce qu'il fallut examiner de dossiers administratifs, militaires, policiers pour dégager honnêtement la ligne d'un destin si tumultueux. Dans cette besogne nous fûmes considérablement aidés par de savants amis connus et inconnus, et davantage encore par de nombreux historiens-sans-le-savoir. Nous tenons à leur dire ici toute la reconnaissance que nous leur gardons.

Plusieurs ouvrages, aussi précis que véridiques, ont été publiés assez récemment. Nous conseillons vivement aux lecteurs de s'y reporter pour les détails. Notre but n'a pas été de redire ce qui a été dit par eux, mais plutôt de broser un tableau plus général de ces temps désespérés.

Nantes était ville trop importante pour ne pas être influencée dans ses actes par tout ce qui se passait à Paris, à Vichy, ou tout autre « haut-lieu »... si l'on peut appeler ainsi des centres encombrés de politiciens, bien entendu sans génie, mais demeurant toujours, comme disait Léon Daudet : « ...le mal rongeur de ce beau pays, les bêtes qui pour avoir traîné le char d'un parlement en carton ont conservé l'habitude de piaffer et d'éructer des borborygmes carminatifs et nauséux, entre deux désirs de voter. » Ceci, pour nous excuser d'évoquer parfois les politiques pratiquées, ici ou là.

Un tel travail sur un sujet aussi vaste et agité de telles secousses, de tels mystères, est certainement très imparfait, et nous nous excusons des erreurs, omissions, injustices involontaires que nous avons pu commettre. Bien des faits n'ont pas même été effleurés parce qu'ils sont encore trop mal éclairés pour qu'on en puisse parler sans commettre de lourdes bévues.

Nous avons surtout tenu, simple écouteur et rapporteur, à ne condamner personne, nous sentant de moins en moins le droit de décerner des diplômes de culpabilité et des couronnes en carton, et refusant de plus en plus à nos contemporains le droit de le faire.

B. R.

## Petite histoire de la ville de Nantes

**I**L Y A ENVIRON 2.500 ANS, DES HOMMES DE RACE celtique s'installèrent entre la Manche, l'Atlantique et la Loire, sur la vaste péninsule granitique ceinturée par l'Océan, qui la fit dénommer l'Armorique (Pays de la Mer).

Ils formaient des tribus. Au nord immédiat de la Loire vivaient les Namnètes ; dans l'actuel Morbihan et peut-être sur la côte Guérandaise — habitaient les Vénètes ; le sud (Pays de Retz) était celui des Pictons.

D'immenses forêts recouvraient le pays des Namnètes et protégeaient leur capitale aux appellations diverses : le Condivicnum, le Portus namnetum des Romains, noms qui semblent indiquer deux parties d'une même agglomération. Outre la Loire, déesse bienfaisante, protectrice, clef de la mer, qui, au sud, constituait la frontière du pays des Namnètes, la région était encore bien défendue au nord et à l'est par les mardelles gauloises, vastes barres de terrassement étalées entre Candé et l'actuelle forêt du Gâvre.

A l'abri de ces protections, les Namnètes exploitaient leurs terres, pêchaient, chassaient... végétaient.

Avant l'occupation romaine existait au confluent de l'Erdré, du Seil et de la Loire, une presqu'île rocheuse que des travaux de terrassement ont fait disparaître en régularisant les berges des cours d'eau et qui fut le berceau de Nantes. Sur cet emplacement s'élève aujourd'hui le quartier Sainte-Croix.

« Là, sur un terrain sec, à l'abri des inondations et facile à défendre, quelques pêcheurs sans doute dont nous avons retrouvé les barques monoxyles, puis des nautoniers, édifièrent leurs huttes de pisé couvertes de roseaux. Dans une crique formée par une profonde échancrure de la rive gauche de l'Erdré, ils aménagèrent plus

tard un modeste port dont les derniers vestiges ont été retrouvés dans la vase, à cinq mètres sous le sol actuel. Un appontement, des débris de barques, et, sous la rive au-dessus du niveau romain, de grossières fondations maçonnées avec de l'argile prouvent qu'une bourgade existait en cet endroit. » (G. du Plessis).

« Une petite anse se découpait sur la Loire, écrit Giraud-Mangin et une autre sur l'Erdre, vers la place actuelle des Petits-Murs, facilitant l'atterrissement des pirogues ou radeaux. »

« Plus tard, cet embryon de port s'allongea vers l'amont à mesure que la batellerie eut pris plus d'importance. Le sol s'élevait en pente douce, à un niveau de dix mètres, au point où se dresse l'église Sainte-Croix et y formait un plateau dominant le confluent. Une source épandait ses eaux vives un peu plus loin dans la rue du Moulin et creusait un ruisseau qui se dirigeait vers le passage Bouchaud pour se déverser dans la Loire ; un autre ruisseau appelé au Moyen-Age « ruisseau des Carmes » naissait aussi dans la rue du Moulin, s'écoulait dans l'Erdre aux environs du barrage de l'écluse. Quelques talus quelques palissades le long de ces vallonnements, et le site se trouvait bien protégé. »

Les tribus armoricaines battues par César en l'an 56 avant J.-C. firent leur soumission, acceptèrent le joug des vainqueurs et s'initiaient peu à peu à leur civilisation. Elles « collaborèrent ». Autour des camps retranchés, des oppida militaires, elles bâtirent des villes que relièrent des voies bien assises. Peu à peu ces Gallo-Romains firent de la petite bourgade un port florissant où s'élevèrent des monuments dans le goût de Rome, en marbre parfois. On en a trouvé des vestiges dans le sous-sol : fûts de colonnes, stèles, statues et corniches... lorsqu'au siècle dernier de vastes saignées y furent faites.

D'heureux marchands devaient aller, pendant la belle saison, se distraire dans certaines bourgades de plaisance qu'ils avaient fait édifier dans la banlieue : « à Mauves, où l'on a découvert les restes d'un temple, d'un théâtre, d'un établissement de bains, de luxueuses villas ornées de dallages en mosaïque, de peintures, de statues. » Très certainement, la région du Gâvre fut aussi un lieu de repos et de villégiature. Dans le pays des Couëts et de Rezé des débris antiques dispersés, se localisant sur vingt hectares furent retrouvés : portiques, hypocaustes, parties de villas, nombreuses poteries attestant un luxe et une civilisation raffinés.

Ces découvertes révélèrent même les noms des deux premiers administrateurs de Nantes, l'existence d'un tribunal et d'une sorte de Bourse de Commerce. Plusieurs des inscriptions lapidaires exhu-

mées ont été depuis encastrées dans les murs de l'Hôtel de Ville, participant ainsi à la vie civique moderne de la ville.

Les Nantais se soumièrent beaucoup mieux aux lois civiles qu'au culte religieux imposé par l'occupant. Qu'étaient pour eux ce Jupiter et cet Apollon vers les temples desquels on les poussait ? Deux jeunes chrétiens Donatien et Rogalien, fils d'un haut fonctionnaire, se refusèrent à abandonner leur jeune foi en le Christ et préférèrent (en 288 ou en 304 suivant les divers historiens) le martyre à l'apostasie. L'usage interdisant alors de profaner une ville par le sang d'un homme libre, ils furent exécutés hors de l'enceinte de Nantes, sur la rive gauche de l'Erdre, et inhumés non loin du lieu de leur supplice. Une basilique garde le souvenir des Enfants-Nantais.

Un jour, monta de l'horizon marin la silhouette d'une flottille de bateaux pirates : les Saxons !.. A plusieurs reprises, ils revinrent en nombre. Se sentant toujours plus menacée, la ville s'entoura de murailles (on peut en voir les vestiges en maint endroit et particulièrement au pied de la porte Saint-Pierre).

Les Saxons s'établirent dans les îles qui émaillent le lit de la Loire entre la mer et Angers et en firent des bases pour leurs expéditions de pillage systématique. Ils incendièrent la plupart des cités armoricaines et traquèrent les populations qui abandonnèrent les côtes pour s'abriter à l'intérieur, dans les forêts. Ces pirates ne trouvant plus de butin sur la zone littorale dévastée, finirent par cesser leurs courses et abandonnèrent ces rivages aux habitants sans gîtes et sans ressources. Le pays était devenu une immense solitude.

C'est dans ces temps — vers la fin du <sup>v</sup>e siècle — que le pays nantais accueillit fraternellement les populations chrétiennes qui avaient traversé la mer pour fuir la Grande-Bretagne leur patrie. Des moines, le plus souvent, conduisaient ces troupeaux humains traqués chez eux par les Saxons ou les Angles, que les légions romaines (qui avaient abandonné la Grande-Bretagne en 407) n'étaient plus là pour repousser.

La Bretagne était dès lors fixée dans ses limites actuelles. Nantes et Rennes, placées aux frontières, en demeurèrent les marches et prirent pour bien longtemps leur poste de garde contre une France et une Angleterre en formation mais déjà désireuses de s'emparer d'un état-clef.

Les évêques, qui avaient recueilli l'autorité exercée autrefois par les fonctionnaires romains, travaillèrent à la conversion des païens demeurés assez nombreux et à la prospérité de leur diocèse. Saint Félix fut le plus célèbre d'entre eux. Il appartenait à l'une des plus

illustres familles de la Gaule. Félix s'efforça pendant toute la durée de son épiscopat, de 550 à 583, de restituer à Nantes sa prospérité passée, créant le port et jetant les eaux de la Loire dans le Seil de Mauves, par le canal qui porta longtemps son nom. Il rendit l'Erdre navigable en retenant ses eaux par des barrages munis de vannes et par une chaussée établie à Barbin, et agrandit le havre de la Fosse par la suppression de la partie du rocher qui s'avancait dans la Loire (Miseri). On lui doit la construction — sur l'emplacement de la cathédrale actuelle — d'une importante basilique que décrivit Fortunat en termes lyriques et qui fut consacrée le 30 septembre 567.

Grâce à ses interventions, les pillages des Bretons du nord en pays nantais cessèrent enfin, et l'on connut une relative sécurité dans la joie d'un christianisme tout neuf. Un jour de Pâques l'évêque baptisa lui-même dans la cathédrale toute une peuplade saxone ! On peut dire de Saint Félix qu'il fut tout à la fois un grand administrateur, un grand ingénieur et un grand capitaine de Dieu.

Lors de l'avènement des Carolingiens, le territoire des anciens Namnètes n'atteignait pas la Vilaine mais les rois de France, pour mieux garantir leur frontière, substituèrent l'autorité d'un homme de guerre à celle de l'évêque ; Nominoë désigné par Charles le Chauve, se révolta vite contre son suzerain et le battit. Le roi de France, renonçant à ses projets de vengeance, fit sagement la paix avec lui et reconnut l'indépendance de la Bretagne (846). Nominoë n'en continua pas moins ses conquêtes et, de 848 à 850, ajouta définitivement à son royaume les comtés de Rennes et de Nantes ainsi que le pays de Retz au sud de la Loire.

\*\*

Nantes subit bien des invasions au cours du IX<sup>e</sup> et au début du X<sup>e</sup> siècle.

Les pirates normands assaillirent les habitants le 24 juin 843 et en firent un grand carnage, en la cathédrale même, qui fut incendiée.

Dix ans plus tard, la ville fut prise et brûlée de nouveau. Elle fut encore dévastée, ainsi que le comté nantais en 886. C'est en 888 que les Normands furent massivement exterminés à Questembert par Alain le Grand.

Toujours tentés par la belle aventure ils revinrent pourtant, après la mort d'Alain en 919, et assiégèrent la ville que les habitants défen-

dirent tout un jour avant de s'enfuir pendant la nuit en emportant leurs biens les plus précieux. Le lendemain les assaillants pillèrent, incendièrent, et démantelèrent les fortifications. La cité en ruines resta déserte pendant dix-huit ans, jusqu'au jour où un jeune prince breton, Alain Barbe-Torte, revenu d'Angleterre, défit complètement les envahisseurs. Mais les malheurs de Nantes n'étaient pas terminés pour autant, un incendie la détruisit de fond en comble le 1<sup>er</sup> mai 1118.

\*\*

Après la mort d'Alain Barbe-Torte, les grands seigneurs bretons se disputèrent les armes à la main, la suprématie dans le duché. La Bretagne ne sortit de cette période d'anarchie que pour se trouver prise entre les deux royaumes voisins, France et Angleterre qui, tour à tour, y firent prévaloir leur influence. Les Anglais l'emportèrent d'abord avec Geoffroi Plantagenet (1169), puis l'influence française triompha avec Pierre de Dreux, dit Mauclerc (1213). Mais ce duc, en lutte continuelle avec l'Eglise et la Féodalité, ne réussit pas à imposer son pouvoir absolu et dut se soumettre — pour un temps — au roi de France : Louis IX.

Entre temps, le château du Bouffay avait été construit par Conan le Tort, Guy de Thouars, prédécesseur de Mauclerc, avait fait entourer Nantes de solides murailles que flanquait, sur la Loire, la forteresse de la Tour-Neuve devenue par la suite le château ducal. La rive droite de l'Erdre et les îles de la Loire se peuplèrent, des ponts furent jetés sur les bras du fleuve et, sur la rive gauche, à leur extrémité, s'éleva le prieuré St-Jacques dont la chapelle existe encore.

\*\*

Le duc de Bretagne Jean III étant mort sans héritier direct, une guerre de succession s'ouvrit entre les deux prétendants à la couronne : Charles de Blois et Jean de Montfort (en 1341).

« C'est, écrit Gallouedec, une guerre de batailles et de sièges, mais aussi de surprises, d'embuscades, de combats corps à corps, d'entreprises de partisans, de brigandages. Toute la Bretagne est debout ; à l'étranger, les uns tiennent pour Montfort (soutenu par les Anglais), les autres pour Blois (soutenu par les Français), parfois, suivant l'intérêt du moment, on change de camp, on se bat aujourd'hui pour celui qu'on attaquait hier. »

Cette lutte cruelle, épisode de la guerre de Cent ans entre la France et l'Angleterre, se termina par la victoire de Montfort.

Son adversaire, Charles de Blois, fut tué à la bataille d'Auray en 1364 et la paix de Guérande consacra la victoire au parti soutenu par les Anglais. Le Roi de France tenta de lirer son épingle du jeu en demandant que le nouveau duc-souverain lui prêtât au moins hommage. Il n'en fut rien. La Bretagne resta indépendante.

La politique française était donc battue mais ses défenseurs au sein de la Bretagne se regroupèrent pour la soutenir. « Le chef de cette opposition fut Olivier de Clisson, ancien partisan de Montfort. Il obligea Jean IV à se réfugier en Angleterre, mais les Bretons rappellèrent leur duc quand le roi de France Charles V prétendit confisquer la Bretagne et la réunir au domaine royal. »

Peu à peu l'influence française prévalut pourtant en Bretagne et trois Bretons : Bertrand du Guesclin, Olivier de Clisson, Arthur de Richemond furent successivement connétables de France. Ce dernier, sous le nom de Arthur III, fut le meilleur auxiliaire de Jeanne d'Arc et de Charles VII.

\*\*

Quel était alors l'aspect de la ville ? Voici le tableau que nous en fait Guépin :

« Au xv<sup>e</sup> siècle, la plupart des maisons de Nantes étaient en bois, souvent ornées de sculptures. Dans ces maisons les marchands occupaient habituellement le rez-de-chaussée. Les sculptures des piliers leur servaient fréquemment d'enseignes. Longtemps l'apothicaire située près des Changes n'eut d'autre annonce qu'un pileur triturant des drogues dans un mortier ; ailleurs ces sculptures représentaient des saints, probablement les patrons du marchand sous l'invocation desquels il débitait ses denrées : des têtes d'anges, des figures grotesques, des monstres... »

Les escaliers étaient très obscurs. Souvent les greniers de cinq à six maisons bâties à la même époque n'avaient point de séparation. Parfois aussi, surtout chez les petits bourgeois, des ponts couverts servaient à mettre en communication les deux côtés de la rue, mais c'était sur le derrière des maisons qu'avaient lieu ces communications d'une rue à l'autre.

Les fenêtres de ces habitations variaient beaucoup ; souvent elles étaient très nombreuses et placées les unes contre les autres, de manière à figurer une cage de verre ; on eût dit que chaque maison voulait absorber en entier toute la lumière que l'étroitesse de la rue lui permettait de recevoir ; d'autres fois les fenêtres, plus grandes,

étaient plus écartées ; dans tous les cas le vitrage était le même ; il se composait de petites vitres retenues par du plomb et des baguettes de fer... Chaque cheminée, très large, avait son tuyau particulier ; l'on ne savait pas encore couder les tuyaux pour desservir plusieurs feux avec une seule cheminée. »

\*\*

Le neveu d'Arthur III — François II — devint duc de Bretagne en 1458. Couronné à Rennes, il établit à Nantes sa capitale effective.

Le château qu'il habitait était une forteresse massive et sombre baignée au midi par le fleuve. Ami du faste, il ordonna le remaniement de l'enceinte et fit édifier pour en faire sa résidence ce « Grand Logis », beau monument dont l'architecture fait pressentir à la fois l'italianisme et la Renaissance française.

En 1462, Louis XI qui venait de monter sur le trône de France éprouva le besoin de faire un pèlerinage en Bretagne... prétexte lui permettant de juger par lui-même des forces de son voisin.

François II, prince-souverain se refusant à devenir le vassal de l'étranger, l'accueillit avec faste mais non sans méfiance. Tant de prudence était justifiée. Un débat s'étant élevé entre le duc et l'évêque, le roi — qui n'avait aucun droit d'agir ainsi — défendit au duc de battre monnaie, de lever des impôts, d'exiger l'hommage temporel des évêques et d'ajouter à son titre la formule : par la grâce de Dieu. Ces ordres équivalaient à une déclaration de guerre ; celle-ci éclata et la Bretagne, sous l'énergique impulsion de Pierre Landais, son premier Ministre, fit face à deux invasions françaises.

Elle était encore intacte à la mort de Louis XI, mais sous le règne d'Anne de Beaujeu, la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier mit le duché à la discrétion du roi vainqueur. La duchesse Anne, fille de François II, dut accepter Charles VIII pour mari, et c'est ainsi qu'en 1491, la France épousait la Bretagne, sous conditions...

Lorsque Charles VIII mourut sept ans plus tard, Anne quitta la Cour et revint à Nantes où elle désirait finir ses jours, mais Louis XII obtint d'elle qu'elle voulût bien le prendre pour époux. Le mariage fut célébré le 18 janvier 1499 dans la chapelle du château. En 1514 Anne mourut à Blois à l'âge de trente-sept ans. Elle fut ensevelie à Saint-Denis, mais son cœur — suivant ses dernières volontés, fut apporté à Nantes pour demeurer parmi son « très aimé peuple de Bretagne. »



Si le mariage de Louis XII avec la duchesse Anne, puis celui de leur fille Claude de France avec le futur roi François I<sup>er</sup> avaient consacré l'union du duché au royaume, la question n'était pas entièrement résolue pour cela. L'heure approchait cependant où la Bretagne allait devenir province française. Après la mort de Claude de France en 1524, François I<sup>er</sup> continua d'administrer le duché au nom du dauphin mais, en politique habile, réussit à en faire demander l'annexion à la France par les Etats eux-mêmes réunis à Vannes en 1532. Les Etats exigeaient seulement le maintien des libertés et des privilèges en usage en Bretagne. Le roi le leur accorda et le duché fut incorporé ainsi au domaine royal. Le dauphin étant mort en 1536, son frère Henri prit le titre nominal de duc de Bretagne et, comme il devint roi sous le nom d'Henri II, transmit à ses descendants ses droits sur les deux couronnes pour toujours réunies.

\*\*

L'importance de Nantes s'accroît au cours de ce xvi<sup>e</sup> siècle. Le château, la cathédrale dont la reconstruction est achevée, des ponts de pierre, des quais, de belles maisons attestent la fortune de la cité. Certaines rues ne sont-elles pas éclairées par des lanternes allumées toute la nuit !

Mais prenons garde, voici une sorte de fantôme qui s'avance, la tête recouverte d'une cagoule, les mains enfouies dans des gants. Il annonce sa présence en agitant des cliquettes. Un autre mannequin le suit, vêtu de rude toile gommée (nommée : bougray) et la poitrine barrée d'une croix blanche. Ce second spectre tient à la main une baguette blanche à laquelle est fixée une clochette.

Cliquette et clochette préviennent qu'un lépreux ou qu'un pestiféré approche. Fuyez-le et fuyez aussi le médecin ou le domestique de la maladrerie du Sanitat établie sur le port.

Lèpre, peste, firent tant de ravages, que les autorités locales eurent recours à de singuliers procédés d'isolement pour enrayer le mal : tout pestiféré étant rencontré dans les rues était pendu.

Pour ne parler que du xvi<sup>e</sup> siècle, Nantes connut la peste en 1530, 1567, 1576 ; il y eut plus de vingt épidémies et l'une d'elles tua le quart de la population, qui était alors de 20.000 âmes.

\*\*

La ville de Nantes ne connut jamais les horreurs d'une Saint-Barthélemy, mais les protestants y subirent cependant des persécutions.

D'Andelot, frère de l'amiral Coligny, était venu prêcher la réforme dans le comté nantais en 1558 et des temples furent fondés. Le clergé catholique excita contre la nouvelle église l'hostilité populaire et il en résulta de fâcheuses conséquences. Le pressoir où les protestants célébraient leur culte à Barbin fut incendié dans la nuit du 6 au 7 décembre 1561. Cette faute restée impunie exaspéra les Calvinistes qui, au surplus, furent accueillis à coups de pierres lors de leur passage place Saint-Pierre. Comme la violence appelle toujours la violence, ils pénétrèrent dans la cathédrale, les uns à pied, les autres à cheval, insultèrent les autels et menacèrent les fidèles. Des faits à peu près semblables se produisirent dans l'église des Jacobins de Guérande.

La population catholique cria vengeance, et la guerre fut déclarée entre les deux camps. Autour de Nantes les Calvinistes prirent les armes à Blain, Sucé, Saint-Julien-de-Vouvantes, Montaigu, Châteaubriant, Beauvoir et Guérande. Les habitants de Nantes, pour veiller sur leur ville, furent obligés de faire le guet jour et nuit, sous peine d'être pendus, et les travaux de défense furent poussés activement. Un essai de rapprochement eut lieu sous forme d'une conférence tenue à Nantes, au Château, en juillet 1562 ; mais elle n'aboutit pas. Les persécutions redoublèrent dans la ville, et un édit royal enjoignit à tous les pasteurs de sortir de Bretagne dans un délai de quinze jours, toute désobéissance conduisant au gibet.

Intimidés par ces mesures et par les mauvais traitements continus qu'ils subissaient, plusieurs réformés se convertirent ; les pasteurs de Nantes, sous la protection du vicomte de Rohan se réfugièrent à Blain où les suivit une bonne partie de leur troupeau. Leur hôte les reçut humainement jusqu'à les loger dans son château, et ils y restèrent du mois d'août 1564 au mois de novembre 1565.

La prolongation de cet exil poussa les Calvinistes à exercer contre les catholiques de regrettables représailles : quelques prêtres furent tués, notamment le vicaire de Héric.

A leur retour à Nantes, les Réformés obtinrent l'autorisation de célébrer leur culte au Marchix, mais la ville, contrairement à l'édit de 1562, ne leur permit pas d'ouvrir des écoles.

Louis XIII et sa mère Marie de Médicis vinrent à Nantes le 15 août 1614. Ils furent reçus solennellement à la cathédrale où des trônes leur avaient été préparés, puis se rendirent au château.

Le lendemain les cloches de la ville sonnèrent à belle volée et les canons emplirent les environs d'un bruit formidable. Louis XIII et Marie de Médicis s'embarquèrent devant le château dans un magni-

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

fique navire pour se rendre à la Fosse et assister à une fête nautique. Il s'agissait d'un combat naval et de l'attaque par sept galions armés et équipés, d'un château construit en bois.

Après ces réjouissances guerrières, un cortège se forma et se mit en marche. En tête s'avancait une musique de hautbois, fifres et tambours, suivie de dix compagnies de la Milice bourgeoise. Puis venaient Louis XIII et Marie de Médicis sur des chevaux richement harnachés, sous deux dais de velours rouge et une escorte de courtisans.

Le cortège se présenta ainsi à la porte Saint-Nicolas : la nuit était close et les souverains purent admirer la surprise qu'on leur avait ménagée : deux grands tableaux illuminés par derrière, aux côtés de la porte, représentaient, l'un Louis XIII, l'autre Henri IV, tous deux en Hercule. Un théâtre avait été dressé pour les joueurs d'instruments qui se firent entendre aussitôt l'arrivée du roi.

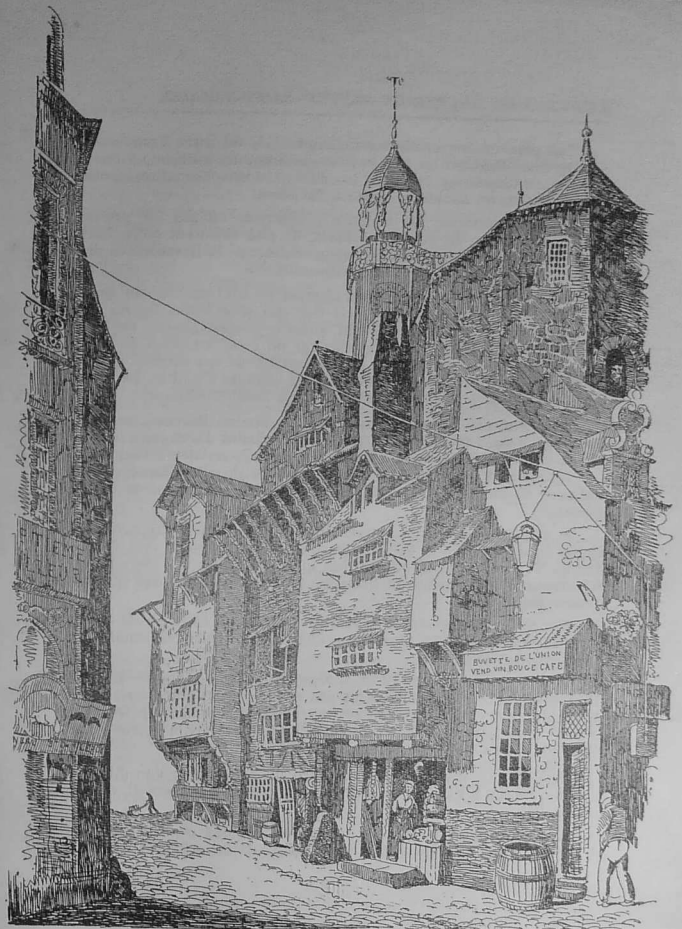
Le maire, entouré des échevins et des notables, s'avança vers Louis XIII et lui présenta les clés de la ville, représentées en trois clés d'argent doré, si riches qu'on n'en avait pas encore offert de semblables à quelque majesté que ce fût, ce dont le roi se montra grandement ravi.

Puis le cortège, auquel s'étaient joints les magistrats municipaux, reprit la route du Château.

Louis XIII fut enchanté de la réception, mais la Chambre des Comptes ne visa la dépense qu'à la condition que la Ville se montrât plus économe à l'avenir. Le combat naval et les tableaux avaient coûté 10.000 livres, les clés d'argent 100 livres, la poudre 1.757 livres, ce qui n'empêcha pas le roi d'oser élever des prétentions sur les ornements de la fête « suivant les usages de la cour ». Il en coûta encore plusieurs milliers de livres à la ville qui distribua en plus aux seigneurs de la cour « 19 barriques de vin de Graves, 36 pipes de vin nantais, du meilleur vin des Canaries : il y en eut pour 3.307 livres. Aux dames, on offrit des confitures de toutes sortes, de l'angélique de Châteaubriant : 2.207 livres ; sans compter les nombreux cadeaux en argent dont il fallut combler les gens de plus ou moins haute condition de la suite royale. » (*La Commune et la Milice de Nantes*. Mellinet).

\* \* \*

Après leur court séjour à Nantes, le roi et sa mère se rendirent à Châteaubriant puis à Blain, et Louis XIII rétablit dans ces deux localités la messe qui y avait été supprimée depuis deux ans.



Le Bouffay, angle de la Tremperie et la Poissonnerie

Les persécutions continuaient. Dépossédés de leurs biens ecclésiastiques au Marchix, les Réformés se réunirent désormais au Plessis-la-Muce, en Chantenay, tantôt au bas du coteau sous des arbres, tantôt au sommet où un temple en appentis fut élevé.

Une recrudescence de mauvais traitements obligea les protestants à se réfugier de nouveau à Blain. Ils n'en revinrent qu'en 1571 mais durent se contenter comme refuge cultuel de la Gascherie, à dix kilomètres de Nantes, en la Chapelle-sur-Erdre.

François de la Noue, né probablement en 1531 au château de la Noë-Briord en Port Saint-Père, est une des plus belles figures du protestantisme. Un houlet lui ayant broyé le poignet gauche, un bras de fer remplaça le membre amputé. Par un croc terminant ce bras, il tenait la bride de son cheval. Ce fut l'origine de son surnom « Bras de Fer ». Guerroyant contre les Espagnols dans les Flandres, La Noue dut à son absence de Paris d'échapper à la Saint-Barthélemy.

Avec Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, nommé Gouverneur de Bretagne en 1582, Nantes devint la capitale de la Ligue. Il la fortifia dans le dessein apparent de résister à Henri IV. Le roi se décida à agir en 1598, car en réalité Gabrielle d'Estrées et la duchesse de Mercœur traitaient en secret de sa soumission et de sa grâce.

« Bientôt toutes deux vinrent trouver le roi en lui apportant à signer le mariage de la fille unique du duc de Mercœur avec César, duc de Vendôme, fils naturel du roi, qui devait quelques jours après être nommé gouverneur de Bretagne bien qu'il ne fût âgé que de quatre ans.

Henri IV fit son entrée à Nantes le 13 avril 1598 par la porte Saint-Pierre et alla descendre au Château. » (Etiennez, *Guide du Voyageur à Nantes*).

Le traité entre Henri IV et Mercœur fut signé à Angers. Guépin dit à ce sujet : « Mercœur obtint son pardon à des conditions aussi favorables pour lui qu'onéreuses pour les malheureux sur lesquels il avait déjà fait peser tout le poids d'une guerre civile suscitée par son ambition. »

Si Henri IV fut généreux à l'égard du duc, il eut une attitude bien différente à l'égard des catholiques nantais pour qui il restait un renégat.

Les bourgeois de Nantes avaient qualité pour choisir le maire et les échevins, mais Henri IV leur ordonna de faire figurer sur leur

liste un certain Hux de la Bouchetière que la duchesse de Mercœur avait fait enfermer pendant treize mois. Ils obéirent, mais ne lui accordèrent pas leurs voix. Passant outre, le Roi confia la charge de maire à son protégé, ce qui était une atteinte aux droits de la Cité, aussi cette dernière s'efforça-t-elle, en 1601, de reprendre ses privilèges pour la nomination du maire et ses échevins.

Voici la lettre que le Roi avait fait tenir aux notables nantais :

*« Je trouve fort étrange de ce que, au préjudice de ce que je vous ai ci-devant écrit pour élire maire de ma ville de Nantes pour la présente année, le sieur de la Bouchetière, lequel j'ai toujours reconnu pour mon très fidèle serviteur, il y en ait eu quelques-uns d'entre vous si hardis que de s'y opposer et d'en nommer d'autres que je ne veux qui le soient cette année ; c'est pourquoi je vous fais ce mot de ma main, pour lequel vous saurez que ma volonté étant telle que le sieur de la Bouchetière soit élu et nommé qu'il n'y ait aucune faute, et que je sois obéi en cela, autrement j'aurai occasion de rechercher les moyens de me faire obéir, à quoi je suis résolu, et de vous témoigner l'envie de me faire obéir, à quoi je suis résolu, et de vous donner sujet. Sur ce, Dieu vous ait en sa garde, ce 8 mai 1599 à Villeroy. »*

*Signé Henry.*

Avant le départ de son père pour Rennes, le duc de Vendôme, — âgé de quatre ans ! — présida en qualité de gouverneur de la province une réunion du bureau de Ville à Nantes.

\*\*\*

La signature de l'Edit de Nantes apaisa entre catholiques et protestants des querelles qui subsistèrent néanmoins. En 1611, la Ville de Nantes fut avertie que les protestants avaient formé le dessein de s'emparer de quelques places-fortes et les alarmes se confirmèrent en 1616 : M. de Soubise, chef du parti calviniste, occupait le Pellerin et le duc de Vendôme : Ancenis. Ils rançonnaient les paroisses et leurs troupes s'avancèrent même jusqu'aux portes de la ville en 1622. Pour en finir, Louis XIII vint à leur rencontre et les battit. Les calvinistes perdirent 1.500 hommes et 700 furent faits prisonniers.

« Les prisonniers furent dirigés sur Nantes et mis aux fers, écrit Guépin. La ville en acheta pour 367 livres 10 sous. Elle fit murer les portes et les fenêtres du Sanitat où se trouvaient ces prisonniers. De

doubles grilles et de fortes serrures servirent à compléter ces précautions. François Lhuillier, prévôt général de la connétablie de France, fut chargé du jugement de ces malheureux ; il en condamna treize à la pendaison et les autres aux galères. »

Dans la suite, le roi grâcia ceux qui renonçaient au calvinisme. On les libéra. La mairie offrit à chacun un quart d'eau à titre d'aumône et les fit porter six par six avec défense de séjourner dans les faubourgs. Cent vingt autres que le roi avait offerts aux Vénitiens pour leurs navires, furent transportés à Couéron sur les galères de l'Etat.

••

En septembre 1644, un voyageur sagace, Elie Brackanhaffer, visita Nantes.

« Nantes est à vrai dire, écrit-il, une des plus petites villes de la Loire, mais une des plus riches et des plus fortes. Ses murailles sont épaisses, complètes, de bonne pierre dure, avec de bons bastions, trois ponts-levis, de puissants boulevards qui constituent une défense excellente. Toutefois l'enceinte est à quelque peu d'endroits, un peu tombée en ruine, par l'action du temps, et non du fait de la guerre... La place n'a jamais été prise et si, à vrai dire, les Anglais sont arrivés jusqu'à Orléans et au-delà, ils n'ont cependant pu s'emparer de Nantes, qui a conservé jusqu'à nos jours sa virginité. Elle est aussi très riche, parce qu'elle est très bien située et que, pour ce motif, elle est très commerçante. Pour le trafic, on s'assemble là de toutes sortes de nations, mais il y a en particulier beaucoup d'Anglais et de Hollandais...

« Les rues sont étroites et mal bâties, mais très animées, et beaucoup plus peuplées qu'à Angers. Il y a beaucoup de méchantes et minables maisons, mais aussi, par places, quelques demeures en pierre, bien décorées. A toutes les portes, il y a des faubourgs qui se prolongent loin. Le plus important se nomme La Fosse : il est au bord de la Loire, à l'endroit où abordent les grands vaisseaux et autres bateaux, qui remontent ou descendent le fleuve. Les plus grands ne vont plus jusqu'à la ville, mais s'arrêtent à quatre milles en aval.

« Les négociants les plus importants demeurent à la Fosse ; ils ont de splendides maisons, comme il n'y en a pas de pareilles dans la ville... Le Palais (l'ancien Bouffay) est une fort méchante et laide bâtisse... Il s'élève sur une place, qu'on appelle la Grande-Place, mais

**LE**

**ECOLE  
PUBLIQUE ET GRATUITE  
DE DESSIN.**

Le public est prévenu que la nouvelle année scolaire de l'Ecole publique et gratuite de Dessin de cette ville, s'ouvrira le 25 novembre, dans son local habituel, situé rue du Calvaire, maison l'ulière, n. 22.

Afin de donner aux élèves des autres établissements d'instruction la facilité de suivre les cours de l'Ecole gratuite de Dessin, les heures de cette Ecole sont fixées depuis onze heures et demie jusqu'à deux heures moins un quart.

Le but principal de cet établissement est de mettre les jeunes artistes et les jeunes ouvriers à même de se servir du Dessin, pour faire plus de progrès dans leurs travaux et les perfectionner même, par la suite. Par les soins d'une Autorité bienveillante, afin d'encourager l'étude de l'Architecture et de l'Ornement, si utiles pour un grand nombre de professions, des prix spéciaux seront désormais affectés pour ce genre de Dessin.

Les parents des élèves qui vont suivre les cours sont invités, pour le succès des études de ces jeunes gens, à leur recommander la plus grande assiduité aux leçons et à s'en assurer souvent par eux-mêmes. Ils devront les amener à la rentrée des cours.

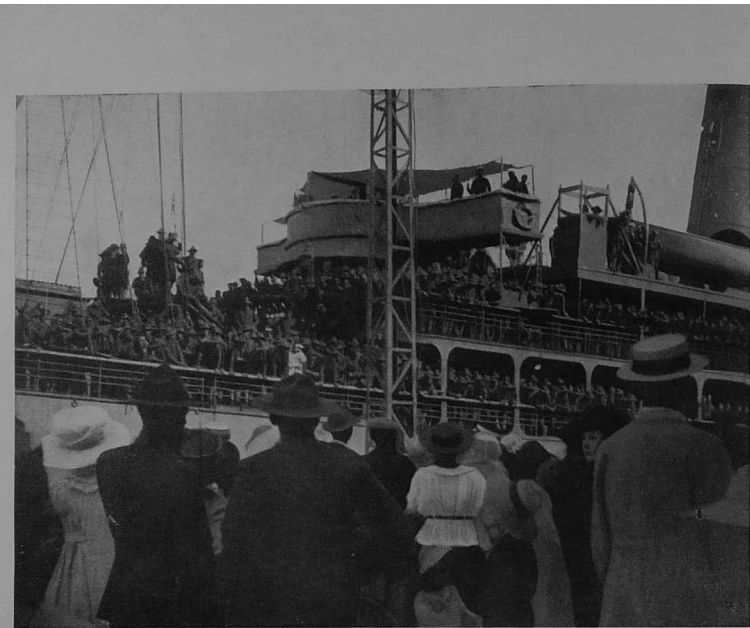
Nota. LES ELEVES ne seront reçus qu'à 11 ans et au-dessus.

Nantes, le Octobre 1830.

Le Directeur de l'Ecole, SARRAZIN, Port-au-Vin, n. 2.

A Nantes - Imprimerie de L'Imprimerie de la Ville de Nantes - 1830.

La dernière affiche fleurdelysée de la Restauration qui servit quand même sous Louis-Philippe après une légère rectification



L'arrivée d'un transport chargé de troupes américaines à Saint-Nazaire en 1917



Maison des Enfants Nantais, rue de la Poissonnerie

elle n'est pas bien grande. C'est là qu'ont lieu les exécutions : un pilori se dresse qui a l'air d'une fontaine (1). On met dedans le condamné, par le moyen d'un contre-poids on élève la cage de façon que tout le monde puisse le voir. »

Brackanhaffer observe : « Il n'y a guère de belles places à Nantes » et encore : « Dans les carrefours, ça et là, il y a des fontaines bâties en pierre. Dans aucune ville de France, hormis à Paris et à Nantes, il n'y a de Chambre des Comptes ; de là, dans cette ville, passablement de noblesse et beaucoup de gens de qualité. Le commerce, comme on l'a dit, est très grand là ; on voit dans toutes les rues des marchandises et des magasins, et bien que toutes sortes de poissons et d'aliments solides se trouvent ici, soient pêchés dans la mer et soient vendus, ils ne sont pas toujours très bon marché, parce qu'ils ont été achetés à d'autres et enlevés. »

♦♦

Louis XIV vint à Nantes en 1661. La ville s'apprêtait à le recevoir dignement lorsqu'elle apprit qu'il s'opposait à toute manifestation importante. Les autorités se bornèrent donc à lui présenter leurs hommages et à lui remettre, dans un bassin d'argent, « quatre clés d'argent vermeil doré sur les anneaux » aux armes de France et de Bretagne. Le roi remercia le maire et les lui rendit disant qu'elles s'y trouvaient en fort bonnes mains. Il parcourut ensuite la ville et, du couvent des petits Capucins de la rue de l'Hermitage, il admira la vue du port. On sut dans la suite le but réel de sa venue à Nantes : l'arrestation, à l'instigation de Colbert, du surintendant Fouquet.

♦♦

Après la mort de Louis XIV, une conspiration fut ourdie par la duchesse du Maine contre le Régent qui avait provoqué l'annulation des droits conditionnels à la couronne concédés par Louis XIV à son mari. De leur côté, les Etats de Bretagne, fatigués des prodigalités de la Cour, de corruptions flagrantes, refusèrent de voter en 1717 l'impôt volontaire qu'on eût voulu rendre obligatoire... Ils furent dissous. Cette mesure exaspéra la noblesse bretonne, aussi la duchesse du Maine profita-t-elle de son mécontentement pour l'entraîner dans son parti. Elle se lia avec l'ambassadeur d'Espagne et une flotte espagnole vint

(1) Il compare avec la perche articulée qui sert à descendre les seaux dans les puits à la campagne. A la place du seau, il y avait une grande hotte en osier.

croiser en face de Port-Louis en 1719. Les gentilshommes coururent aux armes, mais furent battus. Cent quarante-huit d'entre eux furent décrets d'accusation par une cour spéciale de justice chargée de rechercher, poursuivre et châtier les coupables. Presque tous purent fuir à l'étranger, mais MM. de Montlouis, de Pont-Callec, de Talhouet et du Couëdic, jugés à huis-clos, furent condamnés à avoir la tête tranchée. Le jour même la terrible sentence fut exécutée... par un bourreau si maladroit qu'il fut hué par la foule apitoyée.

♦♦

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup de maisons nantaises étaient encore construites en bois, aussi les incendies étaient-ils fréquents. On disposait de peu de moyens de défense contre le feu et c'est sur le produit d'une loterie, autorisée par le Roi, que la ville acheta deux pompes en 1718. Il est à supposer qu'elles furent d'un usage fréquent à cette époque. C'est en 1721 seulement que le Conseil d'Etat crut devoir prendre un arrêté portant règlement des pompes à incendie à Nantes. Chacune d'elles devait être servie par huit hommes et précisait : « Deux hommes intelligents seront chargés de diriger les tuyaux vers le feu (art. 1<sup>er</sup>). Chaque propriétaire de maisons produisant au moins 200 livres de revenu sera tenu de se munir d'un seau de cuir bien conditionné, et de l'apporter au lieu de l'incendie au premier son du tocsin (art. 3).

« Chaque corps de métier sera tenu d'avoir six seaux semblables (art. 4).

« Nul ne pourra être reçu maître dans un métier, ni ouvrir boutique sans avoir fourni à la ville un seau de cuir (art. 5). »

Ces quelques textes suffisent à établir en quel modeste état se trouvait le matériel d'incendie à Nantes, il y a seulement un peu plus de deux siècles.

A vrai dire, la ville n'avait encore que peu d'importance lorsque le maire Gérard Mellier fut appelé à en diriger les destinées. C'était en 1720. Il eut l'idée de bâtir sur l'île de la Saulzaie et fit adopter son projet en 1723. L'Intendant de Bretagne, Monsieur Feydeau de Brou, à sa demande, obtint du Roi que l'île fût donnée à la ville. Les travaux commencèrent, mais il y eut de grosses déconvenues car les fonds étaient mouvants. Des ingénieurs hollandais et vénitiens fixèrent l'île à l'aide de pilotis qui jouèrent par la suite au point de nous laisser des maisons étrangement inclinées. Le pont bâti pour relier la Saulzaie à la Bourse s'écroula en 1729.

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Gérard Mellier, homme de cour et flatteur, s'attacha à dépouiller Nantes de l'aspect gothique qu'avait, jusqu'alors, conservé la ville. Une telle faute mérite d'être mentionnée.

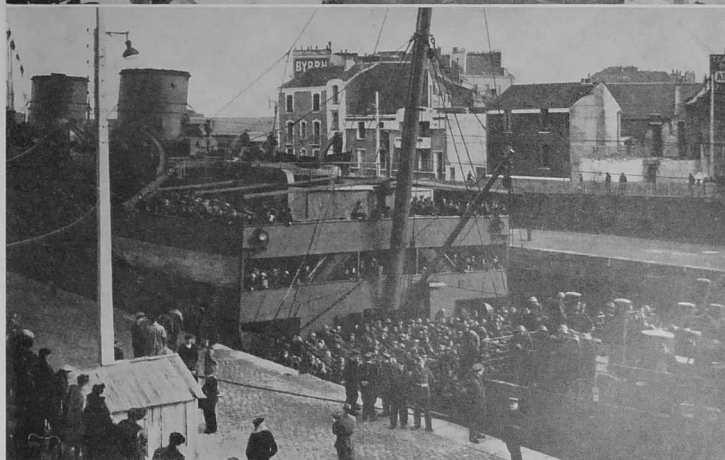
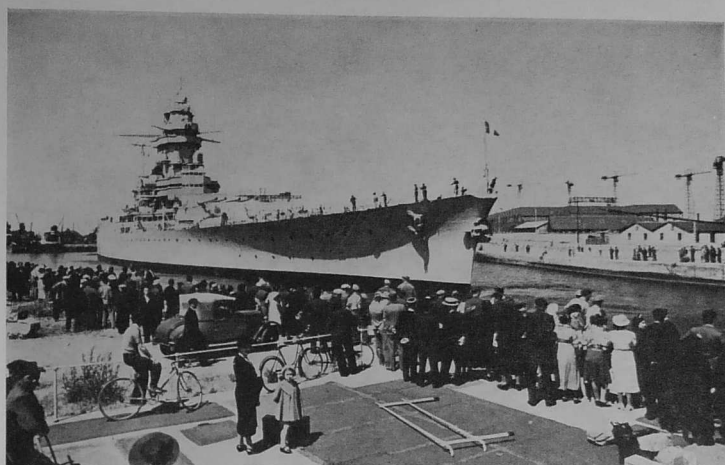
La Bretagne conserva une administration particulière jusqu'à la Révolution. Le pouvoir royal y était représenté par un Gouverneur et un Intendant, mais l'organisation féodale subsistait et les paroisses avaient à leur tête un « général ». Six communautés seulement, dans le Comté nantais, avaient le droit de porter le titre de « municipalité ». C'étaient : Ancenis, Châteaubriant, le Croisic, Guérande, Nantes et la Roche-Bernard. Celle de Nantes, la plus ancienne, avait été érigée en 1560.

Le 3 janvier 1789, le roi Louis XVI ordonna la dissolution des Etats qui s'étaient ouverts à Rennes quelques jours plus tôt, le 29 décembre. Le tiers se soumit à la décision royale, mais la noblesse qui avait amené dans la ville un grand nombre de valets armés, n'en tint aucun compte. Une sanglante collision en résulta entre les représentants des ordres privilégiés et ceux du Tiers. Un député de Rennes étant venu demander du secours aux Nantais, 200 jeunes gens se réunirent le lendemain sur la place du Port-au-Vin (place du Commerce actuelle) et partirent pour Rennes où ils arrivèrent avec 600 autres. Ils pénétrèrent dans la ville montés sur des chariots et armés de pistolets d'arçon, de piques et de haches d'abordage, déploiement de force qui amena la noblesse à capituler et à évacuer la salle des Cordeliers où elle s'était barricadée.

Les députés des paroisses de la circonscription de Nantes, porteurs des cahiers de doléances du peuple, furent, en mars 1789, appelés à désigner 44 électeurs lesquels choisiraient 8 députés qui devaient représenter la Bretagne aux Etats-Généraux du Royaume (1).

La plus grande effervescence régna en ville lorsque fut connue la prise de la Bastille. Par analogie, la foule songea à s'emparer du

(1) Ce furent : 1. Guénehaud de Saint-Mesme, négociant ; 2. Giraud-Duplessis, procureur du roi ; 3. Baco de la Chapelle, procureur du roi ; 4. Chailou, avocat à Montoir ; 5. Pellerin, avocat à Nantes ; 6. Jany, agriculteur à Nort-sur-Erdre ; 7. Cottin, seigneur de Saffré ; 8. Blin, médecin à Nantes.



En haut. — Le Strasboury entrant dans la forme Joubert à St-Nazaire en juin 1939

En bas. — Arrivée à St-Nazaire en novembre 1939 d'un détachement de soldats anglais



Le croiseur *Emile-Bertin* à Saint-Nazaire avant la guerre

#### PETITE HISTOIRE DE LA VILLE

Château que défendait Monsieur de Goyon ; mais, grâce à la sagesse de ce dernier et à celle d'un certain Andrieux, toute effusion de sang fut évitée.

Six mois plus tard, le « Comté de Nantes » devint département de la Loire-Inférieure à l'exception de la Roche-Bernard, qui passa au Morbihan.

Le départ de Louis XVI devant l'orage (22 juin 1791) détermina à Nantes de la stupeur puis, dans le petit peuple, de la colère.

De nombreuses forces circulèrent, par prudence, dans les rues de la ville, mais rien de grave ne se produisit. On assista seulement à des gestes spectaculaires : devant un reposoir installé place du Change, les troupes prêtèrent serment de fidélité à la Nation, la compagnie Louis XVI changea de nom et foula aux pieds l'ancienne cocarde. Les enseignes à l'effigie du roi furent arrachées.

À l'appel de la Patrie en danger, les volontaires répondirent assez nombreux. L'entraînement fut bien orchestré. Les enfants eux-mêmes se présentèrent en si grand nombre qu'on dut former une compagnie sédentaire sous le nom de « Compagnie des jeunes élèves de la Garde Nationale ! »

\*  
\*  
\*

Vint l'insurrection vendéenne.

L'armée catholique et royale, triomphante, s'approche de Nantes, cernée. Ses chefs adressent le 20 juin une sommation aux Nantais, prescrivant d'arborer le drapeau blanc dans les six heures qui suivront la réception de la lettre et demandant que les conventionnels en mission leur soient livrés. Ils exigent aussi les armes, les munitions, les drapeaux.

« À ces conditions, ajoutent-ils, la garnison sortira de la ville sans tambours, ni drapeaux, les officiers seulement avec leurs épées et les soldats avec leurs sacs, après avoir fait le serment de fidélité à la Religion et au Roi ; et la ville sera préservée de toute invasion et de tout dommage.

En cas de refus, au contraire, la ville de Nantes, lorsqu'elle tombera en notre pouvoir, sera livrée à une exécution militaire, et la garnison passée au fil de l'épée. »

Pour toute réponse on improvisa des fortifications nouvelles ; on abattit les maisons qui pourraient gêner le tir de l'artillerie, des



bateaux furent chargés de la surveillance du fleuve, le pont de Pirmil enfin fut coupé.

En raison de cette dernière précaution, Charette, qui avait pris position à Pont-Rousseau, était moins à craindre. On put renforcer ainsi les troupes installées au nord, du côté des routes de Rennes et de Vannes. Cathelineau, qu'on appelait le « Saint de l'Anjou », parvint cependant jusqu'à la place Viarmes, il y fut tué. Sa mort contribua beaucoup moins à la débandade des troupes royalistes que les fautes tactiques du fougueux prince de Talmont lequel, au lieu de permettre aux forces républicaines enfermées de fuir par la route de Vannes et d'abandonner la ville, les obligea à se défendre. L'échec de l'armée catholique lui est dû en partie.

La Convention décréta que « les Nantais avaient bien mérité de la Patrie ». Elle avait eu le droit de trembler ! Que serait, en effet, devenue la République si l'insurrection s'était emparée de la « Métropole de l'Ouest », clef de la Bretagne et de l'Océan, au moment où l'ennemi franchissait de toute part les frontières françaises.

Jours plus affreux encore ceux qui suivirent la défaite, aux portes de Nantes, des royalistes définitivement battus à Savenay.

Aux deuils innombrables dus à la guerre civile s'ajoutèrent les assassinats politiques organisés par les tribunaux d'exception.

Nous sommes assez près de ces jurys de partisans pour imaginer ce qu'ils purent être à Nantes lorsque Carrier y fut envoyé avec la mission d'exterminer « tous les brigands de la Loire. »

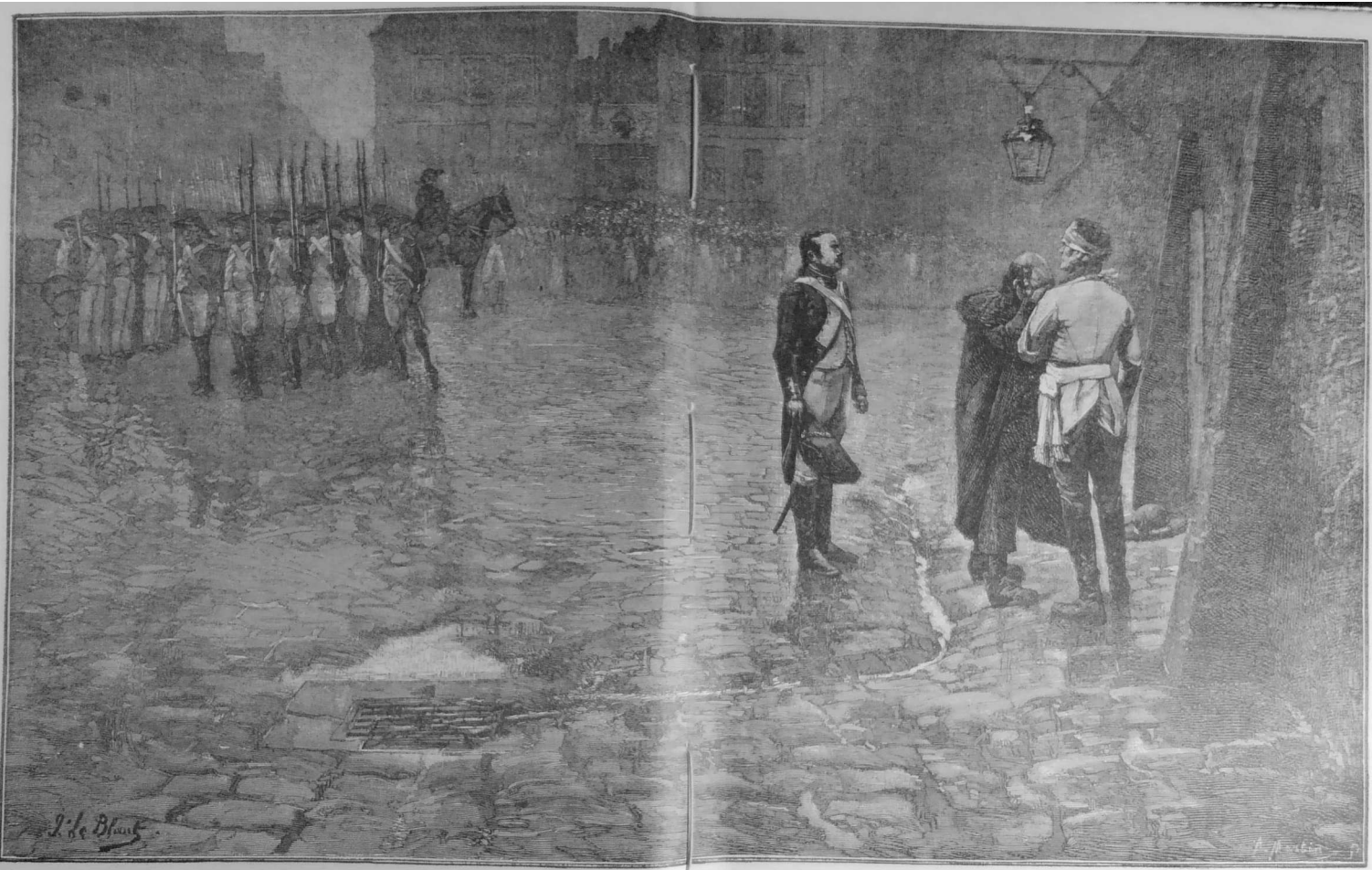
La guillotine, peinte en rouge, dressait en permanence sa menaçante silhouette au Bouffay et le club des Jacobins, qui siégeait à l'église Sainte-Croix désaffectée, se chargeait de l'approvisionnement ainsi d'ailleurs que les vieilles gabarres qu'on dénomma — à tort — bateaux à soupapes.

On ignore le nombre des malheureux qui périrent ainsi assassinés au temps du terrible dictateur, mais l'on sait que les municipalités se plaignirent de l'abondance de cadavres qui échouèrent sur les rives et dont la sépulture entraînait des charges pour les communes tandis qu'on demandait que les abords de la guillotine fussent bien lavés, « les traces de sang émouvant les âmes sensibles ».

Le sadique Carrier habitait l'Hôtel de la Villestreux, face à la petite Hollande. Dénoncé par Julien, ami de Robespierre et par Boulay-Paty, il fut rappelé à Paris, jugé à la suite au cours d'un long procès, condamné puis exécuté après le 9 Thermidor.

L'accusateur public près La Dayisme section Du Tribunal révolutionnaire, instruit le Comité d'exécution que toutes les exécutions ont été mal faites, et l'invite, au nom de l'humanité et de la loi, de faire prendre des mesures qui assurent une exécution plus prompte et moins affligante pour l'humanité. L'accusateur public observe encore que l'échaffaud est dégoûtant de sang, qu'il serait utile de le faire peindre en rouge, comme on l'a fait à Paris et ailleurs. Il faudrait encore observer à ce qu'on ne put voir sur le pavé, au dessous de l'échaffaud, une grande quantité de sang, spectacle affreux pour les âmes sensibles et qui peut être de détourner les yeux du peuple. A Nantes, en Tribunal, le 20 Mars l'an 2<sup>me</sup> de la République Française  
Villeneuve accusateur public

Et les terroristes révolutionnaires du comité central par égard pour « les âmes sensibles » décidèrent aussitôt que la guillotine serait peinte en rouge ; que l'on mettrait en dessous deux pieds de hauteur de sable. Ordre était donné à l'exécuteur de prendre des précautions pour que les exécutions soient promptes et la guillotine en bon état. Le comité d'exécution ordonna en outre que le bourreau devrait se trouver au Palais de deux heures en deux heures (20 mars de l'an II). L'on ne peut lire sans un frémissement d'horreur tant de cynisme.



Exécution du Général de Charette de la Contrie à Nantes, sur la place des Agriculteurs, aujourd'hui place Viarme (29 Mars 1796) — Tableau de Julien Le Blant

A travers les temps, les terreurs rouges ont toujours provoqué des terreurs blanches et vice-versa. Cette règle ne souffre aucune exception. Ce qui fut hier l'est aujourd'hui et le sera demain.

Après Thermidor la chouannerie, instruite par l'exemple des républicains, comprit qu'elle devait elle aussi employer la terreur pour atteindre ses fins qui étaient de discréditer le pouvoir et d'enrayer ses progrès. En peu de temps 600 administrateurs et 1.200 patriotes furent égorgés dans la Loire-Inférieure. On brûlait les pieds de celui-ci, on assassinait celui-là à coups de baïonnettes.

\* \*

On ne sème guère de blé lorsqu'on se bat. La disette sévissait dans les campagnes, davantage encore dans les villes. En 1793, 90.000 habitants vivaient à Nantes et encore fallait-il tenir compte des troupes de passage toujours nombreuses. Le pain était parcimonieusement distribué. Un pain de six livres devait suffire pendant cinq jours à une famille de six personnes.

\* \*

La phraséologie de la période révolutionnaire vivra par son ridicule. Elle demeure la seule gaité d'un triste temps. L'adresse suivante votée le 16 mai 1804 par le Conseil municipal de Nantes est encore un bon échantillon de ce genre littéraire :

Citoyen Premier Consul,

« C'est à votre puissant génie, c'est à vos nombreux triomphes que les Français doivent aujourd'hui l'inappréciable gloire d'avoir reporté leur empire jusqu'à l'enceinte que la nature elle-même avait pris soin de marquer. Successeur de Charlemagne, vous en avez toutes les vertus héroïques, grand conquérant, législateur profond, protecteur des arts, le titre d'Empereur vous était dû : la France s'empresse de vous l'offrir. Ceindre votre front du bandeau impérial, c'est répondre à ses vœux. Vos lauriers ajouteront à son éclat, et notre amour le portera à l'immortalité. Votre postérité aura trop de magnanimité, trop de vertus, elle aura trop de courage pour redouter les vicissitudes du temps et si la révolution qu'enfanta le 14 juillet 1789 peut, à la suite d'innombrables siècles, frapper encore la mémoire de nos derniers neveux, ce sera pour leur rappeler ce héros qu'elle vit naître, et dont les descendants multipliés auront hérité de la gloire et de l'empire... »

Quand ce texte arriva à Paris, le Premier Consul était devenu l'Empereur Napoléon I<sup>er</sup>, aussi le maire de Nantes et ses adjoints

s'empressèrent-ils de lui envoyer une nouvelle adresse tout aussi enflammée :

« L'hérédité dans sa race, reconnue nécessaire et essentiellement liée au bonheur de la France, sera pour nos neveux la preuve la plus certaine que les vertus de l'Empereur Napoléon sont transmissibles avec le sang qui lui donna la vie. Régniez longtemps sur cet Empire ! Puissent les jours de Votre Majesté impériale être plus longs encore que ceux de Nestor !... »

Dans un mandement, Monseigneur Duvoisin, évêque de Nantes, salua « comme un nouveau bienfait de la Providence, la loi fondamentale qui défère le titre d'empereur à Napoléon et à sa famille. »

\* \*

Quand Napoléon vint à Nantes le 9 août 1808, le maire, suivant la coutume, lui offrit les clés de la ville. L'Empereur, les ayant rendues, s'installa à l'Hôtel d'Aux qui resta dans la suite le siège du 11<sup>e</sup> corps d'armée.

On dansa dans les rues, on chanta dans le bruit des cloches et des coups de canon. La foule était accourue de tous les points du département. On pouvait lire sur un arc de triomphe :

« L'arbitre, le héros, le bienfaiteur du monde ».

et sur la boutique d'un marchand de musique :

« Mi-sol-si-ré-fa. Que cet accord parfait soit, Sire, le symbole de nos cœurs ».

Au centre de la place Impériale (place Royale) se dressait un obélisque haut de 18 mètres et, place Graslin, le buste même de Napoléon entouré de Muses.

Le 10, Napoléon visita le port et la Loire maritime. Pendant ce temps, l'Impératrice reçut cent dames et quarante jeunes filles. La ville fut illuminée le soir et un grand bal réunit les familles de ceux qui s'étaient entretenus pendant la guerre civile.

Par décret daté de Nantes le 11 août, l'Empereur accorda aux Nantais l'aide qu'ils sollicitaient pour la réfection des quais, l'amélioration de la Loire, l'achèvement du palais de la Bourse et la reconstruction du Théâtre Graslin, incendié en 1796.

\* \*

La ville qui avait illuminé lors du passage de l'Empereur, n'en salua pas moins avec joie le retour des Bourbons et... elle illumina

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

de nouveau. Le maire et le préfet, M. de Barante, publièrent des proclamations lors de cette première Restauration. Le maire, homme pacifique, n'envisageait le changement de régime que sous l'angle des intérêts commerciaux et était certainement sincère. Quant au préfet, créature de Bonaparte et exécuteur aveugle des ordres impériaux, il avait puissamment contribué à faire haïr le despotisme dans le département.

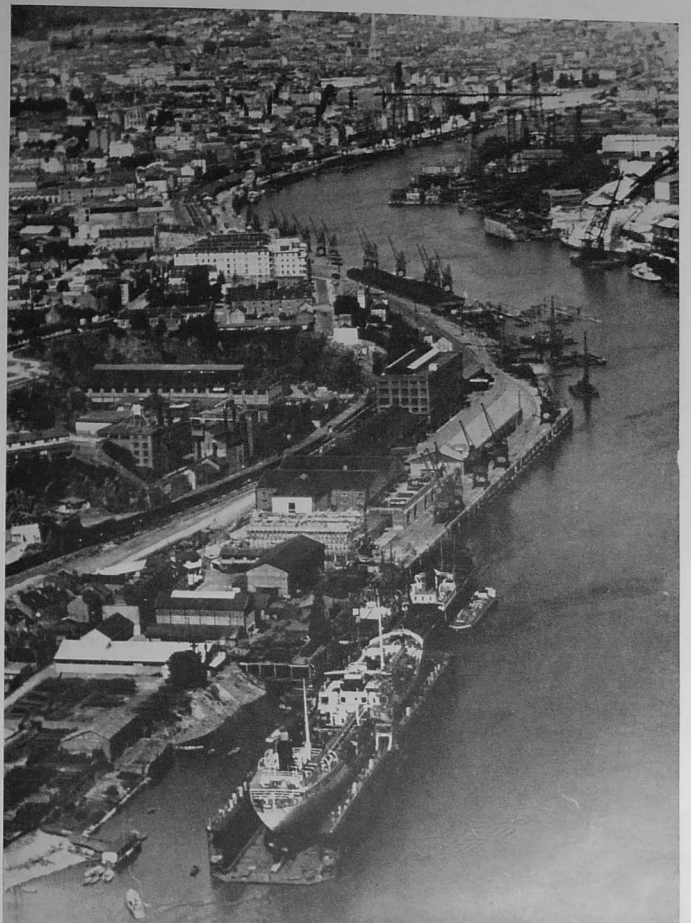
Les populations sont toujours tentées de penser qu'un nouveau régime leur apportera davantage de bonheur et de sécurité. Cette conception qui n'a jamais varié au cours des siècles a toujours été suivie de désillusions. On pensait qu'avec la Restauration, les impôts sur le sel, le tabac et les boissons seraient allégés, sans songer qu'on n'a jamais vu une diminution d'impôt. On s'attendait à une amélioration du salaire et du bien-être et les esprits furent bientôt enclins à attendre d'un autre régime ce que le régime présent était dans l'impossibilité de leur accorder.

••

Mars 1815 marqua le retour de Napoléon. Le général Fayen en profita pour flatter les passions populaires. Les proclamations impériales provoquèrent le 24 un enthousiasme général. En signe d'allégresse et pour le seul bien des vitriers, on brisa les vitres de la demeure de M. de Barante, et, une fois de plus, on alluma des lampions.

Ce n'est pas sans mal que les autorités firent cesser les inévitables désordres qui accompagnèrent ces mouvements populaires. Sous la pression de l'opinion publique, le préfet dut quitter son poste et le baron du Fou abandonner son écharpe de maire au profit de l'ancien magistrat municipal Bertrand-Geslin, dont le dévouement à Napoléon était bien connu. L'ensemble de tous ces faits jeta une certaine perturbation dans la vie économique de la ville. Le commerce était à peu près nul et nombre de jeunes gens se trouvaient sans emploi. La crainte de la guerre civile et de la guerre étrangère fit naître à cette époque l'idée d'une fédération bretonne. Un pacte fut signé à cet effet avec Rennes et les mandataires de cette ville furent chaleureusement accueillis. Une commission dont le maire Ferdinand Favre fit partie, fut nommée ; elle forma six compagnies de fédérés en quelques jours et constitua les noyaux de quelques autres.

La Vendée commençait à s'agiter de nouveau et des chouans armés se montrèrent même sur la rive gauche de la Loire. Mais ce



Nantes. — Le port en aval. Au premier plan le grand dock flottant



Incendies à Saint-Nazaire, juin 1940. Les réservoirs de pétrole en flammes

#### PETITE HISTOIRE DE LA VILLE

mouvement fut de si courte durée que le général put adresser à ses troupes, le 27 juin, l'ordre du jour suivant :

##### Soldats !

*« Nous avons terminé la guerre de Vendée ; cet heureux résultat est dû autant à votre discipline et à votre humanité qu'au courage que vous avez déployé aux combats d'Aizenay, des marais de Saint-Gilles, d'Aiguillon, de Legé et aux deux journées de Rocheservière. Je vous remercie au nom de la patrie du service important que vous venez de lui rendre.*

*« Camarades, tandis que vous obteniez ici des succès, de grands malheurs sont tombés sur les armées du nord. Le génie de l'Empereur et les plus savantes combinaisons n'ont pu résister à un concours de circonstances que la prudence humaine ne pouvait prévoir. Ces désastres nous affligent mais ne nous abattent pas, la cause sainte de la patrie et de la liberté ne saurait succomber... »*

C'en est fini, en effet, de Napoléon que le destin accable. Mais les émigrés n'ont rien oublié et le comte d'Artois prend leur tête. Les lois d'exception renaissent et les cours prévôtales jugent à nouveau sans appels.

A Nantes, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août 1815, de jeunes royalistes armés de pistolets, de fusils et de sabres parcourent les rues derrière un drapeau blanc. Malheur au soldat qui ne crierait pas « Vive le Roi ! »

La répression était commencée quand un nouveau préfet, M. de Cadillac, arriva dans le département.

Ce personnage ne versa pas de sang, mais s'acharna tout particulièrement sur les insignes et sur les morts. Il fit brûler les drapeaux tricolores, briser les bustes de l'Empereur, détruire les N qui ornaient les frontons et débaptiser les rues portant des noms de républicains ou de bonapartistes. Gutenberg, rétrospectivement accusé de mauvais esprit, ne trouva pas grâce devant lui. Au vrai, ce fonctionnaire fut exécuté par l'ensemble de la population.

Quand une « épuration » commence, on ne sait jamais jusqu'où elle peut aller, surtout lorsque les exécuteurs font leur cour aux puissants. La terreur blanche fut, il en faut convenir, aussi sottise et presque aussi cruelle que l'avait été la terreur rouge. Le café Grandseau, sur la place Graslin, fut fermé parce que les bonapartistes qui le fréquentaient, se passaient de main en main une labatière sur laquelle était peint le portrait de Napoléon 1<sup>er</sup> et la Cour prévôtale infligea des

condamnations allant jusqu'à dix ans de travaux forcés à ceux qui avaient soutenu l'Empire pendant les Cent-Jours !

Tous ces excès, cent fois répétés, effrayèrent le raisonnable Louis XVIII qui prononça la dissolution de la Chambre dans la crainte de compromettre son trône à jamais.

Après la défaite française de 1815 les Allemands vinrent occuper Nantes et la rive droite de la Loire. Le département dut pourvoir à l'entretien de 13.000 hommes et de 800 chevaux. Aussi les esprits étaient-ils forts surexcités. Des scènes tumultueuses se répétèrent souvent en dépit de la surveillance exercée ; comme il y eut des rixes au café Molière, les Prussiens installèrent eux-mêmes un corps de garde de trente hommes sur la place Graslin. Par bonheur, l'occupation dura peu...

A tous ces malaises d'ordre politique s'en ajoutait encore un autre né de la crise du blé qui se fit durement sentir en 1816 et 1817.

La loi militaire de 1818 institua le tirage au sort. Ceux qui tiraient un bon numéro — les premiers en partant de 1 — ne paraient pas, mais les conscrits que le sort défavorisait se voyaient appelés pour six ans sous les drapeaux. Un appelé pouvait cependant acheter un remplaçant, privilège dont les riches seuls avaient la possibilité de profiter.

Malgré tous les gages donnés à la bourgeoisie, les « Ultras » ne désarmaient cependant pas. Ils rêvaient de voir se perpétuer la dynastie des Bourbons en la personne du duc de Berry puisque Louis XVIII n'avait pas d'enfant ; mais leurs espoirs s'évanouirent en 1820 lorsque ce prince fut odieusement assassiné par un fanatique.

\*\*

On sait qu'à l'ouverture de la session de 1830, Charles X prononça un discours menaçant auquel répondit l'adresse des 221. La chambre fut dissoute mais l'opposition grandit encore aux élections suivantes. Le roi signa le 30 juillet quatre ordonnances dont deux violaient la Charte et ce geste provoqua la Révolution qui emporta la dynastie des Bourbons.

A Nantes, on manifesta sur la place de la Comédie (place Graslin), la cavalerie chargea et quinze arrestations furent opérées. La révolte hésita ; puis le maire Lévesque fut molesté et cent cinquante hommes armés se portèrent vers la demeure du général Despinois pour réclamer la liberté des patriotes arrêtés. Alors un drame surgit. Un coup de feu d'abord, puis une décharge de la troupe et quarante-sept mani-

festants furent blessés, dix furent tués. Des barricades s'élevèrent à Pirmil, mais comme une partie des troupes fraternisait avec les émeutiers, la Chambre de Commerce prit sur elle d'administrer momentanément la ville pour parer au désordre.

\*\*

En février 1832, Ferdinand Favre est appelé à présider aux destinées de la ville. Toute la région est alors en effervescence car la classe ouvrière connaît la gêne dans le même temps qu'une épidémie de choléra-morbus s'approche de Nantes ! Le bruit court qu'on a découvert des armes chez le marquis de Goulaine (qui pourtant estimait en légitimiste sage, que l'heure de l'insurrection était mal choisie). A Saint-Mars-la-Jaille, des fusils et des munitions sont saisis. A Nantes une gravure, exposée passage Bouchaud et représentant « l'enfant du Miracle tourné vers la France » provoque une manifestation. Le 31 on saisit des caisses de poudre chargées à Paris et arrivées à Nantes par la berline du Commerce. Elles portent l'étiquette : médicaments.

Le 13 avril, des troubles éclatent dans différents quartiers. On découvre 600 livres de salpêtre chez un nommé Rivron, connu pour ses opinions légitimistes. Vers neuf heures du soir, les vitres du journal « l'Ami de l'Ordre » sont brisées. Le lendemain, 250 gardes nationaux sont placés à la mairie, rue Notre-Dame et à l'entrée de la place Saint-Vincent. Le préfet, le maire et ses adjoints viennent sur les lieux. Des pierres les atteignent. A dix heures, des bandes armées de bâtons enlevés aux fagots déposés sur le Port-Maillard arrivent par la rue de Briord. Des jets de pierres blessent le colonel, le commandant et des gardes. Ferdinand Favre, qui se rend compte que toute tentative de persuasion est inutile, se détermine à faire procéder aux sommations d'usage et, après le roulement du tambour, deux sections du 32<sup>e</sup> refoulent les perturbateurs.

Malgré les appels au calme du maire, une grande surexcitation règne dans la population. Un simple couplet de la « Marseillaise de 1832 », chantée le 19 avril, jour de la fermeture du théâtre, montre quel est l'état d'esprit général.

Le prix du pain a été fixé pour avril afin d'enrayer la hausse du coût de la vie. Il est tel que les boulangers vendent à perte, mais la ville les indemnise et lance à cet effet des listes de souscriptions.

La nouvelle se répand que le choléra-morbus fait de terribles ravages à Paris. S'étendra-t-il jusqu'à Nantes ? On crée des comités de salubrité car les règles d'hygiène les plus élémentaires sont loin d'être observées. Dans beaucoup de maisons « il n'y a encore point de latrines ». Les égouts sont rares et les eaux usées s'écoulent dans

LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

les ruisseaux. La mairie recommande de creuser des « perdus », de balayer les rues les jours de pluie. Petits moyens. L'épidémie fait son apparition et l'on tente de rassurer la population avec une éloquence de cet ordre :

« Le choléra de Nantes, s'il existait, serait un choléra tout particulier : il ne serait pas contagieux puisqu'il n'y a pas de choléra contagieux, il ne serait pas non plus épidémique. Or une maladie qui n'est ni contagieuse, ni épidémique mérite-t-elle bien le nom de choléra-morbus ? »

Les rues sont arrosées avec de l'eau chlorurée. Il y a 15 décès dans la journée du 20 avril et l'on apprend qu'il y a eu 8.987 morts à Paris dans les premiers jours du mois. En mai, enfin, la maladie marque une régression sans que l'officier de santé Junin, qui vend à Ingrandes de « l'eau anti-cholérique », y soit pour quelque chose. Le nombre des morts tombe à trois par jour de juin à juillet et le fléau disparaît au moment où l'état de siège est déclaré dans la Loire-Inférieure !... car la Duchesse de Berry vient de lancer une proclamation !

*Vendéens ! Bretons ! vous tous habitants des fidèles provinces de l'Ouest ;  
Ayant abordé dans le Midi, je n'ai pas craint de traverser la France  
pour accomplir une promesse sacrée, celle de venir parmi mes braves amis  
et partager leurs périls et leurs travaux.*

*Je suis enfin parmi ce peuple de héros.*

*Ouvrez à la fortune de la France, je me place à votre tête, sûre de  
vaincre avec de pareils hommes.*

*Henri V vous appelle ; sa mère, Régente de France, se voue à son bonheur  
un jour Henri V sera votre frère d'armes si l'ennemi menaçait nos fidèles  
pays.*

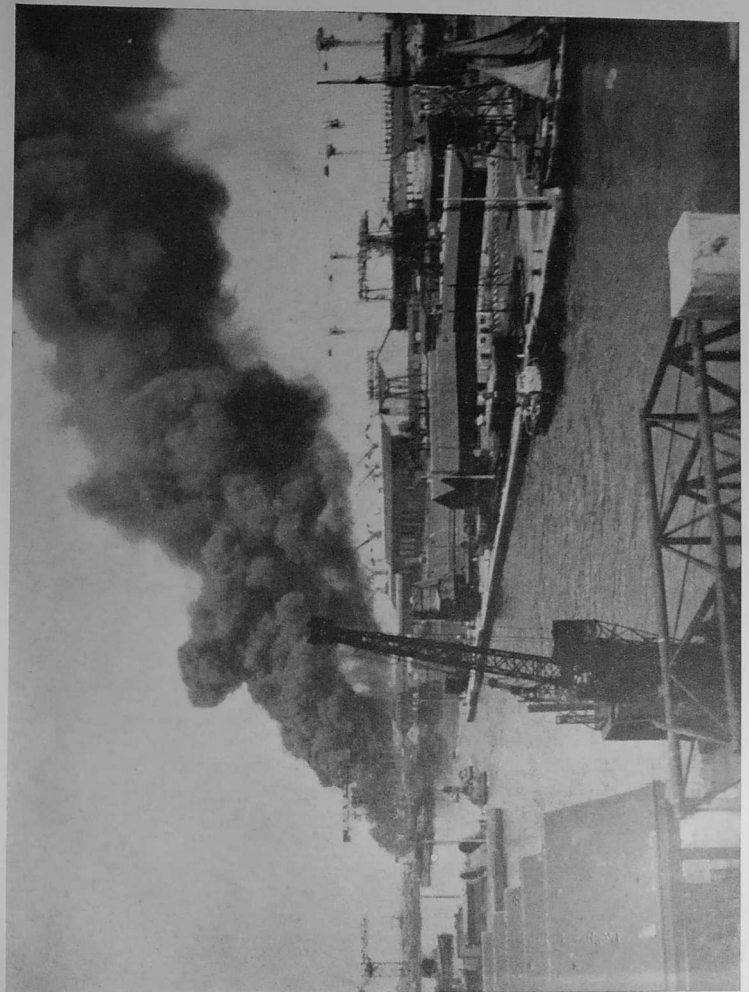
*Répétons notre ancien et nouveau cri :*

*Vive le Roi ! Vive Henri V !*

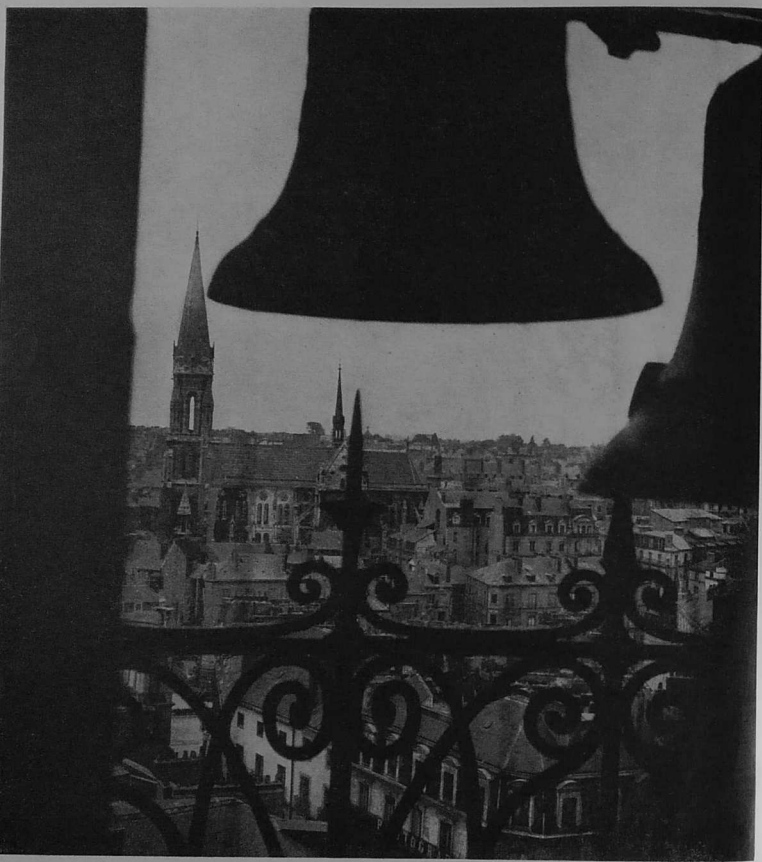
*Signé : Marie-Caroline.*

(Imprimerie royale de Henri V).

Mais la duchesse de Berry reste introuvable. La police cerne deux couvents de femmes, celui des Carmélites, rue Saint-Clément et celui des Dames Blanches, rue de Gigant. Ces dernières n'ont fait aucune difficulté pour ouvrir les portes mais on a dû enfoncer celles des Carmélites où furent trouvés quatre hommes : MM. Maublanc fils, Girardin, Larochehoucault et Michon, curé de Ligné et « célèbre, dit



Les incendies au port en juin 1940. (Au premier plan le grand bassin)



L'église Saint-Nicolas ; vue prise du beffroi de l'église Sainte-Croix

#### PETITE HISTOIRE DE LA VILLE

l'Ami de la Charte du 12 septembre, pour les coups de fusil qui ont été tirés de ses fenêtres sur les gardes nationaux. »

Scandale aux « nouvelles prisons » (c'est ainsi qu'on désignait alors la prison actuelle) où deux prisonniers légitimistes ont enivré d'autres prisonniers et leur ont fait crier : Vive Henri V !

Le préfet Louis de Saint-Aignan est révoqué, mais son successeur Maurice Duval, passant en chaise de poste place Grasin, est accueilli à coups de sifflets.

Le 6 novembre, coup de théâtre : plusieurs maisons des rues Haute et Basse du Château, celle entre autres habitée par Mlle du Guiny, ayant été signalées comme servant de refuge à la princesse, furent cernées par la troupe. Des sentinelles furent placées à des distances très rapprochées. Chez M<sup>me</sup> du Guiny on trouva sept couverts et cette circonstance confirma les soupçons. Une fouille générale fut organisée. On défonça des portes, on trouva dans des placards des nappes de tissu très fin ornées de fleurs de lys, des moules à balles, des proclamations, des brochures, une presse, des caractères d'imprimerie et 35.000 francs en or.

Le lendemain, vers 10 heures, quatre personnes sortirent d'une cachette fermée par une plaque de cheminée. C'étaient : Caroline, duchesse de Berry, Mlle Emilie de Kersabiec, M. de Ménars, M. Guibourg, avocat, échappé de la prison neuve.

Le juif Deutz qui avait livré la duchesse — laquelle était sa marraine ! — toucha le prix de sa trahison dans le cabinet du préfet. (La tradition veut que le préfet Maurice Duval lui tendit l'argent au bout de sa pince à feu...)

L'illustre prisonnière fut conduite au château avant d'être dirigée sur Blaye où elle reçut de très nombreux témoignages de fidélité.

•••

Nombreuses grèves à partir de 1836, en dépit des rigueurs du code pénal qui punissait avec rigueur les plus simples coalitions. Cette sévérité provoque une émeute et le sang coule.

En 1837, défense est faite aux ouvriers tailleurs de se réunir. Certains furent condamnés pour ne pas avoir tenu compte de cette interdiction.

Quatre cents « calicotiers » cessent le travail en 1840, leur gain, qui était de 1 fr. 75 par jour en 1837, étant tombé à 1 fr. 40. Leur secrétaire est condamné à trois mois de prison.



Ces nombreuses repressions engendrèrent des haines sourdes et le moindre fait causait souvent de graves incidents. C'est ainsi qu'une mince augmentation de droits de place en 1843 provoqua une émeute dite « légumineuse et laitière » qui dura une semaine et au cours de laquelle de nombreuses voitures furent pillées.

Le passage Pommeraye (opération spéculative qui ruina son promoteur) fut inauguré en ces jours troublés.

Les compagnons s'étant farouchement battus dans les Haute et Basse Grande Rue, les cortèges furent interdits. Les maçons firent grève en raison de l'augmentation du prix du pain. Ils gagnaient 3 francs par jour et réclamaient 3 fr. 50. Les couvreurs payés 3 francs en exigeaient 3 ou 4 suivant les saisons et les imitèrent. Une trentaine d'arrestations et de nombreuses condamnations variant entre huit jours et deux mois de prison s'ensuivirent ; les meneurs se virent infliger deux ans de détention.

En vérité les ouvriers vivaient à l'époque dans des conditions d'hygiène déplorables :

« Allez par exemple à la ruelle des Fumiers (actuellement rue Marmontel) qui est presque exclusivement occupée par cette classe ; entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau. Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme dans une cave ; il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange, pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers.

« De chaque côté de l'allée, qui est en pente, et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale, recevant l'air par une espèce de fenêtre demi-circulaire, qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez, si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait pas reculer. Prenez garde car le sol inégal n'est ni pavé, ni carrelé, ou au moins les carreaux sont recouverts d'une si grande épaisseur de crasse qu'on ne peut nullement les apercevoir. Et voyez ces trois ou quatre lits mal soutenus et penchés, à cause que la ficelle qui les fixe sur leurs supports vermoulus n'a pas elle-même bien résisté. Une paille, une couverture formée de lambeaux frangés, rarement lavée, parce qu'elle est seule, quelquefois des draps, quelquefois un oreiller, voilà le dedans du lit. Des armoires on n'en a pas besoin dans ces maisons. Souvent un métier de tisserand et un rouet complètent l'ameublement.

« Aux autres étages, les chambres, plus sèches, un peu plus aérées sont également sales et misérables.

« C'est là, souvent sans feu pour l'hiver, sans soleil le jour à la clarté d'une chandelle de résine, le soir, que des hommes travaillent pendant quatorze heures pour un salaire de quinze à vingt sous. » (Guépin et Bonamy, *Nantes au XIX<sup>e</sup> siècle*).

••

La révolution de 1789 avait supprimé les ordres, sinon les classes, celle de 1830 avait emporté les Chartes octroyées et la religion d'Etat, celle de 1848 allait donner le suffrage universel et souveraineté — au moins nominale — à la nation.

La France vivait sous le régime de l'aristocratie électorale. Le mécontentement des masses était grand mais beaucoup pensaient, comme Thiers, que « jusqu'à la mort du Roi, il n'y avait rien à faire » ou, comme Guizot, que le suffrage universel était une utopie. Il y avait cependant des hommes, comme Lamartine, qui prophétisaient que si la France avait vu se dérouler « les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la Loire » elle pourrait bien connaître également « la révolution de la conscience publique, la révolution du mépris ».

L'étincelle jaillit à l'occasion d'un banquet.

Dans la nuit du 22 au 23 février des barricades s'élevèrent dans Paris, la Cour prit peur et, à la demande du Roi, Guizot démissionna. Dans la capitale illuminée le mouvement insurrectionnel se serait peut-être arrêté si une fusillade n'avait éclaté sur les boulevards. Les insurgés chargèrent les cadavres des victimes sur un char et les promenèrent dans la ville à la lueur des torches, tandis que sonnait le tocsin.

Un nouveau ministère fut formé. Trop tard encore. Aucune force à certaines heures, ne peut endiguer les folies d'un courant populaire déchainé. Le 24, les insurgés prirent l'hôtel des Postes et le Palais Royal au cri mille fois répété de « Vive la République ! » Le roi s'enfuit et un gouvernement provisoire se constitua dans le tumulte...

Voilà pourquoi l'appel suivant parut dans les journaux de Nantes, le 25 février :

*Aux habitants de Nantes.*

Concitoyens,  
Des événements graves s'accomplissent à Paris.  
Vos magistrats continueront à les porter à votre connaissance aussitôt qu'ils en seront informés.  
Ils vous conjurent, au nom des intérêts de la Cité, d'attendre ces événements avec calme, et de ne pas oublier qu'il ne peut y avoir de liberté sans ordre public.

Le Préfet : Roulleaux-Dugage.  
Le Maire : Ferdinand Favre

Les groupes se formèrent place Royale : on criait « Vive la Liberté ! Vive le gouvernement républicain ! » et la foule proclama son adhésion à la République. Tandis qu'éclataient les accents de la Marseillaise, les manifestants se rangèrent par quatre et suivirent la rue Crébillon, la rue Voltaire, avant de rejoindre la Fosse par le quartier d'Alger et rompre les rangs à leur point de départ.

Une proclamation du maire annonça le 27 l'établissement d'un gouvernement provisoire que reconnut le conseil municipal, le lendemain.

Un arbre de la liberté fut planté place Royale ce soir-là. « En 1848, j'ai vu dans mon enfance, a écrit Clemenceau, planter un beau marronnier sur la place Royale, devenue place du peuple en l'occasion. M. Fournier, curé de Saint-Nicolas, et plus tard évêque de Nantes, lui apporta gravement sa bénédiction ».

Un courrier vint informer le Préfet de sa révocation et son remplacement par le docteur Guépin qui prit immédiatement possession de ses fonctions.

Guépin était un philosophe, imbu de principes de justice. Pourquoi fallut-il que le premier geste d'un homme « qui avait la tripe républicaine aussi développée » fût un abus de pouvoir ? Sans doute parce que les abus de pouvoir sont toujours les assises politiques des temps troublés.

Aussitôt installé, il adresse au maire la correspondance suivante :

*Monsieur le Maire,*

*MM. Daniel-Lacombe et Rocher sont appelés à remplacer au Conseil municipal MM. Guépin et Jules Roux.*

*J'emploie la forme autocratique en attendant la réorganisation du Conseil et de votre Administration par les voies qui seront ultérieurement décrétées. Si ces messieurs se présentent aujourd'hui, veuillez les installer.*

*Je vous salue.*

*Nantes, le 29 février 1848.*  
*Guépin.*

Hâtons-nous de dire que la ville protesta contre cette mesure insolite et que l'exécution de l'arrêté fut suspendue.

Bien entendu le maire fut révoqué et l'avocat Colombel désigné pour le remplacer...

Quelques semaines plus tard des élections au scrutin de liste se firent dans le département au suffrage universel mais la liste républicaine où figuraient Ledru-Rollin, Mangin et Guépin, fut battue ; la liste élue comprenait Billault, futur président du corps législatif sous l'Empire, Waldeck-Rousseau, Ferdinand Favre, Lanjuinais et l'abbé Fournier, curé de Saint-Nicolas.

L'annonce de ces résultats provoqua des manifestations au cours desquelles la cure de Saint-Nicolas fut envahie et saccagée par ceux-là même qui avaient souhaité et réclamé le suffrage universel !

\* \* \*

Aux élections de 1849 tous les députés sortants sont battus à l'exception de Ferdinand Favre. La droite triomphe. On perquisitionne chez les républicains dont on traque les organisations.

Nantes apprend le 3 décembre 1851 le coup d'Etat qui s'est produit la veille à Paris. L'Assemblée Nationale a été dissoute « le repos de la France ayant été menacé par ladite assemblée », suivant la circulaire ministérielle adressée aux préfets. La tranquillité règne en ville et le conseil municipal entend rester en fonctions. La Garde Nationale est néanmoins dissoute. Pour légaliser le coup d'Etat on procède à un vote et Ferdinand Favre reprend l'écharpe, l'avocat Colombel ayant été à son tour « épuré » par le gouvernement de Napoléon III.

A la demande du nouveau préfet M. de Mentque, toutes les autorités sont tenues d'assister à la procession de la Fête-Dieu. Le Préfet et l' « Inspecteur général au Ministère de la Police générale » mar-

chent en tête du cortège accompagnés du général suivi de son état-major. Le Préfet rend de fréquentes visites aux établissements religieux et leur témoigne la plus grande sympathie ; au lycée, professeurs et élèves sont invités à acclamer le nom de Napoléon et c'est dans cet établissement même que l'évêque donne la confirmation aux écoliers.

Lors des élections, les abstentions sont nombreuses, ce qui est une façon de protester contre les candidatures officielles, mais le Préfet entend être obéi et écrit à un maire :

« Veuillez, je vous prie, engager vos administrés à se porter avec plus d'empressement dimanche prochain au scrutin. »

Et à un autre :

« Vous connaissez, M. le Maire, les candidatures que l'Administration a agréées au nom du Gouvernement de Louis-Napoléon, Je vous serais reconnaissant de leur prêter votre loyal concours. »

La République, fortement dévalorisée, s'apprête à boucler sa valise...

On compte à ce moment à Nantes 91.303 habitants. Sur ce nombre il n'y a que 62 Français par naturalisation et 634 étrangers.

A la veille du plébiscite le 20 novembre, Ferdinand Favre (qui s'était rallié à la République !) fait apposer sur les murs l'affiche suivante :

*Le Maire de Nantes à ses concitoyens,*

*Mes chers concitoyens,*

*Dans le scrutin qui va s'ouvrir, la France est appelée à faire connaître sa volonté au monde. elle va choisir le chef qui doit la gouverner, et, pour la seconde fois, donner directement à ce chef la légitimité qui est la seule vraie, la seule forte et la seule durable.*

*Louis-Napoléon veut la paix, le travail, le bien-être de tous ; il veut le respect de la religion, une protection puissante pour la famille et la propriété. Ses paroles et ses actes le proclament bien haut ; toutes ses vues sont pour le bonheur de notre chère patrie.*

*Unissez-vous donc, je vous en conjure, mes chers concitoyens, dans une même pensée, celle de contribuer à l'accomplissement des généreux et patriotiques sentiments du sauveur de la France. Notre patrie sera d'autant plus puissante, respectée et prospère que le nombre de suffrages affirmatifs sera grand. La ville de Nantes ne démentira pas son vote du 20 novembre ; elle acclamera plus fortement encore l'Empire héréditaire de Napoléon III.*

*En mairie de Nantes, le 20 novembre 1852.*

*Le Maire : Ferdinand Favre.*

La voix du maire fut entendue : Nantes se prononça pour l'Empire par 10.461 voix sur 12.864 votants, et la proclamation de ce scrutin se fit le 5 décembre dans la plus grande solennité.

Dès le matin la ville avait pris son air de fête et la foule circulait dans les rues où devait passer le cortège officiel.

Sur la place Impériale (aujourd'hui place Royale) l'architecte Driollet avait dressé une somptueuse estrade du haut de laquelle le Préfet donna lecture du décret du 2 décembre.

Il y eut bal le soir à la Préfecture. La façade du monument était brillamment illuminée et des deux côtés de l'entrée, s'élevaient des pyramides étincelantes au-dessus desquelles on lisait :

Vive l'Empereur !

L'Empereur c'est la paix !

D'autres monuments étaient également éclairés, notamment l'Ecole de la Marine, la Bourse, le Palais de Justice, la caserne des Douanes. Sur la façade du théâtre Graslin se détachait un aigle lumineux...

\* \*

En 1853, des pluies torrentielles, compromirent grandement les récoltes, celle du blé fut déficitaire. Le prix du pain augmenta et la misère s'installa dans bien des foyers. L'hiver fut particulièrement vif. La Loire charria des glaçons et les souffrances des pauvres s'aggravèrent. Il en fut de même en 1855 où tant de neige couvrait les rues que la circulation fut interdite. Chaque propriétaire était tenu de déblayer le trottoir devant son immeuble, de répandre des cendres et des gravois. Des équipes, sous la direction d'agents de police, emportaient des amoncellements de neige pour les jeter dans la Loire et dans l'Erdre. Plus de six mille soupes furent distribuées quotidiennement et le bureau de bienfaisance en offrait au prix de cinq centimes qui, en vérité, étaient fort copieuses : un litre de bouillon, une portion de légumes, 125 grammes de pain batelier et une quantité suffisante de beurre.

Ces précisions laissent rêveurs les Nantais de 1951, d'autres peuvent être apportées encore, puisées à bonne source dans la publicité même d'un grand magasin de la place Impériale « Châles de barège 5 fr. 50 ; ombrelle : 1 fr. 75 ; mouchoirs de batiste à jolies vignettes : 2 sous ; mouchoirs de Cholet : 1 fr. 95 la douzaine. »

Après les vicissitudes d'un tel hiver, voici qu'en mai une nouvelle calamité apparaît : l'inondation.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Depuis 1711, aucune n'avait été aussi importante que celle à laquelle on assiste. En 24 heures, le 3 juin, le niveau monte de 80 cm. et l'eau déborde dans la rue Thurot. On enregistre le lendemain une nouvelle hausse de 90 cm. et tous les quartiers bas sont noyés. Une maison menace ruine quai de l'Aiguillon. Le travail est arrêté à la raffinerie Say, à la filature Bureau, aux ateliers Renault et Lotz. Afin de faciliter la circulation pendant la nuit les habitants des maisons situées dans les quartiers envahis par les eaux, ou susceptibles de l'être, sont tenus d'éclairer leurs croisées de la chute du jour jusqu'à 4 heures du matin.

♦♦

L'urbanisme (qui aime à être confondu — bien impudemment le plus souvent — avec l'embellissement) sévit activement au cours de 1857. Pourtant on pave la place Graslin, les quais, et de nombreuses rues. La rue Deshoulières est créée, l'alignement de la place de la Monnaie modifié. Le 10 août inauguration de la voie de chemin de fer « Nantes à Saint-Nazaire ». Les locomotives sont bénies par l'évêque. Bientôt aussi le gaz remplacera l'huile dans 250 réverbères, et la Chézine, pleine d'immondices, sera assainie. La fabrication des allumettes, assez récente, progresse régulièrement ; la manufacture en produit six millions quotidiennement.

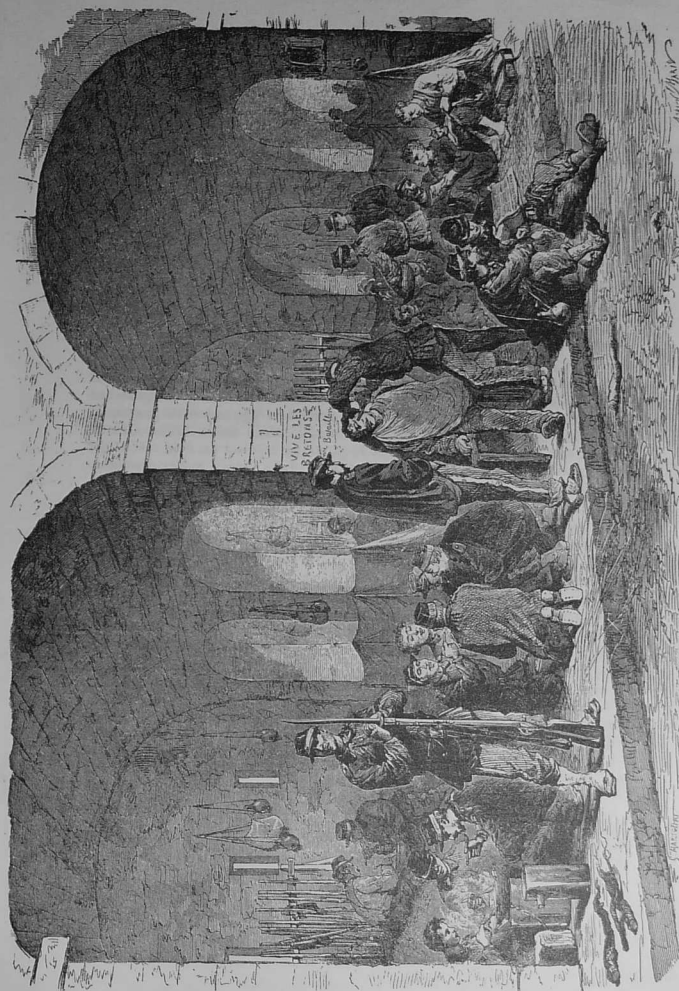
Les moyens de communication ont considérablement rapproché Nantes de Paris. Le trajet demandait 7 jours en 1650, 90 heures en 1782, 56 en 1814, 34 en 1834, 23 en 1845 (année à partir de laquelle on peut aller par diligence ou par bateau prendre le train à Tours), 13 heures enfin en 1851 (lors de l'ouverture de la ligne Nantes à Tours). En 1854 le trajet s'effectuait en 9 h. 1/2.

♦♦

Et voici encore la guerre..

En 1859, 200.000 Autrichiens occupèrent les bords du Tessin qu'ils franchirent en avril, mais 100.000 Français et 50.000 Piémontais furent leurs vainqueurs après peu de semaines. Le Préfet annonça cette bonne nouvelle par « trompette de ville » et le Maire fit apposer le 11 juin une affiche célébrant les mérites de l'Empereur. « Que le cri de Vive la France, dit-il, qui est dans tous les cœurs sorte de toutes les bouches. »

On lit encore : « Un Te Deum solennel sera chanté demain dimanche à midi, dans notre cathédrale pour rendre grâce au Dieu des armées de sa divine protection. »



LA RUE DE NANTES. — Campement des mobiles bretons sous le vestibule d'Anatole. — (Dessiné d'après nature de M. Maillé.)

La joie est générale. Les drapeaux claquent au vent, on chante, la foule joyeuse emplit les rues, les gamins tirent des pétards et traitent « d'Autrichiens » les agents qui veulent intervenir ; le soir, lampions et lanternes illuminent la ville. Mais les grandes explosions de joie populaire s'éteignent rapidement lorsqu'il s'agit de la guerre : une souscription est ouverte pour venir en aide aux blessés et l'on demande à la population du linge et de la charpie...

Le 22 et le 23 juin, 1.700 prisonniers débarquent à Nantes pour être employés à des travaux agricoles dans la région.

\*  
\*\*

Le 17 juillet 1870 des bandes nombreuses parcourent les rues de Nantes en chantant « la Marseillaise » et en criant : « A Berlin ! A Berlin ! » Elles se composaient de beaucoup d'enfants et d'hommes en blouses blanches : des provocateurs. Ces manifestants conspuèrent le journal « Le Phare de la Loire » qui était opposé à la guerre et l'une de ces bandes, le lendemain, força l'entrée de la tenue Camus où habitait le Consul de Prusse. A la porte de celui-ci on cria : « A bas la Prusse ! » et on se livra à des danses dites, assez arbitrairement, « patriotiques ».

Le 19, de nouvelles manifestations se déroulèrent rue des Capucins où se trouvait l'imprimerie du « Phare de la Loire », accusé d'avoir des sympathies pour le roi de Prusse. Après avoir crié : « A bas le Phare ! Le feu à l'imprimerie ! » la bande se dispersa sans avoir mis ses menaces à exécution.

Les élections municipales du 7 août se passèrent dans le calme : la gravité des événements écartait toutes les préoccupations politiques. On fabriqua des canons et des mitrailleuses à l'usine Voruz, des femmes confectionnèrent des cartouches, les usines fournirent au maximum vêtements, chaussures et conserves. La chute de Metz, le bombardement de Paris et la présence d'un corsaire allemand sur la côte consternèrent la population, ainsi que la déroute du Mans. Les mobilisés du camp de Conlie vinrent renforcer les défenseurs de Nantes... mais l'armistice arrêta la marche de l'invasisseur.

\*  
\*\*

Au cours des quarante années qui viennent de s'écouler, de grands travaux ont modifié la ville, des percées nouvelles ont été achevées ou continuées : rues Boileau, Jean-Jaurès, Kléber, de Flandre, de Bréa, Deshoulières, boulevards Le Lasseur et Sébastopol. Le pont

de la Rotonde, qui s'était écroulé en 1866 au passage d'un troupeau de bœufs, a été reconstruit ; le passage Pommeraye s'est ouvert, le Jardin des Plantes a été agrandi, le Bouffay démoli (en 1848) et sa cloche de 800 kilos installée dans le beffroi de l'église Sainte-Croix restaurée.

Les constructions nouvelles furent nombreuses : Hospice Saint-Jacques (1831), Palais de Justice (1852), Hôtel-Dieu (1863), Fontaine de la place Royale (1865), Muséum (1869), Prison (1869). Trois nouvelles églises aussi furent édifiées : Saint-Félix (1840), Sainte-Anne (1850) et la Madeleine (1853).

Entre 1837 et 1840 des services furent organisés entre Bordeaux et le nord de la Bretagne et des voitures publiques, plus nombreuses, accélèrent leur vitesse sur des routes améliorées par le procédé de M. Mac Adam.

On commence à s'éclairer au gaz, chez les particuliers en 1837. Nantes, qui comptait 7 agents de police en 1830, vit ce nombre porté à 50 en 1847. Le télégraphe électrique y fonctionna à partir de 1852.

\*  
\*\*

Les démocrates nantais firent une vive opposition à la politique de l'Assemblée Nationale. Les obsèques du docteur Guépin en 1873 furent pour eux l'occasion d'une grande manifestation républicaine. Par contre, le président Mac-Mahon fut assez froidement reçu, l'année suivante. Les cris de : « Vive la République » le saluèrent sans, pourtant, que « l'infâme réaction » en souffrit beaucoup.

Dans la suite, l'application des lois sur les congrégations (1880), l'affaire Dreyfus (1898-1900), les inventaires (1905-1906) causèrent des troubles assez graves. Au cours d'une manifestation contre la sortie des processions, le président de la Libre-Pensée fut sérieusement blessé et le gérant du journal socialiste, tué.

Ces explosions de colère populaire, ces mouvements politiques durent généralement peu et les perturbations qu'elles provoquent ne sont pas graves, à Nantes moins encore qu'ailleurs. Depuis toujours la vieille ville bretonne et catholique, est avant tout préoccupée de son travail et de ses gros sous... De très importants travaux y ont été exécutés depuis 1871 jusqu'à nos jours. Trop nombreux pour que nous puissions les citer tous, nous en rappellerons seulement quelques-uns : les boulevards de Ceinture, commencés en 1873 ont été terminés en 1875. La place Canclaux a été agrandie en 1876. Saint-Similien en 1892, Viarme en 1909, Bretagne en 1912. Le champ de

Mars a été créé entre 1893 et 1900, le parc de Procé acheté en 1910 et celui de la Gaudinière en 1937. Le pont à transbordeur date de 1908. Ce n'est pas sans mal qu'il fut construit... « Dangereux, massif » avait constaté la Chambre de Commerce. « Edifice dont les assises constituent un danger pour l'accostage des navires » affirmaient les techniciens... Mais M. Arnaudin passa outre — et fit bien — le pont rendant chaque jour encore d'inappréciables services.

La passerelle de Barbin, établie en bois en 1875 a été remplacée par un pont de pierres en 1913. Les musées Dobrée et des Beaux-Arts ont été terminés en 1900, le lycée de jeunes filles en 1922 et la porte Saint-Pierre dégagée de 1910 à 1913.

\* \*

1914-1918 !... Il ne saurait être question ici de traiter en quelques lignes des répercussions de la guerre mondiale sur la ville.

C'est en dire assez que de rappeler que le département de la Loire-Inférieure a perdu pendant ces 4 ans de guerre : 125.600 de ses enfants !

Nous n'évoquerons ici que les souvenirs de la fin du cauchemar du télégramme signé Pams, ministre de l'Intérieur, arrivé au Préfet dans la matinée du 11 novembre 1918 :

« Pavoisez immédiatement. Faites illuminer ce soir les édifices publics. Faites sonner de suite les cloches à pleine volée et prenez toutes dispositions avec les autorités militaires pour que des salves soient tirées afin de porter à la connaissance des populations la signature de l'armistice. »

Nantes comme tout le pays connut des heures de liesse, de folie...

Place Graslin, place Royale, rue Crébillon, place du Commerce, la circulation devint bientôt impossible. Les services de tramways durent être interrompus.

M. Bouxmann, bel artiste d'origine belge, adopté par Nantes, chanta la « Marseillaise » et la « Brabançonne » sur les marches du théâtre Graslin, soulevant l'enthousiasme de la foule.

L'animation fut encore plus vive, la nuit venue. On enregistra à tous les spectacles un nombre anormal d'entrées. Les hymnes nationaux y furent joués au milieu d'une joie indescriptible.

Outre les monuments publics de très nombreuses maisons particulières étaient illuminées.

Quatre ans ! Quatre ans pendant lesquels les cœurs meurtris avaient été comprimés, pendant lesquels la France avait perdu chaque jour le plus précieux de son sang. On sentait qu'on venait d'échapper à un immense danger. Jamais la Patrie n'était apparue plus belle. Ainsi qu'on l'avait dit et répété, c'était la fin de toutes les guerres. L'ère de paix totale et définitive venait de naître.

...Dans leur for, les philosophes, seuls, qualifiaient de trêve cette fin des hostilités...

Après la guerre de 1914-1918 le caractère de la ville fut modifié une fois de plus par de grands travaux. De vastes espaces ont été livrés à la circulation par suite des comblements de la Loire et de l'Erdre, mais ce n'est pas sans raisons que les artistes déplorent la disparition des multiples bras d'eau qui donnaient tant de pittoresque à la ville. Un marché-couvert de 180 mètres de long, sur 80 mètres de large et surmonté d'une salle de fête a été édifié au champ de Mars. Il demeurera sans beauté jusqu'à sa mort...

A la veille du dernier conflit enfin, un réservoir d'eau de 40.000 mètres cubes — le plus grand d'Europe à l'époque — est venu s'adjoindre à celui de 20.000 mètres cubes qui existait jusqu'alors.

\* \*

Telle était devenue, à la veille de la dernière guerre, la vieille cité des marchands d'épices, des corsaires et des négriers du XVIII<sup>e</sup> siècle... La vie y était assez douce aux hommes de bonne volonté... Près de 200.000 habitants en animaient les rues. Le muscadet y était fruité, le Carnaval joyeux, la côte toujours attirante pour les touristes. On y travaillait, on s'y amusait.

C'était peut-être trop de bonheur.

...et, un jour, le diable fut tenté. De la ruche ardente au travail et au plaisir, de la belle cité accoudée à la mer, il fit une crucifiée.

## Les heures troubles

(Août 1939)

L'ÉTAT D'ESPRIT DE LA POPULATION NANTAISE ÉTAIT fort calme au début d'août 1939. La foule ne se préoccupait guère de ce qui se passerait le lendemain et raillait quelque peu une Défense Passive que beaucoup jugeaient inutile. Le Gouvernement de son côté, ne faisait pas grand-chose pour aider les grandes villes guettées par la tourmente. Soyons justes : il multipliait les circulaires et se montrait généreux de conseils, d'avis et de demandes de renseignements (ces dernières sans doute pour l'établissement de graphiques et de rapports bien sentis). Un directeur urbain de la Défense Passive, nommé en 1938, avait rempli la difficile mission de constituer des équipes. Les caves voutées étant insuffisantes, la création d'abris se posait. Des tranchées avaient été prévues en différents points et c'est le 24 avril que le Préfet ordonna de les creuser. Ce même jour, les employés municipaux en congé, furent rappelés télégraphiquement. Le 25, l'école de garçons fut réquisitionnée et l'on mit en caisses les plus belles pièces des musées et bibliothèques afin de les diriger sur le château de Careil en Plessé et à la trappe de la Meilleraye de Bretagne. De plus, la Défense Passive fut renforcée de 300 unités. Le 30 avril, 1.400 écoliers, que la ville hébergea, passèrent en gare et deux groupes, l'un de 890 et l'autre de 1.040 unités, suivirent le lendemain. La population s'aperçut enfin que les événements présentaient de la gravité.

Le dernier dimanche d'août 1939 était vraiment magnifique, sous un chaud soleil et une température exempte de menaces d'orage. On regrettait pourtant les dimanches d'été d'autrefois, le temps où l'angoisse n'étreignait pas les cœurs..

A la gare d'Orléans, les trains furent doublés, triplés, quadruplés même. Ce n'étaient pas certes les départs exubérants de 1914 ! Plus de cris, plus de chants, plus d'inscriptions cette fois sur les wagons.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Mais chacun conservait son calme, son sang-froid. Les hommes parlaient par milliers. Beaucoup de magasins demeuraient ouverts et si l'on n'avait pas croisé dans les rues tant d'hommes en uniformes ou de civils porteurs de valises, tant de véhicules conduits par des militaires, l'aspect de la ville n'eût pas été changé. La circulation avait conservé son rythme normal et les promeneurs dominicaux étaient nombreux. A défaut de réunions sportives ou de réjouissances collectives, ils avaient gagné les parcs, les jardins publics, les boulevards et le Petit-Port. La foire elle-même avait connu belle affluence sur les cours Saint-André et Saint-Pierre.

L'éclairage public fut réduit. On passa le dimanche au plan n° 2, dit « d'état de guerre » et, sur les cours, les façades des stands forains cessèrent d'être illuminées.

Les journaux se firent donneurs de renseignements et de conseils pour lutter contre les incendies problématiques.

« Le sable qui est mis gratuitement à la disposition de chaque propriétaire et qu'il est tenu de prendre et d'emporter par ses propres moyens, ne doit pas être répandu sur le plancher des greniers. » (L'expérience a montré depuis que cet épandage avait plus d'inconvénients que d'avantages).

Chaque propriétaire, chaque concierge doit avoir sur le palier du dernier étage, deux ou trois sacs de sable destinés à être jetés immédiatement sur tout foyer d'incendie constaté dans les combles. On apprend que seul le sable, et non l'eau, peut éteindre les flammes.

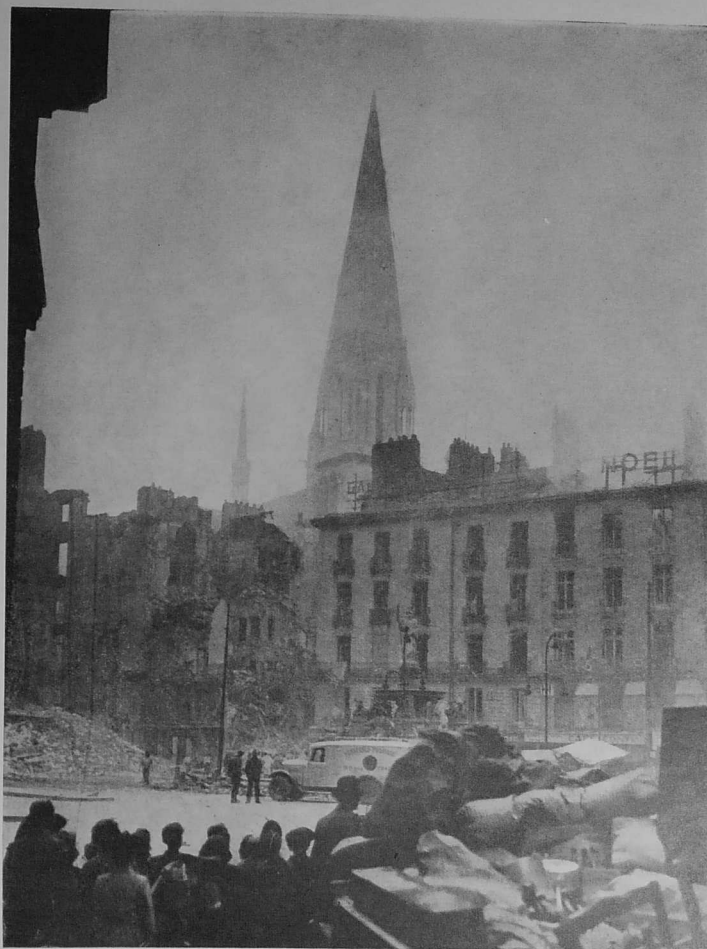
L'administration insiste de la façon la plus pressante pour que les greniers soient débarrassés de tout ce qui peut être inflammable sans ignorer que c'est besogne fastidieuse d'enlever les fatras accumulés dans les greniers.

On prépare des tranchées mais dans une confusion de textes administratifs.

Les tranchées qui sont actuellement creusées sur différents points du centre ne le sont pas en raison de la situation actuelle, mais en application du programme général que l'Etat a approuvé dernièrement pour Nantes. Elles sont faites pour le compte de l'Etat et doivent rester permanentes. Bétonnées, elles seront, comme dans les autres grandes villes, recouvertes de dallages en ciment rapidement enlevés si les circonstances l'exigeaient.

C'est seulement dans ce dernier cas que la ville ferait de son propre, ouvrir sur différents autres points, des tranchées temporaires.

Ces tranchées collectives ne doivent pas empêcher les propriétaires de jardins d'en creuser pour leur usage personnel, tranchées



Incendie place Royale après un bombardement





La place Royale saccagée tandis que la statue personnifiant la Ville de Nantes reste intacte

— REPUBLIQUE FRANÇAISE —

**MAIRIE DE NANTES**

# *Citoyens !*

L'ordre de Mobilisation Générale est publié.

Nantes, comme notre Pays pacifique tout entier, a conservé, depuis le début de ces jours sombres, un calme et un sang-froid qui me dispensent de faire appel à vos sentiments de **courage** et de **solidarité**.

**Comptez sur nous** pour que soient remplis intégralement les devoirs nouveaux qui incombent à la Municipalité.

## **HAUT LES CŒURS !**

### **Tous à l'œuvre pour le Salut de la PATRIE et de la LIBERTÉ**

Nantes, le 1<sup>er</sup> Septembre 1939.

Le Maire de Nantes : **Auguste PAGEOT**

IMPRIMERIE DE COMMERCIAL, 11, Rue Saint-James

particulières qui doivent être éloignées de l'habitation d'une distance égale à la hauteur de celle-ci, creusées à 1 m. 50 environ et en dents de scie.

Ajoutons que M. Paul Caillaud, ancien secrétaire général de la Ville vient d'être appelé à la direction des services urbains de la Défense Passive, en remplacement du commandant Brouillard, mobilisé et appelé à d'autres fonctions.

La foule, dès le lendemain, lit sur les murs, les proclamations des chefs militaires allemands.

En ces heures de mobilisation l'administration municipale affiche :

- « A la population en cas d'alerte.
- « L'administration municipale communique :
- « Le Gouvernement a fait placarder une affiche intitulée : « Mesures de protection individuelle contre les effets de bombardements », dont les données générales recommandent de « bien connaître les abris », ainsi que les « chefs d'îlot » et le « chef d'abri ».
- « Le rôle dévolu aux « chefs d'îlot » sera exercé à Nantes par « les commissariats et postes de police et le personnel placé sous « leurs ordres.
- « Celui des « chefs d'abri », par le concierge ou, à défaut, par « une personne habitant l'immeuble où se trouvera la cave-abri collective.
- « Une pancarte signalera, sur l'immeuble, ces caves dont le « chef d'abri » aura à indiquer l'accès.
- « En outre, des écriteaux seront placés dans les rues avoisinantes.
- « Il en sera de même pour les tranchées collectives.
- « Il est recommandé au public d'agir, en cas d'alerte, avec le « plus grand sang-froid.
- « Les hommes veilleront à donner la priorité dans l'accès aux « caves — soit particulières, soit collectives — aux femmes, aux enfants et aux vieillards.
- « Il ne faut pas sortir des abris ou caves avant que les side-cars « ou voitures de police n'aient indiqué, par sons de corne, que les « rues sont accessibles.
- « Le public est instamment prié de ne gêner, en aucune façon « l'action des équipes sanitaires, et d'éviter tous attroupements sur « les voies publiques.

« Il lui est recommandé, dès maintenant, de lire attentivement, « à la lumière de ces précisions, les indications portées sur l'affiche « gouvernementale et qui tendent à la protection de tous, en cas « d'alerte.

« Mesures de précautions individuelles contre les bombardements. »...

Voici l'affiche officielle émanant de l'autorité gouvernementale et à laquelle fait allusion le communiqué de la Mairie publié ci-dessous :

- « Les bombes peuvent être :
- « Explosives (les plus redoutables).
- « Incendiaires, toxiques (bombes à gaz).
- « L'application correcte de mesures simples limitera les effets « de ce triple danger et évitera la panique.
- « I. Mesures préventives :
- « Connaissez l'emplacement de l'abri qui vous est réservé ;
- « Sachez reconnaître les panneaux indicateurs des abris en « général ;
- « Sachez le nom et l'adresse du chef de votre îlot, ainsi que ceux « du chef de votre abri.
- « Ayez toujours à votre portée :
- « Votre masque, si vous en possédez un.
- « Sinon, et comme pis aller, certains dispositifs de fortune « (lunettes d'automobile pour se protéger les yeux ; linge imbibé « d'une solution de bicarbonate de soude concentrée à placer devant « le nez et la bouche).
- « Aménagez :
- « a) votre appartement : prévoir les matériaux nécessaires à « l'obturation des ouvertures, au bris éventuel des vitres et les réci- « pients étanches destinés à conserver l'eau de boisson et les ali- « ments ;
- « b) les combles : enlever toutes les matières inflammables et com- « bustibles et ranger ce que vous y laissez ;
- « c) la cave : enlever les objets inutiles, prévoir le matériel néces- « saire pour masquer les ouvertures, une réserve d'eau potable à « renouveler fréquemment, quelques outils : pelles, pioches, haches.
- « II. Signaux d'alerte :
- « Le signal est donné par les sirènes ou par les cloches : sons « alternativement montants et descendants (sons discontinus et « modulés) des sirènes ; tocsin des cloches.

« III. Conduite à tenir au signal d'alerte :

« a) Si vous êtes chez vous : fermez les fenêtres et volets ; éteignez toutes les lumières ; fermez les compteurs à gaz, d'eau, d'électricité ; placez votre masque en position d'attente ; gagnez l'abri qui vous est réservé ; faites vite, mais restez calme ; vous disposez du temps nécessaire.

« b) Si vous êtes loin de votre domicile : gagnez l'abri le plus proche : il est indiqué de jour par une pancarte, la nuit par un signal lumineux ; si vous n'en avez pas le temps, mettez-vous dans un fossé ou dans une encoignure de deux murs épais.

« IV. Conduite à tenir pendant l'alerte :

« Restez dans l'abri en vous conformant aux consignes qui y sont affichées, et en suivant les directives du chef d'abri.

« Si la chute des bombes vous surprend au dehors, jetez-vous rapidement à plat ventre, pour éviter les éclats.

« V. Signaux de fin d'alerte :

« La fin de l'alerte est signalée par les sirènes et par les cloches : sons prolongés des sirènes, carillons des cloches.

« VI. Précautions à tenir après l'alerte :

« La sonnerie de fin d'alerte indique seulement que l'attaque s'est éloignée.

« En conséquence, si la ville a été bombardée, ne regagnez votre logement que sur l'ordre du chef d'abri qui devra être prévenu, soit de l'absence de gaz, soit de la fin des opérations de désinfection aux abords de l'abri.

« Après un bombardement par gaz, ne touchez à aucun objet suspect d'infection, ne consommez, avant visite des services sanitaires, aucun aliment non conservé en récipients étanches.

- « Débarrassez vos greniers !
- « Aménagez vos caves ! »

Le Maire a pris l'arrêté suivant :

« Vu la loi du 5 août 1884, notamment son article 97, et la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre.

« Considérant qu'il importe de prendre les précautions nécessaires pour limiter l'effet des incendies qui pourraient survenir dans les combles et greniers et pour permettre l'utilisation des caves et abris.

« ARTICLE 1<sup>er</sup>. — A dater de la publication du présent arrêté, les propriétaires, gérants et occupants d'immeubles seront obliga-



Et en quelques secondes la rue de l'Arche-Sèche n'était plus qu'un amoncellement de débris (Septembre 1943)



L'écrasement de la rue du Calvaire. Les ruines du « Grand Bazar »

## LES HEURES TROUBLES (AOUT 1939)

« toirement tenus d'assurer la stricte application des prescriptions  
« indiquées ci-dessous.

### I. Greniers :

« ARTICLE 2. — Les greniers, combles et mansardes devront être  
« débarrassés de toutes les matières susceptibles, par leur nature,  
« de provoquer ou aggraver les risques d'incendie, telles que essences,  
« huiles, peintures, papiers, celluloïd, caoutchouc, combustibles miné-  
« raux et généralement tous objets facilement inflammables.

« Les autres objets qui ne pourraient être enlevés, devront être  
« soigneusement rangés ou empilés le long des murs de préférence  
« ou des cloisons, de manière à réserver le maximum de surface  
« libre dans chaque compartiment du grenier et à dégager complè-  
« tement les accès, couloirs, vestibules.

« ARTICLE 3. — Dans chaque immeuble, sur le palier d'accès aux  
« greniers, combles ou mansardes, seront déposés en permanence,  
« soit en tas, soit dans des sacs ou récipients, le sable à utiliser en  
« cas d'incendie et le matériel pour le répandre.

« La manière d'employer ce sable, qu'il est prescrit de ne pas  
« répandre par avance, sera précisée dans des affiches placardées en  
« temps opportun par l'administration.

### « II. — Caves collectives :

« ARTICLE 4. — Dans toutes les caves qui ont été ou seront recon-  
« nues susceptibles de servir d'abris par le service urbain de la  
« Défense Passive, les dispositions seront prises en permanence pour  
« assurer l'hébergement de tous les occupants dont le nombre aura  
« été ou sera fixé par le dit service.

« En conséquence.

« Tous les accès seront dégagés et l'espace nécessaire aux occu-  
« pants sera rendu libre.

### « III. — Mesures Générales :

« ARTICLE 5. — Les propriétaires, gérants et occupants, prendront  
« les dispositions nécessaires pour que, à tous moments, les greniers  
« et caves puissent être visités par les agents du service, sur la présen-  
« tation de leur carte spéciale d'identité.

« ARTICLE 10. — M. le Secrétaire Général de la Ville, M. le Direc-  
« teur urbain de la Défense Passive et M. le Commissaire Central de  
« Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exé-  
« cution du présent arrêté.

Le Maire, enfin, lance un appel (voir fac-similé page 65).

Le 2 septembre, des logements furent réquisitionnés pour les employés de la manufacture de tabacs de Paris qui se repliaient et l'on appliqua intégralement le plan de la Défense Passive. De nombreux réfugiés arrivés pendant la nuit du 2 au 3 emplissaient la gare de l'Etat quand le jour se leva. Il leur avait été impossible de se loger et leur situation était lamentable. Des boissons chaudes leur furent portées, puis des camionnettes les amenèrent à la salle de fêtes du Champ de Mars. D'autres convois arrivèrent à la gare de l'Etat dans la journée et, par prudence, deux permanences furent instituées rue d'Allonville et rue Pierre-Landais. Dans les jours qui suivirent, l'armée anglaise réquisitionna la salle de fêtes du Champ de Mars, le parc de Procé et le Grand-Blottereau. Le 116<sup>e</sup> de ligne fit une prise d'armes. Nouvelles réquisitions — assez désinvoltes et arbitraires — opérées par le service de Santé. On sait que les restaurants municipaux assumaient alors la très lourde tâche de secourir tous les réfugiés de passage. Cela n'empêcha que leur magasin central d'approvisionnement fut réquisitionné par la « Santé » et que la Ville dut protester énergiquement pour le faire libérer. Eloignés de si vulgaires soucis, des commerçants faisaient pendant ce temps leurs petites affaires au détriment des Anglais auxquels ils achetaient 120 francs des livres cotées alors 176 !

Mais que ne lit-on pas dans la presse d'alors ! Des conseils assurément raisonnables, mais gonflés d'un optimisme qui fait penser à celui du maréchal Lebœuf assurant au Corps Législatif, lors de la déclaration de guerre en 1870 que « ...la guerre devrait-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre aux uniformes... »

Chez nous aussi tout était prévu... sauf l'imprévisible, et le « Phare » du 3 septembre 1939 rassurait ses lecteurs et accordait des satisfecit en termes aussi débonnaires que s'ils avaient été dictés à son peuple par le roi d'Yvetot en guerre avec la principauté de Monaco.

« Pas un des commerçants que l'arrêté avait contraints de tenir ouvert leur établissement dans la journée de dimanche qui ne se soit conformé dignement aux ordres, les propriétaires des « métiers de la foire d'été », pour qui les brillants éclairages constituent un appréciable élément de succès, ont supprimé presque entièrement les rampes lumineuses. Disons que la population nantaise, jalouse de ses traditions, fait, depuis samedi, à la Foire un accueil aussi chaleureux que celui qu'elle lui réservait les années précédentes en des circonstances plus favorables.

« Si la cadence du mouvement quotidien a subi, les premiers jours d'alerte, une certaine altération, nos concitoyens, et ceci est un fait constaté par les voyageurs débarquant d'autres villes, se sont paisiblement adaptés à ces conditions d'existence un peu particulières. Voici une semaine, on se ruait sur les dépêches affichées sur les vitrines des magasins du centre ; désormais chacun s'arrête, jette un coup d'œil, commente parfois la nouvelle, mais sans se départir un seul instant d'un calme imperturbable.

« Il faut bien, par ailleurs, constater la tranquille attitude de nos soldats, réservistes ou non, qui le soir venu, se répandent par les rues, donnant à tous le spectacle d'une force sûre et d'un solide optimisme... » !!!

En somme, c'est la « drôle de guerre » qui commence, celle pendant laquelle on s'occupera beaucoup de foot-ball et de théâtre aux armées, où l'on croira que tout s'arrangera autour d'un tapis vert, que les belligérants se mettent d'accord dans le mystère... Dans l'optimisme chacun discute et critique néanmoins. Une marchande foraine du Bouffay commente les événements en vendant ses légumes : « Tout ça n'arriverait pas si chacun voulait rester sur son terrain... »

On est « pour tout ce qui est contre et contre tout ce qui est pour... » En attendant la terrible offensive que l'Allemagne déclenchera brusquement...

## Les Réfugiés

**N**OUS DEVONS DIRE QU'AUX HEURES TRAGIQUES, LA solidarité française se manifesta pleinement à Nantes. Le 6 janvier 1940 se tint la première réunion du comité d'organisation de la souscription nantaise pour les œuvres de guerre. Des affiches furent apposées et un communiqué parut dans la presse le 23. Souscriptions nombreuses mais peu élevées.

Le Comité d'Entente des associations d'anciens combattants donna le 30 janvier une représentation de gala au profit de ses œuvres, puis, guidés par une expérience durement acquise vingt ans plus tôt, Jost et ses camarades ouvrirent un centre d'accueil, près de la gare d'Orléans.

On vendit des insignes, en février, au profit du « Vin chaud du soldat », préconisé par le député Barthe.

\*  
\*

La première alerte se produisit le 23 avril 1940.

Le 12 mai, il y eut un passage de réfugiés dont la ville assura le ravitaillement mais pour lequel le Service de Santé refusa d'envoyer un médecin. D'autres arrivées de plus en plus massives de réfugiés se succédèrent à partir de ce moment et chacun comprit enfin que les événements allaient bientôt se précipiter et qu'il fallait se hâter. Des centres d'accueil furent ouverts à la Bourse du Travail et à la Mutualité ; l'Intendance fournit de la paille et l'Inspection Départementale d'Hygiène des paillasses que des scouts emplirent pendant la nuit. Des bancs furent apportés du Jardin des Plantes à la gare d'Orléans afin de permettre aux réfugiés de se reposer car beaucoup, faute de sièges, harassés, s'asseyaient ou s'allongeaient sur les trottoirs. Mais

les services de la gare refusèrent ces bancs sous le prétexte qu'ils encombraient les passages.

De nouveaux refuges furent aménagés le 17 à la mairie de Chantenay et salle Beauséjour. Un troisième, installé en plein air cours Saint-André, reçut les réfugiés arrivant par la route. Ils trouvaient là des tables pour le ravitaillement et de l'eau dont ils avaient tant besoin.

Mai 1940 !...

Par files, les voitures, les cars, les autobus, les camions, les camionnettes et même un corbillard ! débouchent place du Maréchal-Foch, chargés de matelas. Une voiture n'a-t-elle pas subi trente-quatre perforations en cours de route !

Ce n'est pas sans une poignante émotion que l'on voit affluer tous ces réfugiés luxembourgeois, belges, français des Ardennes et de la région parisienne. Leur lamentable exode serre le cœur et la pitié s'accroît encore à la vue de femmes et d'enfants de situation très modeste qui fuient leur pays dans des conditions atroces.

Nantes n'est qu'un lieu de passage et de ravitaillement où les réfugiés ne doivent séjourner qu'une seule nuit. Il leur faut obligatoirement repartir après s'être reposés dans les dortoirs aménagés en hâte.

Ainsi que nous l'avons dit, des paillasses ont été préparées. Le service départemental d'hygiène a donné également des couvertures et les restaurants municipaux des vivres abondants. N'ont-ils pas distribué en une seule nuit à la gare d'Orléans 1.000 litres de boissons chaudes (bouillon, café et lait), 500 kilos de pain, etc. La Bourse du Travail et la Mutualité ont reçu certaine nuit 370 enfants de 3 à 10 ans. L'un d'eux âgé de 7 ans, portait un costume militaire neuf... un peu flottant ! Devant la menace allemande, le père veuf — qui devait prendre les armes — l'avait confié à des infirmières, en criant :

— Emportez-le ! Emportez-le !

Père et enfant se sont-ils jamais retrouvés ? La concierge de la Bourse du Travail donna son lit à une fillette paralytique d'origine étrangère ; les initiatives collectives furent nombreuses. Cinquante enfants trouvèrent refuge rue de la Pelleterie. Une même activité régna boulevard Saint-Aignan, à la mairie de Chantenay et rue Lekain. Il passa de 4 à 500 enfants au centre Mermoz, rue du Marais, et l'on y rencontra des familles de six, huit et même dix enfants ! Devant tant de besoins, un autre refuge fut ouvert le 21 mai à la « Fraternité » rue Amiral-Du Chaffault. Quelques jours plus tard, l'armée anglaise

fit don de vingt tonnes de pain pour ces centres et les établissements charitables. Un centre belge s'établit le 4 juin au n° 9 de la rue de la Commune. Le recensement des évacués adultes à la date du 3 mai 1940 donne : 5.324 personnes (1) auxquelles il faut ajouter 1.555 enfants.

Lorsque arrivèrent les premiers réfugiés des Ardennes, l'Amicale des gens de l'Est pressentit des entreprises afin d'obtenir des emplois pour ces évacués. Une trentaine d'hommes et de femmes trouvèrent ainsi à s'occuper.

Le 9 juin, la ville réquisitionne de nombreuses chambres d'hôtels en prévision de la venue imminente de fonctionnaires du Ministère de la Marine Marchande. Le montant des indemnités allouées pour les réquisitions de chambres demeurant encore aux taux fixés par une loi de 1877, il y eut de la résistance chez des hôteliers, que le préfet menaçait d'arrestation.

Les écoles de la Faïencerie et du boulevard des Poilus furent réquisitionnées le lendemain. Nous étions à la veille de l'entrée en guerre de l'Italie et cette nouvelle augmenta à tel point le nombre des réfugiés qu'on dut rétablir le parc à voitures qui avait déjà fonctionné sur les cours et avait cessé d'être nécessaire. Outre cette mesure de nouveaux centres d'accueil s'ouvrirent rue d'Allonville, à l'école de la Ripossière, et rue de Cruzy. Sage mesure, car l'afflux massif de réfugiés fut tel que les restaurants municipaux manquèrent de pain et que l'Intendance dut cesser d'en fournir ; cette situation, heureusement, dura peu.

\*\*

Sur les 250.000 réfugiés qui passèrent à Nantes, il n'en restait guère que 11.000 dans la seconde quinzaine d'août, et le nombre des Belges n'excédait pas 200 sur les 6.000 qui avaient été accueillis.

Pour ces derniers, trois trains complets avaient été dirigés sur Bruxelles. Les voyageurs effectuèrent le voyage dans de telles conditions de confort que la Croix-Rouge belge cita à l'ordre des convoyeurs. Dans ces trains, qui comprenaient une organisation sanitaire minutieusement étudiée, les impotents et les malades voyagèrent couchés dans des voitures spéciales.

(1) 20 Anglais, 6 Espagnols, 4724 Belges, 440 Hollandais, 31 Luxembourgeois, 62 Polonais, 22 divers, 3 Russes, Allemands, 2 Suédois, 2 Tchéco-Slovaques, 4 Norvégiens, 5 Apatrides.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Au cours d'une touchante cérémonie, les Belges, avant leur départ exprimèrent à la ville et à ses habitants leur reconnaissance pour l'aide si généreuse qu'ils avaient reçue.

\*\*\*

A la stupéfaction générale, l'armée anglaise prépare fébrilement son départ. Elle détruit des moteurs à coups de masses, distribue des vivres et brûle des réserves (malgré les ordres du général commandant la base, dit-on). Plusieurs incendies sont signalés à Nantes et dans la région, un garage notamment est en flammes, rue des Hauts-Pavés.

À peine évacués, les cantonnements sont pillés. Des baraquements anglais installés dans le parc de Procé, la ville fait aussitôt fermer les grilles. Mais l'on trouve, moins d'une heure après le départ des Anglais, des ballots de vivres et de marchandises déjà préparés pour être enterrés par des prévoyants.

De nombreuses écoles publiques et privées sont de nouveau réquisitionnées et approvisionnées de paillasses et de paille. Le total des places réservées ainsi aux réfugiés est porté à 3.695.

\*\*\*

À part de rares exceptions, les Nantais accomplirent leur devoir au cours des jours douloureux et un journaliste, Julien Guillemard, que les circonstances conduisirent à Nantes, leur rendit hommage et évoqua les spectacles dont il fut témoin.

Il écrivait dans le « Petit Havre » :

« Le plus souvent la route fut longue et dure pour les réfugiés havrais, un couvent de 60 jeunes filles ne fit-il pas à pied 340 kilomètres en 18 jours, avec des religieuses pour aller à Quimperlé. Et que d'odyssées lamentables j'ai entendu conter ! Mais presque partout, le bon accueil et le réconfort trouvés en des pays inconnus, sans faire oublier les misères encourues, firent découvrir que la vie était moins mauvaise qu'on ne l'avait pensé. Et cela est bien, cela permet d'espérer... »

« Le début de juin me vit aller à Nantes, suivant le « café » dont on nous avait dit en l'embarquant précipitamment : « Vous le trouverez à Nantes ou à Bordeaux, à moins qu'il n'aille ailleurs. » Nous arrivâmes dans un Nantes déjà encombré par des milliers de réfugiés de Flandre et de Belgique, où les voitures avaient peine à circuler



Les travaux de déblaiement après le bombardement de la place de Bretagne



dans les quartiers du centre, au point qu'il nous fallut faire 30 km en plus dans la campagne avant de trouver un gîte en attendant le lendemain.

« Peu après, j'eus l'occasion de passer chaque jour dans la petite rue du Marais, où était installé un important centre d'accueil. Je précise « un », car il en existait beaucoup d'autres, distribuant des repas par milliers grâce à la générosité inépuisable des Nantais. Tous les jours, des centaines de gens épuisés, anéantis, aux joues creuses et aux yeux hagards de détresse, venaient échouer là comme des épaves dans une crique de la côte. Il y avait des bancs et des chaises jusque dans la rue ! mais les gens étaient si nombreux que beaucoup, en attendant leur tour d'inscription, se laissaient tomber sur les pavés des trottoirs et dormaient. Oui, dormaient là, sans honte au milieu des paquets, comme ils avaient fait dans les gares ou dans les champs, comme de pauvres bêtes à bout de souffle. Tous les matins, je posais la même question : « D'où venez-vous ? » Ce fut un jour ceux de Creil qui me répondirent ; puis vinrent ceux de la Somme et de Rouen, et du Havre, de Paris et d'ailleurs. Tous venaient à Nantes comme à un port de salut. Et de les voir si nombreux en un tel grouillement lamentable, mon cœur se serrait un peu plus.

« Tous ces pauvres gens trainaient péniblement le peu qu'ils avaient pu sauver en de lourdes mallettes ou en des paquets encombrants ; plusieurs avaient emmené leur chien ou leur chat. Une petite fille tenait en laisse un chevreau ; on devinait qu'elle avait pleuré pour obtenir de l'emmener. Un après-midi, d'un tas de colis roulés dans des couvertures et posés le long d'un mur, sur le trottoir, je vis quelque chose émerger ; c'était la tête d'un bébé qui attendait le retour de sa mère. Une autre fois, je dus m'arrêter tellement l'étrangeté du tableau me frappa : une jeune femme, très propre, était assise le dos au mur et les pieds dans le ruisseau, heureusement sec, de l'étroite rue ; elle dormait profondément, et son beau visage souriait, riait aux anges plutôt, à l'enchantement du beau rêve qu'elle faisait. C'était d'une tristesse si navrante que cela paraissait invraisemblable.

« Tous ces gens-là, et bien d'autres, étaient menés dans un lieu d'hébergement de la ville, où ils trouvaient un repos et de la paille en attendant le lendemain et leur minute de chance. A un groupe de sept Havrais arrivés à Saint-Nazaire par mer et venus échouer rue du Marais, une dame dit discrètement : « Trouvez-vous à telle heure au bas de la rue. Ne manquez pas, j'y serai ». A l'heure dite la dame les fit monter dans sa voiture. Toute la journée, elle et beaucoup



Septembre 1943. — Sur les quais de Nantes. Travaux de sauvetage après un bombardement

d'autres Nantais transportaient ainsi des réfugiés. Je connais un cafetier quai Flesselles qui prêta durant deux mois sa petite salle à une dizaine de réfugiés havrais, pour y prendre leurs repas, et sans rien demander en échange. Et combien de particuliers se gênèrent pour prêter des chambres. Combien comme je le vis, rue du Bourget, se mirent en quatre pour prêter les premiers objets d'utilité courante à des réfugiés arrivant dans un local vide et démuné de tout, épuisés par la longueur et les tribulations du voyage si lent. Et que d'argent fut donné sans bruit, sans réclame intempestive par les Nantais, pour secourir les milliers de pauvres gens qui arrivaient chaque jour plus nombreux, en un flot ininterrompu ! En d'autres lieux, ce fut pareil, peut-être, mais je ne parle que de ce que j'ai vu et qui était si triste d'un côté, si admirable de l'autre.

« Les hôtels regorgeaient d'hôtes de passage. Dans celui où j'étais descendu, des familles s'entassaient dans les chambres, des gens dormaient dans le hall sur des chaises-longues, dans des fauteuils...

« Combien de milliers de Havrais séjournèrent à Nantes ! Les postes, le gaz, les domaines, les banques, l'électricité, l'armement, le café et le coton, tout le monde était arrivé là sans trop savoir pourquoi ni comment. On se rencontrait dans la foule de la place Royale et de la rue Crébillon, sans plus d'étonnement que sur la place Gambetta...

« Voir une ville dans ces conditions ne permet pas de l'apprécier dès l'abord, mais petit à petit, le charme opéra et j'en sais plus d'un qui, au Havre, regrette la quiétude des nuits nantaises et le calme du superbe Jardin des Plantes et du parc splendide de la Gaudinière et les douceurs des soirs, écourtés hélas ! du jardin placé devant le Monument aux Morts, le long de l'Erdre, où s'endormaient les péniches sous les hauts arbres séculaires de la rive. »

## L'arrivée des Allemands

**L**E COMMISSAIRE CENTRAL INFORMA LE MAIRE, dans la matinée du 18 juin 1940 qu'il était question de faire sauter le pont de Pirmil si l'on en jugeait par les dispositions déjà prises. Sans perdre de temps, MM. les adjoints Prieur et Thiéfaine, accompagnés de M. Bourcy, ingénieur en chef de la Ville, se rendirent auprès du Commandant d'Armes et lui exposèrent les graves inconvénients qui résulteraient de cette mesure, d'une part pour l'alimentation en eau et en éclairage de la rive sud de la Loire et, d'autre part, pour le ravitaillement de Nantes.

Le Commandant leur répondit qu'il prendrait sur lui de ne pas détruire le pont sauf instructions contraires du G.Q.G.

Cependant, à dix-sept heures, le Commissaire Central alerta de nouveau la mairie : Alors que les Allemands descendaient le long des deux rives de la Loire, le pont allait vraisemblablement sauter ! Au reçu de cette nouvelle, le maire M. Pageot, accompagné de MM. Prieur, Soil, secrétaire général de la ville et Bourcy, se rendit auprès du général Girard, qui reçut la délégation en présence du colonel chef d'état-major.

Dès les premières paroles du maire, le général déclara qu'un officier du G.Q.G. se trouvait au corps d'armée et qu'il serait opportun qu'il assistât à l'entretien. Il le fit introduire et le maire reprit son exposé en présence de cet officier.

« Le bruit court, dit-il, que le pont de Pirmil doit sauter. L'administration n'a jamais songé à s'immiscer dans les décisions qui dépendent de la seule autorité militaire, mais elle estime accomplir son devoir en venant appeler votre attention sur les conséquences qui résulteraient de la destruction de cet ouvrage. L'hospice Saint-Jacques qui groupe environ trois mille personnes, serait immédiatement privé

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

d'eau, de gaz, d'électricité et il en serait de même des populations d'une partie du quatrième canton, de Rezé et de Saint-Sébastien. Les canalisations d'eau vont jusqu'à Château-Bougon et beaucoup de maisons manquent de puits. Enfin le ravitaillement de Nantes serait considérablement gêné, ce pont constituant la seule communication entre les deux rives. »

Le représentant du G.Q.G. prit des notes et déclara simplement qu'il « rendrait compte ».

Le lendemain, le général Georges télégraphiait que les agglomérations de plus de 20.000 habitants étaient déclarées villes ouvertes et qu'il était interdit de détruire le pont puisqu'on ne se battrait pas dans la ville.

\* \*

La ruée ennemie approche, précédée d'autos recouvertes de matelas protecteurs. Des familles entières qui ont abandonné leur domicile y sont entassées. Une foule affairée circule dans les rues en quête de nouvelles. La stupeur l'accable.

Au corps d'Armée, à la préfecture, à la mairie, les coups de téléphone se succèdent.

- Les Allemands sont à Rennes.
- Ils passent à Guémené-Penfao.
- On en a vu à Châteaubriant.

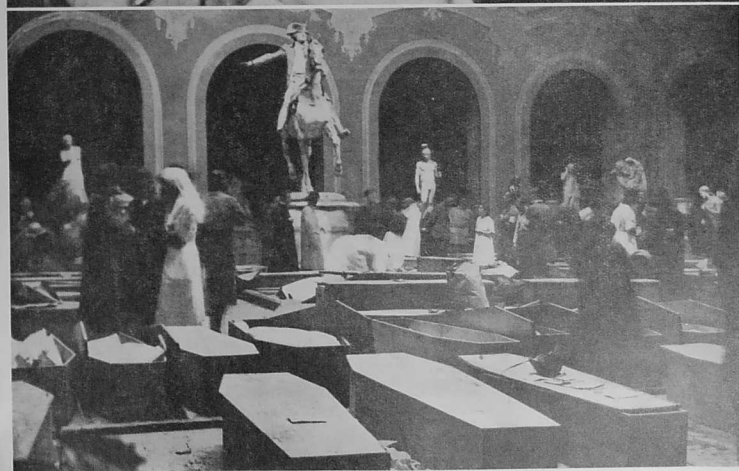
On sait aussi que les troupes descendent le long des deux rives de la Loire et que des combats perdus d'avance leur sont livrés par de petits contingents isolés.

A onze heures cinquante, le bureau d'octroi de la route de Rennes téléphone que les premiers éléments ennemis viennent de passer.

Le maire M. Pageot et deux adjoints, MM. Prieur et Ribrac, sont restés à l'Hôtel de Ville dont les Allemands franchissent le seuil à treize heures tandis que d'autres troupes s'installent au 11<sup>e</sup> Corps d'Armée où flotte bientôt le drapeau à croix gammée.

Un véritable raz-de-marée militaire submerge la ville au cours des heures suivantes, mais qui s'écoule en grande partie par le pont de Pirmil en direction de la Vendée. La plupart des magasins ferment en signe de deuil ; l'angoisse se lit sur le visage des passants ; des femmes et des vieillards pleurent, et l'on croise encore çà et là quelques soldats français débraillés qui ont jeté par-dessus des clôtures de jardins leurs armes qu'on rapportera à la mairie, le lendemain.

L'affichage d'un avis du Colonel allemand Werner commence à 18 heures 30.



En haut. — M. Bonnefoy, préfet de la Loire-Inférieure visitant les blessés d'un bombardement à l'hôpital Saint-Jacques. M. Bonnefoy déporté par les Allemands fut tué au cours d'un bombardement allié en Allemagne.  
En bas. — Au Palais des Beaux-Arts s'accumulèrent des centaines de cercueils



Nantes. — Le sauvetage sous la pluie des mobiliers dans les maisons bombardées à proximité du port. (Septembre 1943)

## VILLE DE NANTES

***Mes Chers CONCITOYENS,***

**JAMAIS LE CALME N'A ÉTÉ PLUS NÉCESSAIRE**  
que dans les circonstances présentes

Depuis le début de la guerre la population  
nantaise a constamment fait preuve de  
**patriotisme et de sang-froid.**

Elle ne voudra pas modifier aujourd'hui son  
attitude.

Le Maire fait, dans ce but, **UN pressant**  
**appel à tous.**

**Que chacun reste à sa place**  
**et poursuive ses occupations.**

Le maintien de l'ordre, avec le  
concours de tous les citoyens, est,  
à l'heure actuelle le **PREMIER** des **DEVOIRS.**

**Vous n'y faillirez pas.**

*Le Député-Maire,*

**PAGEOT**

A vingt heures, on arrête le maire à son domicile et on l'informe à la Kommandantur où on l'a conduit, que vingt otages devront se trouver une heure plus tard à l'hôtel de la Vendée. Dix-huit élus seulement peuvent être atteints par les agents cyclistes. Il manquera donc deux otages en ce premier soir d'occupation !

Le crépuscule tombe lorsque les soldats allemands installent leurs faisceaux et leurs mitraillettes en face de l'hôtel de la Vendée. Il est vingt-et-une heures et tout le monde est rentré sauf cependant une petite troupe de soldats français en débandade qui se traîne sur le pavé désert en face du château.

Le drapeau flotte toujours sur l'Hôtel de Ville.

Les otages de la première nuit d'occupation sont :

MM. Pageot, maire ; Richard, Sablé, Vincent, conseillers municipaux ; Leroux, Prieur, adjoints ; Ménoret, adjoint spécial du 7<sup>e</sup> canton ; Abel Durand, Guibal, Aubert, Barrault, Bolo, conseillers municipaux ; Guiotton, adjoint spécial du 2<sup>e</sup> Canton ; Millet, Bichon, conseillers municipaux ; Fourny, Ouvrard, Ribrac, adjoints.

..

Les Allemands exigent que vingt otages répondent quotidiennement de l'ordre dans la ville, mais la municipalité refuse de les désigner et décide en conséquence de convoquer pour l'après-midi même du 20 juin les représentants qualifiés des différentes activités sociales : syndicats ouvriers et patronaux, jurés d'assises, professions libérales, hauts fonctionnaires, chefs d'industrie, etc. Des vues sont échangées et l'accord se fait sans la moindre difficulté : chaque catégorie désignera elle-même ses cautions, puis, comme il se fait tard, vingt personnes présentes s'offrent elles-mêmes pour cette seconde nuit.

Dans les jours à venir, les services municipaux convoqueront eux-mêmes les otages puisés dans la liste déjà établie qui sera complétée. Curieuses soirées passées par les otages dans des hôtels où toutes les heures n'étaient pas mélancoliques. L'auteur n'a pas oublié certain dîner assez gai, certaines nuitées assez pittoresques dans une chambre où ses voisins de sommeil étaient : son ami Michel Lefèvre-Utile, un père trappiste... et — de l'autre côté du mur — des voisines aussi bonnes françaises que dames de petite vertu, assez bruyantes, avec lesquelles certains occupants de service jouaient à la petite guerre...

Voici la liste des otages s'étant offerts comme responsables de l'ordre pour la nuit du 20 au 21 juin 1940 :

Mgr Villepelet, évêque de Nantes ; MM. Amieux, industriel ; Bossis, Goudy, C.G.T. ; Le Gall, Chauvet, conseillers municipaux ; Jost, du groupe des Anciens Combattants ; Loutrel, Tribunal de Commerce ; Potiron, Chambre des Notaires ; Papillon, Chambre des Avoués ; Chollet, Hospices ; Guinaudeau, Barreau ; Decré, Groupements patronaux ; Dubost, Tribunal Civil ; Roger, H.B.M. ; Guichemerre, Eclaireur de l'Ouest ; Glotin, Syndicats Chrétiens ; Evain, conseiller municipal ; Thiéfaîne, adjoint au maire ; Bolo, conseiller municipal.

NOTA. — Au dernier moment, MM. Duménil, Divanach et Durivault remplacèrent trois otages ci-dessus désignés.

Le 21 juin, la Municipalité fait apposer sur les murs de la ville une affiche annonçant que 20 Nantais seraient chaque jour *otages* et responsables de l'ordre.

L'on en trouvera le fac-similé à la page 85.

Le 25 juin 1940, jour de deuil national en vertu d'une décision gouvernementale reçue par radio, le maire réunit dans son cabinet les membres de l'administration municipale présents à l'Hôtel de ville.

A midi et demi, le préfet et le maire qu'accompagne M. Duménil comme interprète, sont reçus par le colonel allemand de la place de Nantes et lui expriment leur désir de mettre en berne les drapeaux des édifices publics et de les y maintenir ensuite. Ils marquent aussi qu'ils ont l'intention de se rendre à seize heures au monument aux morts de la guerre 1914-1918.

Le colonel répond qu'il estime hautement les adversaires français et comprend les sentiments qui animent ses visiteurs. Il ne fait pas d'objection pour la cérémonie projetée, mais précise que la question des drapeaux le dépasse et qu'il en référera à son général.

A quinze heures cinquante, MM. Abel Durand et A. Vincent, conseillers municipaux, viennent exprimer au maire, en présence de MM. les adjoints Prieur, Fourny et Ribrac leur désir de voir flotter le drapeau français sur l'Hôtel de ville.

Le maire rend compte de la démarche faite à midi puis, se rendant à l'avis de ses collègues, déclare que le drapeau flottera sur la mairie. Il ajoute enfin qu'il le fera hisser également sur le monument aux morts.

*LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE*

A seize heures, maire, adjoints et conseillers municipaux, accompagnés du secrétaire général, du secrétaire général-adjoint et du directeur des travaux, se rassemblent dans la cour d'honneur, s'inclinent devant le drapeau en berne puis se rendent aux tables mémorielles au-dessus desquelles viennent se déployer les trois couleurs.

Le préfet, avec son chef de cabinet et le secrétaire général du Département, les ont devancés.

Deux gerbes sont déposées au pied du monument, les assistants observent une minute de silence puis se retirent tandis qu'on amène lentement le pavillon.

**VILLE DE NANTES**

***Mes Chers Concitoyens,***

L'Administration de la Ville continue.

La Municipalité est à son poste, attentive au fonctionnement de tous les services, au maintien de l'ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques.

Elle s'emploie à assurer le ravitaillement de la cité.

Avec le concours de toutes les organisations et de tous les groupements locaux, elle va consacrer ses efforts à la reprise de l'activité économique et à la sauvegarde de tous les intérêts qui s'y trouvent attachés.

Nous vous demandons de travailler et de conserver le sang-froid dont vous avez toujours fait preuve.

Le calme règne dans la Ville.

Vingt de nos concitoyens en sont, chaque jour, comme otages, les garants.

Votre attitude disciplinée nous permettra de faire face aux difficultés du moment.

Le Maire, **A. PAGEOT.**

LE CONSEIL MUNICIPAL.

**F. Richard, G. Sablé, A. Vincent, A. Antoine,  
E. Le Roux, E. Prieur, A. Ménéret, E. Evain,  
Y. Le Gall, Abel Durand, J. Paris, H. Sudry,  
R. Guibal, L. Aubert, E. Barrault, F. Bolo,  
L. Guiotton, J. Millet, L. Chauvet, V. Bichon,  
J. Angeband, A. Fourny, M. Thiétaine,  
L. Ouvrard, F. Bourmaud, F. Ribrac.**

## L'occupation commence

**L'**OCCUPATION ENNEMIE PESE LOURDEMENT SUR Nantes.

En dépit d'une note de protestation de la mairie en date du 17 juillet 1940, l'armée allemande réquisitionne deux salles de la bibliothèque municipale pour l'établissement d'un foyer du soldat avec aménagement d'un dépôt de bière ! Les salles de travail deviennent un vaste bistrot.

Pourtant, soyons juste...

Les rapports artistiques, même entre belligérants, ont toujours amélioré les climats. Les arts adoucissent les mœurs. C'est un fait qui ne fut pas démenti car les rapports officiels entre les services allemands et français des Beaux-Arts furent, dans l'ensemble, corrects. Il convient sans doute d'en attribuer le mérite au prince de Metternich qui les dirigeait et ne saurait être tenu pour responsable des pillages individuels, vols commis par des officiers dans des maisons particulières ou par des équipes de malfaiteurs comme celles qui dévalisèrent le musée des Salorges au cours de son incendie. Des marins de la Kriegsmarine emportèrent cette nuit-là des objets qu'ils mirent à l'abri pendant des mois et se décidèrent à brûler lors de leur débâcle, dans l'impossibilité où ils étaient de les transporter.

Les richesses des musées des Beaux-Arts et du château des Ducs, mises en caisses dès 1939, furent successivement abritées au château de Beaupréau, propriété de M. le duc de Blacas, dans le Maine-et-Loire, et à Azay-le-Ferron dans l'Indre.

La Bibliothèque municipale fut évacuée en trois fois (septembre 1939, en 1942, en 1944) à l'Abbaye de Careil (Loire-Inférieure) et plus tard à Beaupréau et à Azay-le-Ferron.

De même pour le musée d'histoire naturelle.

Dès le début des hostilités, les bijoux précieux du musée départemental Dobrée furent déposés dans un coffre loué dans une banque, tandis que les collections trouvèrent un bon abri dans les caveaux très secs du vaste château. Le 20 septembre 1939 un lot de caisses prend le chemin de Beaupréau.

Le 20 juin 1940, hélas ! l'ennemi occupa le musée pour y établir dans la tour des antennes de transmission.

Avril 1942. Expédition à Beaupréau des collections entreposées dans les sous-sol. Fréquentes visites d'officiers supérieurs qui s'intéressent aux souvenirs de la Révolution (à la guillotine principalement) et aussi d'Anne de Bretagne. Le conservateur, M. Pineau-Chaillou, invité à faire visiter le musée aux autorités occupantes, n'en reçoit que des compliments.

En octobre 1941, la Kommandantur demande le prêt d'un manuscrit fort rare, du XIII<sup>e</sup> siècle : « de Arte Venandi », que voudrait voir le maréchal Goering, grand chasseur comme on sait. Force est bien de consentir au prêt. Le livre précieux sera rendu intact en temps voulu.

7 mai 1942 — Bombardement du musée Dobrée. Trois bombes sur les combles.

Les sous-sol et une partie de ce palais devant être occupés par les troupes (une pièce de 120 est hissée sur la tour), le docteur Busley de la Kommandantur d'Angers, décide avec M. Giraud-Mangin de l'expédition des collections à Azay-le-Ferron. L'opération se fait en plusieurs fois. En janvier 1944, 132 caisses d'objets précieux, meubles et tapisseries, se trouvaient à l'abri dans ce point de l'Indre.

C'est seulement en août 1945 que l'ennemi évacua le musée, après avoir détruit à la grenade ses perfectionnés appareils de transmission... mais sans avoir touché aux collections. Il doit être noté que pendant toute l'occupation, Mlle Huitorel, gardienne en chef du musée, vivant seule au milieu de la troupe, ne quitta jamais son poste et se montra la vigilante protectrice de tant de richesses.

Le sort du musée des Salorges fut, hélas, tout autre ! Epargné par les bombes dans la matinée du 23 septembre 1943, il fut détruit presque totalement par l'incendie en raison de sa proximité avec le brasier qu'étaient devenus les entrepôts de la Chambre de Commerce.

Les objets les plus rares avaient pu être expédiés, en caisses, par l'administration des Beaux-Arts ; mais les très fragiles modèles de bateaux anciens (principale attraction de ce conservatoire du vieux Nantes commercial) n'avaient pu qu'être protégés des bombes, sur

place, grâce aux dispositions, ingénieuses pourtant, des services municipaux.

Le pillage suivit l'incendie. Allemands — et Français, hélas ! — s'en donnèrent à cœur joie. Une équipe de faux sauveteurs portant des brassards tricolores et munis de faux pouvoirs, fit un chargement de précieuses maquettes de navires sur une camionnette qu'on ne revit jamais. Différents objets, portant encore leurs étiquettes de catalogue furent, depuis, découverts, dans « d'honorables (!) familles nantaises ». Signalons pourtant, outre le dévouement du personnel régulier, l'aide bénévole qu'apportèrent en plein feu deux jeunes Nantais : MM. Padovani et Jean Gringoire, qui sauvèrent une partie de la bibliothèque en flammes (1).

...Et pourquoi ne pas citer, pour illustrer ce thème : « les Beaux-Arts sont une Croix-Rouge dans la guerre », le mot du capitaine von Klinekowström, chargé de remettre au propriétaire d'une demeure classée monument historique, un arrêté du Service Allemand des Arts, pancarte interdisant aux occupants d'entrer dans la propriété.

— Accrochez cet écriteau, dit le capitaine, à l'entrée de votre maison... discrètement pourtant, car il pourrait un jour se trouver des Français pour vous reprocher d'avoir pactisé avec l'ennemi... ! > Et à voix basse, il continua : « ...Si jamais les Anglais ou les Américains débarquaient, enlevez cette affiche afin de vous éviter des ennuis et demandez-leur un autre écriteau... Ils en ont d'exactement semblables... imprimés en anglais. L'important, c'est que ce manoir ne soit pas souillé par des imbéciles... Adieu, Monsieur... » Et cet officier s'en fut, avec un sourire désabusé, sourire d'un européen qui avait lu dans Chateaubriand : « L'Art inquiète la tyrannie ; faible, elle le redoute comme une puissance ; forte, elle le hait comme une liberté. » Cet officier, apprit-on plus tard, était le petit-neveu du fidèle ami de la reine Marie-Antoinette, le comte Axel de Fersen.

\*\*\*

#### Petits faits :

La durée de l'interdiction de circuler la nuit est réduite mais maintenue à partir de 23 heures au lieu de 21 heures, le 20 juillet.

Le 12 août des ingénieurs de l'armée d'occupation viennent à la mairie demander l'échelle Magirus en vue de travaux à effectuer à Château-Bougon. Le maire refuse et à la suite d'une vive discussion les intéressés partent à la Préfecture. L'échelle n'est pas enlevée..

(1) On sait que le Musée des Salorges — donné à la ville par MM. L. et M. Amieux — renaitra bientôt de ses cendres grâce aux bons soins de la municipalité, qui l'établira dans le pittoresque petit manoir de la Hautière, propriété de la Ville.



Un employé auxiliaire français est licencié pour avoir déchiré un paquet de formules prêtes à être visées et tenu des propos déplacés. La kommandantur intervient pour qu'il soit repris. Refus. Le maire est alors convoqué et un rapport lui est demandé. Cette pièce est rédigée par le maire en accord avec les adjoints Prieur et Ribrac et M. Journaux, secrétaire général adjoint de la ville.

Le lendemain l'employé indélicat est admis dans les services allemands avec salaire double.

Le 6 octobre, une vive altercation met aux prises, à la mairie même, le maire et un officier de la marine allemande à la suite d'une demande d'auto formulée par la kommandantur du port et qui n'avait pas été satisfaite. Plusieurs voitures proposées par les services municipaux ne sont pas agréées et le bon de réquisition de celle du maire ayant été conservé par le chauffeur, la protestation de la ville porte à faux. On arrête le maire dans la soirée du 10 à la suite de cet incident. La lecture des pièces du dossier montrera par la suite que l'affaire de l'auto ne fut qu'un prétexte.

Le 4 décembre, trente entreprises juives sont fermées et dix-huit autres seront soumises à un contrôle journalier.

Au cours d'une conversation qui se déroule dans le cabinet du préfet, M. Dupard, entre ce fonctionnaire et M. Prieur assisté de M. Soil, secrétaire général, le représentant du gouvernement exprime le désir qu'on écarte des services les anciens militants car ils ne peuvent réellement pas collaborer à l'œuvre du gouvernement. Il demande aussi que l'on supprime le nom de Salengro donné à la place de la Préfecture. Le conseil municipal s'y refuse.

..

La T.S.F. annonce le 11 décembre que les maires seront désormais désignés par le gouvernement. Il en sera de même des conseillers municipaux : le gouvernement choisira ces derniers sur les listes établies par les maires.

Nul ne s'étonne de cette mesure car on connaît les sentiments du nouveau régime à l'égard des élus du dernier. Anatole de Monzie les a excellemment notés : « Les militaires sans victoires et qui se décorent exagérément, affichent leur mépris de la racaille d'élus municipaux dont ils promettent le prochain remplacement. Ils annoncent la relève des maires, l'installation de commissions administratives, la suppression des libertés communales doyennes des libertés.

M. Rondeau — qui jouit de l'estime générale — est nommé le 1<sup>er</sup> mars 1941 et en informe la population par une proclamation de belle allure dont voici ci-contre le fac-similé :

## **Mes Chers Concitoyens,**

Pour remplir la tâche que m'a confiée le Maréchal PÉTAIN, j'ai besoin de votre appui et de votre confiance.

Des Collaborateurs dévoués, qui représentent l'activité de notre Ville sous ses formes les plus diverses, mettront avec moi et avec le concours que nous sollicitons de vous, toute leur énergie à bien administrer vos intérêts.

En bons Français vous avez supporté courageusement, silencieusement épreuves, souffrances, angoisses.

Connaissant vos besoins, animés de vos aspirations, partageant vos peines que nous chercherons à vous adoucir, nous nous efforcerons d'atténuer vos privations, celles de vos enfants, celles de vos prisonniers et de leurs familles, celles des ouvriers qui ont un dur travail à accomplir.

Nous espérons y parvenir si vous demeurez unis dans l'ordre, dans le labeur, dans l'amitié commune, dans la foi patriotique.

Ainsi, nous servirons ensemble le Pays, la Cité et nous-mêmes.

## **NANTAIS !**

*Groupons-nous, à ces fins, autour du Chef de l'Etat !  
Soyons disciplinés.*

*Et alors la Cité vivra au service de la France éternelle.*

Le Maire,

**G. RONDEAU.**

VILLE DE NANTES

## AVIS TRES IMPORTANT

Le Maire appelle tout spécialement l'attention de ses concitoyens sur l'ordonnance de l'Autorité occupante rappelant que les pillards et les saboteurs seront punis DE LA PEINE DE MORT.

**Des actes de sabotage ont été commis sur des lignes électriques posées par l'Armée d'occupation. De tels faits sont extrêmement graves et pourraient entraîner les pires conséquences.**

Le Maire fait à nouveau appel à la sagesse de la population. Il compte sur son entier concours pour assurer le maintien absolu de l'ordre public.

NANTES, le 29 Juin 1940

Le Député-Maire,  
**A. PAGEOT.**

## Les otages et les fusillades

UNE LISTE DE QUELQUE HUIT CENTS OTAGES EST EN préparation à la mairie. >

Dans le dossier des otages rassemblé aux Archives municipales figure un nombre important de correspondances dont la seule publication formerait un gros volume et peut-être même plusieurs. Mais il n'y a guère d'intérêt à sortir de l'ombre ces papiers dictés pour la plupart par des sentiments sans noblesse. Nous bornerons par conséquent notre examen à quelques lettres où le comique se marie assez curieusement à la « trouille ».

— Un directeur d'école, appelé pour la troisième fois, refuse de l'être une quatrième « beaucoup de personnes honorables n'ayant jamais été convoquées ».

— Un débitant fait part des « fruits d'une partie de ses méditations »... lesquelles concluent naturellement à sa radiation de la liste.

— Un directeur de société ne saurait être otage car il est père de trois enfants.

— Un entrepreneur de travaux expose qu'il a consulté le dictionnaire Larousse et lu :

« Notable, nom masc. Citoyen considérable d'un Etat. »

Or, notre homme qui est modeste, se déclare « non considérable » et inapte à être maintenu.

— Un commerçant qui a été mobilisé pendant deux mois

pendant la guerre 1914-1918, mais a été légèrement blessé, estime que cette place revient aux non-combattants.

— Un directeur d'usine ayant été otage deux fois pense ne pas devoir l'être à l'avenir.

— Un autre, plus prosaïque, demande qu'on veuille bien lui faire connaître d'urgence comment la ville entend couvrir le « risque inhérent à la fonction d'otage ».

Ces exemples suffisent. Ils éclairent l'âme humaine d'un assez mauvais jour. La peur seule qui a dicté ces lettres et les raisons qu'elles donnent ne sont en réalité que de bien mauvais prétextes.

Par bonheur, d'autres textes simples mais riches de substance compensent largement ces petites lâchetés.

Un agent militaire répond :

— Présent ! A vos ordres !

— Un notaire s'offre parce qu'il vient d'être dégagé de toutes ses obligations militaires ; et Gaston Veil, ancien président du Front Populaire, israélite, âgé alors de plus de soixante-dix ans, demande son inscription sur la liste puisque d'autres plus jeunes et moins marqués se font rayer.

— Je m'empresse de vous donner mon accord.

— Je suis heureux de l'honneur que vous me faites.

Telles sont aussi les phrases que l'on retrouve souvent.

Ceux qui les ont écrites accomplissent leur devoir sans forfanterie, ni faiblesse et méritent le respect.

A partir du 27 juin 1940 les otages ne furent plus dans l'obligation de rester enfermés pendant la journée à l'hôtel de la Vendée, qui fut d'ailleurs réquisitionné par une unité allemande quelques mois plus tard. C'est à l'hôtel Terminus qu'ils allèrent dès lors coucher.

Cet état de choses cessa le 7 juillet. A partir du 9, les occupants n'exigèrent plus que dix otages au lieu de vingt.

Les anciens combattants rendirent de multiples services aux prisonniers français de Châteaubriant et contribuèrent puissamment, avec l'aide de la ville de Nantes, à leur ravitaillement. Ils favorisèrent aussi plusieurs évasions et c'est pour cette raison que les membres

du bureau de l'Association : Birien, Blot, Blouin, Fourny, Jost, Marin-Poirier et Ridel passèrent en jugement devant un tribunal de guerre allemand.

M<sup>e</sup> Stoeber, de Colmar, et trois avocats nantais, M<sup>es</sup> Guinaudeau, Lerat et Martineau, assistés de M. Duménil, conseil interprète du cabinet du Préfet, les défendirent.

Furent condamnés pour crime d'intelligence avec l'ennemi : Marin-Poirier à quatre ans et demi de forteresse, ses camarades à trois ans et Mlle Litou, leur secrétaire, à six mois. Sur appel interjeté, les peines furent confirmées, sauf celles de Mlle Litou et de Marin-Poirier : trois ans de forteresse furent infligés à Mlle Litou et Marin-Poirier fut condamné à mort.

Malgré les pressantes démarches du maire et de Mme Rondeau, cet excellent Français fut exécuté le 30 août 1941 au champ de tir du Bêle en Saint-Joseph de Portricq. Son corps fut enterré sur place, transféré le 8 novembre 1941 au cimetière de Saint-Julien-de-Concelles puis réinhumé à Nantes par les soins de la municipalité le 9 juin 1945.

Au lendemain de l'exécution, l'affiche suivante était apposée sur les murs de la ville :

#### ARRET DE LA COUR MARTIALE

*Pour avoir favorisé avec un complice la fuite des prisonniers de guerre français en zone non occupée et par là même avantagé les forces ennemies du fait que les prisonniers ayant passé la ligne de démarcation avaient la possibilité de rejoindre les partisans de de Gaulle ou l'armée anglaise.*

*L'accusé Marin-Poirier, domicilié à Nantes (Loire-Inférieure) a été condamné par la Cour Martiale à la peine de mort. Il a été fusillé le 30 Août 1941.*

La Cour Martiale.  
Fait le 1<sup>er</sup> Septembre 1941

..

## L'assassinat du Feldkommandant de Nantes et les représailles qui suivirent

Lundi 20 octobre 1941. — Vers 7 h. 50, le commissariat central annonce téléphoniquement à la mairie que le colonel Hotz vient d'être tué à coups de revolver à l'entrée de la rue du Roi-Albert alors qu'il se rendait, accompagné d'un officier, à la Feldkommandantur, par deux individus qui prirent la fuite. D'autre part, un attentat a été commis sur la voie de chemin de fer, au bas de Chantenay.

Prévenu aussitôt à son domicile, M. Rondeau, maire de Nantes, demande sa voiture et, comme celle-ci n'arrive pas immédiatement, se rend à pied à la Feldkommandantur. Le corps du Feldkommandant vient d'y être déposé. Le maire exprime ses condoléances aux officiers présents, notamment au capitaine Sieger, qui était aux côtés du colonel au moment de l'attentat et déclare qu'à son avis l'assassin ne peut être un de ses concitoyens. Ceux-ci semblent incapables d'un tel acte. Ils savent que le colonel Hotz était juste et bon. Le crime ne peut être que l'œuvre d'un étranger. Mais M. Rondeau ajoute que, comme maire et chef de la police, il se considère comme le premier otage et se tient à la disposition des autorités allemandes. L'accueil qu'il reçoit est glacial mais correct. On lui répond : c'est Paris ou Berlin qui décidera. Le maire se rend ensuite à la Kreiskommandantur et à la Standort-Kommandantur où un officier lui dit :

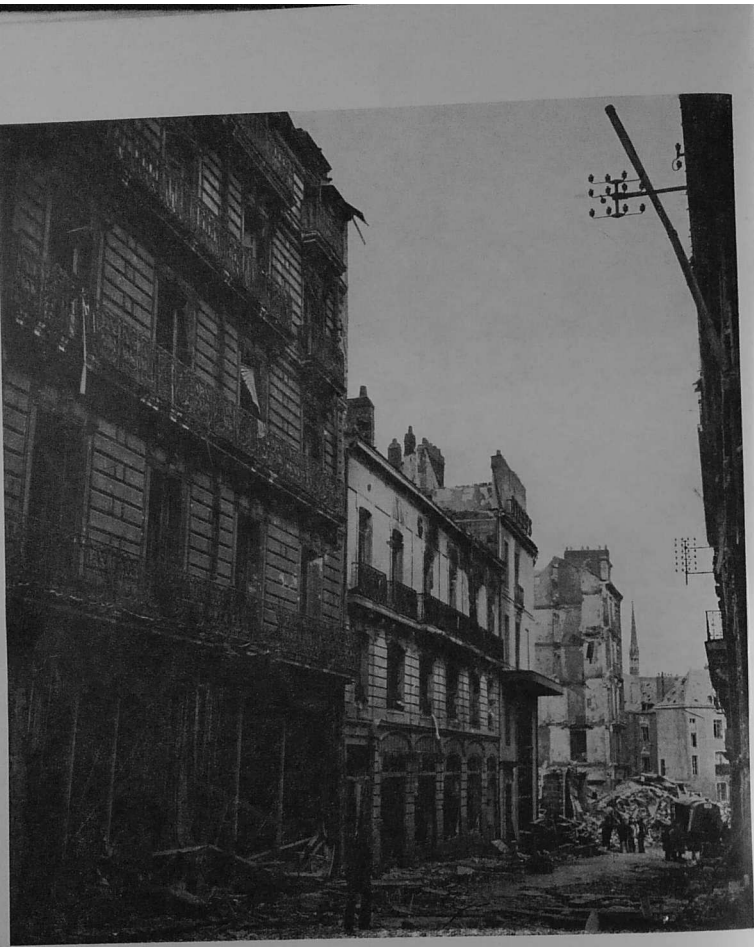
— Je vous plains Monsieur.

De la mairie, M. Rondeau se met en contact avec la préfecture, donne des instructions pour que le conseil municipal soit convoqué à 17 heures et retourne à la Feldkommandantur où le Préfet présente ses condoléances en son nom personnel. Il y reviendra vers midi présenter celles de M. de Brinon délégué général du Gouvernement Français pour les territoires occupés.

Le commissaire central envoie un premier rapport indiquant



Nantes. — Tragique aspect d'une rue près du port après un raid de bombardements (Septembre 1943)



Les dégâts rue du Chapeau-Rouge (à l'arrière-plan le clocher de la basilique St-Nicolas)

#### LES OTAGES ET LES FUSILLADES

que l'agression a eu lieu vers 7 h. 15 en face du n° 9 de la rue du Roi-Albert devant le magasin « Art et Miroir ». Elle a été commise par deux individus qui ont pris aussitôt la fuite en traversant la place Saint-Pierre et en s'engageant dans la rue Portail. Leur trace a pu être suivie pendant quelques minutes par un témoin qui, en raison de la demi-obscurité, n'a pu donner d'eux qu'un vague signalement. Le lieutenant-colonel Hotz a été atteint dans le dos de deux balles qui se sont logées dans la région du cœur. La police française et la police militaire allemande ont établi un barrage autour de la ville. Un arrêté préfectoral interdit jusqu'à nouvel ordre le franchissement de ce barrage ainsi que les attroupements et stationnements de plus de deux personnes sur le territoire de la ville et des communes limitrophes.

Les autorités allemandes empêchent aussi la circulation dans la ville de 19 heures à 8 heures du matin.

Un deuxième rapport du commissaire central signale que les assassins se seraient réfugiés dans un immeuble de la rue de Briord. On procède à des vérifications sérieuses dans ce quartier. Le fils du directeur de l'École des Beaux-Arts qui rentre de voyage une valise à la main est arrêté par des policiers allemands au moment où il pénètre à l'hôtel de Briord où habite sa famille. Il restera détenu pendant 48 heures.

Le préfet fait afficher un appel dans tout le département :

« Un attentat criminel que rien ne justifie vient d'être commis ce jour : M. le lieutenant-colonel Hotz, représentant des autorités allemandes dans le département, qui avait toujours fait preuve de la plus intelligente compréhension et avec lequel les autorités françaises entretenaient les meilleurs rapports, vient d'être assassiné.

« Au nom du gouvernement français, le Préfet de la Loire-Inférieure tient à rendre un solennel hommage à sa mémoire, à exprimer son indignation et à déclarer que, par tous les moyens dont il dispose, les coupables, quels qu'ils soient, seront recherchés et implacablement frappés.

« Le Préfet compte instamment sur la population de son département pour maintenir l'unité de la Patrie dans la loyauté, l'ordre et la dignité. »

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

De son côté le maire fait apposer dans la ville la proclamation suivante :

*Un abominable attentat a été commis ce matin dans notre ville.*

*M. le colonel Hotz, chef de la Feldkommandantur, a été lâchement assassiné.*

*Le maire et le conseil municipal, qui trouvèrent toujours en lui un homme bon, juste et accueillant, rendent hommage à sa mémoire et expriment aux Autorités allemandes leur profonde indignation et leurs condoléances attristées.*

*Tout sera mis en œuvre pour que ce forfait ait le bâtiment qu'il mérite.*

*Nantais, vous témoignerez de votre réprobation pour ce crime odieux. Vous nous aiderez à en découvrir les auteurs.*

*Nantes, le 20 Octobre 1941*

*Le maire : G. Rondeau.*

A 17 heures, le conseil municipal, réuni en séance des commissions, vote une motion ainsi conçue :

« Le Conseil municipal de Nantes réuni en commission plénière le 20 octobre 1941.

« Exprime au nom de la population nantaise sa profonde émotion et son indignation devant le lâche assassinat de M. le Colonel Hotz, chef de la Feldkommandantur.

« Faisant siens les termes de la déclaration adressée par le Maire à ses concitoyens dès l'annonce de l'attentat, il demande à la population nantaise de témoigner par sa discipline de sa réprobation à l'égard de ce crime odieux et rappelle qu'il est du devoir de chacun d'aider à la découverte des coupables ».

Le conseil municipal décide en outre qu'une prime sera allouée par la ville aux personnes qui fourniront des renseignements permettant d'identifier les assassins.

A 21 heures, les autorités allemandes font couper le téléphone.

## LES OTAGES ET LES FUSILADES

De 22 à 23 heures, un sous-officier et deux gendarmes allemands perquisitionnent dans les bureaux du Préfet, puis dans son cabinet officiel, cependant que deux autres gendarmes montent la garde à la porte de la Préfecture. Finalement, le Préfet est arrêté.

A 22 h. 30, la police allemande se présente au domicile de l'ancien maire, M. Pageot, expulsé depuis dix mois.

Mardi 21 octobre. — A 2 h. 15 les trois policiers allemands se présentent de nouveau à la préfecture et se font conduire à l'appartement de M. Fresne, chef de cabinet, alors absent de Nantes. Ils y perquisitionnent jusqu'à 3 h. 45.

On apprend à 9 heures que le colonel, le commandant et plusieurs capitaines de gendarmerie ont été arrêtés dans la nuit et, peu après, le commandant de gendarmerie d'Ancenis a subi le même sort.

Vers 11 heures le maire et M. Roussillon, préfet régional venu d'Angers, se rendent à la Feldkommandantur où ils sont reçus par le lieutenant-colonel Von und zu Bodinau, commandant de Saint-Nazaire et le Dr Sieger. Ils apprennent que le préfet a été arrêté « pour vérifier une communication venue d'une personne de la population civile suivant laquelle le préfet aurait commis un acte nuisible à la sécurité de l'armée d'occupation. »

Le préfet est libéré une heure plus tard et M. Fresne, arrêté lors de son retour à Nantes, remis aussi en liberté.

Des rapports du commissaire central indiquent que les recherches pour découvrir les assassins se poursuivent activement. Tout permet de croire qu'ils se sont réfugiés dans les sous-sol des magasins Decré, 11, rue de Briord. Une personne descendant l'escalier de cet immeuble vers 12 h. 30 avait entendu des coups frappés à la porte donnant accès à l'escalier des caves et avait entendu parler. Deux voix d'hommes l'avaient priée d'ouvrir la porte, ce qu'elle ne put faire, celle-ci étant fermée à clé. Informés de cet incident les policiers français et allemands visitent vainement les caves. Ayant constaté que ces caves avaient une autre issue sur une cour en communication directe et libre avec les sous-sol des magasins Decré ceux-ci sont pareillement fouillés. Les recherches se poursuivent dans les gares routières et les hôtels des quartiers populeux.

La presse publie un avis annonçant qu'une prime de 200.000 fr.

*LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE*

sera allouée par la ville à qui fera connaître à la police des renseignements permettant d'identifier les auteurs de l'assassinat du Feldkommandant.

Des registres se couvrent de signatures à la préfecture et à la mairie.

Mercredi 22 octobre.

Les journaux publient une proclamation du général Von Stülpnagel, commandant militaire en France (1).

*Avis*

De lâches criminels à la solde de l'Angleterre et de Moscou ont tué, à coups de feu tirés dans le dos, le Feldkommandant de Nantes (Loire-Inférieure) au matin du 28 octobre 1941. Jusqu'ici les assassins n'ont pas été arrêtés.

En expiation de ce crime, j'ai ordonné préalablement de faire fusiller cinquante otages.

Etant donné la gravité du crime, 50 autres otages seront fusillés au cas où les coupables ne seraient pas arrêtés d'ici le 23 octobre 1941 à minuit.

J'offre une récompense d'une somme totale de 15 millions de francs aux habitants du pays qui contribueraient à la découverte du coupable. Les informations utiles pourront être déposées à chaque service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront traitées confidentiellement.

Paris, le 21 octobre 1941.

Der Militärbefehlshaber

Von Stülpnagel,

General der Infanterie.

\*\*

Le maire envoie aussitôt un télégramme de M. Alphonse de Chateaubriand et rédige un projet d'appel des autorités locales au Maré-

(1) Voir fac-similé en hors-texte.



Les Nantais se résignent à abandonner les rues bombardées  
En bas. — Un coin de l'ancien quai Duquesne



La place Royale avec les poteaux indicateurs et les affiches de propagande allemandes sur lesquelles les Nantais lançaient des bouteilles d'encre

#### LES OTAGES ET LES FUSILLADES

chal Pétain le suppliant d'intervenir pour sauver les vies qui peuvent encore être sauvées. Cet appel sera expédié par la Préfecture à 15 heures revêtu des signatures du Préfet, du Maire et de l'Evêque.

Une immense douleur pénètre et oppresse la population. Chacun est obsédé par l'idée du crime atroce qui se prépare froidement entre Nantes et Paris, car c'est à Paris même que se fit la répartition des victimes :

27 à Châteaubriant, 15 à Nantes, 5 à Paris.

On apprend à l'Hôtel de Ville, vers 14 heures, que les anciens combattants détenus à la prison La Fayette depuis leur condamnation pour complicité d'évasions de prisonniers de guerre, ont été transférés le matin du quartier français au quartier allemand et qu'un aumônier a été demandé à la prison. Seize poteaux ont été commandés au service de la Menuiserie et seize cercueils aux pompes funèbres.

A 15 heures, la Kreiskommandantur demande téléphoniquement à la mairie de lui envoyer à 16 h. 30, trente fossoyeurs munis de trente pelles et de quinze pioches.

A la même heure, M. Duméril, interprète-conseil à la préfecture se trouve à la Kommandantur et essaie d'obtenir qu'on raye de la liste d'otages à exécuter à Châteaubriant deux personnes de Paris. On lui répond qu'il est impossible de modifier la liste établie à Paris. Il téléphone à la préfecture qui alerte la Délégation Générale à Paris pour qu'elle intervienne auprès des autorités allemandes. Ces communications demandent un certain temps et l'autorisation ne parviendra à Châteaubriant que vers 16 h. 15, après l'exécution. Les deux internés en question figurant sur la liste comme communistes, ne l'avaient jamais été et le gouvernement français avait décidé de les libérer !

Cette journée du mercredi 22 octobre comptera parmi les souvenirs les plus tragiques et les plus douloureux de l'occupation. Des années ont passé mais l'horreur demeure.

A la prison La Fayette huit jeunes gens et cinq anciens combattants sont amenés dans une même cellule. Il est midi. A 14 heures, tous doivent être fusillés et l'abbé Fontaine a été chargé de les informer de la terrible sentence. Pas de plaintes, ni de récriminations, De la stupeur seulement et puis un immense courage. Tous écrivent à



leur famille et le temps passe. Trois heures. L'espoir renaît : un contre-ordre sans doute. Trois heures et demie : la confiance commence à s'installer dans les âmes, mais à quatre heures il faut hélas ! se rendre à l'évidence. On appelle les victimes, on les attache, on les fait monter dans un camion de la Wehrmacht et ils partent pour le supplice...

A la prison des Rochettes, trois jeunes gens furent également prévenus par un prêtre, l'abbé Théon, qu'ils allaient mourir. Ils furent courageux eux aussi. Ils chantèrent « la Marseillaise » lorsqu'on les emmena et, sur le terrain du Bêle, demeurèrent calmes et dignes bien que les feux de salves qui abattaient les derniers otages de la prison « La Fayette » n'eussent pas encore cessé.

Que s'est-il passé ailleurs au cours des quelques heures qui viennent de s'écouler ?

Ceci :

Le commissaire central, convoqué à 16 heures à la Kreiskommandantur, a été avisé de ce qui se préparait puis enfermé pendant deux heures.

Mlle Landois, demeurant à Nantes, place Sainte-Croix, n° 2, était dignement venue s'offrir aux autorités allemandes pour être exécutée à la place d'un père de famille. Sa demande avait été rejetée.

On avait refusé de faire connaître à la préfecture et à la mairie la liste des victimes. Ces deux administrations auraient voulu pouvoir informer les familles, avec ménagement, du malheur qui les frappait avant la publication des noms par les journaux.

\*  
\*\*

Une affiche enfin, signée du préfet régional et du préfet de la Loire-Inférieure, annonce que le gouvernement accordera une prime de 500.000 francs à la personne en mesure de fournir des indications permettant d'arrêter les auteurs de l'attentat.

Jedi 23 octobre :

Les journaux publient la liste des malheureuses victimes de la répression. Nous la publions in-extenso dans les pages suivantes (1).

(1) Voir pages 106 et 107.

Ces mêmes journaux ont inséré un appel de l'amiral Darlan et un message du maréchal Pétain dont nous donnons le fac-similé (1).

Ce crime odieux, cette brutalité dans la répression bouleversent la population et creusent davantage le fossé qui sépare la France et l'Allemagne. C'est le journal qui apprend aux familles le deuil cruel qui les frappe : le colonel Dabat, parcourait en prenant son café la feuille encore humide d'imprimerie. Elle lui révèle que son fils est fusillé. C'est dans le tramway que le jeune Grolleau apprend la mort de son frère ; ne pouvant s'empêcher de témoigner une hostilité bien naturelle à des marins allemands placés près de lui sur la plateforme, il est arrêté.

On apprend que, sur les 16 otages fusillés à Nantes, 4 ont été inhumés pendant la nuit à Saint-Julien-de-Concelles, 6 à Basse-Goulaine et 5 à Haute-Goulaine en présence d'un fonctionnaire municipal nantais. La ville a dû fournir dans la nuit les moyens de transport et la main-d'œuvre.

### Cinquante autres otages sont menacés d'être exécutés

Le maire a décidé dans la matinée, avec ses collègues présents d'envoyer immédiatement une délégation à Paris en vue d'une tentative pour éviter les cinquante autres exécutions annoncées. Lui-même considérant qu'il doit demeurer à la disposition des autorités allemandes, restera à son poste. MM. Abel Durand, premier adjoint, et M<sup>r</sup> Guinaudeau, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, partent pour Paris porteurs d'une lettre du préfet les introduisant auprès de M. de Brinon, et d'une lettre du maire à l'adresse de M. Roussillon, chef de cabinet de M. de Brinon.

A seize heures, le préfet, le maire et l'évêque se rendent chez le Feldkommandant. Dans la matinée un coup de téléphone de M. de Chateaubriand a donné une lueur d'espoir : M. Abetz, ambassadeur d'Allemagne, pense obtenir un sursis de 48 heures pour l'exécution des autres otages. Les autorités françaises pressent le Feldkommandant d'user de tout son pouvoir pour éviter un nouveau massacre et le préfet régional, arrivé à dix-huit heures, fait à son tour la même démarche et demande que les tombes des victimes soient indiquées le plus tôt possible aux familles.

(1) Voir page 107.

## LISTE DES VICTIMES EXECUTEES PAR LES ALLEMANDS EN

BARTOLI Titus, 58 ans, de Digoin. Instituteur. Fusillé à Châteaubriant.  
 KERIVEL Eugène, 50 ans, de Basse-Indre, Capitaine côtier. Fusillé à Châteaubriant.  
 HOUYNH-HUONG, dit Luisne, 29 ans, de Paris. Professeur. Fusillé à Châteaubriant.  
 LALET Claude, 21 ans, de Paris. Etudiant. Fusillé à Châteaubriant.  
 PESQUE Antoine, 55 ans, d'Aubervilliers. Docteur en Médecine. Fusillé à Châteaubriant.  
 DELAVAQUERIE Charles, 19 ans, de Montreuil. Imprimeur. Fusillé à Châteaubriant.  
 LEFEBVRE Edmond, 38 ans, d'Athis-Mons. Métallurgiste. Fusillé à Châteaubriant.  
 BLOT Joseph, 59 ans, de Nantes. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 JOST Léon, 57 ans, de Nantes. Président-Fondateur du Comité d'Entente des Associations des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre de la Loire-Inférieure. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 FOURNY Alexandre, 43 ans, de Nantes. Avocat. Conseiller général. Ancien adjoint au Maire de Nantes. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 BLOIN Auguste, 57 ans, de Nantes. Voyageur de Commerce. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 BRIEN Paul, 50 ans, de Nantes. Voyageur de Commerce. Ancien Combattant. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 CREUSE Frédéric, 20 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 GLOU Jean-Pierre, 19 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 GROLLEAU Jean, 21 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 DABAT Michel, 20 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 PLATIAU Jean, 20 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Nantes.  
 COLDESCOTT Hubert, 35 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.  
 HEVIN Marcel, 35 ans, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.  
 LABROUSSE Philippe, 32 ans, de Saint-Nazaire. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.  
 RIBOURDOUILLE André, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.  
 SAUNIER Victor, de Nantes. Action en faveur de l'ennemi. Fusillé à Paris.

## REPRESAILLES DE L'ASSASSINAT DU FELDKOMMANDANT DE NANTES

MICHELIS Charles, 38 ans, de Paris, député de la Seine, secrétaire de la Fédération des Cuir. Fusillé à Châteaubriant.  
 POULMAR'CH Jean, 31 ans, d'Ivry-sur-Seine, secrétaire général de la Fédération des Produits Chimiques. Fusillé à Châteaubriant.  
 TIMBAUD Pierre, 31 ans, de Paris, secrétaire général de la Fédération de la Métallurgie. Fusillé à Châteaubriant.  
 VERCRUYSSÉ Jules, 48 ans, de Paris, secrétaire général de la Fédération des Textiles. Fusillé à Châteaubriant.  
 GRANET Désiré, 37 ans, de Vitry-sur-Seine, secrétaire général de la Fédération des Papiers et Cartons. Fusillé à Châteaubriant.  
 CARREL René, 20 ans, de Nantes. Fusillé à Nantes.  
 GRASSINEAU Robert, 34 ans, de Nantes. Fusillé à Nantes.  
 GIL Joseph, 19 ans, de Nantes. Fusillé à Nantes.  
 ALLANO Maurice, 21 ans, de Nantes. Violences contre les soldats allemands. Fusillé à Nantes.  
 LE MOAL André, 17 ans, de Saint-Nazaire. Violences contre les soldats allemands. Fusillé à Nantes.  
 IGNASIAC Léon, 22 ans, de Saint-Herblin. Fusillé à Nantes.  
 GRANDEL Jean, 50 ans, Gennevilliers. Conseiller général de la Seine. Fusillé à Châteaubriant.  
 GARDELE Maurice, 49 ans, de Paris. Conseiller général de la Seine, Maire de Gennevilliers. Secrétaire de la Fédération postale. Fusillé à Châteaubriant.  
 AUFFRET Jules, 39 ans, de Bondy, Conseiller général de la Seine. Fusillé à Châteaubriant.  
 GUEGUIN Pierre, 45 ans, de Concarneau. Professeur. Maire de Concarneau. Fusillé à Châteaubriant.  
 LAFORGE Raymond, 43 ans, de Montargis. Instituteur. Fusillé à Châteaubriant.  
 BASTARD Maximilien, 21 ans, de Nantes. Chaudronnier. Fusillé à Châteaubriant.  
 LE PAUSE Julien, 34 ans, de Nantes. Peintre. Fusillé à Châteaubriant.  
 DAVID Emile, 19 ans, de Nantes. Dentiste. Fusillé à Châteaubriant.  
 MOQUET Guy, 17 ans, de Paris, étudiant, fils de Prosper Moquet, député de la Seine. Fusillé à Châteaubriant.  
 POURCHASSE Henri, 34 ans, d'Yvry-sur-Seine, Employé de Préfecture. Fusillé à Châteaubriant.  
 REUNELLE Victor, 53 ans, de Paris, Ingénieur-Chimiste. Fusillé à Châteaubriant.  
 TENNE Maurice, 34 ans, d'Antony, Docteur en médecine. Fusillé à Châteaubriant.  
 BARTHELEMY Henri, 58 ans, de Thouars. Retraité de la S.N.C.F. Fusillé à Châteaubriant.  
 TELLIER Raymond, 44 ans, d'Amilly. Imprimeur. Fusillé à Châteaubriant.  
 BOURNIS Marc, 44 ans, de Tréguin. Instituteur. Fusillé à Châteaubriant.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Dans la journée, Mlle Benoit, professeur au Conservatoire, est allée à la Kreiskommandantur se proposer pour être fusillée à la place des otages. Le major Von Hasselbach l'a remerciée et a déploré l'exécution des anciens combattants ajoutant que leur qualité n'était certainement pas connue en haut-lieu.

Depuis le lundi, la police allemande a procédé dans toute la ville à de nombreuses arrestations, notamment celles de francs-maçons notoires, Foucault, âgé de 88 ans, et Radel en faveur de qui le maire a immédiatement entrepris des démarches. Ils se sont présentés une fois de plus au domicile de M. Pageot, maire expulsé depuis dix mois en zone libre et ont procédé à une rapide perquisition.

Vendredi 24 octobre. La presse publie un avis du général Von Stülpnagel annonçant qu'un autre officier allemand a été assassiné à Bordeaux. Ordre a été donné, comme à Nantes, de fusiller 50 otages.

L'exécution des 50 autres otages est prévue pour le cas où les coupables ne seraient pas arrêtés avant le 26 octobre à minuit.

« Il est établi, dit un communiqué du secrétariat général de l'Information, que les autorités allemandes ne choisiront pas les otages destinés à être exécutés parmi les personnes arrêtées après un attentat. C'est parmi les suspects internés et dont la culpabilité a été notoirement prouvée. »

\*\*

Les obsèques du Feldkommandant Hotz se déroulent de 10 h. 30 à 13 heures. Une cérémonie religieuse a lieu d'abord à la Feldkommandantur, dans la chapelle ardente où le cercueil contenant la dépouille mortelle était exposée depuis deux jours. Un discours est prononcé par le lieutenant-général Neuman-Neurode, chef de la kommandantur d'Angers. Le cortège se forme ensuite sur la place du Maréchal-Foch. Il est composé de nombreux officiers de la garnison et des unités allemandes, des autorités civiles françaises, d'importants détachements de l'armée allemande. Parcours sans incidents, au milieu d'un service d'ordre impeccable, assuré par la police et la gendarmerie françaises et par des éléments des troupes allemandes. Cinq kilomètres séparent la place du Maréchal-Foch du cimetière du Pont-du-Cens. Public silencieux évalué à 3.000 personnes environ.

Musique militaire. Marches funèbres...

## ETAT FRANÇAIS

# MESSAGE DU MARÉCHAL

### *Français,*

Contre des officiers de l'Armée de l'occupation, des coups de feu ont été tirés : deux morts.

Cinquante Français ont, ce matin, payé de leur vie ce crime sans nom. Cinquante autres seront fusillés demain si les coupables ne sont pas découverts.

**Un ruisseau de sang coule à nouveau sur la France. La rançon est affreuse, elle n'atteint pas directement les vrais coupables.**

Français, votre devoir est clair, il faut faire cesser la tuerie. Par l'armistice, nous avons déposé les armes. Nous n'avons pas le droit de les reprendre pour frapper les Allemands dans le dos.

*L'étranger qui ordonne ces crimes sait bien qu'il meurtrit la France en pleine chair. Peu lui importe, nos veuves, nos orphelins, nos prisonniers !*

Dressez-vous contre ces complots, aidez la Justice, un coupable retrouvé et cent Français sont épargnés.

Je vous jette ce cri d'une voix brisée :

**NE LAISSEZ PLUS FAIRE  
DE MAL A LA FRANCE !**

**PHILIPPE PÉTAIN**

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

M. Duméril apprend dans la journée à la Kreiskommandantur que M. Von Ribbentrop présentera lui-même au Führer la question de l'exécution des otages.

De son côté, la préfecture reçoit de M. Abel Durand un message téléphonique qui donne quelque espoir et par une lettre adressée au Maire, on apprend que Madame Patou, demeurant rue de Villecrésnes, 80, à Yerres (Seine-et-Oise), offre de prendre la place d'un otage père de famille.

Samedi 25 octobre. Le sursis pour l'exécution des otages est prolongé jusqu'au 27 à minuit. A la demande du maire et de M. Sablé, Mgr Villepelet signe un télégramme à l'adresse du Cardinal Suhard, archevêque de Paris, le suppliant de tenter une démarche pour éviter une nouvelle effusion de sang. On apprendra dans la suite que le cardinal Suhard a envoyé dans la soirée un télégramme personnel au Führer.

Accompagné de M. Fleury, adjoint, le maire dépose des fleurs sur les tombes des victimes et, accompagné de Madame Rondeau, rend visite à leurs familles.

Dimanche 26 octobre. M. Glou, dont le fils a été fusillé, dépose à la préfecture une pétition des familles des fusillés en faveur des nouveaux otages menacés :

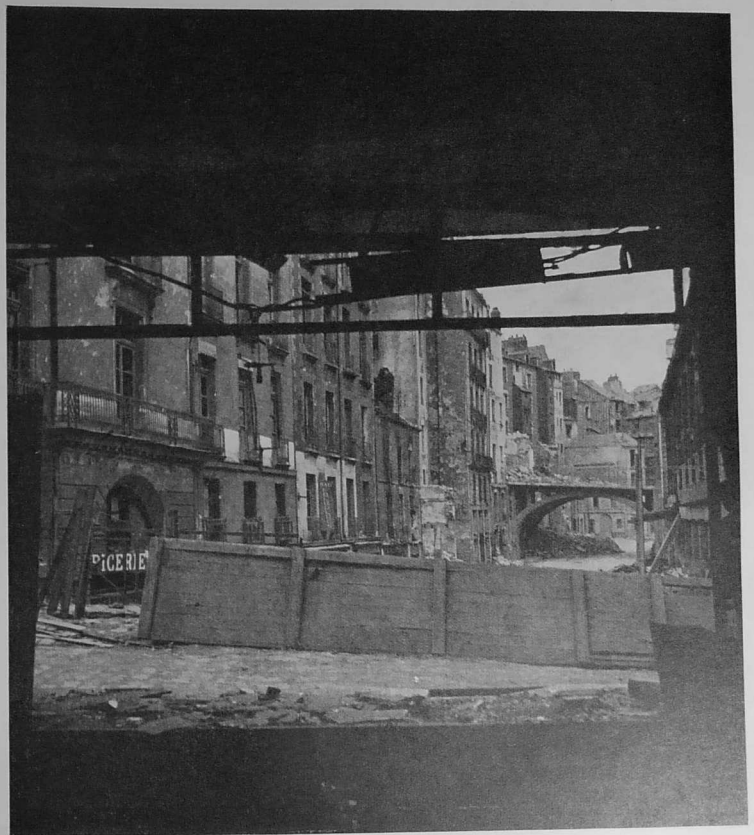
« Les familles des otages nantais fusillés condamnent avec indignation, le meurtre du colonel Hotz. Elles acceptent avec calme et résignation le sacrifice qui leur a été imposé. Elles font appel aux autorités allemandes, espèrent que leur attitude permettra d'obtenir la grâce des 50 autres otages. »

M. Duméril porte cette pétition à la Feldkommandantur et les Allemands, hommes durs, maîtres pour un temps du destin des Français, sont touchés. Le Dr Sieger qualifie de précieuse cette pétition. Il la transmet immédiatement au Feldkommandant Von und zu Bodman et celui-ci en est tellement frappé, qu'il part à midi en automobile pour la porter à Angers avec les offres de Mlle Benoit et celles d'un abbé qui ont demandé à être fusillés.

Entre temps, le maire a reçu une lettre de M. de Bodard de la Jacopière, ancien combattant des deux guerres, qui propose de prendre la place du plus jeune des otages destinés au deuxième peloton d'exécution.

La postérité se doit de retenir les noms des héros qui ont offert ainsi leur vie pour sauver celle de certains de leurs concitoyens :

M. Rondeau, maire de Nantes ;



Un tragique aspect de la rue de l'Arche-Sèche



Nantes. — La rue d'Orléans ; à l'arrière-plan la place Royale avec la façade des Magasins Noël restée miraculeusement debout et qu'il fallut abattre

#### LES OTAGES ET LES FUSILLADES

M. Lemoine, commissaire central ;  
 Mlle Landois, 2, place Sainte-Croix ;  
 Mlle Benoit, professeur au Conservatoire de Nantes ;  
 M. l'abbé Chauvat, prêtre du diocèse d'Angers ;  
 M. l'abbé Jean Py, curé de Finistret (Pyrénées-Orientales) ;  
 M. Bodard de la Jacopière, 42, rue Kléber ;  
 Mme Matou, de Yerres (Seine-et-Oise) ;  
 M. Henri Adam, du groupe Bosc.  
 M. Soil, secrétaire général de la ville, en mission à Paris, fait une démarche à l'ambassade d'Allemagne, qui pense qu'un sursis est certain.

Mardi 28 octobre. La presse parisienne publie un avis du général Von Stülpnagel annonçant que le Führer accorde aux otages un sursis sine die.

Voici en quels termes :

*À la population française,*

*Je fais savoir au Gouvernement français que le Führer du Reich a décidé de suspendre l'exécution d'autres otages en représailles des attentats de Nantes et Bordeaux.*

*Une dernière occasion est ainsi donnée à tous les Français de coopérer à l'enquête sur ces crimes et de démontrer ainsi dans les faits qu'ils désapprouvent ces odieux attentats.*

*Que chaque Français pense qu'il est en son devoir de collaborer par son attitude à empêcher que des compatriotes soient fusillés comme otages, et qu'il peut éventuellement obtenir encore la liberté des prisonniers qui lui sont proches.*

*La Wehrmacht en France serait avec moi, heureuse si des mesures comme celles qui ont été appliquées ne devaient pas être prises.*

*Paris, le 28 octobre 1941.*

*Der Militärbefehlshaber in Frankreich  
 Von Stülpnagel,  
 General der Infanterie.*

\*\*

Le Secours National, à la demande du Maire, s'informe de la situation des familles des otages fusillés et remet des secours d'urgence à plusieurs d'entre elles.

Jeudi 30 octobre. La Feldkommandantur transmet à la préfecture une liste indiquant l'emplacement des tombes d'otages...

Au cours des semaines suivantes, le maire et Madame Rondeau, ainsi que plusieurs adjoints, rendent visite aux familles des fusillés et assistent aux services funèbres célébrés à leur mémoire par chaque famille.

Des souscriptions spontanées ayant eu lieu dans plusieurs établissements au profit des familles des otages, un comité de répartition des dons est créé à la mairie. Il est composé du maire et de Madame Rondeau, de MM. Abel Durand, Fleury, Sablé, Martin, Daviais et Glou.

Le 5 décembre, en séance de commissions réunies au Conseil Municipal, M. Abel Durand fait adopter la motion suivante :

« Les conseillers municipaux de la ville de Nantes reprenant le 5 décembre 1941, les travaux de leurs commissions, après les semaines vécues par la Cité dans une angoisse enfin apaisée, veulent renouveler au maire l'hommage de leur gratitude et de celle que lui doivent tous les concitoyens pour sa conduite en face du dramatique événement qui, le 20 octobre, ouvrait sur la ville et ses habitants les plus redoutables perspectives.

« Dès qu'il fut informé de l'attentat dont le Feldkommandant venait d'être victime, le maire s'est rendu sur l'heure de son domicile au siège des Kommandantures de Nantes pour apporter en même temps que les condoléances et la réprobation de son administration pour le crime qui venait d'être commis, une déclaration personnelle à savoir qu'ayant l'honneur d'être le chef, il entendait, quelles qu'en soient les conséquences, se réserver pour lui-même les responsabilités qui pourraient être imputées à la commune.

« Partageant la douleur des familles de tous ceux qui, le 22 octobre, ont répondu sur leurs têtes, pour la ville, du crime commis dans une de nos rues, éprouvant avec les familles des prisonniers constitués otages, l'effroi qu'avait provoqué l'annonce d'une série de représailles, le maire, dominant l'étreinte de ses sentiments, a multiplié les démarches et les efforts désespérés pour que soit épargnée à la Cité une nouvelle effusion de sang.

« En même temps qu'il satisfait avec fermeté aux obligations sans nombre du magistrat, il entourait de toutes les délicatesses de l'homme de cœur l'exercice de cette mission redoutable.

« Dès qu'il eut connaissance du lieu de sépulture des otages fusillés, le maire est allé dans les cimetières où ils venaient d'être inhumés, saluer leurs dépouilles. Il a assuré à leurs tombes sans noms

une décoration simple et digne, en attendant qu'elles pussent recevoir les honneurs qui leur sont dus. Il a assisté personnellement au premier rang après celui de leurs familles, à toutes les cérémonies funèbres célébrées à leur mémoire.

« Dans les foyers en deuil, il a su, secondé par Madame Rondeau, apporter les paroles qui apaisent et réconfortent et, quand il le fallait, une aide matérielle qui a donné aux familles le sentiment consolateur que leur deuil est le deuil de la Cité.

« Les conseillers municipaux, témoins de l'attitude et des actes de leur maire pendant ces cruelles journées, ont adopté en comité privé cette délibération pour que le souvenir en soit conservé dans les archives de la ville. »

M. G. Rondeau méritait bien cette manifestation de sympathie, mais il en reçut une autre, magnifique en sa forme et d'une grandeur qui connaîtra l'épreuve du temps. La voici :

Nantes, le 5 décembre 1941.

Monsieur le Maire,

« Une mission bien douce m'est confiée par les parents des malheureuses victimes, des otages nantais, fusillés par représailles.

« Comment vous exprimer notre gratitude et notre reconnaissance pour la sympathie paternelle que vous nous avez témoignée pendant ces jours de malheur.

« Vous aviez déjà offert votre précieuse existence pour sauver la vie des nôtres, vous êtes venu, inlassablement, dans nos foyers nous apporter le réconfort de vos paroles affectueuses.

« L'émotion que vous ressentiez a trouvé le chemin de notre cœur et lui a apporté un bienfaisant soulagement.

« Puis, vous êtes venu vous agenouiller près de nous, nous assistant dans notre prière, voulant ainsi supporter une grande part de notre douleur.

« Vous secondant dans cette tâche écrasante, votre fidèle compagne est venue aussi embrasser nos enfants, consoler les veuves, les mères. Sa grande simplicité, sa grandeur d'âme, lui ont permis de leur exprimer les mots qui consolent et apaisent ; elle s'est penchée, humaine, sur nos misères matérielles qu'elle a soulagées avec tant de dévouement. Qu'elle en soit remerciée de tout notre cœur.

« Nous vous prions aussi de vous faire notre interprète auprès de tous vos collègues de la Municipalité et de les remercier de la sym-

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

pathie qu'ils nous ont témoignée à tous moments ; vous leur direz que leur sollicitude a contribué à nous faire accepter avec résignation nos deuils cruels que vous avez fait vôtres.

« Puisse le sang généreux de ces Enfants Nantais contribuer à la grandeur de notre ville et de la France.

« Nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter ce témoignage de notre douloureuse sympathie et de croire à nos sentiments les plus respectueux. »

Pierre Glou.

R. Dabat de Linières, M. Blouin, Mme A. Fourny, Y. Jost, M. Birien, G. Grolleau, Grassineau, S. Hévin, Mme Allano, Pierre Allano, J. Blof, M. Carrel, M.V. Gil, Mme Le Panse, Mme Platiau, Mme Creusé.

••

Le vendredi 6 mars, on relève dans un communiqué de presse relatif au procès de sept terroristes, un passage relatif à l'assassinat du colonel Hotz.

« Les délits relevés contre les sept inculpés sont impressionnants : attentats contre des officiers allemands, tentatives de déraillements, incendies de garages et de récoltes, etc.

« Il est maintenant prouvé que ces individus n'attendaient pas seulement à la vie des militaires allemands, mais aussi à celle des Français, puisque les déraillements faisaient l'objet d'une de leurs principales activités. Ce sont de véritables malfaiteurs publics que le tribunal allemand juge actuellement.

« Au cours de cette audience, le rôle de chef de bande Brustlein se révèle incontestablement abominable ; c'est lui qui fournit argent, armes, munitions, dynamite, liquide incendiaire et qui a certainement été, comme il apparaît au cours de la déposition d'un des accusés, l'instigateur de l'attentat commis contre un officier supérieur allemand à Nantes...

« Les accusés ne font aucune difficulté pour avouer leurs forfaits et en discuter. Ils prétendent cependant avoir été entraînés et même menacés par leur chef Brustlein sur lequel ils rejettent toute la responsabilité.

« C'est après un attentat à la dynamite projeté contre la voie publique que Zalkinov fournit un détail intéressant sur l'activité de Brustlein. Il affirme, contrairement à la déposition d'Hanlet, que Brustlein n'était pas avec eux ce jour-là, puisqu'il était à Nantes.



La destruction au quai de la Fosse des beaux hôtels particuliers des armateurs nantais du XVIII<sup>e</sup> siècle



Rue Thiers, anéantissement de la pharmacie qui se trouvait devant l'Hôtel de Ville

#### LES OTAGES ET LES FUSILLADES

« Sur une question du président, il apparait que la date de ce déplacement correspond avec celle de l'attentat commis contre un officier supérieur allemand. »

Nous serions tentés de prendre ce communiqué en considération si sa source n'en était pas suspecte. Il émane des Allemands eux-mêmes et il est certain que ceux-ci avaient intérêt à justifier leurs sanglantes répressions afin d'atténuer le ressentiment, la colère, la haine même, qu'elles avaient fait naître dans le cœur des Français.

On ne connaîtra sans doute jamais le nom et la nationalité de l'assassin du colonel Hotz, mais à défaut de précisions, il n'est pas interdit de tirer une conclusion des faits indéniables parvenus à la connaissance de tous.

Le colonel avait été chargé, avant la guerre, du détournement de l'Erdre et, pour cette raison, avait vécu à Nantes pendant plusieurs années. Il y avait nécessairement noué des relations, peut-être même des amitiés, et il est à peu près certain qu'il ne détestait pas systématiquement les Français. Ceux qui eurent à traiter avec lui n'en disaient pas de mal et louaient sa courtoisie, qui était grande. Il défendit quelques Français, et plusieurs semaines avant son assassinat, alla en personne à la Gestapo exprimer son étonnement que des Français acquittés ou ayant purgé leur peine, fussent maintenus en prison. « Mêlez-vous de ce qui vous regarde », lui avait-on répondu, et il avait été éconduit sans ménagement.

Le très légitime ressentiment des Français, en général, à l'égard des occupants, englobait cet officier parmi tous les autres, mais il est bien certain qu'il n'avait provoqué contre lui aucune haine particulière.

Ceci dit et nous plaçant à un autre point de vue, nous noterons d'abord que d'authentiques résistants — il y en a tant de nos jours qui ne le furent jamais ! — firent souvent bien du mal au pays en accomplissant des gestes inutiles et inconsidérés. Quand l'un d'eux fuyait loin du lieu de son coup de main après avoir abattu quelque militaire isolé, il n'avait pas diminué de beaucoup la puissance offensive du Reich, mais c'était la mort certaine de Français qu'il avait ainsi signée. En représailles, il y avait toujours des déportés, des fusillés et parfois aussi des villages détruits en partie ou en totalité. La France était toujours perdante. Dans certains cas cependant, le meurtre de l'Allemand était la conséquence d'un réflexe dû au hasard d'une rencontre : tuer pour ne pas être tué soi-même ; mais le fait est tout différent pour le drame qui nous occupe : le colonel était



guetté, le geste était prémédité. Et s'il était l'acte d'un Français, pourquoi l'autorité occupante entrava-t-elle l'enquête de la police française ? Fallait-il donc qu'elle ne trouvât pas de coupables en dépit du texte de Von Stülpnagel ? Une autre chose retient encore l'attention. Au cours d'une séance du Conseil Municipal, le crime fut imputé à un étranger. Or, lorsque le procès-verbal de cette réunion fut remis pour l'impression à l'imprimerie, la censure allemande supprima la partie du texte relative à cette question. Pour ces deux raisons et aussi parce que le colonel Holz, considéré comme francophile, était suspect à la Gestapo, nous pensons qu'il n'est pas impossible qu'il fût abattu par elle ou par un nazi, ce qui rendrait encore plus atroce l'assassinat des otages.

## VILLE DE NANTES

### Mes Chers Concitoyens,

Unis dans une profonde douleur et une immense compassion, nous devons continuer à nous unir pour éviter de nouveaux deuils.

*Avec M. le Préfet Régional, M. le Préfet de la Loire-Inférieure, Mgr l'Evêque de Nantes, M. le Bâtonnier des Avocats, nous avons multiplié supplications et démarches pour arrêter d'autres exécutions dans notre Ville.*

Grâce à ces démarches, grâce aux appels du Maréchal Chef de l'Etat et de l'Amiral Darlan, **il nous est permis, dans l'angoisse atroce qui nous étreint, d'espérer encore.**

**Unissons-nous pour agir.**

La population a montré par son attitude qu'elle réprouvait le lâche attentat commis dans l'ombre par les agents de l'étranger.

Celui qui, sachant quelque chose, garderait le silence, serait un meurtrier. Ce serait tuer de nouveaux Français.

Mes chers Concitoyens, aidez-nous, chacun selon vos moyens, pour qu'il n'y ait plus de sang versé ni de nouvelles larmes répandues.

25 Octobre 1941.

Le Maire :

**G. RONDEAU.**

## Les grands bombardements (1941-1944)

**L**E 9 AOUT 1941, UN AVION ANGLAIS DESCENDU EN piqué, plaça trois bombes qui explosèrent dans la cale du cargo « Lesesee » amarré à quai.

D'autres bombes, jetées sur les voies de triage de la gare de l'Etat le 30 septembre, blessèrent deux personnes.

Le 2 décembre de cette même année, un avion s'abattit dans un jardin aux Vignes-du-Bourg, près de la place Jean-Macé : l'explosion causée par sa chute, atteignit dix-sept personnes et souffla des maisons.

..

Un second bombardement eut lieu dans la nuit du 6 au 7 mai l'année suivante.

Le port et les chantiers de construction navale furent d'abord touchés, puis ce fut la rue Crébillon, le quai d'Aiguillon, l'avenue Saint-Georges, la Chauvinière, la rue Désiré-Colombe et deux secouristes attachés au poste Dobrée furent tués au cours de cette nuit en service commandé.

Le 20 mai, des bombes incendiaires, sur le quai de Versailles, un bâtiment de la coopérative pharmaceutique de Melun et toute une famille, grands-parents, parents et enfants trouvèrent la mort sous les décombres d'une maison écrasée.

Dans les mois qui suivirent, les alertes non suivies d'effet furent tellement nombreuses que la population continua à vaquer à ses occupations très paisiblement sans rechercher le moindre abri ; et l'année s'acheva ainsi.

La journée du 23 mars 1943 fut vraiment dramatique... Des mosquitos rasèrent les toitures des ateliers des Batignolles, lâchèrent leurs bombes dont vingt-neuf portèrent, puis disparurent. Il ne s'écoula que peu de temps entre l'alerte et le bombardement et les ouvriers ne s'empêchèrent pas de se rendre aux abris, si bien qu'il y eut cent un blessés et que l'on aligna bientôt des douzaines de morts dans les salons du restaurant Piou, situé à proximité.

Le 4 juillet, l'usine d'aviation de Château-Bougon fut bombardée à son tour. Détail curieux : deux gardiens enfermés dans leur cloche de ciment furent projetés en l'air et retombèrent sans trop de dommage sur le sol. Les aviateurs anglais étaient descendus très bas aux Batignolles mais, par contre, les aviateurs américains se tinrent à une trop grande altitude au-dessus de Château-Bougon, aussi l'usine ne fut-elle touchée qu'en partie. De nombreuses bombes s'éparpillèrent dans les champs. Il y eut neuf morts et trente blessés, mais le hangar aux avions demeura intact.

Un avion mouilleur de mines s'abattit boulevard des Belges le 7 août. Des éclats de verre tuèrent trois enfants dans leurs berceaux. On compta huit morts et onze blessés et là encore, comme au 20 mai, des parents, leur fille et son petit enfant — trois générations ! — périrent ensemble.

Malgré tout, la population ne s'émut toujours pas et un rédacteur du journal « La Bretagne » note dans le numéro du 16 août ce qu'il a constaté à Nantes le jeudi 12.

« Les sirènes ont mugé. Les promeneurs très nombreux continuent à déambuler. Les cafés se ferment et les grands magasins aussi ; leurs clients se tiennent sagement dans la rue, devant les portes closes. Si une bombe tombait, par exemple, près de cette immense maison de verre, les éclats énormes des glaces trancheraient les gens comme des couperets de guillotine, sans parler des éclats de D.C.A. Les trams sont arrêtés et le personnel assis à l'intérieur, les camions circulent impunément ; les églises sont ouvertes et de braves femmes s'y réfugient se croyant en sûreté sous les voûtes.

Pourquoi s'en faire ?... »

..

## Le sanglant massacre du 16 Septembre 1943

Jeudi après-midi ! Temps superbe. La foule est dense dans les rues du centre. Les magasins de la rue du Calvaire, de la rue Crébillon, de la place Graslin et de la place Royale regorgent de clients campa-

gnards. Dans une fête foraine, là-bas, les enfants font des tours de chevaux de bois et la musique des orgues forains nasille des refrains connus dans une atmosphère de friture...

Subitement, les ululements des sirènes se font entendre aux quatre coins de la ville. Il est quinze heures vingt. Ces plaintes sinistres devraient jeter l'effroi parmi la population mais chacun est habitué maintenant à des alertes vaines qu'on ne prend plus au sérieux. La circulation reste la même et les cochers de fiacres bien alignés place du Commerce, le long du palais de la Bourse, ne descendent pas de leur siège.

Vingt minutes se passent. Les abris n'ont tenté que peu de gens et maints Nantais ne lèvent même pas les yeux vers les nues d'où la mort va descendre.

Dans le ciel apparaît un avion d'une éclatante blancheur, suivi de petits points noirs qui grossissent : cent-soixante bombardiers, bien groupés en trois escadrilles, comme à la parade. Le bruit des moteurs devient intense. Et voici que des bombes se détachent des carlingues et tombent comme grêle sur la foule dans un fracas que percent les hurlements de terreur et les cris des blessés. C'est l'affolement général, la panique, le tragique sauve-qui-peut. Beaucoup foncent devant eux, tête baissée, pour revenir sur leurs pas dans la poussière, la fumée, l'écrasement des immeubles. D'autres se plaquent, hébétés et tremblants, dans les encoignures ou sous des abris dérisoires avec l'espoir d'être épargnés par miracle.

C'est au rond-point de Beauséjour, route de Vannes que les premières bombes sont tombées. L'école Sainte-Thérèse, un peu plus loin s'effondre sous une rafale de torpilles, mais les enfants sont heureusement en vacances ! La destruction s'est poursuivie par le rond-point de Vannes, les boulevards Boulay-Paty, Meusnier de Queslon et des Anglais ainsi que par la rue de Carcouët et le quartier environnant, rasant une maison ici, mutilant une façade là, ou défonçant les toits, semant la mort.

Au stade de Malville, des joueurs de tennis sont surpris et tués au milieu des courts où resplendissait leur joie d'être jeunes, forts et sains.

Le désastre est partout : rue Léon-Jamin, place Bretagne, rue du Pont-Sauvetout, place du Cirque, du Maréchal-Joffre et du Bouffay, quai Brancas, rues Lapérouse et d'Orléans, place Royale, rues Crébillon et de Gorges, place du Commerce, rues Jean-Jacques-Rousseau,

Boileau, du Calvaire et Contrescarpe, place Graslins, rues d'Alger, Racine, de la Galissonnière et Voltaire, quai de la Fosse, quartiers Sainte-Anne et Roche-Maurice pour ne citer que ceux-là.

Les établissements Ducos sont rasés boulevard Boulay-Paty, la Recette Principale des Postes, en feu, est en grande partie détruite rue Lapérouse. La place Royale est gravement atteinte : la pharmacie de Paris, l'Agence Havas, les bureaux de l'Ouest-Eclair et ceux de la Société générale, le Continental et le café d'Orléans se sont écroulés.

La silhouette de la basilique Saint-Nicolas est restée sauve, les murs et la haute flèche ont tenu mais vitraux et richesses intérieures sont anéantis.

Place du Commerce, le vaste immeuble du Phare n'est bientôt plus qu'une carcasse que lèchent les flammes ; des cadavres de chevaux de fiacre jonchent le sol ; on lit tout près d'eux sur une pancarte métallique « Soyez bons pour les animaux ».

La plupart des cochers sont morts, eux aussi et, dans le kiosque de la Compagnie des Tramways, ceux qui se sont cru à l'abri sous ce fragile refuge ont été broyés.

Une trentaine de personnes qui s'étaient précipitées dans la salle d'attente du journal Le Phare sont écrasées par l'effondrement de l'immeuble. Une femme a les deux jambes coupées à la mi-cuisse.

Rue Jean-Jacques-Rousseau, une maison s'est effondrée comme un château de cartes. Ses poutres et ses pierres ont formé une barricade haute de trois mètres qui empêche toute circulation. On n'ira plus de sitôt à la Cigogne ni, place Graslins, au Sarraméa pas plus qu'au cinéma Katorza ! Le grand Théâtre a eu seulement des vitres brisées, mais à quelques centaines de mètres de là, place Lamoricière, le cinéma qui porte ce nom et la papeterie Clergeau sont détruits. Le garage Berliet, rue Haudaudine (rue Gaston-Veil actuellement) l'est également, ainsi que le garage Peugeot quai de l'île Gloriette.

Au pied de la statue de Sainte-Anne, patronne des matelots, dont la main bénissante se tend vers les flots du port, les Brasseries de la Meuse sont littéralement saccagées et leurs décombres livrent une cinquantaine de cadavres.

Parmi les édifices les plus touchés se trouve celui de l'Hôtel-Dieu. Dans cet asile de douleurs où sont surpris huit cents malades et près de quatre cents assistants, de sombres drames se déroulent. Les bombes, dans un épouvantable fracas tombent sur les bâtiments de l'Administration, le pensionnat, les salles pleines de malades, le

cabinet de pansements la salle d'urgence, le service d'ophtalmologie, la cuisine, la lingerie, etc... La chapelle est soufflée. Des murs et des cloisons s'abattent, des plafonds s'effondrent, une poussière opaque obscurcit la lumière. Des cris jaillissent, des malades fuient, mais aucune panique ne se manifeste parmi le personnel et le sauvetage s'organise dans les demi-ténèbres. Evacuation des malades par des moyens imaginés par l'Economat général. On en sort par les fenêtres enveloppées dans des draps. Ceux des salles 1, 2 et 3, note le Président Chollet dans un rapport publié par la Revue Hospitalière, ont été sauvés dans des conditions à peu près semblables. L'escalier s'étant effondré, la sœur de service, aidée des employées, a descendu des malades par un trou du plafond par des moyens de fortune et notamment à l'aide de draps. Tous les malades ont été sauvés. Les malades des salles 17 et 18 ont été évacués dans des conditions analogues. Deux sœurs veilleuses de la Communauté ont été sauvées par des Frères de la rue des Olivettes qui, au risque de leur vie et escaladant les poutres branlantes du pavillon de la communauté incendiée, les ont transportées sur leur dos... »

Et le président Chollet ajoute que plusieurs centaines de blessés ont reçu les soins nécessaires dans la salle d'opérations encore utilisable :

« Beaucoup d'opérations avaient été faites, dont plusieurs très graves et, à minuit, tous les blessés reposaient paisiblement dans le service qui leur était affecté à l'Hôpital Saint-Jacques où on les avait transportés. Tout cela s'était accompli dans l'ordre le plus parfait, avec précision, méthode, sang-froid, en liaison avec l'administration représentée avec une compétence et une autorité exemplaires par le Dr Picard, et sans qu'il ait été nécessaire de recourir aux bons offices des équipes médicales étrangères. Il est des chirurgiens qui, sans désemparer, sont restés à leur poste pendant plus de douze heures... »

On ne saurait trop mettre à l'honneur le personnel laïque et religieux de l'Hôtel-Dieu qui eut tant de morts à déplorer : les docteurs Riou et Pierre Vincent ; M. Billaud et Mlle Tesson, internes ; le personnel infirmier, cinq de ses membres : Mlles Paule, Robert, Arsenal, Germaine Aimée, salle 25 ; Guillou (ophtalmologie) décédées sur place ; Mmes Rambaud et Blain tuées en ville. Le personnel administratif a perdu : M. Royer, Mme Richard, Mlles Métra et Guyot, M. More Puis, le 23, MM. Albert, receveur et Covary, pulvérisés dans leur automobile à la porte de l'Hôtel-Dieu, MM. Dabout, Malabœuf, Doniaud, Morisset, Mlles Amossé et Averty, Mme Courtel, Joly, Couëdel, Peiray et Amassé. Ajoutons encore que treize religieuses sur quatre-

vingt-cinq — pourcentage impressionnant — furent tuées à leur poste. L'une d'elles dont la tête avait été arrachée tenait encore deux enfants dans ses bras.

\*  
\*\*

La nuit est venue.

Un peu partout gisent des bombes non éclatées qui interdisent l'accès de certaines rues. Des agents montent la garde en attendant que les services spécialisés les aient rendues inoffensives. Des sinistrés non encore dégagés clament des appels au secours dans la nuit tandis que les équipes de déblayeurs s'acharnent à les sauver. Des foyers d'incendie montent dans le ciel nocturne des colonnes de fumée d'enfer. La cité flambe un peu partout sans qu'il soit possible de circonscire le sinistre. Il faudrait cent fois plus d'eau pour le combattre, car des conduites ont été brisées en de multiples endroits et il a fallu en couper d'autres afin d'éviter l'inondation des caves où des malheureux sont murés.

Ceux qui possèdent un moyen de transport entassent dans des voitures ce qui peut être sauvé : du linge, de la vaisselle, parfois quelques meubles et de la literie. Les gens sont hagards, fébriles, souillés de plâtras. Les agents de la Défense Passive, brisés de fatigue, s'affairent dans une atmosphère irrespirable. On foule des éclats de glaces et de vitres dans la terrible nuit qui s'achève car voici les premières lueurs de l'aube nouvelle. Il pleut maintenant sur les ruines fumantes, les ballots entassés, les maisons sans toitures, sur toute cette humanité qui souffre et qui saigne... Et voici que brusquement, à cinq heures, les sirènes mugissent une fois de plus poussant les rescapés de la veille aux abris. Les mitrailleuses crépitent, les coups sourds de la D.C.A. se font entendre au loin mais aucun projectile ne tombe sur la ville.

A la Préfecture, on a travaillé fébrilement toute la nuit pour répartir les tâches. M. Donati, préfet régional, a visité la ville en compagnie du préfet de la Loire-Inférieure et de nombreuses personnalités.

Durant toute la journée, les sauveteurs ont continué leurs travaux, contrariés par le manque de lumière et d'eau. Hôpitaux, églises, monuments, rien n'a été épargné. Malgré les rues défoncées par les entonnoirs et jonchées de gravats, la foule des sinistrés a circulé à la recherche d'un toit, emportant dans des valises ou sur des brouettes les pauvres hardes dérobées au feu.

Dans une clinique touchée sévèrement par les bombes, des religieuses en cornette s'affairent à rassembler sur les pelouses d'un jardin défoncé le linge qu'elles ont pu sauver. Assis sur des ballots, sous les arbres poussiéreux et déchiquetés d'une petite place, des sinistrés attendent l'arrivée des camions qui doivent les déménager. Une jeune femme détresse avec application l'abat-jour d'une lampe de chevet, une autre essuie doucement avec son mouchoir une petite table ornée de marqueteries... Tête bandée de linge ensanglanté, un vieil ouvrier aux habits maculés fume avec des gestes tendres sa première cigarette...

Affichées à une porte du commissariat central, huit feuilles tapées à la machine : la liste des morts.

Une foule muette et douloureuse les déchiffre, y cherchant des noms familiers. Et voici qu'une neuvième feuille est venue s'ajouter aux autres...

...et pourtant, la vie civile renaît bientôt pour les Nantais. L'horrible tragédie est passée, les commerçants les moins touchés déblaient les décombres et achèvent de briser les bouts de glace de leurs vitrines défoncées. Peu à peu, les trottoirs sont nettoyés. Au cours de l'après-midi, quelques tramways commencent à circuler dans les voies non atteintes et leurs klaxons se confondent avec ceux des ambulances roulant vers les hôpitaux.

A la morgue, l'identification des morts a commencé et depuis les premières heures du jour des voitures de police munies de haut-parleurs diffusent un appel du maire et du préfet à la population. On y énumère les mesures prises par les pouvoirs publics dans leur bataille contre le cataclysme. Dans l'ampleur de la catastrophe les autorités responsables n'ont pas hésité à faire appel aux trains d'Assistance du Service Interministériel de Protection contre les Evénements de guerre qui fonctionnent avec la collaboration étroite de la Croix-Rouge Française, du Secours National, du Comité ouvrier de Secours Immédiat et de la Défense Passive.

Dès l'arrivée de l'un de ces trains, le wagon chirurgical est mis en service et l'on y fait vingt opérations. Un accouchement a lieu dans la voiture-maternité.

Les cuisines distribuent environ quatre mille repas. Les assistantes sociales vident entièrement leurs réserves et distribuent les quinze mille effets en leur possession. Des cartes de sinistrés sont établies, à raison de douze cents par jour.

\*  
\*\*

A la Préfecture, à l'Hôtel de Ville, à Hôpital Saint-Jacques, au Commissariat Central une foule aux yeux rougis vient consulter les listes incomplètes des morts. Le musée des Beaux-Arts, où affluent sans cesse des civières chargées de leur pitoyable fardeau, devient un palais de la mort.

Les familles sont admises à défilier devant les corps placés dans des cercueils. Cette immense réunion parmi les plantes vertes et sous le regard impassible des statues est vraiment pathétique.

On lit sur les couvercles des cercueils de dramatiques annotations écrites à la craie :

- « A inhumér avec sa femme ».
- « Fillette inconnue ».
- « Débris humains non identifiés ».

Dans le coin des morts non identifiés, se renouvelle sans cesse, dans le lourd silence, le bruit des couvercles qu'on soulève et rabat. Sur ces cercueils sont cloués ou épinglés les vestiges retrouvés avec les corps et susceptibles de faciliter leur identification : débris de vêtements, boucles de ceintures, pauvres lettres maculées de terre et rougies de sang. Beaucoup de victimes demeurent anonymes malgré ces dispositions puisque parfois un simple bouton a pu être déposé sur le cercueil...

Les membres des organisations de jeunesse ont vécu pendant trois jours dans cette atmosphère de cauchemar, parmi ces cadavres dont ils ont fait la toilette funèbre et qu'ils ont mis en bière. Rendons-leur hommage : C'était pour beaucoup leur premier contact avec la mort. Et quelle mort !

Il a fallu, en deux jours, fabriquer un si grand nombre de cercueils que le bois noble a manqué. Les dernières bières furent des caisses d'emballage.

..

On estime qu'au cours de ce bombardement qui dura à peine un quart d'heure, mille bombes (de cinq cents à mille livres anglaises pour la plupart) furent jetées sur la ville et sa proche banlieue.

En voici le décompte :

185 sur Malville, 130 sur le Centre, 80 sur le Port, 35 sur Rezé, 130 sur Roche-Maurice, 80 sur l'aérodrome de Château-Bougon, 80 sur Saint-Herblain, auxquelles il faut ajouter celles qui furent repérées non éclatées sur vingt points environ et celles qui tombèrent dans la

MAIRIE DE NANTES

# AVIS à la POPULATION

## INSCRIPTIONS sur la VOIE PUBLIQUE

L'Autorité d'occupation vient d'aviser les pouvoirs publics français que **des sanctions sévères** seraient prises **SOUS 48 HEURES** contre la Ville de Nantes si des inscriptions continuaient à être faites sur la voie publique.

Le Maire attire à nouveau l'attention des Nantais **sur la nécessité absolue de mettre fin à ces pratiques** parfaitement inutiles en elles-mêmes et **dangereuses pour l'ensemble de la population.**

Des sanctions individuelles ont été prises déjà, toute nouvelle infraction sera sévèrement réprimée.

**D'autre part, tout propriétaire ou occupant d'un immeuble est tenu, SOUS SA RESPONSABILITE PERSONNELLE, de faire disparaître les inscriptions apposées sur la façade de cet immeuble.**

Mais c'est surtout à la raison et au bon sens de ses concitoyens que le Maire veut, à nouveau, faire appel. **SACHONS GARDER LA DIGNITÉ QU'IMPOSENT LES CIRCONSTANCES.**

NANTES, le 31 MARS 1941.  
Le Maire faisant fonctions  
**E. PRIEUR**

Loire. Dans la périphérie N. O. le quartier neuf a été complètement détruit. Trois cents maisons d'importance ont été atteintes sans préjudice de nombreuses usines et d'entreprises commerciales ; cent quatre-vingt-cinq immeubles se sont écroulés. La destruction de l'Hôtel-Dieu est effroyable. Toutes les constructions qui se trouvaient dans les zones d'éclatements ont leurs cloisons ébranlées, leurs vitres brisées, leurs toitures abîmées.

Près de soixante voies sont encombrées par les éboulements.

Et le rapport de la « Défense Passive » où nous avons puisé ces renseignements ajoute :

Victimes :

A ce jour, 19 septembre, on compte 18.000 personnes atteintes plus ou moins gravement dont :

600 sont passées par les hôpitaux qui, le vendredi 17, à 8 heures en gardaient 471, à midi 371. Présentement on estime le nombre des hospitalisés à 300, dont 150 blessés sérieux.

Il est passé par les postes de secours de la « Défense Passive » près de 500 blessés.

Les équipes de la Défense Passive en ont recueilli et conduit dans les postes de secours et aux hôpitaux : 250, les Sections Sanitaires automobiles : 150, sans parler des transports bénévoles. A noter la présence d'une ambulance neuve de Vannes.

Les cliniques ont reçu 420 personnes, dont 94 ont été hospitalisées et le Sipeg : 20.

Il est à noter qu'une parfaite collaboration a uni dans leurs tâches les équipes et postes de Défense Passive, les équipes de la Croix-Rouge ainsi que les services sanitaires divers.

Six cent trente morts ont passé par les divers dépôts mortuaires avant d'être réunis le soir même au musée des Beaux-Arts. Il n'est pas excessif de penser que 150 à 200 cadavres sont encore sous les décombres.

Le service de la Morgue a été assuré en grande partie par les Equipes Nationales du Secrétariat Général à la Jeunesse aidées par la Défense Passive et des infirmières de la Croix-Rouge.

Effectifs. Il a été constaté 400 présences dans les Equipes et Postes de secours de Défense Passive ; 440 Croix-Rouge ; 350 Ilotiers, soit pour les services sanitaires et de surveillance environ 1.000 personnes.

Le personnel de la Défense Passive et de la Croix-Rouge a fait face à tous les besoins, sans répit, du commencement de l'alerte au samedi matin, puis assuré des roulements et des permanences.

Jeudi à 19 heures, soit 3 heures après le commencement effectif du bombardement, les services de liaison de la Défense Passive signalaient que, conformément aux directives données par le Poste Central, les blessés étaient conduits aux hôpitaux, cliniques et postes de secours. Les équipes répondant aux multiples appels ont immédiatement passé à l'enlèvement des morts dans la rue.

Incendies : De nombreux incendies se sont déclarés dès 16 heures : au port, au sud-ouest de la ville, puis tout le centre de la ville.

Tout le matériel a été mis en action immédiatement, la tâche des sapeurs-pompiers a été considérable.

Les 180 hommes de Nantes ont près d'eux ceux de Saumur, Cholet, Angers, Laval, Legé, les marins-pompiers et les pompiers de Carquefou ; les pompiers allemands sont intervenus dans l'île immédiatement au sud du centre de l'agglomération nantaise.

Déblaiements : Dès 16 heures, 20 des équipes de secouristes ont été constituées pour aider au sauvetage des victimes.

Au total les équipes employées atteignent 100 travailleurs mis à la disposition de l'ingénieur, directeur des travaux de la ville, de son personnel et sa maîtrise.

A dater du 20, les services des Ponts et Chaussées assurent le service et sous sa responsabilité.

Les effectifs des équipes qui ont travaillé au déblaiement après ce bombardement sont les suivants :

Equipes Nationales : Les équipes comprenaient :

1° Jeunes de Nantes, 700 volontaires.

2° Jeunes de l'extérieur, 600.

Principales tâches accomplies : Service de la morgue, creusement des fosses, transport des cercueils, service des obsèques, équipes de déblaiement, chantier de l'Hôtel-Dieu, services officiers (cantines, Secours National, centres d'accueils, etc...), déménagements, aide aux réfugiés, sinistrés, services d'accueil.

Des équipes féminines venues de la Mayenne, du Morbihan (avec celles de Nantes), ont assuré les demandes faites par la Croix-Rouge, cantines populaires, centre d'accueil, etc..., elles ont remplacé, à certains moments les garçons en service à la morgue.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Les chiffres s'établissent comme suit le 21 septembre :  
712 morts et 1.775 blessés.

..

Dans la nuit du 18 septembre, le général Campet, chef du cabinet militaire du maréchal Pétain, arriva à Nantes, apportant à la ville martyrisée les condoléances du chef de l'Etat et du chef du gouvernement.

Dès l'aube du lendemain il parcourut les quartiers sinistrés en compagnie du Préfet régional, du Préfet de la Loire-Inférieure, du maire de Nantes et de l'intendant de police.

Profondément affecté par l'étendue des ruines, le général se fit mettre au courant des innombrables détails du calvaire gravi par les victimes, puis se rendit au chevet des blessés dans les hôpitaux pour les assurer de la sollicitude du Maréchal.

Au musée des Beaux-Arts transformé en chapelle ardente les familles continuaient pendant ce temps à venir s'incliner devant les dépouilles de leurs morts. Dans les cimetières où devaient avoir lieu les inhumations, on creusait hâtivement des tranchées supplémentaires car celles déjà ouvertes s'avéraient trop exiguës pour recevoir tant de cercueils...

En ce dimanche 19 septembre, jour de deuil et de désespoir plus lugubre que cent Toussaint, Nantes procéda aux funérailles des victimes mises en bière. Dès les premières heures de la matinée les camions et les voitures disponibles avaient transporté de longues théories de cercueils du Musée des Beaux-Arts aux églises épargnées : la cathédrale Saint-Pierre, les églises Saint-Donatien, Saint-Similien, Saint-Félix, Sainte-Thérèse, Saint-Clément, Saint-Pasquier, Sainte-Croix, Notre-Dame du Bon Port, Notre-Dame de Lourdes et le Temple protestant.

Dans chacune des paroisses un premier service eut lieu à quatorze heures trente. Un second suivit à dix-sept heures. Mais c'est à la cathédrale que se déroula la cérémonie principale à laquelle, devant une foule en deuil silencieuse et digne, assistèrent les autorités.

Les marins-pompiers en col bleu, la police nationale, la gendarmerie maritime et les équipes nationales formaient une haie d'honneur.



Ce qui subsistait de la rue du Calvaire après un bombardement  
A l'arrière-plan la basilique Saint-Nicolas





En haut. — L'éventrement du Cercle « Louis XVI » installé dans l'ancien hôtel Mautaudouin

En bas. — Un autre aspect de la rue de l'Arche-Sèche

#### LES GRANDS BOMBARDEMENTS (1941-1944)

Entouré de son chapitre, Mgr Villepelet procéda à la cérémonie funèbre. Après les beaux chants qui demandent le repos éternel pour les endormis à ce monde, l'absoute fut donnée. A quatorze heures quarante-cinq les cercueils furent placés sur le parvis de la cathédrale tandis qu'un marin-clairon sonnait aux morts. Les voitures les emportèrent ensuite, simplement, vers les différents cimetières, Nantes ayant voulu des obsèques sans pompe ni manifestations oratoires.

...Et pendant de longues journées les inhumations se poursuivirent encore.



### Les deux bombardements du 23 Septembre 1943

La première alerte est donnée à huit heures cinquante-cinq ; des avions se dirigeant vers Nantes sont signalés au-dessus de Châteaubriant et l'attaque est imminente.

A neuf heures douze ils abordent en effet la ville au nombre de cinquante, répartis en trois groupes évoluant lentement vers la gauche à trois mille mètres d'altitude. A neuf heures quinze, un premier groupe de quinze appareils passe au-dessus de Chambelles suivi d'un second, puis d'un troisième. Un quatrième survient. Tous sont entourés de chasseurs. Des avions allemands les attaquent. On entend l'éclatement des bombes sur le port et ses abords immédiats. A neuf heures vingt le bombardement se fait sur Trentemoult, des fumées s'élèvent des chantiers de Bretagne et, à neuf heures trente, de nouveaux projectiles s'abattent sur la ville.

Les Chantiers de la Loire sont plus touchés que les Chantiers de Bretagne. Un mort.

« Le bombardement des bateaux fut terrible, note un volontaire de Défense Passive. Les corps des Allemands sautaient jusqu'aux rochers de Sainte-Anne. »

Et il ajoute :

« Et la pauvre marchande de billets de la Loterie Nationale ! Transportée par la déflagration dans sa guérite même, elle alla s'écraser sur la voie où je devais la ramasser, éparpillée. »

Le quai de la Fosse a particulièrement souffert, l'entrepôt de la Chambre de Commerce est en flammes, des bombes sont tombées en

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

grand nombre sur le quartier Sainte-Anne : la rue du Roi-Baco, des Salorges, le groupe d'H.B.M. de l'Hermitage, les Brasseries de la Meuse, les rues Mazagran, Duplex, les Perrières. Une conduite d'eau a éclaté rue Charles-Brunellière.

Les immeubles du boulevard Saint-Aignan et de la place Lechat ne sont pas plus épargnés que, de l'autre côté de la Loire, les rues la Tour-d'Auvergne et Lanoue-Bras-de-Fer.

La gare de l'Etat est atteinte et la voie ferrée en direction de Saint-Nazaire coupée en plusieurs endroits.

Les bombes ont creusé des entonnoirs béants dans les rues et d'émouvantes pyramides de matelas et des meubles s'entassaient devant les portes.

Sortis de leurs maisons éventrées, aux murs branlants et prêtes à s'effondrer, de vieilles gens et des enfants sont assis au milieu des pauvres objets, toute leur fortune dans la plupart des cas, qu'en hâte ils ont déménagés.

Des cars bondés de voyageurs quittent la ville et l'on rencontre des familles entières chargées de colis disparates qui, d'une marche ralentie, se hâtent vers la gare.

Car tous ceux que le devoir ne retient pas à Nantes fuient la mort...

\*\*

A 18 heures 45, on apprend que cent avions passent sur le Morbihan et se dirigent vers le sud.

Ils sont à trente kilomètres de Nantes... à 19 heures.

Alerte !

Ils dépassent les Chambelles tandis que la D.C.A. entre en action. Le bombardement commence immédiatement. Puis deux nouvelles vagues arrivent, bombardent encore et pulvérisent ce qui déjà était décombrés ! Il s'agit là de travail fini !

Le feu éclate rue de la Paix. Bientôt les Grands Magasins Decré, rue de la Marne, ne seront plus qu'un gigantesque amas de ferrailles tordues. Le temple protestant, place de l'Edit-de-Nantes, est détruit ; la chapelle des Jésuites brûle, la clinique Saint-François est touchée ; des maisons flambent place François-II.

Quatorze personnes sont écrasées par l'effondrement de la « Maison des Prisonniers ». Des tramways sont immobilisés, toutes vitres

130

# LE MARTYRE DE NANTES

**en UNE semaine** Les aviateurs anglo-américains ont fait :  
**en TROIS raids**

## MILLE MORTS

**1.200 BLESSÉS, des monceaux de ruines**  
**Cent morts et 300 blessés pour le double bombardement de jeudi**

Angers, 26 sept. — Le bilan provisoire de la tragique journée de jeudi à Nantes se chiffre par 100 morts et 300 blessés.

L'affreux bilan de la semaine atteint donc un millier de morts et douze cents blessés.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, des torrassiers angevins, requis à cet effet, et des carriers des ardoisières de Trélazé arrivaient par cars et par camions pour débayer les décombrés.

Le train du « service interministériel de protection contre les événements de guerre », venant de Paris, était à Nantes dès vendredi matin.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un premier train spécial avait amené à Angers 30 blessés. Mais l'hôpital ne pouvant contenir que 150 lits, on réquisitionna le grand séminaire, et des chirurgiens de Cholet et de Laval vinrent mettre sur pied un hôpital provisoire.

Bientôt un deuxième train sanitaire arrivait, amenant plus de 100 blessés évacués de l'hôpital Saint-Jacques de Nantes, dont les salles d'opérations ont été atteintes par les bombes.

Un troisième train arrivait peu après, mais il a dû être dirigé sur Tours, l'hôpital complémentaire prévu au séminaire

n'étant pas muni des installations nécessaires aux opérations.

Les Nantais continuent à fuir leur ville saccagée et beaucoup sont déjà arrivés. Mais les convois spéciaux n'ont pu encore être organisés.

Des appels à la solidarité sont lancés par tous les groupements de la ville aux jeunes volontaires aux propriétaires pour qu'ils fassent connaître sans délai les locaux dont ils peuvent disposer, aux hôteliers des campagnes pour qu'ils accueillent les enfants de leurs collègues sinistrés.

La chambre professionnelle départementale de l'industrie hôtelière a fait parvenir aux sinistrés de la chambre professionnelle de Nantes un chèque de 15 000 francs, à titre de premier secours. En même temps, elle a transmis les dons des chambres professionnelles d'Indre-et-Loire : 10 000 francs ; de la Sarthe : 10 000 francs, et de la Mayenne : 5 000 francs.

Le Secours national d'Angoulême a envoyé à Nantes une camionnette contenant des vêtements, des chaussures et des denrées destinés aux sinistrés.

D'autre part, la délégation charentaise du Secours national est entrée en rapport avec l'organisme breton de solidarité pour soulager la détresse des sinistrés.

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

brisées. Dans cette nuit tragique les foyers d'incendie éparpillés dégagent une épaisse fumée dont l'acre odeur fait mal. Les sauveteurs s'affairent. On ne sait par où s'emparer de la douleur.

Si l'alerte prend fin à vingt heures, la tragédie est loin d'être terminée pour cela ! Les immeubles flamberont pendant trois jours et, parmi eux, une ancienne usine de la rue des Salorges transformée par la générosité de MM. Louis et Maurice Amieux en musée rétrospectif du Vieux Nantes commercial.

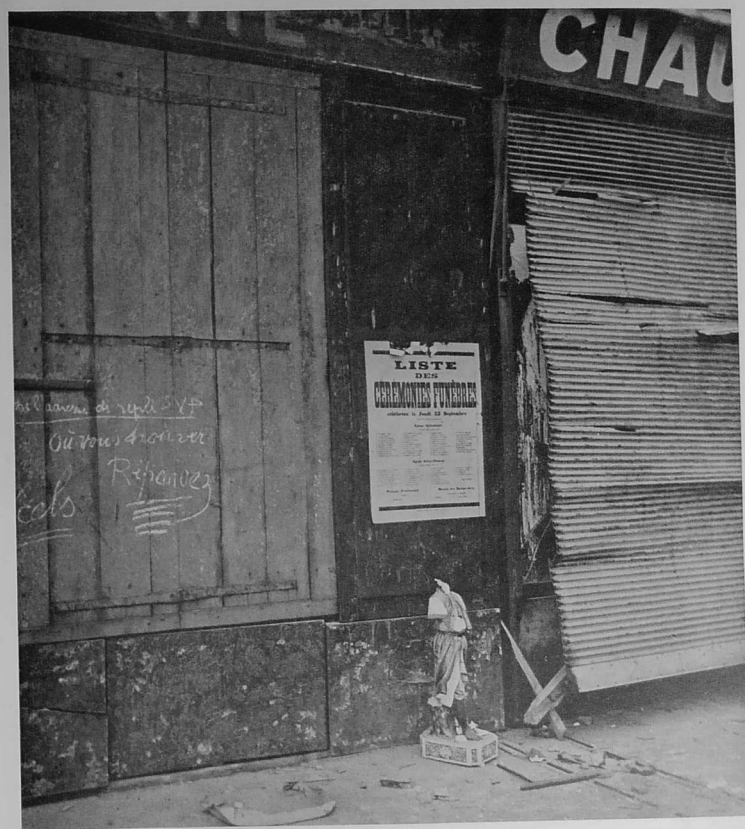
Cette usine avait été créée en 1824 par un nommé J. Colin pour la fabrication des premières conserves alimentaires. Devenue Musée, elle avait été offerte à la ville par MM. Amieux et constituait une attraction très prisée des Nantais, toujours fiers de leurs souvenirs maritimes. Une seule bombe atteignit l'immeuble, mais des brandons en flammes provenant de l'incendie des Entrepôts de la Chambre de Commerce provoquèrent le désastre.

Le conservateur, aidé par M. Templé, gardien courageux, et quelques sauveteurs mirent à l'abri tout ce qu'ils purent, marchant au jugé dans l'épaisse fumée. La fournaise ronflait sous leurs pas. Les pompiers manquant d'eau par suite d'une rupture des canalisations, continuèrent tout le jour la lutte contre le sinistre avec du vin puisé dans les demi-muids sortis des entrepôts. Quand, au soir, le vin dont l'odeur emplissait l'air, vint à manquer, les tuyaux furent branchés sur les égouts. Des pièces irremplaçables brûlèrent, beaucoup aussi furent volées par des Allemands et — nous l'avons dit — ...par des Nantais, plus nombreux et plus impudents encore...

..

De l'aide a été demandée aux villes voisines, car les sauveteurs sont malgré leur zèle et leur courage, absolument débordés. Les pompiers de Châteaubriant arrivent à vingt-deux heures, suivis de ceux de Moisdon-la-Rivière, d'Ancenis et de Nort. Un peu plus tard, en raison de la distance, ce sont ceux d'Angers, Segré, Laval, Cholet, Beaugé, la Roche-sur-Yon, Le Mans, Saumur.

Les conséquences de ce troisième raid furent terribles. Les canalisations d'eau coupées et le manque de lumière, empêchèrent en certains cas, de soigner sur place des blessés. Certains étaient à peine vêtus. Sommairement pansés, on les transportait à destination des cliniques et de l'hôpital d'Angers. D'autres durent être opérés d'urgence, à la lueur des lampes à pétrole et des bougies.



Les inscriptions poignantes sur les façades des maisons bombardées : Donnez l'adresse de repli s. v. p... où vous trouver... Répondez etc... et sur les murailles s'étaient les affreuses listes des cérémonies funébres pour les centaines et les centaines d'habitants tués sous les bombardements



En haut. — Aspect de la place du Commerce devant le journal « Le Phare »

En bas. — La rue de Verdun. A l'arrière-plan les décombres des grands magasins Decré (octobre 1943)

#### LES GRANDS BOMBARDEMENTS (1941-1944)

Dans ce raid d'une violence inouïe, trois cents bombes de cinq cents kilos atteignirent la ville. Elles touchèrent tous les quartiers. Les dégâts matériels s'avéraient considérables et s'il y eut moins de morts que le 16 septembre — 112 morts et 300 blessés — c'est que tout le monde, cette fois, s'était réfugié dans les abris.

Un train du Service Interministériel de Protection quitta Paris pour Nantes dans la nuit même et arriva dans les premières heures de la matinée. Quelques heures après minuit des cars amenèrent d'Angers des terrassiers réquisitionnés. Bientôt après, des mineurs de Trélazé et des jeunes gens des équipes nationales, venant de Vichy, les rejoignirent pour le déblaiement des décombres qui atteignaient parfois la hauteur d'un second étage.

De Laval, Cholet, Saumur, des chirurgiens accoururent aussi vers Nantes. De nouveaux renforts de police et de gendarmerie vinrent de partout renforcer le service d'ordre.

Les sauveteurs fouillent les caves et les décombres. On emporte des corps sur des civières ; des femmes hagardes, demi-folles cherchent en vain des êtres chers ; dans les rues fumantes des lambeaux de chair sont plaqués aux murailles et sur les routes se déroulent toujours de lamentables cortèges de vieillards, de femmes et d'enfants chargés de hardes, qui fuient l'enfer du feu et du sang.

♦♦

Sur soixante-et-une boulangeries fermées, quarante-cinq sont sinistrées, mais la population ne manquera pas de pain tant est réduit le nombre de bouches à nourrir. La consommation a baissé de soixante pour cent. Les enfants de tous âges, les mères de famille sans travail, les vieillards et les infirmes doivent obligatoirement quitter la ville et beaucoup sont déjà partis. Par contre, ceux qui participent par leur travail à la vie même de la cité, sont tenus de continuer à y exercer leur activité habituelle. Le devoir l'exige.

Dans une circulaire adressée aux maires le 13 septembre le Préfet énumère ces catégories :

« Personnes qui doivent obligatoirement rester ou revenir à Nantes : »

a) Les fonctionnaires, agents, employés et ouvriers de l'Etat, du Département, de la Ville, ainsi que des services publics concédés (eau, gaz, électricité, entreprises de vidanges, entreprises de transports publics, organismes concourant au ravitaillement général, etc...)

LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

b) Les membres des professions libérales et plus particulièrement les chirurgiens, les médecins, les pharmaciens et les dentistes.

c) Les chefs d'entreprises.

d) Les ouvriers, ceux des entreprises non sinistrées doivent, en effet, continuer à exercer normalement leur profession et ceux des entreprises sinistrées doivent obligatoirement se présenter, soit à leur employeur, soit, en cas d'absence de celui-ci, à l'Office patronal, rue Arsène-Leloup.

e) Les commerçants. Tous les commerçants de Nantes qui ne sont pas sinistrés doivent rester ou revenir dans la ville.

J'attire plus particulièrement votre attention sur l'interdiction formelle qui a été faite aux commerçants en alimentation, en fournitures de matériaux pour le bâtiment, en textiles, en vêtements, en chaussures, en charbon et généralement en tous produits indispensables à la vie de la collectivité, de ne quitter sous aucun prétexte, la ville de Nantes.

Je n'ai pas besoin de souligner l'importance qui s'attache à ce que toutes les catégories de personnes énumérées ci-dessus restent ou reviennent à Nantes, afin d'y assurer des conditions de travail et d'existence aussi normales que les circonstances le permettent.

Je vous invite donc à interdire de la façon la plus formelle à toutes ces personnes de venir se réfugier dans votre commune ou d'y demeurer. Vous devrez, si besoin est, faire appel à la gendarmerie pour les forcer à retourner à leur poste.

Le représentant du gouvernement souligne ensuite la solidarité qui doit unir la ville et la campagne.

« Malgré les épreuves subies par le chef-lieu de notre département, l'ordre et le calme y règnent. Les services publics fonctionnent normalement et remplissent leur devoir avec courage et discipline. Ils sont prêts à satisfaire dans la mesure où les circonstances le permettent tous les besoins de la collectivité, aussi bien en ce qui concerne la ville éprouvée qu'en ce qui concerne le reste du Département.

« Plus que jamais maintenant, le sort des habitants de Nantes est lié à celui des habitants des campagnes. Les uns et les autres doivent, dans une union chaque jour plus étroite, donner l'exemple vivant de la solidarité française.

« Il importe avant tout que la vie continue. Il est nécessaire,

# LISTE DES CÉRÉMONIES FUNÉRAIRES

célébrées le **Mardi 21 Septembre**

Eglise Cathédrale		Eglise Sainte-Croix	
Première Cérémonie à 14 heures	Deuxième Cérémonie à 17 heures	Première Cérémonie à 14 heures	Deuxième Cérémonie à 17 heures
001 Mlle ALBERT	002 Mlle ALBERT	003 Mlle ALBERT	004 Mlle ALBERT
005 Mlle ALBERT	006 Mlle ALBERT	007 Mlle ALBERT	008 Mlle ALBERT
009 Mlle ALBERT	010 Mlle ALBERT	011 Mlle ALBERT	012 Mlle ALBERT
013 Mlle ALBERT	014 Mlle ALBERT	015 Mlle ALBERT	016 Mlle ALBERT
017 Mlle ALBERT	018 Mlle ALBERT	019 Mlle ALBERT	020 Mlle ALBERT
021 Mlle ALBERT	022 Mlle ALBERT	023 Mlle ALBERT	024 Mlle ALBERT
025 Mlle ALBERT	026 Mlle ALBERT	027 Mlle ALBERT	028 Mlle ALBERT
029 Mlle ALBERT	030 Mlle ALBERT	031 Mlle ALBERT	032 Mlle ALBERT
033 Mlle ALBERT	034 Mlle ALBERT	035 Mlle ALBERT	036 Mlle ALBERT
037 Mlle ALBERT	038 Mlle ALBERT	039 Mlle ALBERT	040 Mlle ALBERT
041 Mlle ALBERT	042 Mlle ALBERT	043 Mlle ALBERT	044 Mlle ALBERT
045 Mlle ALBERT	046 Mlle ALBERT	047 Mlle ALBERT	048 Mlle ALBERT
049 Mlle ALBERT	050 Mlle ALBERT	051 Mlle ALBERT	052 Mlle ALBERT
053 Mlle ALBERT	054 Mlle ALBERT	055 Mlle ALBERT	056 Mlle ALBERT
057 Mlle ALBERT	058 Mlle ALBERT	059 Mlle ALBERT	060 Mlle ALBERT
061 Mlle ALBERT	062 Mlle ALBERT	063 Mlle ALBERT	064 Mlle ALBERT
065 Mlle ALBERT	066 Mlle ALBERT	067 Mlle ALBERT	068 Mlle ALBERT
069 Mlle ALBERT	070 Mlle ALBERT	071 Mlle ALBERT	072 Mlle ALBERT
073 Mlle ALBERT	074 Mlle ALBERT	075 Mlle ALBERT	076 Mlle ALBERT
077 Mlle ALBERT	078 Mlle ALBERT	079 Mlle ALBERT	080 Mlle ALBERT
081 Mlle ALBERT	082 Mlle ALBERT	083 Mlle ALBERT	084 Mlle ALBERT
085 Mlle ALBERT	086 Mlle ALBERT	087 Mlle ALBERT	088 Mlle ALBERT
089 Mlle ALBERT	090 Mlle ALBERT	091 Mlle ALBERT	092 Mlle ALBERT
093 Mlle ALBERT	094 Mlle ALBERT	095 Mlle ALBERT	096 Mlle ALBERT
097 Mlle ALBERT	098 Mlle ALBERT	099 Mlle ALBERT	100 Mlle ALBERT
101 Mlle ALBERT	102 Mlle ALBERT	103 Mlle ALBERT	104 Mlle ALBERT
105 Mlle ALBERT	106 Mlle ALBERT	107 Mlle ALBERT	108 Mlle ALBERT
109 Mlle ALBERT	110 Mlle ALBERT	111 Mlle ALBERT	112 Mlle ALBERT
113 Mlle ALBERT	114 Mlle ALBERT	115 Mlle ALBERT	116 Mlle ALBERT
117 Mlle ALBERT	118 Mlle ALBERT	119 Mlle ALBERT	120 Mlle ALBERT
121 Mlle ALBERT	122 Mlle ALBERT	123 Mlle ALBERT	124 Mlle ALBERT
125 Mlle ALBERT	126 Mlle ALBERT	127 Mlle ALBERT	128 Mlle ALBERT
129 Mlle ALBERT	130 Mlle ALBERT	131 Mlle ALBERT	132 Mlle ALBERT
133 Mlle ALBERT	134 Mlle ALBERT	135 Mlle ALBERT	136 Mlle ALBERT
137 Mlle ALBERT	138 Mlle ALBERT	139 Mlle ALBERT	140 Mlle ALBERT
141 Mlle ALBERT	142 Mlle ALBERT	143 Mlle ALBERT	144 Mlle ALBERT
145 Mlle ALBERT	146 Mlle ALBERT	147 Mlle ALBERT	148 Mlle ALBERT
149 Mlle ALBERT	150 Mlle ALBERT	151 Mlle ALBERT	152 Mlle ALBERT
153 Mlle ALBERT	154 Mlle ALBERT	155 Mlle ALBERT	156 Mlle ALBERT
157 Mlle ALBERT	158 Mlle ALBERT	159 Mlle ALBERT	160 Mlle ALBERT
161 Mlle ALBERT	162 Mlle ALBERT	163 Mlle ALBERT	164 Mlle ALBERT
165 Mlle ALBERT	166 Mlle ALBERT	167 Mlle ALBERT	168 Mlle ALBERT
169 Mlle ALBERT	170 Mlle ALBERT	171 Mlle ALBERT	172 Mlle ALBERT
173 Mlle ALBERT	174 Mlle ALBERT	175 Mlle ALBERT	176 Mlle ALBERT
177 Mlle ALBERT	178 Mlle ALBERT	179 Mlle ALBERT	180 Mlle ALBERT
181 Mlle ALBERT	182 Mlle ALBERT	183 Mlle ALBERT	184 Mlle ALBERT
185 Mlle ALBERT	186 Mlle ALBERT	187 Mlle ALBERT	188 Mlle ALBERT
189 Mlle ALBERT	190 Mlle ALBERT	191 Mlle ALBERT	192 Mlle ALBERT
193 Mlle ALBERT	194 Mlle ALBERT	195 Mlle ALBERT	196 Mlle ALBERT
197 Mlle ALBERT	198 Mlle ALBERT	199 Mlle ALBERT	200 Mlle ALBERT

d'autre part, que le Département manifeste sa volonté de tenir la place qui lui revient dans la communauté nationale et de contribuer à ses besoins. »

Le Préfet exige que les commerçants rouvrent leurs magasins sinon les marchandises seront réquisitionnées sans indemnité et distribuées à la population.

Les décombres jonchent des centaines d'hectares, un tragique silence, un silence d'après déluge pèse sur les maisons éventrées, les rues défoncées. Il étreint les âmes et l'on ne compte guère qu'une douzaine d'assistants aux offices du dimanche dans la vieille cathédrale restée debout par miracle...

♦♦

Des centres d'hébergement en ville et des centres d'accueil sont ouverts à la Chapelle-sur-Erdre, Thouaré et Vertou. Hélas ! la Loire-Inférieure saturée déjà de réfugiés ne peut en recevoir d'autres et ceux-ci devront être dirigés sur le Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe, les Deux-Sèvres et la Vienne.

Des centaines d'enfants de six à quatorze ans sont reçus par le C.O.S.I. de Varades. Douze infirmières des services de la Croix-Rouge apportent du sérum antitétanique réclamé d'urgence. Les secours affluent de toutes parts tant en espèces qu'en matériel, en meubles notamment. Le train sanitaire distribue chaque jour 6.000 repas, le Secours National 24.000, les cuisines municipales 40.000.

Le ravitaillement en beurre est assuré. Au 17 novembre, les maraîchers avaient mis gratuitement à la disposition des sinistrés au moins deux tonnes de légumes par jour, en plus de l'approvisionnement des cantines !

Le bureau de bienfaisance secourut cinq mille familles, le C.O.S.I. distribua sept cents mobiliers, cent cinquante lits complets. Le « Secours National » remit aux sinistrés neuf mille paires de chaussures et cinquante mille articles d'habillement !

Les chiffres sont bien secs, l'arithmétique n'est jamais tendre !

Aussi convient-il pour l'honneur de la race de dire une fois de plus quel baume la compassion et l'amour vinrent alors ajouter à tant de généreuses aumônes matérielles et combien, devant tant de détresse irrémédiables, apparaissait implacable le mot de Chateaubriand : « Le cœur humain veut plus qu'il ne peut... »

## Les bombardements de 1944

Du 28 mai à fin juillet 1944, les nerfs de la population furent soumis à une rude épreuve.

Le 28 mai, les rues d'Allonville, de Coulmiers, du Général-le-Flô, la rue Bellier et son hôpital, le boulevard Dalby, le Gué-Robert, le quai Malakoff sont durement atteints, La Croix-Rouge improvise un poste de secours dans un débit de la place du Ralliement que les bombes n'ont pas épargné. En ce funèbre dimanche de Pentecôte quatre-vingt-six morts sont emportés de Doulon au Musée des Beaux-Arts et il faut compter plus de cent blessés ce jour-là.

Les établissements Brissonneau ont été visés mais ce sont les conduites de pompage et la moitié des bassins de l'usine élévatrice de la Roche qui ont été mis hors d'usage.

Les 7 et 8 juin des projectiles qui tombent sur Saint-Sébastien et sur des maisons de la rue de Vertais font trente-quatre morts.

Le 12 juin, deux vagues de quadrimoteurs passent à sept cents mètres au-dessus de la caserne et Doulon reçoit quatre-vingts à cent bombes dont quinze à retardement.

Le 15 juin, dix à douze vagues de cent cinquante avions volant entre quinze cents et cinq mille mètres d'altitude éparpillent quatre cents bombes sur le boulevard Louis-Millet, les quartiers de la gare, de la préfecture et de la place Saint-Pierre.

La sacristie de la cathédrale et la chapelle du Refuge sont détruites ; bilan : vingt morts et trente blessés.

Le 8 juillet cent cinquante projectiles atteignent la Trémisnière, le boulevard Saint-Aignan, le boulevard Victor-Hugo qui est coupé. Le pont de Pornic est endommagé et vingt-cinq immeubles détruits : deux morts, cinq blessés.

Les 9, 10, 12 : nouveaux bombardements. Au cours du dernier, les Chambelles, le Bêle, le Plessis-Tison, la Trémisnière sont mitraillés ainsi qu'un train de voyageurs en gare de Mauves. Les chantiers Dubigeon flambent ; deux morts, dix blessés.

Le 16 de ce même mois, un éclatement soulève une arche du pont de la Belle-Croix. Elle écrase en retombant une cinquantaine de personnes qui avaient pensé trouver un refuge à l'ombre de la croix qui rappelait la mort édifiante de Gilles de Retz, se rendant au supplice.

Neuf blessés le lendemain à Saint-Joseph et aux Vesprées. Trois morts et six blessés, le 19, à Pirmil. Les abattoirs, les quais Wilson et Magellan sont touchés le 30 et Nantes subit encore des mitraillages le lendemain...

..

### L'effroyable bilan des bombardements

Les bombardements ont détruit le décor quotidien, patiné par les siècles, qu'aimaient tant les Nantais.

« Adieu, Nantes du passé, s'est écrié M. Giraud-Mangin. Trois bombardements de dix minutes ont suffi pour anéantir les plus beaux témoignages de ta postérité du XVIII<sup>e</sup> siècle ! »

Nous les avons décrits, résumons-les avant de clore ce chapitre de nos malheurs.

« Le 16 septembre 1943, on peut compter sur l'heure 600 points de chute, 400 immeubles totalement détruits, 600 partiellement sinistrés mais dont s'imposerait le dérasement, 1.200 fortement endommagés. Il y eut 1.100 morts, 800 blessés graves, 1.200 blessés légers ; on supposerait plus de 50 cadavres sous les décombres, 245 hectares avaient été bouleversés... »

Les deux bombardements du 23 septembre, aussi violents que le précédent, avec autant de points de chute, presque autant d'immeubles atteints, 300 détruits, 600 partiellement sinistrés, mais dont le dérasement s'imposerait, 800 fortement endommagés...

Le nombre des victimes fut moindre : 200 morts, 100 blessés graves et 500 légers... On présumait 20 cadavres sous les décombres.

Les seize bombardements qui suivirent présentent au total les caractéristiques suivantes : 502 maisons détruites, 810 inhabitables, 194 morts et 242 blessés.

La ville reçut plus de 2.000 bombes contre 1.500 en septembre. »

Quel désastre !

« Les bombes, a écrit M. Stany Gauthier, conservateur du château des Ducs de Bretagne, semblent avoir eu une préférence marquée pour nos beaux monuments du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et si nos vieux édifices du Moyen-âge : cathédrale, château, Porte Saint-Pierre ont échappé par miracle aux ravages, par contre toutes les constructions remarquables du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont pas été épargnées, celles qui n'ont pas été touchées directement ont été la proie de l'incendie... »

« Sur les quais, les fastueuses demeures, souvenirs du passé maritime de notre Cité, ne présentent plus que des façades mutilées, sculptures brisées, toitures effondrées, ouvertures béantes laissant voir des intérieurs ravagés, sinistrés où tout est mélangé, plâtras, meubles, poutres, literie, etc... Et dans les rues désertes, l'alignement de ces mornes façades, de ces immeubles détruits, jadis si vivants, si pleins de souvenirs et d'œuvres d'art, prend un aspect douloureux et pitoyable.

« Notre esprit ne peut se défendre d'une comparaison : il y avait là sur ces quais et sur ces places le travail accumulé de deux ou trois siècles, les efforts de gens de goût pour orner et parer une ville, pour la rendre plus belle, plus accueillante. Il a suffi de moins d'une heure pour anéantir tout cela, réduire à néant des « rythmes cherchés avec patience, écraser des édifices amoureux ment bâtis ; moins d'une heure a suffi pour semer la terreur et l'horreur là où il y avait la beauté... »

TABLEAU DES ATTAQUES AERIENNES  
SUBIES PAR NANTES

(publié dans le bulletin d'information de la Défense Passive de mai 1945)

Années	Projec- tiles	Victimes		Maisons		Observations
		Tués	Blessés	Détruites	Inha- bitables	
1940	—	—	—	—	—	Des constata- tions postérieures ont porté à 2.000 le nombre de maisons détruites et à 6.000 le nombre de celles inhabitables.
1941	1 1/2 incendiaires	—	19	7	60	
1942	75	23	36	31	50	
1943	1.790	1.513	2.642	709	3.056	
1944	2.182	196	249	493	820	
	4.061	1.732	2.946	1.240	3.986	

« La municipalité décida le 9 novembre 1943 de signaler au préfet les actes de courage et de dévouement accomplis lors des événements de septembre.

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Une telle tâche ne pourrait, croyons-nous, être réalisée en parfaite équité. Que d'actes généreux sinon héroïques demeureront pour toujours inconnus et ne chercheront pas à l'être ! La pudeur ou la discrétion de certains ne facilite guère l'établissement de ces palmarès.

Combien (— le détail doit-être cité comme un exemple majeur —) surent que le 23 septembre, tandis que la ville s'écroulait par quartier, le maire de Nantes, dans le poste du chef de la Défense Passive, fut informé du décès de sa femme, tuée sous l'effondrement de sa maison. Le coup était rude.

M. Orrion cachant le bouleversement de son cœur, continua à donner ses ordres. Il ne quitta son poste qu'après s'être assuré de l'exécution des consignes pour se rendre chez lui... et constater que, par un heureux miracle, sa femme avait pu sous un escalier qui avait résisté au choc, éviter la mort.

Le 19 novembre, le directeur général des travaux de la Ville écrivait :

« La totalité du personnel affecté au service du déblaiement Secours a fait preuve, lors des événements de septembre, du plus entier dévouement, se dépensant sans compter de jour et de nuit, et travaillant sans répit dans les zones les plus exposées sans souci du danger.

« De nombreux sauvetages de blessés ont été signalés ; ces sauvetages sont le résultat d'un travail d'équipes et il convient par ailleurs de remarquer que les recherches de cadavres représentent des opérations non moins dangereuses.

« Plusieurs agents sont rentrés spontanément de congé pour prendre leur place dans les services de déblaiement. D'autres, totalement ou partiellement sinistrés ou même blessés, sont restés à leur poste, faisant preuve d'une très haut sentiment du devoir.

« Je considère, en plein accord avec les Chefs de Service, qu'une marque collective de reconnaissance doit être accordée à l'ensemble du personnel du service.

« Près des équipes mêmes, on se heurte à une véritable conspiration du silence. Personne ne sait plus rien. Chacun a fait ce que tout autre aurait fait.

« Les services ont honorablement rempli leur mission : voilà l'essentiel.



L'éventrement de l'Hôtel-Dieu de Nantes. Et jamais panneau de recommandation n'eut une signification plus tragique





La rue du Calvaire qui était l'une des rues les plus commerçantes de la ville

#### LES VICTIMES DU DEVOIR DE LA DEFENSE PASSIVE

##### *Fusillés le 22 octobre 1941 :*

HÉVIN Marcel,                   secouriste  
GLOU Jean-Pierre,           secouriste

##### *Bombardement du 7 mai 1942*

DONNART Jean,               secouriste  
MUZEAU Jean,               secouriste

##### *Bombardement du 16 septembre 1943*

BOHAN Pierre,               auxiliaire de Police  
FORESTIER Marie,       gardiennne d'abri  
LE CORVEC Louise,       gardiennne d'abri  
LE GUERMEC Germaine,   gardiennne d'abri  
LEPAROUX Didier,       ilotier  
PÉRONNEAU Alexandre,   ilotier  
TALLIO Arsène,           ilotier  
VERNJO Clément,       sapeur-pompier

##### *Au cours d'un service de brancardage le 19 septembre 1943*

BOIZIAU Paul,               ilotier

##### *Bombardement du 23 septembre 1943*

PERRIN René,               ingénieur du déblaiement  
GUÉRINEAU René,       ouvrier du déblaiement  
JOANNIC Jean,           ouvrier du déblaiement  
MAISONNEUVE Robert,   estafette  
RENVAZÉ Armand,       ouvrier du déblaiement  
TERRIENNES Jean,       gardien d'abri  
VÉNÉREAU Marcel,       ouvrier du déblaiement  
VIAUD Fernand,       gardien d'abri

##### *Bombardement du 15 juin 1944*

BLAZÉ Jean-Félix,       gardien d'abri

##### *Démontage le 16 septembre 1944*

GENDRON Paul,           chef d'équipe

##### *Démontage le 18 septembre 1944*

TAHAR Michel,           secouriste

##### *Démontage le 5 mars 1945*

CLAVIER André,       secouriste

LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

« Pour toutes ces raisons une récompense collective s'impose sous forme, par exemple, d'une citation à l'Officiel :

« Du personnel de Maîtrise, chefs d'équipes et chefs de Postes et formations de la Défense Passive, équipes et postes de secours sanitaires de la Défense Passive, service de déblaiement et services de surveillance, services des Eaux et services Municipaux, sections sanitaires automobiles et équipes de la Croix-Rouge, service du Déblaiement, sans qu'il soit possible d'envisager des citations individuelles. »

Ce sentiment rejoignait pleinement celui que le Directeur urbain de la Défense Passive avait exposé en ces termes deux jours avant :

« Le principe même d'une récompense a donné lieu à une discussion au sein des équipes de la « Défense Passive », à l'occasion des décorations récemment décernées aux corps militaires qui ont apporté leur aide aux formations de la Défense Passive : Sapeurs-Pompiers, déblaiement, équipes et postes sanitaires, police, etc...

« Tout le monde a fait de son mieux, il est difficile de détacher des noms de l'ensemble... »

AVIS

Dès maintenant les prescriptions spéciales suivantes entrent en vigueur dans le département.

1° Du coucher du soleil jusqu'à son lever, il est interdit à la population de circuler sur la voie publique.

2° Jusqu'à nouvel ordre il est interdit de circuler en véhicules et en cycles, de former des attroupements de plus de trois personnes sur la voie publique et de se réunir soit à l'intérieur soit à l'extérieur de locaux fermés exceptions faites du foyer et de la place de travail.

3° Les autorités militaires locales pourront accorder des dérogations aux paragraphes 1 et 2.

4° Les lieux de plaisir, lieux publics et restaurants doivent être fermés. Jusqu'à nouvel ordre la vente et le débit d'alcool sont interdits.

5° Pendant toute la durée du jour et de la nuit, les portes et portes cochères de tous les immeubles ne doivent être fermées ni à clef, ni au verrou, les fenêtres doivent être fermées du coucher du soleil jusqu'à son lever. Personne ne doit se tenir près des fenêtres et portes.

6° Sans l'ordre de l'autorité militaire aucune évacuation ne doit être effectuée.

7° Il est interdit à la population des localités situées dans la zone des opérations militaires éventuelles de circuler sur la voie publique, même de jour ; elle doit se tenir à l'intérieur des immeubles, le cas échéant dans les caves. Les fenêtres et portes doivent être fermées pendant les opérations militaires, même de jour.

Les portes et portes cochères ne doivent toutefois être fermées ni à clef, ni au verrou.

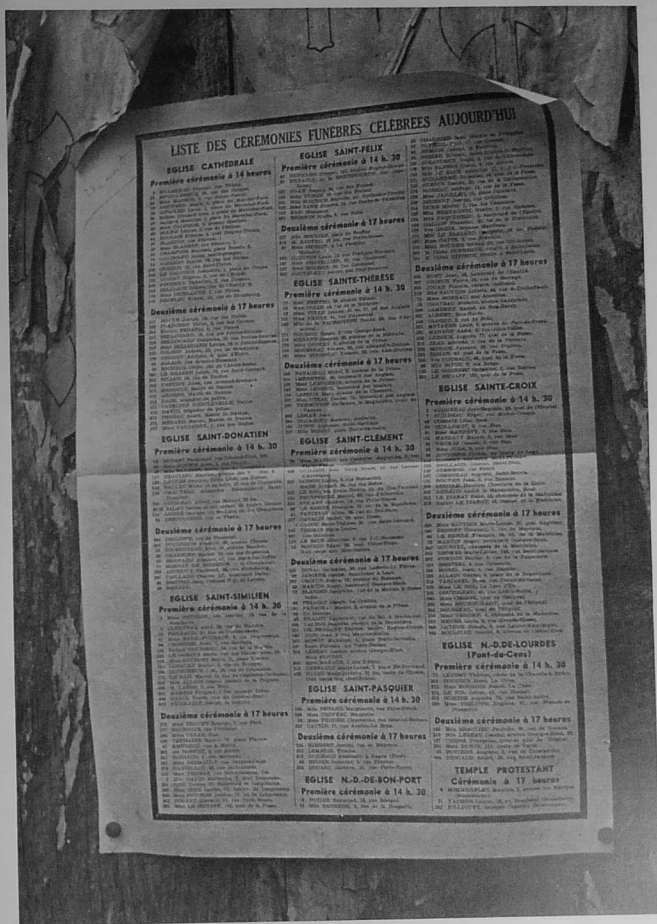
8° Toute transmission de renseignements à l'ennemi sera considérée comme espionnage.

9° Toute personne civile qui, de quelque façon que ce soit, participera aux opérations militaires ou prêter assistance à l'ennemi sera traitée comme franc-tireur.

10° Les troupes ont reçu l'ordre d'utiliser l'arme en cas d'infraction aux prescriptions du présent avis.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

Une des dernières proclamations allemandes avant la libération



Les premières cérémonies funéraires pour les habitants tués au cours du bombardement du 23 Septembre 1943

# AVIS à la POPULATION de NANTES

## à la suite des deux bombardements du 23 septembre

Par deux fois, hier encore, notre ville eut à être cruellement soustraite.  
Dans ces deux circonstances, le Préfet de la Loire-Inférieure tout tout d'abord a rendu hommage au sang-froid et au sang-froid que chacun a su montrer pendant les heures d'épreuve. Il veut encore à faire face à d'impérieuses et hautes tâches. C'est pourquoi, le Préfet demande à la population nantaise de se conformer aux prescriptions suivantes :

### Ceux qui doivent rester

Ayant tout, tous ceux qui, à un titre quelconque, contribuent à servir la collectivité, doivent rester à leur poste.

#### Sont obligatoirement maintenus à Nantes :

Tous les fonctionnaires, agents, employés et ouvriers de l'Etat, du Département et de la Ville, des Services Publics et des Services concédés, tous les médecins, chirurgiens et pharmaciens, tous les rabbins, fournisseurs nécessaires au bâtiment, grossistes ou détaillants, en alimentation, vêtements, chaussures.

Ainsi, la vie de la population demeurant à Nantes pourra être assurée sous la direction des Services Publics qui sont résolus à faire tout leur devoir.

**ECLAIRAGE.** — Les abonnés à l'électricité qui sont encore privés de courant doivent se présenter à la Société Nationale d'Electricité, 23 rue de Strasbourg, pour recevoir des tickets de pétrole ou de bougies.

**CUISON DES ALIMENTS.** — Le coupon C de toutes les catégories de tickets de chauffage est valide. Ceux qui sont inscrits.

**REPAS.** — Des repas sont servis gratuitement dans tous les restaurants municipaux ainsi que dans les centres du Secours National qui sont les suivants :

- 8, rue Charles-Brasseur, Bord-Neuf de Nantes.
- Pierrelorme, Place du Commerce.

Des repas sont également distribués par le train spécial du S.I.P.E.G. stationnant à la gare d'Orléans.

**CARTES DE RATIONNEMENT.** — Les sinistrés ayant perdu leurs cartes et leurs titres d'alimentation doivent pour en obtenir le renouvellement se présenter au Bureau de Rationnement ou ils retireront habituellement leurs cartes. Ceux qui dépendent de bureaux détruits par le bombardement devront se présenter à la Mairie.

**VÊTEMENTS.** — Les distributions de vêtements sont organisées par le Secours National. Les sinistrés dépourvus sont priés de se présenter, munis de leur carte de sinistrés, au vestiaire du Secours National, quai Baco, ou au train du S. I. P. E. G. (gare d'Orléans).

**CARTES DE SINISTRÉS.** — Ces cartes sont délivrées à la Mairie. Bureaux des sinistrés. A partir de demain samedi, elles seront délivrées à l'Ecole industrielle et ménagère de jeunes filles, 18, rue de Talmaac (1<sup>er</sup> arrondissement).

### Ceux qui doivent partir

Les enfants de tous âges, les mères sans travail, les femmes enceintes, les vieillards, les infirmes ne doivent pas rester à Nantes. Mais ils ne doivent pas non plus partir, en descendant sans savoir où aller au risque de tomber dans des dangers et de se trouver rapidement désemparés. Au surplus, le département de la Loire-Inférieure abrite déjà un nombre trop considérable de réfugiés. Il ne peut pas en recevoir davantage.

Pour assurer les évacuations dans les conditions les plus rapides et les plus sûres, le Préfet de la Loire-Inférieure a créé des centres de départ dans Nantes et hors de Nantes. Ces centres sont :

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <b>pour NANTES :</b>  | <b>hors de NANTES :</b>          |
| — Centre de la rue Ledra-Bollin, 4 <sup>e</sup> canton.         | — Gare de Vertou.                |
| — Centre de la rue du Port-Commeau, 3, 3, 6 (cantons).          | — Gare de Douaire.               |
| — Centre du Boulevard des Poëtes, 2 <sup>e</sup> canton.        | — Gare de La Chapelle-sur-Loire. |
| — Centre du Boulevard de la Fraternité, 17 <sup>e</sup> canton. |                                  |
| — Centre du Boulevard Esprit-Drieux, 1 <sup>er</sup> canton.    |                                  |
| — Centre du Boulevard Esprit-Drieux, 1 <sup>er</sup> canton.    |                                  |

Dans ces divers centres les évacuations seront dirigées sur des résidences d'accueil.

Il est essentiel que l'ordre et le calme règnent. A cette condition, l'Administration fera face à tous les besoins.

NANTES, le 23 Septembre 1943.

Une proclamation de M. Edouard Bonnefoy après les bombardements du 23 Septembre 1943, rendant hommage au sang-froid de la population

## La libération de Nantes

LE N RAISON DES DIFFICULTÉS ANNUELLES DE LA soudure (les batailles n'étant pas encore commencés), de la pénurie des transports et d'une grève inopportune à la minoterie Laraison de Pornic, on faisait la queue à la porte des boulangeries de Nantes durant la dernière semaine de juillet 1944. Des camions de la société « Le Byrrh » partis de Nantes pour Pornic le 31 juillet ne revinrent cependant pas à vide car ils trouvèrent vingt-six tonnes de farine à Machecoul.

Le 2 août, vers 16 h. 30, les quartiers avoisinant la Loire furent bombardés par les Alliés et les chambres froides de l'abattoir détruites. Mais l'espoir envahissait les cœurs. Pontorson venait d'être libérée ce même jour, Rennes devait l'être le lendemain. On savait aussi que les Allemands se préparaient à partir. Ne venaient-ils pas de réquisitionner des ambulances municipales pour le transport des malades du Loquidy. Un autre bruit circulait aussi parmi les groupes impatients et joyeux qui se formaient : les Américains n'étaient plus qu'à quarante kilomètres de Nantes ! Ils seraient donc là d'un moment à l'autre, et des curieux s'installaient en hâte route de Rennes pour les voir passer. On sortait des pliants et les fleurs étaient prêtes.

Ce fut un spectacle bien différent qui s'offrit à leur vue : celui de soldats allemands harassés et mornes, qui marchaient en trainant leurs bottes derrière des charrettes pleines de guerriers plus fatigués encore, ballottés par les cahots.

Ils venaient du nord du département et se dirigeaient vers les ponts pour atteindre le sud de la Loire. Leur défilé cessa dans la soirée. Ils passèrent le fleuve mais ceux qui se trouvaient antérieurement à Nantes demeurèrent dans la ville. Certains services, qui étaient

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

partis, revinrent même dès le 5 mai. Ils déclaraient que les Américains qui s'étaient infiltrés en Bretagne étaient coupés maintenant à Avranches et que leur anéantissement était certain... et on les vit le 6 août débarrasser le tunnel du chemin de fer des munitions qui s'y trouvaient. Quels étaient leurs desseins ? Tous les ponts étaient minés. En outre, des bombes d'avions non éclatées y étaient déposées et la voiture radio de la police invitait la population à s'éloigner des alentours du parc de Procé et des régions entourant les fossés anti-chars.

Le 6 août, les habitants du Bas-Chantenay furent invités à évacuer d'urgence les maisons proches du tunnel qui devait sauter. Beaucoup s'éloignèrent pleins d'angoisse avec leurs paquets et leurs valises, sans but le plus souvent, ignorant où leurs pas les conduiraient, tandis que d'autres plus favorisés se hâtaient vers le domicile de parents ou d'amis. Certains aussi attendaient fébriles, hors de la zone dangereuse l'explosion redoutée qui, en éventrant les maisons, anéantirait leurs pauvres biens.

Par bonheur il ne s'agissait que d'une fausse alerte.

Ce même jour, grâce à l'énergique opposition de membres de la Défense Passive, les Allemands renoncèrent à faire sauter, près du monument aux Morts de 1914-1918, une bombe non éclatée.

Le 7, un volontaire de la Défense Passive réussit en plein jour à enlever les bombes placées quarante-huit heures plus tôt rue Sully.

Le 9, on fit évacuer les quartiers des chantiers et de la gare de l'Etat à l'ouest de la rue Louis-Blanc et du boulevard Victor-Hugo. Le service d'eau ne fonctionnait plus car la refouleuse avait été enlevée. Les mines des quais venaient d'être amorcées. Dans la nuit, le pont de la Jonnelière saute ainsi que le dépôt des pétroles Jupiter, un navire flambe dans le port et d'autres mines sont encore amorcées. L'électricité manquait...

Roche-Maurice brûlait le 10 mai au matin ; des aménagements sautaient et brûlaient aux Chantiers Dubigeon et il en était de même de bateaux ancrés dans le port. L'après-midi ce fut le tour des Chantiers de Bretagne.

De l'Eraudière, en Saint-Herblain, des canons tiraient sur la ville.

Le quai Wilson sauta le 11.

Un peu avant midi des officiers allemands accompagnés de soldats s'emparèrent de matériel d'incendie à la caserne des pompiers.

# FRANÇAIS,

Après quatre années d'occupation, Nantes a pu voir flotter ce matin nos trois couleurs. Cette joie de la délivrance ne doit pas faire place au désordre. Chacun doit conserver son calme, son sang-froid et sa dignité. Dans notre ville meurtrie par la guerre, une grande tâche s'impose à tous les citoyens : reprendre le travail, panser nos blessures et assurer dans l'ordre la vie de la Cité.

La Police et la Gendarmerie sont prêtes plus que jamais à faire tout leur devoir pour maintenir l'ordre. Je compte qu'elles seront aidées dans leur lourde tâche par la sympathie agissante de la population.

**Je demande aux Officiers et Sous-Officiers et aux Hommes de bonne volonté dont l'activité n'est pas essentielle à la vie économique de se grouper, soit au Poste de Défense Passive le plus rapproché de leur domicile, soit dans la cour de l'Hôtel Rosmadec.**

Sous la direction du Colonel PROVOST, Chef des Volontaires de la Défense Passive, ses forces supplétives de l'Ordre seront à la disposition des Pouvoirs Publics.

**FRANÇAIS, AU TRAVAIL DANS LE CALME ET LA DIGNITÉ,  
VIVE LA FRANCE !**

NANTES, le 12 AOUT 1944.

Le Préfet. **Georges GAUDARD.**

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Une unité allemande emmenait deux autos-pompes et trois camionnettes, mais grâce à des démarches la ville récupéra ces deux autos-pompes et une camionnette en échange de sept autres camionnettes qu'elle dut céder.

En fait, les explosions se succédaient sans interruption depuis quarante-huit heures. Dans la soirée une vedette sillonna le port faisant sauter tous les bateaux encore à flot. Les ponts subissaient le même sort dans la nuit. Et tandis que les derniers Allemands quittaient Nantes après avoir assouvi leur rage destructive, l'hôtel de la Duchesse-Anne était le théâtre d'un pillage en règle.

En dépit du zèle déployé par la police et la gendarmerie il y eut d'autres vols — mais de moindre importance ceux-là — à Chanthenay, rue Babonneau, au Château, route de Paris, à Saint-Joseph, à la Gaudinière. Des stocks de viande et quinze tonnes de farine purent heureusement être protégés. Ces faits étaient prévus. N'avait-on pas vu semblables agissements lors du départ précipité des Anglais ? Moins d'une heure après l'abandon de leurs cantonnements des gens s'y approprièrent tout ce qui leur tombait sous la main !

La destruction des ponts Haudaudine, de la Madeleine et de Pirmil furent les derniers sursauts de l'ennemi aux abois.

Au matin du 12 août, à 8 h. 30, les agents de police construisirent une passerelle provisoire sur la partie détruite du pont de la Madeleine et, grâce à eux, la circulation fut rétablie. A ce moment, on apercevait encore des militaires allemands place Pirmil, mais en deçà du pont qui porte ce nom. Sur la place Mangin, des civils français agitaient déjà des drapeaux tricolores et la prodigieuse nouvelle de la libération passait comme une trainée de poudre, de maison en maison et de rue en rue. Bientôt d'autres drapeaux jaillirent de toutes les fenêtres dans une atmosphère de fête nationale. C'est alors, vers midi, que de souples et silencieuses Jeeps américaines firent leur entrée dans la ville aux acclamations d'une foule trépidante, joyeuse, et qui se ruait vers les grands garçons rieurs qu'elles transportaient.

Le bonheur s'exhalait sans contrainte.

Le cauchemar avait pris fin !

Un grand souffle de liberté déferlait sur la ville embuant les yeux et gonflant les cœurs...

Le danger subsista cependant jusqu'au 29, date à laquelle les Allemands abandonnèrent enfin les quartiers situés au sud de la Loire. Le 16, des fusants allemands firent en effet deux morts et trois blessés au Pont-du-Cens ; le quartier de Gigant et la rue de la Mon-

VILLE DE NANTES

# AVIS AU PUBLIC

## I - Couvre-Feu.

Jusqu'à nouvel ordre, personne n'aura le droit de circuler dans les rues ou de quitter son domicile, dans les limites de la ville de NANTES, entre 22 heures et 5 heures sans autorisation spéciale signée des autorités compétentes.

Toute personne se trouvant dans la rue entre les heures ci-dessus indiquées sera passible de sanctions judiciaires.

Les laissez-passer seront délivrés par les Autorités Militaires alliées sur avis du Préfet. Les demandes devront être adressées à la Préfecture, 1<sup>re</sup> Division.

## II - Camouflage des Lumières.

Jusqu'à nouvel ordre, le camouflage total des lumières devra être observé dans les limites de la commune de Nantes, entre le coucher et le lever du soleil sous peine de poursuites.

## III - Appareils photographiques, jumelles et longue-vues.

Il est interdit de se servir ou de porter des appareils photographiques, jumelles ou longue-vues dans la ville de Nantes.

Toute personne contrevenant à ce règlement sera passible de la confiscation des dits articles et d'une sanction judiciaire.

Nantes, le 17 Août 1944.

Le Maire, **Henri ORRION**

Imp. de Commerce, 11, rue Ankerlot - NANTES

tagne furent atteints le 18, l'usine Kuhlmann le 22, Vertais, les quais Magellan et de la Madeleine le 23.

Les deux dernières semaines coûtèrent cher à la Ville : « 47 brèches dans les quais, 60 grues détruites ou endommagées, 124 épaves dans le port, la presque totalité du matériel de dragage coulé et inutilisable, 80 % de hangars maritimes démolis, 6 grands ponts rompus ou disloqués. (P. Caillaud : Nantes sous les Bombardements).

**Bâtiments coulés en Loire par les Alliés  
et par les Allemands :**

9 pétroliers — 10 paquebots, bananiers, etc... — 28 chalutiers ou remorqueurs  
— 20 chalands ou péniches — 12 torpilleurs, avisos, etc... — 39 dragues,  
pontons-grues, vedettes, etc... — 6 docks flottants dont un de douze mille  
tonnes

Soit au total : 124 épaves dont un grand nombre furent renflouées après  
d'immenses travaux.

Le désastre eût été sans doute moins grand si une démarche faite le 10 ou le 11 par un ingénieur des Ponts et Chaussées, capitaine dans la résistance, auprès des Etats-Majors américains avait abouti. Les Allemands qui restaient étaient peu nombreux et il semble bien que les destructions du 11 par la vedette eussent pu être évitées si l'on songe surtout au grand nombre de résistants — ou soi-disant tels dans bien des cas — que l'on rencontra dans les rues après le départ de l'ennemi.

Voici d'ailleurs un témoignage que nous n'aurons garde de passer sous silence puisqu'il fut publié sous les auspices de la Chambre de Commerce de Nantes, et signé d'un technicien hautement apprécié : M. Gibert, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées.

« Après la percée d'Avranches et la prise de Rennes, dans les premiers jours d'août, l'espoir d'une prompte délivrance fut au cœur de tous. Malheureusement pour Nantes, la poussée alliée s'arrêta à quelques dizaines de kilomètres de la Loire pour obliquer brusquement vers l'Est en direction du Mans et de Paris. Les Allemands profitèrent de ce répit pour hâter leurs préparatifs de destruction et ne pas laisser intact aux alliés le premier grand port Français après Cherbourg tombé entre leurs mains. Des émissaires étaient envoyés à travers les lignes auprès du Commandant allié pour l'informer de la possibilité d'éviter des destructions massives par une intervention

rapide ; et en même temps toutes démarches étaient tentées en dernière heure soit auprès du Commandant local allemand qui fit quelques promesses, soit auprès d'éléments F.F.I. qu'on espérait très capables d'une intervention armée au dernier moment. Tous ces efforts eurent peu de succès, les premiers éléments alliés n'entrèrent à Nantes que le 12 Août 1944, après que les Allemands eurent volontairement évacué la ville et procédé au préalable, avec le concours d'unités spéciales, à l'exécution de leur programme de destruction. Seul le quai de Roche-Maurice de 500 mètres de longueur fut épargné.

# AVIS aux RÉFUGIÉS

Il est rappelé que, par ordre des Autorités Militaires Alliées, il est interdit aux Réfugiés ayant quitté NANTES de réintégrer la Ville sans autorisation, qui ne sera délivrée qu'à titre exceptionnel et après contrôle, par le Service des Réfugiés et Sinistrés, 7, rue Bonne-Louise.

Nantes, le 30 Août 1944.

Le Préfet,  
**A. VINCENT.**

Impression Bédier - Nantes - France Grège - Nantes

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

les dispositifs des mines préparées n'ayant pu jouer pour une cause inconnue.

L'outillage du port, pour lequel le Président de la Chambre de Commerce et le Préfet étaient intervenus d'une manière pressante auprès des autorités d'occupation fut également épargné dans une grande mesure.

Il n'avait fallu que 48 heures aux Allemands pour commettre en Loire deux milliards de dégâts portant sur les quais, l'outillage, les bateaux, les ponts de la traverse de Nantes. »

\* \*

Or donc ce 12 août dans la matinée, les F.F.I. viennent se mettre à la disposition de la Municipalité pour contribuer à la police et au ravitaillement.

A dix heures, on hisse le drapeau français à la façade centrale de l'Hôtel de ville. Minute poignante. Le Maire, les adjoints, les représentants des troupes F.F.I. et de la Défense Passive, les secrétaires généraux de la Mairie saluent les couleurs dans la cour d'honneur tandis que la foule au dehors, entonne la Marseillaise. Dans les minutes qui suivent le drapeau flotte au portique de l'Hôtel de ville et sur l'hôtel Rosmadec. A quelques mètres, un drapeau à croix

Français,

Après quatre années d'occupation, Nantes a pu voir flotter ce matin les trois couleurs. Cette joie de la délivrance ne doit pas faire place au désordre. Chacun doit conserver son calme, son sang-froid et sa dignité.

Dans notre ville meurtrie par la guerre une grande tâche s'impose à tous les citoyens : reprendre le travail, panser nos blessures et assurer dans l'ordre la vie de la cité

La police et la gendarmerie sont prêtes plus que jamais à faire tout leur devoir pour maintenir l'ordre. Je compte qu'elles seront aidées dans leur lourde tâche par la sympathie agissante de la population.

Je demande aux Officiers et Sous-Officiers et aux Hommes de bonne volonté de se grouper, soit au poste de Défense Passive le plus rapproché de leur domicile, soit dans la cour de l'Hôtel Rosmadec.

Sous la direction du colonel Provost, chef des Volontaires de la Défense Passive, ces forces supplétives de l'ordre seront à la disposition des Pouvoirs Publics.

Français, au travail dans le calme et la dignité.

Vive la France !

Nantes, le 12 Août 1944,  
le Préfet, Georges GAUDARD

## FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

A dater de ce jour et jusqu'au moment où pourront fonctionner les organismes régulièrement constitués, les F.F.I. prennent en mains l'administration de la Cité.

Notre unique mission — provisoire — mais essentielle, consistera à assurer la continuité de la vie publique dans l'ordre, le calme et la sécurité. Conscients de répondre à l'attente générale, nous édictons par conséquent les mesures suivantes au respect desquelles nous apporterons toute la fermeté nécessaire.

Tout acte de violence et de pillage, toute opération de justice individuelle seront réprimés avec une rigueur implacable.

Tous les stocks alimentaires ou autres, tous les dépôts de marchandises, même s'ils étaient détenus par les autorités d'occupation seront laissés en place. La propriété privée sera respectée dans tous les cas. Les commerçants, industriels, chefs d'entreprises maintiendront, dans toute la mesure du possible, leur activité économique et continueront à employer leur personnel. Tous les magasins resteront ouverts dans les conditions habituelles.

Aucune denrée ne devra être vendue à un prix supérieur à la taxe : le marché noir sera sévèrement réprimé.

Les services publics : eau, gaz, électricité, réputation, etc. continueront à fonctionner régulièrement. Les fonctionnaires resteront à leur poste et assureront leur service habituel.

Toute réunion publique, tout rassemblement, tout cortège sont interdits jusqu'à nouvel ordre. De même restent en vigueur les présomptions relatives à la fermeture des débits de boissons.

Nous avons la certitude que la population nantaise qui, pendant quatre années terribles, a donné tant de preuves de discipline, de patience et de fermeté, saura accepter les mesures rigoureuses que nous sommes amenés à prendre provisoirement et dans l'intérêt de tous.

Le salut commun est à ce prix. Pas un de nous ne faillira à son devoir.

Vive la France !

Nantes, le 12 Août 1944

Une affiche qui se passe de commentaires



gammée brûle dans la rue. Une heure passe, les premiers Américains arrivent et, peu après, les couleurs anglaises et américaines encadrent les couleurs françaises.

Au cours de l'après-midi, la population acclame le défilé des troupes motorisées américaines et des affiches sont apposées sur les murs.

En voici quelques spécimens :

Vers quinze heures, la permanence anti-bolchevique (L. V. F.), place Saint-Pierre et celle du Rassemblement Nationale Populaire (R. N. P.), rue de Strasbourg sont prises d'assaut et les tracts, journaux, brochures et revues qui s'y trouvent sont jetés dans la rue et brûlés.

Mais pourquoi faut-il que la joie si pure qu'inspire toujours la liberté reconquise soit ternie par des dérèglements et des lâchetés ? Des femmes entourées d'une foule déchainée furent traînées dans les rues et insultées. On dansa autour d'elles, on fit flotter leurs chevelures, à la hampe d'un drapeau tricolore. En bref, une partie de la foule fut odieuse !

Débuts peu reluisants de la IV<sup>e</sup> République. Ayant eu pendant l'occupation de fâcheuses fréquentations ses tenants improvisés ne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
FORCES FRANÇAISES DE L'OUEST

*Exercice des Pouvoirs de l'État de siège*

*Article Premier. — La zone des opérations dans le département de la Loire-Inférieure est ainsi délimitée :*

a) *Au nord de la Loire : Cantons de : Herbignac, Pont-Château, Guérande, le Croisic, Saint-Nazaire, Saint-Gildas des Bols, Savenay, Saint-Nicolas de Redon, Blain, Saint-Etienne de Montluc.*

b) *Au bord de la Loire : Cantons de Paimbœuf, Saint-Père en Retz, Pornic, le Pellerin, Bourgneuf-en-Retz.*

*En dehors de cette zone le reste du département est considéré comme zone de l'intérieur.*

*Article deux. — Dans la zone des opérations, le commandement militaire a seul qualité pour exercer les pouvoirs découlant de l'état de siège et procéder notamment à la délivrance des laissez-passer.*

*Dans la zone de l'intérieur, ces pouvoirs restent dévolus au Préfet.*

*A Nantes, le 31 Octobre 1944.*

*Le Préfet de la Loire-Inférieure, Le colonel Chomel, commandant le secteur de la Loire-Inférieure,*  
*Signé : A VINCENT Signé : CHOMEL*

songèrent, dès la libération, qu'à s'arroger arbitrairement le droit de se nommer eux-mêmes (ou de se faire désigner par des complices) à des postes de commande, à se couvrir des galons comme des rois nègres, à scruter les âmes et à soupeser le patriotisme de leurs voisins de palier...

Les installés firent la loi — leur loi —, chassèrent en règle générale les fonctionnaires anti-communistes et semèrent sur tout le territoire par dizaines de milliers des cadavres de notables baptisés, à l'aveuglette, « collaborateurs », étiquette qui justifiait tout !

Qu'on relise cette déclaration de M. Teilgen, démocrate-chrétien (J. O. du 6 Avril 1945) :

« Je voudrais pour permettre à l'assemblée de mesurer l'énormité de la tâche, comparer ces résultats à ceux d'une autre épuration que la France a faite au temps de la grande Révolution. Vous jugerez sans doute que, par rapport à Danton, Robespierre et autres, le garde des Sceaux qui est devant vous est un enfant ? Eh bien ! Ce sont eux qui sont les enfants, si l'on en juge par les chiffres. »

(La Terreur, en effet, fit environ 10.000 victimes ; à la Libération, les exécutions sommaires se chiffrent entre 80 et 100.000).

Un avocat éminent, M<sup>e</sup> Jacques Charpentier, qui demeura pendant sept années bâtonnier de l'Ordre, a publié un livre « Au service de la Liberté » dont nous croyons utile de détacher quelques passages à l'appui de nos propres affirmations :

La Résistance « prit le pouvoir alors qu'elle n'avait plus d'objet et prolongea, dans la France redevenue libre, les méthodes et les passions de la France clandestine et de l'Afrique du Nord. Elle se croyait révolutionnaire. Elle n'était que conservatrice. Elle se conservait pour servir des desseins politiques et des intérêts personnels ».

AVIS

Tout ressortissant allemand en civil ou en uniforme est prié de se présenter dans les 24 heures suivantes au collège du Locquidy, boulevard Michelet à Nantes.

Tout sujet allemand n'observant pas cette ordonnance sera passé par les armes sur-le-champ.

Nantes, le 12 Août 1944  
Le Commandant Interallié

« On se demande en vertu de quels pouvoirs les 15 personnes qui composaient le C. N. R. auraient pu engager les destinées de la France. Elles n'avaient reçu aucun mandat. Le C.N.R. n'avait été qu'une solution de compromis pour accorder des formations rivales et ses membres n'avaient pas été choisis par voie d'élection. Le prétendu programme n'avait jamais été soumis à la masse des résistants qui presque tous en ignoraient l'existence. Mais en exploitant cette fiction les communistes ont réduit les autres partis au silence. Ils leur ont imposé les nationalisations et le dirigisme insensé qui ont conduit nos finances à la ruine. »

« De tous les moyens de propagande dont se servirent les profiteurs de la Résistance le plus inexcusable fut l'exploitation des cadavres. Les tristes victimes de la barbarie allemande, les pauvres garçons qui étaient tombés sous les balles des pelotons d'exécution ou qui avaient péri dans les camps de déportés servirent de prétexte aux défilés de drapeaux rouges ou aux diatribes qui réclamaient la mort pour les chefs d'industrie et la confiscation de leurs usines. »

Lors du baptême de la rue Léon-Maurice Nordman, M<sup>e</sup> Jacques Charpentier prononça un beau et courageux discours :

«...Ils vous demandent compte de leur mort. Qu'avez vous fait de notre mort ? Vos partis se sont disputé nos cadavres. Ils les ont promenés sur les places publiques, à la tête de leurs cortèges. Ils se sont servi de nos noms pour leurs affiches électorales. Nous sommes morts pour la justice. Et il n'y a plus un Français qui ait le sens de la justice. Nous avons combattu pour la Liberté, et il n'y a pas de moi de la langue française qui ait été plus ignoblement prostitué. Nous avons lutté pour l'intelligence et vous avez remplacé la libre discussion par des consignes. Nous sommes tombés pour la Patrie, et notre malheureuse Patrie, appauvrie, asservie, déchirée, humiliée, recula dans toutes les parties de la terre. »

Les C.D.L. siégèrent en permanence dans les Préfectures. En vertu d'un décret du 25 octobre 1944, ils étaient rétribués pendant la durée des sessions : 175 fr. par jour dans les villes de plus de 100.000 habitants, 160 fr. dans celles de 40.000 à 60.000, 150 fr. dans les autres villes. Cette indemnité était majorée de 50 % pour les membres résidant hors du chef-lieu et ces derniers recevaient également une indemnité égale au prix du transport par voie ferrée en première classe tant à l'aller qu'au retour.

On vit des caporaux déguisés en colonels rendre la justice sans code, ni lois et l'on assista au revirement de magistrats qui, après

République Française

# CIToyENS

## de la VILLE de NANTES

### et du DEPARTEMENT de la LOIRE-INFÉRIEURE

En nom du Gouvernement provisoire de la République, que préside le Général de Gaulle, j'assure l'administration de la Région.

**La REPUBLIQUE est rétablie.**

**La devise LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ, est restaurée.**

La liberté de la Presse sera affirmée dès que les circonstances militaires le permettront. Les libertés syndicales sont d'ores et déjà assurées par l'abolition de la Charte du Travail. Les institutions municipales seront progressivement restaurées conformément aux Lois de la République.

Un nouveau Préfet sera incessamment installé. Il sera assisté du Comité Départemental de la Libération qui unit les représentants des mouvements de résistance et des grandes tendances politiques du Département. Le Comité s'est déjà mis au travail.

### CIToyENS,

La tâche qui attend l'administration nouvelle est lourde. Le Département et la Ville ont été ravagés par la guerre. La libération du département n'est pas encore achevée. Les difficultés matérielles sont innombrables. Vous nous aiderez par votre calme, votre discipline et votre compréhension.

Je puis prendre l'engagement que tout sera mis en œuvre pour améliorer la vie matérielle, relever nos ruines, rendre à la Cité et au Département sa force, sa prospérité, sa liberté.

Le 16 Août 1944

Le Commissaire Régional de la République

Signé : JACQUIER

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

avoir prêté serment au maréchal Pétain et reçu de lui traitement et faveurs, pourchassèrent ceux dont ils partageaient les sentiments au temps de Vichy (1).

Les tribunaux d'exception subsistèrent longtemps et l'on retient non sans indignation des propos tenus à Nantes même par certains de ceux qui touchèrent des vacations pour distribuer à pleines mains la prison, le bagne et la mort.

..

Le 20 août, des rafales de mitrailleuses s'abattirent sur le quai André-Rhuys.

Le 22, un grand nombre d'obus tombent sur les usines Kuhlmann et Saint-Gobin et causent des dégâts matériels. A vrai dire, chaque jour voit quelques duels d'artillerie d'ailleurs espacés. Le 23, un soldat américain est tué et quelques-uns blessés ainsi que 4 civils ; mais ce même jour, les cloches de toutes les églises sonnent joyeu-

(1) La lâcheté pendant et après l'occupation fut à peu près générale. Un industriel de Cholet, M. Morellet, incarcéré puis relâché sans jugement après soixante jours de détention écrit :

« Ah ! patrons Choletais, qui suiviez si fidèlement Pétain et veniez me taper en son nom, gros industriels aux orgueilleuses franciques, commerçants enrichis et bourgeois heureux, pourquoi viendriez-vous à mon secours alors que, dans les prisons de la guerre civile, je peux à moi tout seul, si bien représenter le patronat de Cholet. »

Et encore :

« Les Allemands ayant quitté Cholet quelques jours plus tôt, les F.F.L. avaient décidé de libérer Cholet aujourd'hui même et à cette occasion de grandes lésions populaires étaient prévues pour l'après-midi. »

Morellet (Saint-Louis ou la Justice sous les chaînes).

Propos entendus au tribunal :

— Si l'avocat parle dix minutes : dix ans. S'il parle pendant un quart d'heure : quinze ans !

— Si la g... du prévenu me va : dix ans. Si elle ne me revient pas : vingt.

— Moi, je ne lis jamais les dossiers, du moment qu'on m'amène un type, j' le condamne.

— Au début, ça me faisait quelque chose de condamner à mort, mais on s'habitue...

Etrange période, vraiment, où les consciences sont en déséquilibre comme le budget de l'Etat, où la Résistance justifie tous les abus passés et présents.

M. Adrien Tixier n'a-t-il pas dit à la tribune de la Chambre :

— Je préfère des fonctionnaires résistants plutôt que des fonctionnaires compé-

tents (République Libre du 28 avril 1950).

La plus grande préoccupation fut de s'installer dans le nouveau Régime, de s'asseoir dans des fauteuils. On se glissa dans les Préfectures... Pas mal de postiers, à Nantes, notamment, devinrent préfets ! On vit même un facteur résistant s'installer dans le bureau d'un directeur des P.T.T. et ce ne fut pas sans mal qu'on lui fit tout de même reprendre sa boîte !

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Liberté - Egalité - Fraternité

Le Commissaire de la République de la Région d'Angers m'a demandé d'assumer les fonctions de Préfet de la Loire-Inférieure.

A une heure où le tiers du département est encore sous le joug de l'ennemi et la guerre aux portes même de Nantes, où les F. F. I. donnent le plus magnifique exemple d'énergie et de courage, il ne pouvait être question, pour l'ancien combattant des deux guerres que je suis, de refuser le poste où le Gouvernement de la République m'appelait.

Mon nom n'est apparu officiellement depuis mon retour à Nantes que dans des fonctions d'entraide et de solidarité en faveur des camarades prisonniers que je venais de quitter.

Aujourd'hui, l'Autorité légitime de la République est rétablie. Les forces vives de la Résistance, unies dans le "Comité Départemental de Libération", ont un caractère officiel. Il est possible de travailler ouvertement au retour progressif, dans le département, à un état politique normal, conforme aux libertés républicaines.

Dans les mois qui viennent, il s'agit d'assurer dans l'ordre la vie du département, la continuité de l'administration, la solution des graves problèmes économiques qui se posent, et, avant tout, de faciliter l'effort de guerre des forces françaises et alliées pour aboutir à la libération totale de la Patrie.

C'est à cette tâche, qu'à côté des F. F. I. et des Forces Françaises de l'Extérieur, magnifique élite au combat, je vous convie tous : fonctionnaires, ouvriers, paysans, commerçants, industriels, jeunes, et vous tous, Français, qui n'avez jamais oublié ce qu'on doit à la Patrie, unis dans notre effort pour une France libre.

C'est à ce poste de combat que, vous comme moi, nous sommes tous mobilisés pour la France et pour la République.

Nantes, le 19 Août 1944.

Le Préfet :

A. VINCENT.

IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE - 11, rue de la République - NANTES

sement pendant dix minutes annonçant la libération de Paris et il n'y a plus assez de drapeaux, plus assez de signes extérieurs pour marquer le bonheur qui s'empare de tous.

Quelques jours passent encore et enfin, le 28, le bruit se répand que Pont-Rousseau, Trentemoult et le Pellerin sont enfin libérés.

Le fait est exact mais pendant la quinzaine qui vient de s'écouler ces communes ont subi un véritable pillage. Nombreux furent les vols de bicyclettes, de camions et de chevaux. Faute de moyens de transport, les habitants de Pont-Rousseau manquaient souvent de pain et étaient dans l'obligation d'aller s'en procurer à de longues distances, au Bignon et aux Sorinières. Les Allemands incendièrent aussi des châteaux, mutilèrent les statues des chapelles. Au Lion d'Or, ils détruisirent les installations de la centrale à coups de grenades avant de mettre le feu à l'huile des transformateurs. Ils saccagèrent des fermes, martyrisèrent avant de les tuer des hommes et des femmes afin de leur faire avouer où se terraient les maquisards.

Quand la première barque amena des soldats américains vers cette rive gauche qui venait enfin d'être libérée, tout une foule joyeuse était là qui le regardait venir.

— Welcome to You ! s'écria une femme qui n'en connaissait pas davantage de la langue anglaise, en brandissant une écharpe tricolore.

Ce geste déclencha un enthousiasme sans borne ; on se bouscula pour approcher les Tommies : tous voulaient leur serrer la main ou les embrasser.

L'éclatement de mines dans la nuit du 12 au 13 août tue une femme sur la route de Carquefou et fait quatre morts sur la route de Sainte-Luce.

La journée du 13 est calme. On pêche et on se baigne dans l'Erdre ; tant il est vrai que bien des gens vivent toujours en dehors des événements les plus importants qui les enveloppent et dont dépend souvent leur destin. Au temps de la Commune on pêchait aussi l'ablette dans la Seine alors qu'on se battait dans la banlieue parisienne.

Une manifestation est projetée au monument aux morts et c'est alors qu'une femme débarque à Nantes. Elle apporte les ukases du Comité occulte d'Alger.

Reçue par le maire, elle le presse de n'assister qu'à titre privé à la cérémonie qui se déroulera l'après-midi, l'informant aussi que son

## 2<sup>ème</sup> Avis à la Population de Nantes

**Eclairage** - Les abonnés à l'Electricité, qui sont encore privés de courant, devront se présenter, à partir de Samedi 18 Septembre, à 10 heures, à la Société Nantaise d'Electricité 25, rue de Strasbourg, pour percevoir des tickets de pétrole ou de bougies.

Il est recommandé à chacun, afin de faciliter la délivrance des tickets, de se munir, autant que possible, de la quittance d'électricité de son domicile.

**Savon** - Les sinistrés qui manquent de savon, pourront en retirer au Centre du Secours National, 8, rue Charles-Brunelière.

**Cartes de Sinistrés** - Il est rappelé aux sinistrés qu'ils peuvent faire établir leurs cartes de sinistrés en s'adressant à l'Hôtel-de-Ville, (Bureau des Sinistrés).

**Vêtements** - Les sinistrés peuvent toucher des vêtements au Secours National, 6, quai Baco, sur présentation de leurs cartes de sinistrés.

**Transport de Mobilier** - Les sinistrés partiels qui désirent assurer le transport de leur mobilier, sont priés de s'adresser à l'Hôtel-de-Ville (Bureau des Transports).

**Repas** - Des repas sont servis gratuitement dans tous les restaurants municipaux, ainsi que dans les Centres du Secours National qui se trouvent situés :

**8, Rue Charles Brunelière**      **Place Delorme**  
**Rond Point de Vannes**      **Place du Commerce** (Café de la Bourse)

Les personnes sinistrées du quartier de l'Île Gloriette, sont averties que des repas gratuits sont servis par le train spécial du S.I.P.E.G., Gare de l'Etat, Cours Saint-Frères.

**Obsèques** - Les obsèques des victimes du bombardement seront célébrées Dimanche 19 Septembre dans les Eglises suivantes :

**Cathédrale**  
**Saint-Donatien**  
**Saint-Similien**  
**Saint-Félix**  
**Sainte-Thérèse**

**Saint-Clément**  
**Saint-Pasquier**  
**Notre-Dame de Bon-Port**  
**Sainte-Croix**  
**Notre-Dame de Lourdes** (au Pont-de-Cens)

A la Cathédrale, les cérémonies auront lieu à 14 heures et à 17 heures.

Dans toutes les autres Eglises, les cérémonies auront lieu à 14 h. 30 et à 17 heures.

Les familles des victimes sont avisées qu'on leur indiquera à la Mairie, Bureau des Inhumations, aujourd'hui 18 SEPTEMBRE, à partir de 13 heures, dans quelles Eglises auront lieu les obsèques auxquelles elles desireront assister.

### RECOMMANDATIONS TRES IMPORTANTES A LA POPULATION

L'expérience du dernier bombardement a démontré que le public ne respectait pas les consignes de la défense passive.

C'est pourquoi le Préfet de la Loire-Inférieure invite, de la façon la plus formelle, tous les habitants à se conformer strictement aux prescriptions en vigueur.

Les ordres les plus sévères ont été donnés à la Police et à la Défense Passive, notamment pour empêcher, dès le début de l'alerte, tout stationnement dans les rues, et pour diriger vers les abris collectifs ou privés les plus proches toutes les personnes qui se trouvaient dans les rues.

Aussitôt le déclaiement terminé, la Défense Passive procédera à la vérification et à la remise en état des abris.

LE PRÉFET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

successeur sera bientôt désigné et qu'une délégation spéciale sera substituée à sa propre Administration. Il n'est pas tenu compte naturellement des services rendus par ceux qui ont accompli leur devoir au cours des années cruciales.

— Mais l'ancien maire ? objecte M. Orrion.

— Il est indésirable, tranche l'amazone. Puis elle ajoute qu'il sera interdit au Préfet d'assister lui-même à la manifestation et qu'enfin le drapeau sera hissé, non par les marins-pompiers, ainsi qu'il avait été décidé, mais par les F.F.I.

Et l'ambassadrice (1) se retire ayant transmis l'ordre des maîtres obscurs qui ne tenaient que d'eux-mêmes le mandat de juger les Français et de donner des ordres.

\*\*\*

Le 16, une batterie allemande tirant du sud de la Loire sur Orvault tue un passant dans le deuxième arrondissement.

Le lendemain l'accès de l'imprimerie du Commerce, sise rue Santeuil, est interdit sous peine d'arrestation, à son propriétaire M. Bentz. M<sup>e</sup> A. Vincent, avocat, est pressenti par les F. F. I. pour assurer les fonctions de Préfet. Mesure heureuse pour les Nantais.

Le 18, des obus allemands tombent petite avenue Saint-Clair, rue de Plaisance, place du Petit-Bois, rues Kléber, Massillon, de la Rosière et place de l'Édit-de-Nantes et l'aviation américaine attaque l'ennemi en piqué.

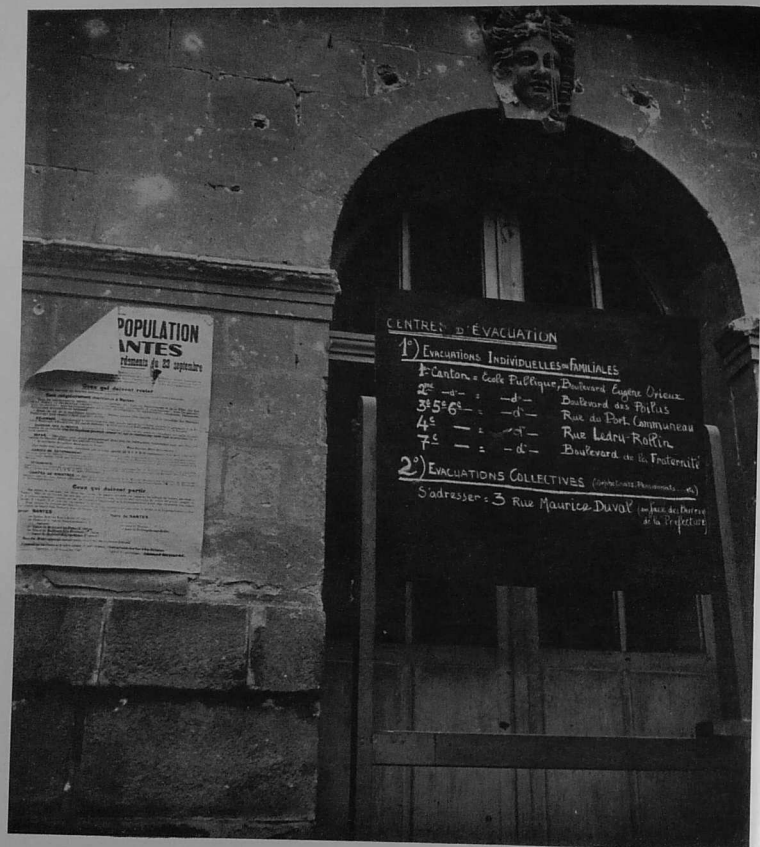
Et voici que paraît, quelques jours plus tard, un arrêté du commissaire général de la République pour la région d'Angers, portant constitution d'une délégation municipale.

Cette décision est précédée des considérants suivants qui expliquent le choix d'hommes nouveaux appartenant à la Résistance et venus d'horizons politiques extrêmement variés.

« Aux termes de l'ordonnance du 21 avril 1944, la Municipalité de Nantes devrait comprendre :

« ...en premier lieu les conseillers municipaux en fonction au 1<sup>er</sup> septembre 1939 et que leur conduite politique n'a pas rendus indignes de leur fonction ;

(1) Lucie Aubrac, professeur à Lyon.



Nantes. — Organisation des évacuations de la population civile  
Les affiches dans la cour de l'Hôtel de ville

« en second lieu, afin de la compléter à son effectif légal, des membres désignés par le Préfet et choisis après avis du Comité départemental de Libération, parmi les Français et les Françaises ayant participé activement à la Résistance.

Après une longue discussion, le C. D. L. a estimé à l'unanimité de ses membres que cette manière de procéder ne pouvait être adoptée.

« En premier lieu, les circonstances matérielles font qu'un assez grand nombre de conseillers municipaux n'est pas présent dans le territoire libéré de la ville de Nantes ou du département, et qu'il est, dans ces conditions, à peu près impossible d'examiner, d'une manière impartiale, leur conduite au cours des années qui viennent de s'écouler.

« En second lieu, les années qui ont précédé la guerre ont été caractérisées à Nantes, par des luttes et des rivalités politiques vives, qui ont eu leur échec au sein du Conseil Municipal et n'ont pas été sans exercer une fâcheuse influence sur la gestion des affaires de la ville.

« L'opinion publique réclame des hommes nouveaux et des formules neuves (!)

« Dans ces conditions, et sans que la présente décision puisse, en aucune façon, être considérée comme un blâme pour l'attitude politique du plus grand nombre des Conseillers municipaux qui, dans l'ensemble ont eu, vis-à-vis de l'ennemi, ou de l'usurpateur (sic), une conduite correcte, j'ai décidé de suivre l'avis du Comité Départemental de la Libération et de choisir, conformément à son avis et d'accord avec M. le Préfet de la Loire-Inférieure un Conseil Municipal entièrement renouvelé, choisi parmi les Français et Françaises ayant appartenu à la Résistance et qui, quoique venant d'horizons politiques extrêmement variés, ont compris la nécessité actuelle d'une union au service du bien public. »

En conclusion, M. Clovis Constant était nommé maire de Nantes et la délégation municipale constituée de la façon suivante :

« Mme Bagraïn, MM. Batard, Bourvéau, Bouteiller, Briand Georges, Mme Chevalier, MM. Constant Clovis, Forget Henri, Gosselin, Guérin Jean, Langlais Armand, Legrand, Lepage, Le Rolland, Louis Armand, Maillé Lionel, Moisan Edouard, Mme Moisan, MM. Péneau

Auguste, Philippot, Potiron Jean-Marie, Talloueau Lucien, Mlles Turbot, M. le docteur Odiette Donatien.

... petites histoires de boutiques qui ne changeront absolument rien à l'évolution des mondes mais demeureront des témoignages de jours étranges...

.....

Les savants prétendaient jadis, à tort, que la nature a horreur du vide. Il est plus exact d'affirmer que les Nantais, eux, ont horreur du froid. Leurs rues sont vides lorsqu'il gèle ou que souffle le vent d'Est ; cependant ces mêmes rues s'animent quand il pleut. Les passants circulent lentement sur les trottoirs, contemplent en connaisseurs les devantures, ou commentent les derniers potins sous la soie ruisselante de leurs parapluies. C'est que le temps est doux alors grâce au vent d'Ouest.

A cette règle bien établie, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, il y eut tout de même une exception qui se place le dimanche 14 janvier 1945.

Il avait neigé toute la nuit, un manteau blanc couvrait les maisons, la température était rude mais la foule envahissait déjà les rues dans la lumière blafarde du matin.

On attendait le général de Gaulle, alors à l'apogée de sa gloire.

Les troupes formaient la haie et les clairons sonnaient aux champs lorsqu'il pénétra dans la Préfecture où l'attendaient le tout Nantes de l'époque dans la salle du Conseil Général.

Il assista ensuite à la messe en présence de Mgr Villepelet et la foule attendit patiemment — les pieds dans la boue glacée — qu'il eût terminé ses dévotions pour l'acclamer encore lorsqu'il sortirait de la Cathédrale.

Le général, après s'être recueilli devant le monument aux morts de 1914-1918, se rendit à l'hôtel de la Duchesse-Anne, tandis que les ovations alternaient sans arrêt avec la « Marseillaise » et remit à la ville la Croix de la Libération.

Cette cérémonie terminée, le général se fit présenter les familles des otages fusillés et leur exprima sa sympathie apitoyée.

Il remit ensuite, selon le protocole habituel, la Légion d'Honneur au lieutenant Mazanguil, la croix de guerre avec palme au lieutenant-colonel Constantini et au capitaine Linard.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Une immense croix de Lorraine décorait le Monument aux Morts de 1870, que l'ennemi avait mutilé au début de l'occupation.



« La politique est le premier des arts ou le dernier des métiers » a dit Voltaire. On constata mieux que jamais, lors de la libération, qu'elle était bien le dernier des métiers. Le temps du prisonnier de Nantes délivré par la fille du geôlier était loin. Les célèbres prisons refusaient du monde et la belle fille n'eût pu délier les pieds de tant de malheureux.

Si on peut juger les hommes d'après les ennemis qu'ils s'attirent, la haine déployée alors par de bas partisans contre des citoyens souvent parfaitement honorables fit apparaître toute la grandeur de certain d'entre eux.

Le « résistancialisme », si dévalorisé depuis, était alors d'un rendement excellent. Il consistait principalement à faire arrêter, au petit malheur, un concitoyen pour fait de collaboration avec l'ennemi et à le faire rejoindre en prison les pires escarpes.

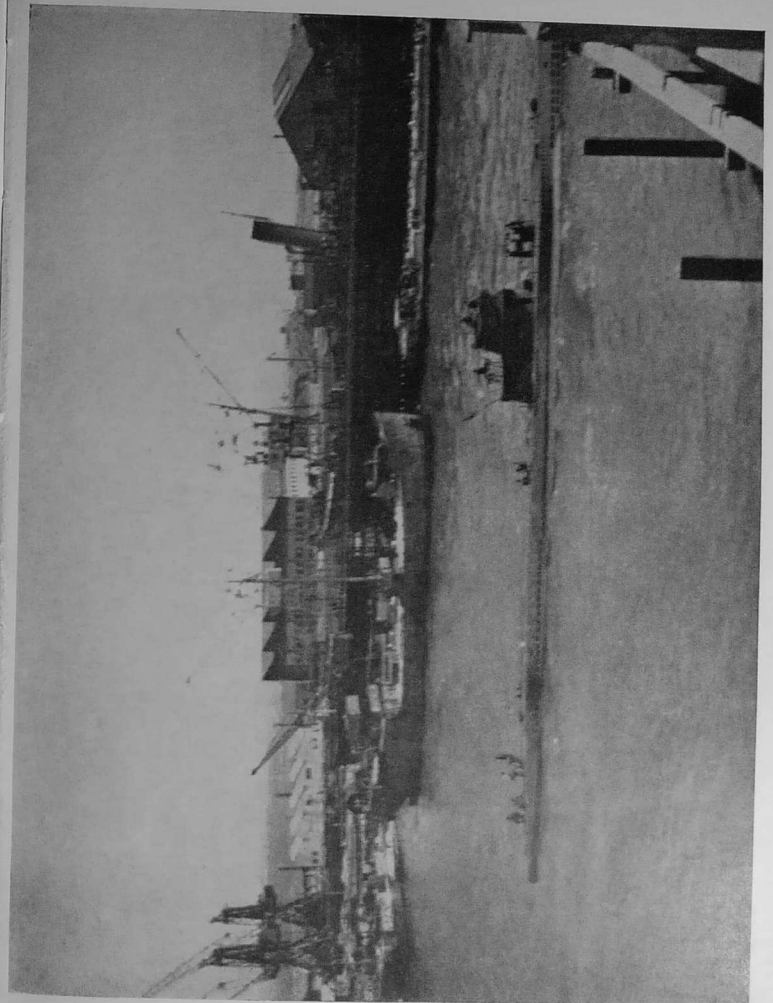
Nous avons demandé à plusieurs Nantais comment, avant d'être passés en jugement, ils furent traités.

Nous transcrivons littéralement ici quelques réponses édifiantes :

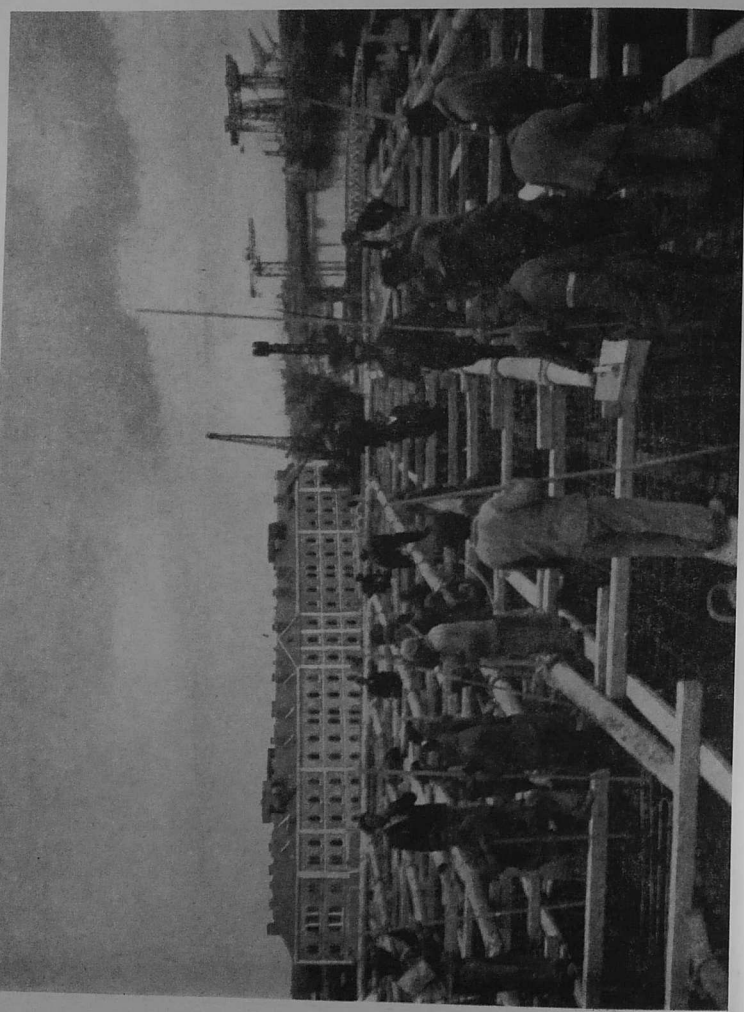
— « Vous me demandez un papier sur les conditions dans lesquelles vivaient les internés de la libération. Heureusement pour moi, n'ayant été arrêté que 17 jours, et à une époque (février 45) où déjà les passions avaient tendance à s'apaiser, je n'ai été moi-même témoin d'aucune violence.

« Je fus tout d'abord conduit rue du Boccage, où après les formalités d'usage, l'on me conduisit dans une chambre servant de cellule, et où il y avait déjà quelques détenus. Il me fallut insister le soir pour avoir une pailleasse, mais de couvertures, point. Je n'avais, me dit-on, qu'à en apporter avec moi. J'eus beau faire valoir mon état de santé, que le gendarme clissonnais, très obligeant, avait fait consigner, rien n'y fit, et je ne dus qu'à l'obligeance de co-détenus d'être protégé du froid de la nuit.

« La discipline n'était pas stricte, les gendarmes qui nous gardaient étaient même très humains ; ils faisaient passer lettres et colis clandestinement. Nous pouvions aller d'une cellule à l'autre et c'est ainsi que je pus rencontrer mes amis anciens dirigeants du C.O.S.I. de Nantes et de Saint-Nazaire et anciens secrétaires de syndicats. Nous



Un sous-marin allemand, retour de croisière, entre dans le grand bassin de St-Nazaire



Construction de la base sous-marine allemande de Saint-Nazaire

## LA LIBERATION DE NANTES

pouvions également lire, jouer aux échecs, aux cartes, ou même rester couchés. Comme nourriture, nous avions une soupe et des légumes : carottes et pommes de terre. Nous mangions dans des assiettes, la cuisine et le réfectoire étaient propres.

« Le cinquième jour de ma détention je fus emmené à la prison Lafayette. Là, en attendant mon tour de passer au greffe, l'ordre me fut donné de me tourner face au mur, les mains derrière le dos, et de ne pas causer. Mauvaise impression. Mes co-détenus et moi, nous fûmes dirigés à l'intérieur. C'est sinistre. Dans une cellule-magasin : fouille. On nous remet une paille et une couverture ; puis direction cellule. Celle-ci est pleine à craquer. Les derniers arrivés couchaient le long des latrines.

« Quand un gardien ouvrait la porte, il fallait se mettre debout. Le matin, nous étions tenus de plier notre lit, ou ce qui en tenait lieu. Il ne nous était permis que de lire et de fumer, et nous faisons chaque jour une promenade d'une demi-heure dans une petite cour sous la surveillance de gardiens.

« Comme nourriture, gros changement avec le Boccage. Nous mangions dans nos cellules. Des « droit commun », sous la surveillance d'un gardien, portaient les gamelles sur une civière le long du couloir. La porte s'ouvrait ; l'on nous faisait passer nos gamelles (qui étaient des anciennes boîtes à conserves) contenant 5 jours sur 7 du bouillon et des choux. Il fallait nous dépêcher d'avalier la mixture car, rendue au bout du couloir, la civière revenait et nous devions rendre les récipients. Il est vrai que leur contenu était tellement infect que personne n'avait songé à le déguster.

« J'ai vu là, comme au Boccage, des hommes arrêtés depuis plusieurs mois et qui n'avaient pas encore été interrogés. L'un d'eux, ne le fut que 6 mois 1/2 après son arrestation et on le relâcha alors. Je tiens de cet homme (ancien commerçant, très pondéré) qu'au début, les gardiens étaient très durs, et se laissaient aller à des voies de fait. Il me cita le cas d'un policier nantais, qui fut obligé de manger ses excréments (1). »

« Les gendarmes de Clisson, chargés de mon arrestation, et de mon transfert à Nantes, furent corrects et obligeants.

« Arrivé à la gendarmerie de Clisson l'adjudant m'offrit à déjeuner.

(1) Nous tenons également de différentes sources que des F.T.P. torturèrent ce policier, lui arrachèrent la moustache, le pendirent par les pieds, lui plongèrent la tête dans un baril de goudron, etc... etc.



ner. Sur mon refus, et vu la température il envoya un gendarme me chercher du vin chaud sucré, qu'il paya de ses deniers. Grâce à lui je fus amené à Nantes dans une voiture particulière qu'il fit réquisitionner malgré l'heure tardive. J'ai traversé Clisson libre et seul ; les gendarmes ne voulant pas que je puisse être vu en leur compagnie.

« On ne peut être plus délicat, et si ces lignes doivent paraître un jour et être lues par eux qu'ils y trouvent l'expression de ma profonde reconnaissance. »

Autre témoignage.

« Arrêté ainsi que ma femme et ma fille j'ai été conduit au Loquidy et je fus reçu — fort mal — par un personnage, connu sous le pseudonyme « d'adjudant Bernard » dans la Résistance, qui devait se faire condamner dans la suite pour escroquerie.

J'ai été interrogé par un lieutenant F.F.I. aimable, quelque peu étonné que j'aie été incarcéré et qui a fait libérer ma famille sur-le-champ.

Transféré avec une douzaine d'autres détenus à la prison de Lafayette le 12 août 1944 des gardiens nous reçurent ainsi :

— Qu'est-ce qu'on va f... de çà ?

— On va vous torturer !

— Tournez vos sales gueules contre le mur !

— Après tout, qu'est-ce que vous êtes ?

— Des politiques...

— Qu'est-ce que c'est qu'ça ?

— On va vous en f... !

— Allons tout le monde à poil !

On trouva un sifflet dans la poche d'un détenu (sans doute instituteur).

— C'est pour appeler tes copains, çà ?

On nous enferma 12 dans une cellule pour 4 et nous restâmes 8 jours sans sortir. La nuit les gardiens donnaient des coups de poing toutes les heures dans les portes et nous interpellèrent.

Pour se distraire ils torturaient au moins un détenu chaque jour. L'un d'eux fut tellement battu qu'il vomit du sang. On l'obligea à le lécher puis à embrasser des Allemands détenus également.

Il y avait là un autonomiste breton aveugle. Une vieille dame impotente âgée d'environ 75 ans séjourna aussi dans cette prison.

Les « droit commun » pouvaient recevoir tout ce qu'ils voulaient comme lettres et comme correspondances. Les matières panifiables étaient interdites, par contre, aux « politiques » et ils n'avaient droit qu'à une seule lettre hebdomadairement.

C'est rue de Courson qu'on emmenait les prisonniers pour les interrogatoires. Tous les jours les voisins entendaient des hurlements et les murs d'une cellule étaient éclaboussés de sang.

Des F.F.I. cassèrent la mâchoire d'un certain Roternex. Ce malheureux fut crucifié pendant 8 jours à l'aide de liens sans que les pieds touchassent terre. Il en perdit, par la souffrance la notion du temps. Il fut délivré par une patrouille de soldats réguliers.

Une jeune paysanne, qui s'était donnée à des Allemands, fut dévêtue, terriblement battue, violée par 20 soldats et l'un d'eux la contamina.

Au Boccage la nourriture était moins mauvaise qu'à la prison Lafayette, la discipline moins dure. Le directeur (Commandant Baumont) avait d'ailleurs plus de soucis avec ses gardiens F.F.I. (dont l'adjudant l'insulta certain jour) qu'avec les propres prisonniers et il arriva même que ceux-ci se gardèrent seuls certains soirs... »

Certains soirs, les prisonniers devaient avancer accroupis, nus, les bras étendus, en poussant à chaque saut le cri de canard ! Et les bourreaux frappaient dans les reins, de leur trousseau de clés, ceux qui n'avançaient pas assez vite... »

« On apporta un jour au marquis de la Ferronnays une petite valise contenant de beaux objets de toilette et une paire de pantoufles. Un jeune gardien (F.F.I. ou F.T.P.) en présence d'autres gardiens, vida de toute sa hauteur la valise sur le sol et les objets — verre ou cristal — se brisèrent naturellement.

— Ramasse tes pantoufles ! dit-on au prisonnier.

Mais chaque fois que cet homme âgé et malade s'en approchait et se baissait, un coup de pied lançait la chaussure à l'autre extrémité de la cellule.

P. S. — Je crois aussi me rappeler qu'on déchira les pages d'un joli petit livre de prières envoyé à ce malheureux. »

Voilà évidemment de quoi donner une fière idée de l'Homme !

*Discite justiciam moniti et non temnere divos...*

LES GRANDES HEURES  
DE  
SAINT-NAZAIRE

## Saint-Nazaire et son port

**L**ES NOMBREUSES ARMES DE BRONZE, HACHES, OSSEMENTS découverts aux environs de 1875 par M. Kerviller au cours de la création du bassin de Penhoët et que conserve aujourd'hui le musée Dobrée à Nantes nous assurent que l'emplacement où s'élève Saint-Nazaire fut habité depuis des millénaires.

...Mais le contour des côtes s'est modifié sans cesse ; l'estuaire de la Loire a changé de forme, son lit véritable s'étend fort loin sous l'océan. Il ne faut pas oublier, par exemple, que la Vilaine fut jadis un affluent de ce fleuve...

Il est vraisemblable que des barques romaines s'abritèrent dans un petit port désigné sous le nom de « Brivate Portus » qui fut comblé par la suite par des alluvions.

Une première bourgade exista sans doute à l'époque carolingienne sur ce petit promontoire granitique. Des seigneurs la fortifièrent et c'est là que se développa ensuite le vieux Saint-Nazaire dont les premiers habitants durent être de modestes pêcheurs.

« C'est au VI<sup>e</sup> siècle — a écrit un ancien maire de la ville, Monsieur Vivant Lacour — qu'y furent apportées les reliques du martyr chrétien Nazaire et que la cité, abandonnant son nom primitif de Noedunum, prit celui de Saint-Nazaire. Ce dépôt religieux était authentiqué par un récit de Grégoire de Tours, datant de 588 et relatif aux incursions de Bas-Bretons dans le comté nantais ».

Peu de faits mémorables alimentent l'histoire locale jusqu'à la Révolution. Après avoir fait partie du fief de Guérande, Saint-Nazaire est comprise dans le vicomté de Donges.

En 1079 le vicomte Friold y fonda un prieuré qui ne fut sécularisé qu'en 1719. La guerre de Cent Ans couvrit la ville de ruines ; en 1380,

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

le château fort, sur l'emplacement duquel s'élevait l'église démolie en 1896, ne fut préservé que grâce à la vaillance d'Ust, capitaine du duc de Bretagne Jean-IV de la menace d'une flotte espagnole au service du roi de France Charles V.

En 1423 Saint-Nazaire est constituée en vicomté et rattachée à la sénéchaussée de Guérande. En 1557 les Espagnols opèrent un débarquement à 8 kilomètres à l'ouest de la ville, mais, rapidement attaqués par le sénéchal de Guérande, ils n'ont que le temps d'incendier quelques chaumières et de regagner leurs vaisseaux. Une autre tentative des Espagnols pour forcer l'entrée de la Loire en 1655 n'a pas plus de succès.

D'esprit libéral, les Nazairiens acceptèrent sans réticence, le régime instauré en 1789. C'est néanmoins de leur commune, du manoir de Beaugard exactement, qu'en 1792, jaillit une des étincelles qui allumèrent les guerres civiles de l'ouest. Du 12 au 30 mars 1793, Saint-Nazaire fut compris dans le théâtre des événements insurrectionnels qui eurent pour conséquences les premiers massacres de Savenay et la prise de Guérande et du Croisic. Alors sans garnison, la ville fut pillée ; mais les marins débarqués par la frégate stationnaire *Capricieuse* et leurs canons ne tardèrent pas à repousser les insurgés.

Mise en déroute au Mans par Kléber et Marceau, le 13 décembre 1793, l'armée catholique et royale vint, dix jours après, se faire anéantir entre Savenay et Saint-Nazaire. Sanglante action où 7.000 royalistes exténués laissaient leur vie ! L'anxiété fut grande à Saint-Nazaire.

La chouannerie se révéla dans le pays par les crimes d'une dizaine de déserteurs. Ces bandits commirent de nombreux vols et une quinzaine d'assassinats, deux furent pris et fusillés.

La liste des proscrits de Saint-Nazaire ne portait que douze noms : ceux de huit prêtres non assermentés et ceux de quatre défenseurs de la monarchie. La terreur ne fit pas de victimes dans cette mince population.

La côte était suffisamment gardée : le 26 juin 1798, une division légère anglaise réussit à capturer à un mille de la rade deux petits bâtiments de commerce. Le 28 octobre 1799, Guérande tomba sans coup férir aux mains des royalistes bas-bretons. L'occupation dura 4 jours. Ce fut encore à Saint-Nazaire sans défense, une panique extrême.

À cette époque, de nombreux pilotes habitaient déjà la bourgade entourant l'église, mais ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1802, que le gouvernement songea à créer un port maritime en cet endroit.



Saint-Nazaire, Novembre 1942. — Voiture Citroën projetée par l'explosion d'une bombe à 14 mètres de hauteur sur le toit d'un immeuble



Les ruines de la Maternité de Saint-Nazaire après un bombardement

#### SAINT-NAZAIRE ET SON PORT

Napoléon I<sup>er</sup>, voulant arrêter un programme de grands travaux, descendit la Loire jusqu'à Saint-Nazaire en 1808 et chargea deux ingénieurs, MM. Sanzin et Prony d'examiner le problème de la navigation du fleuve dans sa partie maritime. Ceux-ci déclarèrent qu'on devait renoncer à améliorer la Loire en aval de Nantes et ils se prononcèrent pour la création d'un quai à Paimbœuf et d'un nouveau port à Saint-Nazaire.

Après la chute de l'Empire une lutte ardente s'engagea entre les tenants de Paimbœuf et ceux de Saint-Nazaire. Elle dura 20 ans et Paimbœuf fut battue. On commença d'abord à Saint-Nazaire la construction d'un môle-abri qui fut achevé en 1835. Trois ans plus tard, le 21 avril 1838, une décision ministérielle fut prise en faveur de ce port, mais le projet d'un premier bassin à flot ne fut approuvé qu'en 1845. Ce bassin d'une superficie de 12 hectares, commencé en 1848 fut achevé en 1856. Les travaux coûtèrent 8.920.000 francs. Peu de mois après — le 10 août 1857 — la compagnie des Chemins de Fer de Nantes-Saint-Nazaire, rachetée plus tard par la Compagnie du P.O., inaugura une voie ferrée reliant les deux ports. A cette époque le trajet de Nantes à Saint-Nazaire en « pyroscaphe » (aller et retour) coûtait 2 francs.

La ville était une agglomération d'à peine 200 maisons, serrées, sur une minuscule presqu'île contre une église du xv<sup>e</sup> siècle, assez pittoresque par ses substructions plongeant dans la mer. Cette agglomération réunissait 900 personnes environ ; elle occupait sur 300 mètres linéaires, une surface de 4 hectares et demi. La campagne l'entourait, sans aucun faubourg.

Le nouveau port fut immédiatement fréquenté par des navires de tonnage important pour l'époque. Son trafic ne fit que s'accroître, puis le commerce nantais se rendit vite compte de l'insuffisance des ouvrages et c'est alors que la Compagnie du Chemin de Fer « Nantes à Saint-Nazaire » lança le premier projet d'un bassin supplémentaire dans le but de faciliter l'aménagement d'une gare maritime spéciale. Le décret autorisant ces travaux parut en 1861, c'est-à-dire 4 ans seulement après l'ouverture du port.

Ce second bassin, dit bassin de Penhoët, commencé en 1862 fut terminé en 1881. Trois formes de radoub s'y ajoutèrent et les dépenses, que couvrit l'Etat, s'élevèrent pour l'ensemble à 23.500.000 francs.

\*.\*

La réalisation de ces travaux ne se fit pas sans difficultés. La roche ne se rencontre à la base des alluvions qu'à — 30 mètres

au-dessous du nivellement général de la France. Toute la région est géologiquement déprimée.

Si le niveau de l'Atlantique s'élevait de 100 mètres, la mer recouvrirait le département tout entier et viendrait tout juste battre quelques rares îles de la région de Châteaubriant. S'il montait de 50 mètres, la plus grande partie serait encore sous l'eau. On verrait émerger au nord-est la région de Châteaubriant, prolongée par des promontoires orientés vers l'ouest, surtout entre la Chère, le Don et l'Isac. Ça et là, le golfe serait parsemé d'îles qui feraient de lui une sorte de Morbihan. Le sillon de Bretagne qui culmine actuellement à 91 mètres serait la plus étendue de celles-ci, avec une altitude de 41 mètres. Les coteaux granitiques de Guérande (53 mètres) ne constitueraient plus que de minuscules îlots presque à fleur d'eau. D'autres îles émergeraient au sud du sillon devenu sous-marin de la Loire, à l'emplacement du pays de Retz, aux abords du bocage vendéen et le long de la Sèvre nantaise.

Si la mer, par contre, baissait de 50 mètres, la côte serait reportée au-delà de Belle-Ile et de l'île d'Yeu et Saint-Nazaire se trouverait à vol d'oiseau à environ 50 kilomètres de la côte.

Mais laissons ces supputations et revenons vers le passé (1).

\* \*

Dans un roman intitulé : Antoine Bloyé, l'écrivain Paul Nizan, qui devait être tué au cours de la dernière guerre, a bien évoqué l'extraordinaire développement de cette ville champignon avec une si prodigieuse rapidité.

« Un jour sur les sables bas, il y avait eu une cité celtique, puis une cité ornée de chapelles par les nouveaux chrétiens et Saint Grégoire de Tours avait parlé de cette nouvelle ville ; puis ce début d'histoire s'était évanoui ; il y avait eu un village de pêcheurs oublié sur des dunes et ses débris de coquillages. Aucun habitant de Saint-Nazaire ne se souciait de ces vestiges disparus qui n'avaient pas laissé de monuments, d'héritages légendaires. La ville après des siècles de silence, de petits travaux marins, était, au temps de l'adolescence d'Antoine, une invention de l'Empire.

« Treize ou quatorze ans plus tôt (2) les augures du haut commerce, les spécialistes du transit maritime, avaient jeté les yeux sur

(1) A consulter : L'originalité géographique du pays de la Basse-Loire, par Maurice Grandazzi.

(2) 1865-1866.

les cartes de l'Ouest. Le grand commerce calculait que les départs de Saint-Nazaire abrègeraient de trois jours le long parcours atlantique ; il comptait : tant de tonnes de charbon de moins, tant de journées de paye à la mer, ainsi de suite. La Compagnie transatlantique décida finalement que cette bourgade de pêcheurs en Loire serait tête de ligne comme Le Havre. C'était dans le temps que le Corps législatif proposait à l'ambition de tous les Français l'orgueil et les profits des grandes entreprises publiques ; l'Empereur essayait de séduire tous les cœurs ombrageux, de désarmer les dernières révoltes et les derniers ressentiments par des promesses de grandeur séculière et de bénéfices commerciaux ; les vivaces mots d'ordres de Guizot se remettaient en mouvement, l'*Enrichissez-vous* du vieux ministre était encore le Sermoneur sur la Montagne de la jeune bourgeoisie aux dents longues. Les journaux se mirent à parler de la future cité de l'atlantique-sud, l'*Illustration* publiait des gravures sur bois plus compliquées que la nature qui représentait les futurs monuments. On lisait dans les feuilles de Paris : « Faut-il s'étonner des vives émotions qui surexcitent l'opinion quand on voit Saint-Nazaire, une simple bourgade perdue dans un pli de rives de l'Atlantique s'élever en quelques années à la hauteur de nos premières cités maritimes ? » Les financiers de Nantes installés dans les appartements Louis XV de la Fosse, de l'île Feydeau, de l'île Gloriette où les négriers avaient jadis drainé les profits de la traite surveillaient cette naissance qui se déroulait à la sortie de leur grand'rue de la Loire. MM. Cézard frères, qui tenaient alors le premier rang sur la place de Nantes, prenaient en main l'avenir de Saint-Nazaire et fondaient la Compagnie des Crédits Généraux.

« Le Grand-Hôtel monte comme une plante hâtive, les halles couvertes se mirent un jour à briller au soleil blanc de l'Atlantique de toutes leurs verrières, de toutes leurs charpentes de métal ; les bassins à flot rongèrent peu à peu les rives molles de l'estuaire. En soixante-dix-neuf se bâtirent à Trignac les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, en quatre-vingt-un, les chantiers de la Loire. »

Antoine Bloyé tombait à quatorze ans au centre de cette ville qui se haussait et s'agitait de son mieux au-dessus de la plaine lisse des eaux, qui multipliait ses toits d'ardoises ; les maisons proliféraient comme des coraux, les bassins se maçonnaient, les mâts des vapeurs, des grands voiliers se balançaient au-dessus des faitages, apparaissaient de loin aux paysans briérons qui venaient au marché. Une sorte de fièvre attirait vers les quais, les chantiers, les échafaudages, les hommes en quête d'ouvrage et les capitaires en quête de

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

profits. Entre des rangées de palissades se taillaient de grandes rues perpendiculaires où le vent de mer arrachait les chapeaux durs des Parisiens et des Nantais et les casquettes d'hommes étrangers au pays : il n'y retrouvait plus ses obstacles, ses creux, ses terrains de jeux, ses vieilles cachettes, il tourbillonnait à la croisée des nouveaux carrefours, soulevant des nuées de plâtre et de poussière, il s'effiloçait à la pointe des cheminées d'usines qui fumaient dans un ciel longtemps pur

.\*

La position avancée en mer des deux points de reconnaissance formés par l'île d'Yeu et surtout par Belle-Ile, assure, le jour comme la nuit, la sécurité absolue des atterrages de la Loire.

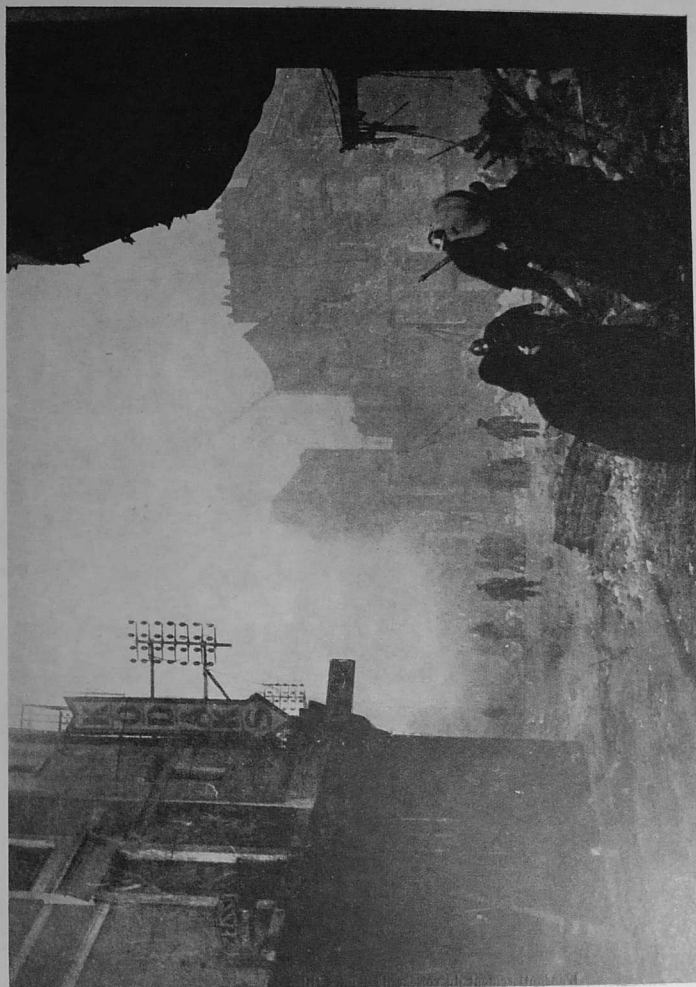
Quand un navire vient du large, son premier soin est de reconnaître la haute terre de Belle-Ile qu'éclaire à la pointe sud, le phare de Goulphar, haut de 84 mètres qui jette deux feux blancs toutes les dix secondes.

Il cherche ensuite les bouées du chenal de sécurité distantes de trois milles et demi environ, puis celle placée au N.W. de l'île du Pilier, où dorment de leur dernier sommeil tant de marins anglais. Le bateau-pilote n'est pas loin... De cet endroit, à tribord, il voit une bouée marquant l'écueil qui constitue le plateau sous-marin de la Couronnée, plus bas, le sémaphore éclairant la pointe Saint-Gildas. A babord, le phare de la Banche signale les écueils de la Lamberde. L'épave du grand paquebot anglais *Lancastria* coulé en juin 1940 par les Allemands est à proximité ; voici la bouée du Chatellier près de laquelle le *Saint-Philbert*, de tragique mémoire, fit naufrage, emportant dans la mort plus de 600 passagers ; enfin le phare des Charpentiers dont le feu blanc éclate toutes les cinq secondes.

Quand le navire pénètre de jour dans le chenal, on aperçoit du port les villas blanches de la Baule, le clocher de Guérande, et dans le lointain, légèrement sur la droite, les hautes grues noires des chantiers navals nazairiens. L'épave d'un grand cargo français git près de la pointe de l'Ève. Mais notre navire suit maintenant sa route entre deux rangées de bouées, passe devant le phare de Villès-Martin et le voici enfin dans la rade, presque en face des deux jetées et dans le nord de la tour des marées.

.\*

Le chenal, large de 200 mètres et long de 2.000 mètres, a été creusé au travers de la barre des Charpentiers afin de permettre le passage des plus gros paquebots.



Sapeurs-pompiers et marins-pompiers luttant contre les incendies après un bombardement de Saint-Nazaire (1943)

Deux rades bien abritées, dont la plus grande présente une surface d'environ 130 hectares avec des profondeurs de 8 mètres au minimum sous zéro, offrent des mouillages d'excellente tenue pour atteindre l'entrée à Saint-Nazaire ou la montée à Nantes.

L'avant-port qui présente une superficie de 8 hectares est long de 500 mètres, enserré entre deux jetées convergentes avec 124 mètres d'ouverture entre musoirs. Dans cet avant-port existe un quai de marée de 150 mètres avec souille de 210 mètres creusée dans le rocher. L'accès des bassins est assuré par l'ancienne entrée qui comporte une écluse à sas de 53 mètres de longueur utile, de 13 mètres de largeur. Cette écluse est réservée à la batellerie et à la petite navigation.

La « Nouvelle Entrée » constituée par une écluse à sas de 30 mètres de largeur est orientée suivant l'axe commun de deux bassins et munie d'une paire de portes de flot et de trois paires de portes d'ébe, qui la divisent en trois sas ayant respectivement les longueurs suivantes : Grand sas = 211 mètres ; sas moyen = 110 mètres ; petit sas = 77 mètres.

La Forme-Entrée, dont la construction demanda plus de trois ans, consiste en pertuis éclusé avec sas s'étendant entre l'ancienne entrée et le bassin de Penhoët, utilisable soit comme entrée directe, soit comme cale-sèche. Grâce à elle, les chantiers de Penhoët et de la Loire peuvent rivaliser, quant aux dimensions de navires construits, avec n'importe quel chantier du monde.

Rappelons que la première pierre de cette magnifique réalisation fut posée le 5 avril 1930 par le Président de la République, M. Gaston Doumergue.

Le port proprement dit comprend deux bassins à flot :

1° Le bassin de Saint-Nazaire mesure 580 m, sur 160, non compris une darse de 140 × 90 permettant l'évitage des navires, formant ainsi une superficie de 10 hectares 1/2. Ses quais ont un développement de 1.607 m. 70.

2° Le bassin de Penhoët, communiquant avec le précédent par un pertuis de 34 m. 50, mesure 1.102 mètres sur 230 m. 40 ; sa superficie est de 22 hectares 1/2 avec un développement de quais de 2.484 m. dont 1.102 en ligne droite.

A ce bassin sont encore attenantes trois formes de radoub.

\*\*\*

Saint-Nazaire dépendit de la Chambre de Commerce de Nantes, jusqu'en 1879, son rapide développement ayant justifié la création

L'anéantissement du collège de jeunes filles de Saint-Nazaire





d'une Chambre de Commerce autonome dont la première préoccupation fut l'amélioration des accès du port en raison de l'augmentation constante du tirant d'eau des navires.

L'évolution de la construction des cuirassés avait aussi posé pour elle un problème nouveau, l'incorporation des blindages à la coque métallique constituant un poids considérable et dangereux au moment du lancement. Pour un navire de ligne de 35.000 tonnes comme le *Jean-Bart*, pesant 30.000 tonnes environ à ce moment de la construction, l'opération du lancement sur une pente inclinée devenait particulièrement délicate et imposait par conséquent la création d'une cale sèche ou d'une forme-écluse ; et cette dernière sélection fut adoptée.

... à Saint-Nazaire se trouve à un carrefour à la rencontre de la Mer qui, en amont de Nantes, se fait sentir jusqu'à Oudon et d'un fleuve, la Loire, de 980 km « qui est dans la France comme la veine cave du cœur est dans le corps humain » ainsi que l'écrivait au XVII<sup>e</sup> siècle le Frère Carme Mathias de Saint-Jean.

La Loire est en effet une rue d'usines de plus en plus nombreuses, un alignement de ports relayant une plaine alluviale richement cultivée, un axe vital le long duquel Nantes-Saint-Nazaire jouent un rôle incomparable. Ces deux villes se complètent et le commerce maritime de la Basse-Loire peut tout attendre de leur union.

Au cours de la séance de la Chambre des Députés du 22 novembre 1922 le ministre de la Marine reconnut le rôle important joué par Saint-Nazaire pendant la guerre de 1914-1918.

Pendant les hostilités le port avait reçu un total de 14.431.531 tonnes de marchandises et un effectif de 308.591 hommes de troupes françaises, anglaises, américaines.

Il avait donc répondu aux espérances des Alliés.

..

Avant la dernière guerre, la ville comptait une population de 45.000 habitants, dont 11.000 ouvriers environ. La grande majorité de ces travailleurs était employée dans les chantiers de constructions navales de Penhoët, la Loire, la Loire Saint-Denis et les industries annexes ; Forges de l'Ouest, Fonderies de Saint-Nazaire, Tôleries Thiriet, etc... c'est-à-dire que la ville vivait quasi-uniquement par et pour ses chantiers qui avaient eu la gloire de construire les plus belles unités des marines marchande et de guerre : *Normandie* et *Jean-Bart*.

Sur ces 4.000 ouvriers, 3.000 habitaient la Brière dont la plupart étaient originaires. Les 8.000 autres vivaient à Saint-Nazaire même, mais avaient conservé d'étroites attaches avec cette étrange région où ils avaient encore de la famille ou des amis. Beaucoup avaient réussi à se faire construire une petite maison grâce à la loi Loucheur-Ribot ou à l'aide pécuniaire des Associations d'anciens combattants.

Active, vivante, en continuelle croissance, la ville connaissait une indéniable prospérité. On peut seulement dire qu'elle avait grandi trop vite.

Tout ce qui doit durer est lent à croître, dit la Sagesse des nations..

..

Lorsque la première guerre mondiale éclate, en 1914, la mobilisation vida le pays et le travail fut momentanément désorganisé. A Saint-Nazaire, comme à Nantes et partout ailleurs, ouvriers, employés et patrons rejoignirent leur régiment et les marins du commerce embarquèrent sur les bâtiments de l'Etat. C'était le désarroi, les quais déserts, mais tout cela dura peu : on s'organisa dans la guerre. Dès la fin de l'année, les Anglais choisirent Saint-Nazaire comme base, car ce port leur offrait un nombre considérable d'avantages, et lorsque plus tard en 1917, ils reportèrent leur activité plus à l'est, les Américains vinrent s'installer à leur tour dans la place rendue libre. La ville se fit américaine : panneaux de réclames, enseignes de magasins furent rédigés en langue anglaise. Des policemen sévères surveillaient les carrefours et assuraient l'ordre ; side-cars rapides et camions sillonnaient les rues sans arrêt et les bateaux dans le port arboraient le pavillon étoilé.

Non seulement les travaux d'aménagement en cours furent poussés avec activité mais on entreprit et l'on mena à bien tout un complément d'organisation. M. Elicio Colin, professeur au Lycée Saint-Louis, a donné sur ce point d'intéressantes précisions :

« On a multiplié les pistes d'amarrage, les terrains nécessaires à la manutention des marchandises : affrontement de 388 mètres inauguré en 1915 au « quai des Darses » donnant place à trois navires à la fois ; « Cale aux bois » transformée en quai droit et aménagée pour recevoir des céréales, puis munie de trois affrontements dont le dernier fut achevé en décembre 1918. Dès 1917 on a fait aménager sur les quais 36 postes d'amarrage où les navires peuvent effectuer des transbordements directs sur rails. Sans doute on n'a pas pu donner

suite aux projets d'agrandissement de 1913 ; cependant on ne les perd pas de vue et, le 11 décembre une décision ministérielle prescrit de nouvelles études, pour les deux bassins à flot et le quai d'escale prévus.

Ce qui manque surtout au début de la guerre, ce sont les moyens d'évacuation. C'est sur ce point, à Saint-Nazaire que porte l'effort essentiel, car il s'agit de pouvoir, d'une part déranger rapidement personnel et matériel vers le front, d'autre part éviter l'engorgement du port. Le transfert par eau en masse ne ferait que déplacer la question de Saint-Nazaire à Nantes et les circonstances exigent d'ailleurs, l'emploi intensif de la voie ferrée. Aussi le « Quai de Darses » est-il pourvu de rails, de même la « Cale au Bois » et le quai de la Ville Halluard ; ailleurs on double, on triple les voies, par exemple pour la jonction du « Quai Pereire » et le boulevard Lefermé ou encore pour « l'avenue Chatoney » en 1918. A la fin de 1917, on établit un port sur l'écluse de l'ancienne entrée afin de raccorder par voies ferrées le « Quai des Frégates » et le « Quai Demange ». Des voies spéciales ont été équipées pour recevoir des locomotives américaines. En 1917, le réseau des quais atteignait 23 kilomètres de développement ; en 1919, le réseau nazairien augmenté de plus de 25 kilomètres de voies comptait, avec celles de parcs à stockage, plus de 60 kilomètres. Peu de places, en France, ont bénéficié d'une telle dotation spéciale.

Cependant, le débit de la voie ferrée restait inférieur aux demandes et puis une partie du matériel devait être conservée sur place comme réserve. D'où la nécessité de créer des parcs de stockages. Celui de Méan fut affecté aux locomotives américaines, celui de Besné-Pontchâteau, à 18 kilomètres N.-E. de Saint-Nazaire sur la ligne de Châteaubriant réunit les charbons ; celui des Grands Champs servit aux aciers et aux tôles, celui des rails fut installé à la bifurcation des lignes le Croisic-Saint-Nazaire et Nantes et devait encore être accru en décembre 1918. Enfin les Américains organisaient à Montoire une immense gare de triage de 5 kilomètres de développement et construisaient un appontement au bord du fleuve. A Donges, d'autres appontements apparaissaient, destinés, par la « Maison Paix » à recevoir des pétroliers sur des fonds de 8 mètres. Ainsi, tout autour du port de Saint-Nazaire, dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres se sont établis des parcs, des réserves qui permettent de dégager dans un court délai les quais d'accostage, assurent plus d'ordre et de rapidité. »

L'outillage du port fut renforcé. A partir de 1915-1916 des gru-

tiers furent récupérés, on comptait 1.200 dockers en 1917, et trois mille prisonniers allemands renforçaient la main-d'œuvre militaire.

On travaillait à force de nuit comme de jour et les résultats furent les suivants :

« On parvint à débarquer par poste et par jour 650 à 700 tonnes en 1917, plus de 850 en 1918, parfois on fit beaucoup plus : en 1918 1.873 tonnes de briquettes furent déchargées en 24 heures, en août 1917 il suffit de 4 jours 15 heures pour mettre à terre une cargaison composée de 1.800 tonnes de zinc, 2.600 tubes, 1.030 de riz, 2.300 de traverses, 60 de lait condensé, 30 de farines, soit 7.820 tonnes.

« Les arrivages s'effectuaient parfois par convois escortés. Alors, de nombreux camouflés, passés au moins au gris et au bleu horizon brusquement accostaient ensemble : grands transports américains, navires de guerre dont les mâts ressemblent à des réductions de « Tour Eiffel », cargos chargés de matériel, charbonniers anglais, caboteurs français, toute une escadre internationale pressée de se délester pour risquer d'autres voyages. Le service de pilotage, avec son pilote-major, ses 30 pilotes de mer, ses 4 maîtres-haleurs et ses 29 canotiers, fournit de rudes efforts. Si les échouages et accidents furent très rares, on le doit pour beaucoup, à la valeur et au dévouement de ce personnel d'élite. Travail périlleux : le bateau-pilote n° 3 fut coulé en juin 1917 par un sous-marin ennemi. »

Quelques chiffres pour terminer. Saint-Nazaire reçut en 1915, 120.000 hommes, 12.000 chevaux ; on y débarqua 20.000 tonnes de charbon par semaine en 1918. On y reçut 55.414 tonnes de wagons et 1.836 locomotives, mises au point au parc de Montoir, 1.588 locomotives avaient été expédiées à l'intérieur en mai 1919. Les métaux ouvrés passèrent de 459 tonnes en 1914 à 263.000 en 1916, les nitrates de 4.300 tonnes en 1915 à 56.700 en 1916.

## Le départ du "Jean-Bart"

**P**REMIER SEPTEMBRE 1939. LA MOBILISATION DECRE-  
tée, la guerre ne semblait plus devoir être évitée. Les affi-  
ches officielles étaient apposées et les livrets militaires  
extraits des tiroirs où ils dormaient parmi les papiers de  
famille. Chacun étudiait les moyens de rejoindre son corps dans les  
délais impartis. Les marins et certains spécialistes avaient déjà reçu  
l'ordre de départ et rejoignaient leurs dépôts.

Les journaux s'arrachaient, et l'on commentait sur les trottoirs  
et dans les cafés les dernières nouvelles de la radio. Un secret espoir  
survivait tout de même : que la guerre serait peut-être évitée encore...  
N'y avait-il pas eu Munich, un an plus tôt ?

Cependant, le 3 septembre, à 10 heures, l'Angleterre déclarait  
la guerre à l'Allemagne et la France suivait le même jour, à 17 heures.  
Au lieu de l'enthousiasme de 1914, ce fut alors une résignation calme  
devant le fait accompli. Et cependant la flamme de l'espoir ne s'étei-  
gnait pas encore. La lutte ne durerait peut-être pas longtemps ?  
L'Allemagne prise entre deux fronts serait vite écrasée, l'Angleterre  
enverrait ses corps expéditionnaires, et la ligne Maginot, enfin, nous  
mettait à l'abri des surprises... ?

La machine de guerre déclenchée, les usines s'adaptèrent fébrile-  
ment aux besoins nouveaux. Sans trop croire au danger, en raison  
de la situation géographique de la ville, la mairie et la sous-préfecture  
se préoccupèrent cependant de mettre sur pied les services sani-  
taires et ceux de la « Défense Passive » et de la lutte contre l'in-  
cendie. Des postes de secours furent aménagés, et l'on envisagea la  
création de postes de lavage et de détection des gaz. Les caves furent  
recensées, certaines étayées, des équipes de déblaiement formées et  
des ilotiers furent désignés dans chaque quartier pour assurer la

police et veiller à l'extinction des lumières. Un trafic intense régnait dans les chantiers ; on transformait les navires de commerce en croiseurs auxiliaires ; des navires désaffectés et voués à la démolition étaient remis en état et aménagés en transports de troupes. L'usine de Trignac arrêtée depuis 1930, était enfin rouverte et remise en état.

Le débarquement d'un corps expéditionnaire anglais dans les premiers jours d'octobre, amena dans le port et dans la ville une animation pittoresque avec ses défilés tonitrueux de chenillettes, de voitures blindées, de tanks et de canons ; puis ces combattants partirent vers le front et le calme revint.

Durant toute la première partie de la guerre, c'est-à-dire de l'ouverture des hostilités jusqu'à l'occupation, il ne se passa pas de faits importants à Saint-Nazaire.

Il n'y eut qu'une seule alerte en 1939.

MM. Campredon, directeur de la Défense Passive, Ross (qui devait être fusillé) et les services municipaux poussaient au maximum la mise en état de tranchées pare-éclats, mais ils manquaient de moyens suffisants et le nombre de caves voûtées était infime.

♦♦

Il y eut deux alertes, le 17 et le 24 mai 1940.

Le 12 juin, à 21 heures, un avion ennemi survola la ville malgré le tir violent de la D.C.A. et lança deux bombes à Penhoët, sur les voies ferrées et devant l'« Energie Electrique ». Elles causèrent des dégâts importants, mais il n'y eut pas de victimes.

Les opérations militaires se déroulaient par ailleurs en dehors de toutes les prévisions. La Pologne faiblissait puis était battue en dépit d'une contre-offensive effectuée sur le front français. La Norvège était envahie, le Danemark occupé, et la Hollande, la Belgique et le nord de la France connaissaient coup sur coup un sort identique.

Les Anglais se rembarquèrent à Dunkerque. Et ce fut la ruée allemande à travers la France.

Nul n'ignorait, à Saint-Nazaire, cette foudroyante avance de l'ennemi, mais quand les Anglais commencèrent à affluer le 15 juin dans la ville, la population s'imagina — bien à tort ! — qu'ils venaient assurer sa défense. Elle se réjouit de leur présence, mais les gens avertis ne partageaient pas un optimisme qui disparut bientôt, lors-

qu'on se rendit compte que nos alliés battaient simplement en retraite, comme nos propres troupes, et s'apprétaient à embarquer, à l'aide de vedettes et de remorqueurs, sur les navires mouillés au large ou en rade. Ils emboutissaient à dessein leurs propres voitures et on les vit détruire une voiture-radio d'un modèle perfectionné.

Tant que dura l'embarquement, c'est-à-dire jusqu'au 18 juin, la ville fut constamment survolée par les bombardiers allemands en dépit de la D.C.A. qui tirait sans arrêt et des chasseurs canadiens qui tentaient de les paralyser.

Si de nombreuses bombes tombèrent en mer, beaucoup d'autres portèrent, et plusieurs transports touchés coulèrent. Une bombe tomba dans la cheminée même du *Lancastria* qui portait 4.000 hommes et fit naufrage. Il faut compter que 6.000 Anglais périrent au total, sur 40.000 environ qui tentaient de regagner leur patrie. Ils moururent noyés ou atrocement brûlés, car des nappes de mazout enflammé couvraient la mer. Les sauveteurs avaient peine à saisir les hommes par leurs uniformes enduits de mazout. Pendant de longues semaines des cadavres continuèrent à échouer sur la côte, au sud comme au nord de la Loire. Beaucoup furent groupés dans le cimetière de Cuy, sur la commune d'Escoublac ; et l'on ne saurait trop rendre hommage à M<sup>lle</sup> Jaouen (dont le père fut déporté) qui entretint pieusement les tombes pendant l'occupation.

De la ville en état d'alerte permanent, on entendait en direction de Savenay de violentes détonations qui se succédaient presque sans arrêt. C'étaient les voitures anglaises parquées à Gron, qui, brûlantes, faisaient exploser des munitions et des réservoirs d'essence. La débâcle régnait dans le port. Nombre de navires venus de Dunkerque, du Havre, de Cherbourg, de Lorient, pour s'y réfugier, cinglaient maintenant vers le Verdon. Parmi eux le *Palmyre* (qui ne possédait pas ses hélices !) fut entraîné par deux remorqueurs, mais touché par une bombe, il fut pris et ramené à Roche-Maurice.

A 20 heures, il ne restait plus dans le port que quelques navires en réparation et le cuirassé *Jean-Bart*, de 35.000 tonnes, dont la date d'entrée en service était prévue pour octobre.

L'évasion dans des jours aussi tragiques de cette magnifique unité, vaudrait d'être longuement contée pour la grande gloire de la marine, de l'équipage, des officiers et d'un commandant qui unirent leur foi et leur héroïsme pour conserver à la France une de ses plus belles unités.

En ces quelques lignes nous rappelleront que tandis que toutes les divisions blindées allemandes se ruaient vers l'Ouest, à Saint-

Nazaire dans la grande forme éclose, le *Jean-Bart*, cuirassé de 35.000 tonnes, était en voie d'achèvement.

La coque et les superstructures sont achevées ; mais une seule des quatre hélices est en place. Ni l'appareillage électrique, ni les dispositifs de sécurité et de navigation ne sont montés.

Ordre est donné pour lant par le Gouvernement de mettre le vaisseau à la mer et de gagner Casablanca, si faire se peut. L'opération semble impossible. L'achèvement demandera des mois et le tirant d'eau du bâtiment est supérieur alors à la profondeur du chenal qui va à la mer.

Il est pourtant envisagé qu'on pourrait profiter de la marée, entre le 18 et le 24 juin, pour bénéficier de 10 centimètres de tirant d'eau supplémentaires. L'évasion est décidée.

Pour éviter la capture par l'ennemi de cette magnifique unité prisonnière dans la forme, l'appareillage s'exécuterait dans la nuit du 18 au 19 juin à 3 heures du matin, sous les ordres de son commandant le capitaine de vaisseau Ronarch.

En dix jours, tout l'indispensable : hélices, guindaux, treuils, artillerie de 37, mitrailleuses, etc... avait pris place à bord. Les travaux avaient, dans un immense effort, été poussés à l'extrême, tandis qu'on apprenait, à 20 heures, que l'ennemi était à Ancenis.

Le tiers de l'équipage étant embarqué, trois remorqueurs : *Titan*, *Ursus* et *Minolaure* halent hors du bassin le cuirassé qui échoue par l'avant mais peut, par une habile manœuvre, se dégager. Deux autres remorqueurs l'escortent sur les flancs...

Nuit noire, fort vent d'est nord-est, balisage à peine visible. Le commandant Ronarch est sur la passerelle. Il est 4 h. 30 quand le *Jean-Bart* atteint la mer. Sain et sauf ?... Pas pour longtemps peut-être ?... Le *Jean-Bart* qui ne peut marcher qu'à 4 nœuds est vite rattrapé. Un chapelet de bombes tombe à 50 mètres à l'avant des remorqueurs. Le cuirassé riposte avec ses mitrailleuses.

L'ennemi s'éloigne, puis revient. Nouveau chapelet de bombes à 200 mètres par tribord. Toutes les mitrailleuses entrent en action et les avions s'éloignent... tandis que tous les Nazairiens le cœur battant assistent à ce spectacle inoubliable.

Une troisième attaque menée par un appareil isolé est plus dangereuse. Les bombes pleuvent. D'énormes gerbes d'eau encadrent l'héroïque vaisseau. Une bombe pourtant tombe entre les deux tourelles de 380. L'immense carcasse est fortement ébranlée mais ne cause, par bonheur, que des dégâts matériels. Pas même un blessé.

Le *Jean-Bart* tonne... et c'est fini. La partie est gagnée. Les bombardiers ennemis ne reviendront plus.

Escorté par les torpilleurs *Hardi*, *Egée*, *Mameluk* et par l'*Odette*, le *Jean-Bart* dont les équipes continueront jour et nuit l'achèvement marchera 4 jours plus tard à 20 nœuds et sera pratiquement au point quand, le 22 juin, il arrivera, indemne, à Casablanca.

L'audacieuse évasion — aidée comme par un miracle — de notre plus belle unité demeurera une des plus glorieuses pages du livre d'or de la marine française.

Du commandant au plus modeste homme d'équipage, chacun à bord du *Jean-Bart*, a bien mérité de la patrie en ce jour angoissant des 18 et 19 juin 1940 !

\*\*

Ce même jour.

Saint-Nazaire fut déclarée ville ouverte et dans la soirée des civils (parmi lesquels on remarquait des Polonais et quelques médecins) arrivèrent pour s'embarquer.

A 23 heures, des bombardiers allemands lâchèrent des bombes qui tuèrent 11 personnes et en blessèrent 20.

Trois destroyers anglais se trouvaient encore en rade le lendemain matin ; les civils embarquèrent sans être inquiétés (sans doute à la suite d'une intervention de la Croix-Rouge), mais au cours de l'après-midi, des bombardiers détruisirent à la mitrailleuse deux hydravions mouillés devant les ateliers d'aviation de la Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Sud-Ouest, prêts à prendre l'air.

## Les raids aériens "Alliés"

**L**ES TROUPES D'OCCUPATION ENNEMIES PENETRERENT dans la ville le 21 juin, prirent contact avec les autorités civiles et s'installèrent dans les hôtels et les immeubles les plus confortables.

L'autorité militaire allemande, dans le but d'affaiblir la France et de favoriser le séparatisme, créa dès le début de l'occupation un « Gouvernement de Bretagne » (dont le siège était à Brest) et constitua quatre secteurs qui ne respectaient pas le tracé des départements.

C'est ainsi que le secteur du Morbihan, limité à l'ouest par la ligne de chemin de fer de Carhaix à Châteauneuf-du-Faou, Rosporden, Concarneau et à l'est par la voie ferrée de Pont-Château à Redon, aboutissait à Donges, qui était compris dans ce secteur. Par suite de cette division, Saint-Nazaire ne dépendait plus de Nantes, mais de Vannes ou du gouvernement militaire résidant à Brest.

Les dispositions prises pour la région nantaise devinrent sans effet pour Saint-Nazaire, exception faite cependant pour l'émission des 500 millions nécessitée par le départ de la Banque de France, et pour laquelle Nantes et Saint-Nazaire avaient donné leur garantie ainsi que le département, les deux Chambres de Commerce et la Chambre d'Agriculture (1).

Quelques bombes explosives « alliées » tombèrent le 15 février 1941 près de quelques navires ancrés en rade et dans la forme écluse.

(1) Ces bons étaient de deux modèles. Ceux de 1.000 francs (à fond bleu), de 500 fr. (à fond rouge), de 100 fr. (à fond ocre) présentaient sous le signe de Mercure une allégorie du travail, le sol et la mer. Ceux de 20 francs (à fond bleu), de 5 francs (à fond vert) étaient ornés d'une tête stylisée : celle de Mercure.

Quatre autres furent lancées le 11 mars sur les Chantiers de la Loire ; l'une éclata à dix mètres d'un bateau en réparation, et les trois autres à proximité d'un pétrolier voisin.

Il était environ 7 h. 30 quand retentit au-dessus de la ville, le 22 du même mois, le vrombissement d'un avion militaire. L'appareil décrivit un arc de cercle au-dessus de Méan, puis se dirigea de nouveau sur la ville où il lâcha deux bombes, qui tombèrent heureusement hors de l'agglomération, au milieu de terrains vagues, à la Menée-Lambourg et à Trignac. Elles firent cependant sept morts, trois blessés et détruisirent quelques maisons.

Le 1<sup>er</sup> avril, l'aviation anglaise attaqua sans succès un pétrolier stationnant près de la jetée Est, et les alertes se succédèrent ensuite à une cadence assez rapide puisque l'on en compte douze — mais une seulement avec bombardement — au cours de ce mois.

Il y eut en mai, 21 alertes dont 11 avec bombardements et l'on déplora deux morts et dix blessés. Les principaux points de chute furent les Chantiers de la Loire, la S.N.C.A.S.O. (1), le quartier de la Dermurie, la rue du Commandant-Gâté, le dépôt de machines de la S.N.C.F., la base sous-marine, le frigorifique, l'usine électrique de Penhoët, la Compagnie du Blanzay, etc.

Si beaucoup de bombes causèrent peu de dommages en certains endroits, il n'en fut pas de même aux Chantiers de la Loire où, le 5 mai, la salle à tracer s'effondrait et flambait ainsi que l'atelier de chaudronnerie. Le bâtiment de la Goutte de Lait, à Méan-Penhoët, fut détruit en partie ce même jour ainsi que des immeubles de l'agglomération, le quartier de la Matte, la rue des Halles, celles du Palais et de Villès-Martin. Pompiers et défense passive se dépensèrent au mieux de leurs faibles moyens.

L'attaque aérienne d'une batterie volante de D.C.A. se produisit le 3 juin. Des bombes tombèrent rue du Grand-Ormeau, au chemin de Bert, au Point-du-Jour, rendant inhabitables une dizaine de maisons, et la défense anti-aérienne causa elle-même d'importants dégâts. Il y eut un mort et trois blessés.

Juillet ne compte que huit alertes dont une seule avec bombardement.

Rien en août.

En septembre : 13 alertes dont une avec bombardement. Elle fit neuf victimes civiles : trois morts et six blessés. Rue des Caboteurs,

(1) En toutes lettres : « Société Nationale de Constructions Aéronautiques de Seine-et-Oise ».

place et rue Marceau, trois immeubles furent détruits et des immeubles endommagés ainsi que l'église Saint-Gohard.

On arrêta le maire de Saint-Nazaire, M. Blancho, le 21 octobre, alors que rien ne justifiait cette mesure !

Peut-être était-elle en rapport — dans le seul esprit des Allemands — avec l'attentat contre le colonel Hotz ? Le maire de Saint-Nazaire, incarcéré à Nantes en même temps que MM. Diederheim et Chacun, n'eut même pas le loisir d'informer sa famille de son enlèvement... C'est par l'intermédiaire du propriétaire d'un bar nantais qu'il put faire connaître son sort.

M. Blancho ne fut libéré que le 2 novembre !

Les trois derniers mois de cette année 1941 furent relativement calmes ; il ne se produisit que deux bombardements. Mais il ne devait pas en être de même de l'année suivante, puisque le bilan accusa : 389 tués et 475 blessés.

Si les Nazairiens n'eurent pas à souffrir d'autant de sévices graves que beaucoup d'autres Français, ils n'en subirent pas moins les tracasseries qui sont toujours le lot des villes occupées. On dut, outre le paiement des amendes, se plier aux injonctions brutales et déraisonnables des Allemands relatives à la circulation, à la fermeture des magasins, des cafés, etc..

Au lendemain de petits sabotages clandestins et le plus souvent inopérants et stupides, la population était souvent astreinte à la garde des voies ; aussi vit-on certain jour de pluie le curé et le vieux socialiste Escurat, ancien premier adjoint, stationner sous un même parapluie à l'endroit qui leur avait été assigné. L'ennemi avait provoqué cette union sacrée parmi tant d'autres.

Comme à Nantes et à Montaigu, il respecta la statue du général de Villebois-Mareuil, parce qu'il avait combattu les Anglais au Transvaal. Le désir permanent de propagande en faveur du grand Reich l'avait emporté sur sa fringale de métaux non ferreux ! Dès 1941, les occupants — trop lourds pour comprendre qu'on ne diminue pas l'adversaire en s'attaquant à ses symboles et qu'on se couvre simplement de ridicule — détruisirent assez stupidement le monument élevé sur la côte en souvenir de la venue des Américains en France lors du précédent conflit.

Au début de l'occupation un avion anglais ayant été abattu par la D.C.A. allemande, les corps des aviateurs furent transportés à la

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

morgue de l'hôpital. Le local fut fermé, mais quelqu'un réussit à ouvrir une fenêtre par laquelle on introduisit des fleurs à profusion. Grande fut la stupeur des occupants lorsqu'ils pénétrèrent dans la pauvre chambre et cette stupeur se transforma en violente colère lorsqu'ils se rendirent compte de ce qui s'était passé.

La foule, massée dans la rue, attendait l'heure des obsèques. Elle fut dispersée à coups de crosses.

C'est à la fin de cette année, le 26 décembre, qu'un fonctionnaire éminent, M. Le Cornu, fut nommé sous-préfet de Saint-Nazaire. Il allait avoir l'occasion pendant dix-huit mois de donner toute sa mesure.

♦♦

Dès les premiers jours de janvier 1942, beaucoup de maisons furent endommagées. Le 7 février, entre 20 heures 50 et 22 heures 40, c'est-à-dire pendant près de deux heures, soixante-trois bombes explosives et plusieurs centaines de bombes incendiaires tombèrent dans le quartier du port, du Petit-Caporal, du Grand-Maraïs, Plaisance, la Tranchée, Tréballes, la Galicherie, l'Immaculée, etc. Six éclatèrent entre le village de l'Etoile-du-Matin et Sérif. Quelques immeubles furent détruits et un grand nombre endommagés. Il n'y eut à Saint-Nazaire qu'un blessé sérieux et deux blessés légers, mais à Trignac, les dégâts furent plus importants, et l'on compta malheureusement de très nombreuses victimes. Le jour de leurs obsèques, une foule considérable, muette de douleur, chargée de couronnes et de fleurs, entourait la petite mairie. Une cinquantaine d'ouvriers portaient les cercueils.

Le 15 février, l'alerte de nuit dura 50 minutes, 14 bombes explosives tombèrent rues de l'Océan, Villès-Martin, Thiers, Charles-Brunellière, Impasse Jean-Jaurès, etc. Une trentaine de maisons détruites, une cinquantaine endommagées, 18 morts, 32 blessés, mais aucun objectif militaire touché. Les obsèques des victimes furent célébrées le surlendemain.

Une foule immense qui n'avait pu prendre place dans l'église avait envahi les parvis. Dans cet après-midi d'hiver qui s'était faite presque tiède, une lourde angoisse étreignait les cœurs de milliers de Nazairiens recueillis et graves qui avaient tenu à rendre un ultime hommage aux victimes innocentes du raid.

Tous les magasins étaient fermés. La vie semblait s'être arrêtée dans le centre de la ville pour se concentrer autour des corbillards et des camions voilés, couverts de fleurs et de couronnes. Un



Les sinistrés s'efforcent de dégager les débris de leurs mobiliers enfouis dans les décombres (février 1943)





Volontaires de la Défense passive dans les ruines d'une rue de Saint-Nazaire

#### LES RAIDS AERIENS « ALLIÉS »

piquet de la Défense Passive rendait les honneurs et c'est entre deux haies d'hommes et de femmes accablés que le cortège s'ébranla vers le cimetière.

Et la population commença à évacuer la ville.

On décida, afin d'éviter les pillages, que nul transport de meubles ne pourrait être effectué sans autorisation et des bureaux d'évacuation furent ouverts à cet effet à Montoir, Pornichet, Saint-André-des-Eaux. Les distributions de vivres et de couvertures furent faites par le Secours National. L'administration municipale se replia à Pornichet, le Tribunal et la Recette Municipale à Nantes, où l'on collecta des dons de toute nature pour venir en aide aux habitants de la ville-sœur.

Les élèves des écoles de France envoyèrent 193.000 francs destinés à être répartis entre des enfants victimes de la guerre ; le Gouvernement alloua un secours de 400.000 francs, et le C.O.S.I. (1) un million.

La ville d'Angers adopta généreusement Saint-Nazaire et commença par lui adresser aussi un million.

♦♦

Le 8 mars une alerte encore. Elle dura de 5 h. 15 à 7 h. 35. Environ 70 projectiles arrosèrent les chantiers de Brais-en-l'Immaculée, les alentours du Jardin des Plantes, la rue de l'Océan, le Chemin des Mules, faisant 7 morts, 6 blessés graves, quelques blessés légers, et d'importants dégâts. Neuf maisons et un garage démolis, une soixantaine d'immeubles endommagés et la Centrale Electrique, l'atelier d'ajustage et la salle des Fêtes des Chantiers de Penhoët mis hors d'usage.

Le 25 mars, un chapelet de bombes s'égreña rue du Maine, place Marceau, rues de Méan, Vaillant, Herbins, etc. Ce raid, qui dura 1 h. 20 attaqua la ville et les chantiers. Résultat : dix personnes tuées, 7 blessées. Il endommagea une trentaine d'immeubles, en détruisit complètement cinq et atteignit aussi les quais, les docks, et un bateau aux chantiers de Penhoët. Comme toujours, les membres du service d'ordre et des sections sanitaires se montrèrent admirables de courage et de charité.

Il ne se passa rien pendant les deux jours qui suivirent, mais ce calme était annonciateur de tempêtes : l'audacieux coup de main du « Commando » anglais sur la base sous-marine va se réaliser.

(1) En toutes lettres : « Comité Ouvrier de Secours Immédiat ».

## Le commando du Campbeltown

**L** EN MARS 1942, L'ARMÉE SOVIÉTIQUE RECUlait devant la poussée allemande, et les États-Unis n'étaient pas encore entrés dans la lutte. La forteresse Europe se hérissait sur les côtes de défenses gigantesques, destinées, affirmait l'ennemi, à braver tous les assauts. La guerre sous-marine battait son plein, et Saint-Nazaire constituait un important abri pour les sous-marins. Ce port possédait, au surplus, la seule cale sèche pouvant contenir un cuirassé de 35.000 tonnes, et le « Bismarck » s'y rendait lorsqu'il fut coulé par la marine anglaise, le 27 mai 1941.

Saint-Nazaire, situé dans l'estuaire, à dix kilomètres de l'embouchure d'un chenal, se trouve à 350 km du port anglais le plus proche. L'installation présente un avant-port formé par deux jetées et deux docks disposés en ligne droite.

Le dock extérieur, dit bassin de Saint-Nazaire, est relié à l'avant-port par l'écluse sud qui rend les docks indépendants des marées. Le dock intérieur, plus grand, dit Bassin de Penhoët, est relié au Bassin de Saint-Nazaire par un étroit passage. Les navires dont le tonnage ne dépasse pas 10.000 tonnes, peuvent entrer dans le bassin de Penhoët par l'écluse sud. Une porte-écluse, située à l'est, à peu près au milieu du bassin de Saint-Nazaire, et que l'on atteint par un étroit chenal connu sous le nom de la « Vieille entrée », devait jouer un rôle important dans les opérations.

Immédiatement en face de la « Vieille entrée », sur le côté extérieur du Bassin de Saint-Nazaire, se trouvent des abris massifs pour les sous-marins. Neuf d'entre eux étaient terminés et cinq étaient en cours de construction. La grande forme-écluse se trouve à l'extrémité sud-est du bassin de Penhoët, et fait saillie dans la « Vieille entrée » à un angle d'environ 45 degrés. Faisant également saillie dans la

### LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Loire, à mi-chemin environ entre la jetée de l'avant-port et la porte de la forme-écluse, se trouve le Vieux-Môle, s'élevant à 7 m. 50 au-dessus de l'eau.

C'était là un emplacement excellent, sur lequel l'ennemi avait installé deux batteries de D.C.A. L'étroite bande de terre qui s'étend entre le port et la Loire, avec ses centrales électriques, ses pompes, ses installations pour les docks, ses dépôts, et renferme aussi le Vieux Saint-Nazaire, couvre environ 259 hectares. Il était extrêmement bien défendu. C'est contre ces puissantes protections que fut lancée « l'opération » du 28 mars 1942.

Grâce à l'étude approfondie des photos et des maquettes, tous les hommes du commando connaissaient admirablement la topographie de la ville, du port et des abords.

Les forces navales comprenaient : « le Campbeltown » (l'ancien contre-torpilleur américain « Buchanan »), deux contre-torpilleurs de la classe Hunt, le « Atherstone » et le « Tynedale », une canonnière à moteur, une vedette lance-torpilles et un certain nombre de canots à moteurs, dont quatre portaient des torpilles et le reste les forces militaires, lesquelles s'élevaient à 44 officiers et 224 hommes ainsi que quelques détachements d'autres commandos.

Le commandement des forces navales fut confié au lieutenant de vaisseau R.E.D. Ryder, explorateur polaire renommé, titulaire de la « Médaille Polaire ».

Les forces militaires étaient placées sous le commandement du lieutenant-colonel A.C. Newman, de l'Essex Regiment, qui commandait le Commando N° 2. Elles furent réparties en trois groupes principaux, chacun d'eux étant, lui-même, divisé en sous-groupes auxquels des objectifs particuliers et précis avaient été fixés.

Pour chaque objectif, un groupe était chargé d'effectuer les démonstrations, et un autre de protéger pendant l'opération. Le plan de repli prévoyait le regroupement vers le vieux Môle, dans les deux heures qui suivraient le débarquement.

Le « Campbeltown », navire embouteilleur, étant l'unité principale, devait conserver la priorité en toutes questions. Dans cette unité avait été dissimulé un système de fusées à retardement destiné à faire sauter les cinq tonnes d'explosifs que le navire avait à bord. Tout avait été réglé pour que cette explosion se produisit seulement après son sabordage près de la forme-écluse.



Le colonel Bonhomme représentant le Maréchal Pétain entouré des personnalités officielles du département visite Nantes et Saint-Nazaire après un bombardement qui fit de très nombreuses victimes



Le grand calvaire du couvent des Franciscains de Saint-Nazaire abattu au cours d'un bombardement est fleuri par la population

#### LE COMMANDO DU CAMPBELTOWN

La flottille quitta l'Angleterre le 26 mars et se trouvait en plein océan lorsque l'aube du 27 se leva, claire et brillante.

A 7 h. 20, l'un des navires, le « Tynedale », aperçut le périscope d'un sous-marin et tira ; le sous-marin fut peut-être atteint puisqu'il ne reparut plus et la flottille, alors à 100 milles au sud-ouest de Brest, continua son chemin en direction de La Rochelle, feinte destinée à tromper éventuellement l'ennemi.

Vers midi, deux chalutiers tombés en avaries durent être coulés. A vingt heures, les navires stoppèrent et les dernières dispositions prises. Lorsque les navires pénétrèrent dans le goulet, vers minuit 45, toute la ville était occupée de l'attaque aérienne qui se précisait en ce moment. Les sirènes avaient mugie, la population était descendue, comme de coutume, dans les abris, et les Allemands, sans armes, avaient gagné les leurs. Il n'y avait pas de bombardement, mais les tirs anti-aériens étaient nourris. Dans un clair de lune magnifique, les avions anglais patrouillaient au-dessus de la ville, sans cesse recherchés par les faisceaux lumineux qui balayaient le ciel pur et limpide. Certains jetèrent un chapelet de bombes sur Saint-Malo-de-Guersac.

Une canonnière, ayant sur sa passerelle le commandant Ryder et le lieutenant-colonel Newman, passa la première le chenal à environ 1.500 mètres de la principale entrée du port. Les officiers anglais aperçurent la forme d'un patrouilleur qui fut dépassé sans incident en dépit d'un véritable feu d'artifice provenant des balles traçantes bleues, vertes et blanches tirées par la D.C.A.

L'attention d'un guetteur allemand se détacha cependant de ce magnifique spectacle ; il aperçut des masses sombres piquant vers le port. Quelqu'un, sur le rivage, alluma une lampe Aldis, car les projecteurs étaient encore occupés avec les bombardiers. La canonnière marchait alors à quinze nœuds, à deux encablures du « Campbelltown ». Elle répondit, mais cinq minutes plus tard, l'ennemi alerté, concentra tous ses projecteurs sur l'estuaire. Chaque navire devint parfaitement visible, et le drapeau anglais parut dans les pincesaux de lumière.

Dès ce moment, un tir nourri de canons et de mitrailleuses couvrit le convoi qui répondit lui-même de toutes ses bouches à feu. Le « Campbelltown » (vieux destroyer vendu par l'Amérique en vertu du prêt-bail) porta sa vitesse à dix-huit nœuds, franchit le filet anti-sous-marins qui protégeait la forme-écluse, et, dans un terrible craquement, éperonna la porte de la grande écluse de sa proue renforcée à

dessein. Merveille de précision et d'audace : l'horaire prévoyait l'opération pour 1 heure 30 et elle se produisit à 1 heure 34.

Une fois la proue du navire engagée dans les portes, on donna l'ordre d'abandon. Le chef-mécanicien H. Howard relate l'opération du sabordage fait à la lumière de lampes de poche :

« Il n'y avait plus de temps à perdre et je me dépêchai d'ouvrir les vannes, etc., pour inonder le navire. »

Il arriva sur le pont supérieur à travers les flammes qui commençaient à entourer le navire de toutes parts, au moment où la proue du « Campbelltown » commençait à s'enfoncer.

« En arrivant à l'avant du navire, je trouvai plusieurs membres de l'équipage et leur dis de me suivre. Traversant les flammes qui gagnaient le gaillard d'avant, nous passâmes à terre au moyen des échelles qu'avaient placées les hommes des commandos. Les commandos étaient de leur côté en train d'effectuer les démolitions. »

La station de pompage de la forme mise hors d'usage, on plaça des dispositifs en vue des destructions à retardement.

Des chalands avaient réussi à toucher terre, l'un à la roche du Casino, où il débarqua des hommes qui furent aussitôt capturés, d'autres sur la plage, dans l'entrée du port, à la jetée Est et au bac de Mindin. Les hommes débarqués au nombre d'environ 150 se répartirent dans l'entrée du port, s'emparèrent sur la jetée sud d'une tour de D.C.A. et circulèrent dans le vieux Saint-Nazaire. Comique dans le tragique : les Allemands, qui étaient entrés sans armes dans les abris lors de l'alerte aérienne, durent s'enfermer dans les blockhaus et attendre que la rue fût libre pour rejoindre leurs casernements et s'armer !

Le second torpilleur atteint dans ses œuvres vives ne put aborder. Il dériva dans la rade et prit feu. Des chalands flambèrent à leur tour, soit au point où ils avaient atteint la plage, soit en dérivant. Leurs réservoirs d'essence explosaient violemment, et le ciel s'embrasait de la lueur des incendies. Celui des Forges de l'Ouest faisait rage.

Un chaland avait débarqué ses hommes sur la plage de Porcé et ceux-ci, sous le feu de l'artillerie située sur la rive gauche de l'estuaire, montèrent le chemin qui conduit à la route de Pornichet, s'approchèrent de la ville par Plaisance, et tirillèrent dans le grand marais, sans doute pour simuler une attaque de ce côté.

La confusion demeura totale pendant plus d'une heure. La population réfugiée dans les caves et les abris, intriguée par les bruits

bizarres qui lui parvenaient, croyait à un bombardement aérien. A 5 h. 20, le torpilleur qui dérivait en rade, éclata avec un bruit formidable. Peu à peu, les Anglais se trouvèrent bloqués en quelques points, au vieux Saint-Nazaire notamment et dans le quartier de l'Hôtel de Ville, car les Allemands, d'abord surpris, s'étaient ressaisis.

Les Alliés vécurent là des minutes tragiques. La vedette n° 8, après avoir torpillé un contre-torpilleur allemand, vint au secours de la vedette n° 9.

Sur ce point, l'enseigne de vaisseau Boyd s'exprime ainsi :

« Je vis des hommes à l'eau et quelqu'un cria : Ohé vedette ! Il y avait trois hommes à l'eau. Nous les repêchâmes. » C'est alors qu'il aperçut la vedette n° 9 « incendiée de bout en bout ». « Je me plaçai entre elle et le môle, virai et attrapai l'autre vedette par le milieu. »

« Elle dégageait énormément de fumée, et ses machines étaient en feu. Je pris à bord cinq ou six soldats blessés, deux soldats indemnes, quatre marins et son commandant Platte. C'était son premier jour de commandement. »

Ces deux enseignes, Boyd et Platte, furent décorés dans la suite du D.S.O. pour le courage dont ils firent preuve en ces terribles circonstances. La Victoria Cross fut conférée à l'enseigne Beattie, sur qui avait reposé la responsabilité totale de l'opération, une prise d'armes eut même lieu dans le camp où il était retenu prisonnier et, en juste hommage, le commandant allemand en personne donna lecture de l'élogieuse citation qui le concernait.

Pendant que les feux de 45 canons se concentraient sur la flottille, les Britanniques débarqués menaient à bien des tâches qui leur avaient été assignées. Ils s'infiltrèrent aux Forges de l'Ouest, aux chantiers de Penhoët, et incendièrent la Société de l'Air Liquide, dont les bouteilles éclatèrent. Deux remorqueurs amarrés furent coulés, et la porte du pont basculant qui ferme l'entrée du bassin, minée.

Bataille dans les rues et dans le quartier des quais, en face de la Sous-Préfecture et de la Mairie. Le poste de manœuvre amont de la forme-écluse fut mis en ruines, celui d'aval saccagé et le tableau électrique de la station de pompage détruit. Dans le fracas des explosions se succédant sans arrêt, une torpille fut lancée dans les portes de la base sous-marine, un poste de mitrailleuses ennemi fut réduit au silence. Mais les vedettes britanniques brûlaient, et il ne devait pas en rentrer une seule en Angleterre.

Le départ de la canonnière fut lui-même une véritable évasion. Elle fut atteinte dans toute sa longueur tribord, mais ses machines continuèrent à tourner et six obus Oerlikon passèrent au travers d'un réservoir d'essence qui, fort heureusement, n'explosa pas. Cet enfer dura vingt-cinq minutes, les deux enseignes de vaisseau Curtis et Ryder prenant la barre à tour de rôle. En sortant du port, la canonnière se trouva hors de portée des balles traceuses, mais fut prise sous le tir des pièces de la défense côtière et durement touchée par une dernière salve alors qu'elle se trouvait dans l'obscurité, à environ 6 kilomètres.

Au cours du voyage de retour, la flottille — bien diminuée — fut l'objet de tentatives d'attaques de la part de l'aviation ennemie, mais un *Baughfighter* anglais arriva opportunément à sa rencontre et abattit deux appareils ennemis. Des avions la protégèrent également au cours de vingt sorties mais, la mer grossissant, il fallut se décider, non sans peine, à saborder les trois vedettes qui, seules, n'avaient pas été coulées pendant l'action mais ne pouvaient faire route.

\* \*

Les Anglais survivants, après un combat de deux heures, se regroupèrent dans le Vieux Môle. Ils étaient là 70 à 80 gaillards réunis autour du lieutenant-colonel Newman, qui se dispersèrent bientôt dans les jardins sur l'ordre de leur chef, afin de tenter de gagner la campagne, tandis que les Allemands patrouillaient, le doigt sur la gachette des fusils. Nerveux, ils tiraient même sur des ombres. Beaucoup de Britanniques furent faits prisonniers puis le jour se leva et la vie reprit normalement. La circulation était rétablie à huit heures trente. Tout était calme. Poussés par la curiosité, de nombreux passants circulaient dans les rues, courant vers la forme écluse..

De leur côté, les experts nazis se rendirent vers le « *Campbeltown* » sabordé.

— Pas de danger ? demandèrent-ils à deux Anglais.

— Aucun.

— Alors, accompagnez-nous.

Une quarantaine d'officiers supérieurs allemands montèrent à bord avec les deux soldats britanniques qui n'ignoraient pas que le navire contenait cinq tonnes de cheddite, et exploserait tout à l'heure. En effet, une formidable explosion se produisit à 11 h. 45. Le bateau et les hommes furent volatilisés. La porte de l'écluse arrachée et l'entrée brusque du flot provoqua encore d'autres avaries. On dut

pêcher au filet des membres épars des victimes. Dans la suite, les occupants commandèrent une trentaine de cercueils destinés aux Anglais, et quatre-vingts pour leurs propres morts. Ils avaient fait deux cents prisonniers environ.

Un destroyer anglais, cinq torpilleurs, neuf vedettes avaient été coulés ; tout d'abord les Allemands triomphèrent, croyant avoir repoussé une tentative réelle de débarquement. Il n'en était rien et ils déchantèrent bientôt.

Grâce à cette opération, en effet, la forme Joubert était devenue inutilisable pour de longs mois. Le poste de manœuvre de la porte amont avait sauté, la porte roulante donnant sur la Loire était détruite, et si la base sous-marine demeurait intacte, les Forges de l'Ouest et les propriétés de la Chambre de Commerce avaient subi par contre d'importants dommages.

Des perquisitions, infructueuses, furent pratiquées par l'ennemi dans les quartiers où l'on s'était battu.

\* \*

La journée du 29 fut calme. Calme aussi la matinée du 30 et le début de l'après-midi ; on enterrait les morts suivant le cérémonial habituel.

Mais à 17 heures, une torpille à retardement, placée 60 heures plus tôt à la porte Est du bassin fit brusquement explosion et une autre éclata une heure plus tard. Entre temps, les Allemands découvraient dans une cave un uniforme anglais et des munitions.

La population se réjouissait fortement de pareils événements. Les commentaires allaient leur train sur les trottoirs. On ironisait et commentait la décision prise le matin même par les occupants de faire évacuer le vieux Saint-Nazaire de tous les civils habitant entre le sas et la Loire. Le maire et le sous-préfet devaient accompagner à 18 h. un officier chargé de délimiter avec eux la nouvelle zone ; mais c'est en vain qu'ils l'attendirent à la Sous-Préfecture. Cependant, à 18 h. 15, le lieutenant Mayer, de la *Kreiskommandantur*, téléphona à la mairie : le rendez-vous était décommandé, l'autorisation de circuler réduite et ramenée à 21 h. 30. La fermeture des cafés était fixée à 21 heures et ordre était donné d'aviser immédiatement la population de ces mesures restrictives.

Pendant que le Commissaire Central alertait les débitants, une scène assez comique se déroulait rue Villès-Martin.

LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Près de la place Carnot, se trouvait une maison démolie à la suite des bombardements du 15 février. La charcuterie Le Pouliguen en avait occupé une partie ; M. Le Pohon, commerçant en appareils de T.S.F., résidait dans la partie encore habitable. Or, des soldats allemands cernaient ce qui n'était plus que des ruines, lançaient héroïquement des grenades et s'emparaient victorieusement enfin de ces décombres, sous l'œil de la caméra... car la scène était cinématographiée en vue de la propagande.

Il était 19 heures lorsque les adjoints se disposaient à quitter la Mairie pour rentrer chez eux. Tout était calme... pour peu de temps, car, à 19 h. 30, rafales de mitraillettes, coups de fusils, explosions de grenades, se firent entendre dans le quartier du boulevard de l'Océan. Les rues se remplirent de troupes, de marins surtout, presque tous très jeunes, et appartenant à des formations d'instructions. Ils circulaient par 2 ou 3 sans ordre, inquiets, tirant au hasard leurs rafales de mitraillettes, vidant leurs chargeurs sur des immeubles, sur l'hôpital dont le pavillon d'entrée fut criblé au point que le vacarme devint infernal. Les voyageurs descendant à 20 heures du train de Nantes, à la Croix-de-Méan, furent mitraillés. Toute tête apparue à une fenêtre était visée.

Pitoyables héros de tir forain, vainqueurs sans grandeur, les guerriers germaniques avaient décidément rompu ce jour-là avec la grande tradition guerrière... Le dieu Wotan ne les eût certainement pas accueillis dans son Walhalla...

Les scènes dramatiques qui se déroulent alors au cours de ces heures sont très nombreuses.

A Penhoët, M. Potin, membre de la « Défense Passive », est sorti porteur de son casque blanc pour porter secours à des blessés. Il est tué. Son fils, âgé de 5 ans, est atteint de plusieurs balles à la porte même de la maison paternelle. L'enfant tombe dans le ruisseau et meurt sans secours après avoir râlé pendant plusieurs heures et sa sœur, 8 ans, blessée à la cuisse (à l'intérieur de l'appartement) doit être amputée.

Non loin de là, un père de famille se rend vers un abri, tenant par la main ses deux enfants. Derrière lui, à 50 mètres, un marin met genou à terre, le vise, et l'abat comme à la cible.

Rue du Bois-Savary, une femme qui ferme ses volets est tuée par une grenade et une autre attaquée dans les mêmes conditions, rue Pornichet.

LE COMMANDO DU CAMPBELTOWN

A l'angle de la rue Villès-Martin et de la rue de Normandie, un cycliste, qui rentre de son jardin, porteur d'un panier de légumes, est atteint par une salve et tombe mortellement blessé.

Voici la liste des habitants alors assassinés par ces furieux :

Noms et prénoms	Lieu de naissance	Date de naissance	Date du décès
Veuve ALLAIRE Marie ..	Saint-Nazaire	27-1-1867	30-3-1942
ZALLIO Angelo .....	Consenvoye	19-3-1927	»
BLANCHARD Fernand ...	Montoir	21-3-1881	»
BERLEBEAU Joseph ....	Saint-Nazaire	3-3-1903	»
FOUQUET Jules .....	Argentan	22-11-1906	»
PELVEN Bernard .....	Saint-Nazaire	19-4-1937	31-3-1942
QUERE Robert .....	Lannion	29-12-1921	30-3-1942
HOYET Pierre .....	Questembert	5-7-1874	»
POTIN Louis .....	Brest	7-8-1892	»
NIGER Jean .....	Concarneau	8-5-1907	31-3-1942
GICQUEL Henri .....	Missillac	23-10-1883	»
LEMAITRE Julien .....	Avessac	1-8-1885	»
FAVENNEC Mathurin ....	Quimperlé	2-7-1902	30-3-1942
ESNAULT Joseph .....	Belligné	12-1-1906	»
STEPHAN Sébastien ....	Penmarch	22-1-1912	»
ALLAIRE Clémentine ....	Marzan	9-3-1902	8-4-1942

La fusillade diminua d'intensité un peu avant 21 heures, pendant les vérifications d'identité dans de nombreuses maisons. Puis le tir reprit dans la zone du port, le vieux Saint-Nazaire et Penhoët. Les patrouilles, dans leur surexcitation, échangèrent même entre elles des coups de fusils. Le courant électrique, puis le service d'eau, ne fonctionnèrent plus, une balle malencontreuse ayant coupé les fils d'arrivée de la haute tension. Il fut naturellement impossible d'envoyer des ouvriers pour effectuer la réparation et cet accident contribua à donner aux ennemis l'impression d'un soulèvement concerté de la population.

Après les perquisitions, les Allemands expulsèrent brutalement de leurs maisons les habitants du vieux Saint-Nazaire. Entassés dans des blockhaus, puis dans des camions, les malheureux furent conduits enfin au camp Franco de Savenay, sans avoir pu prendre de bagages. En leur absence, pillage total de leur appartement.

A Penhoët, fusillade nourrie.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Aux chantiers de la Loire, les soldats tiraient sur la cabine d'une grue, dont ils croyaient avoir vu partir des coups de feu. En réalité, c'était le reflet de leur propre tir qu'ils avaient aperçu dans le réflecteur de la lampe permettant au grutier d'éclairer son travail. Il fallut leur faire une patiente démonstration pour le leur prouver.

Il était 23 heures, un immeuble flambait place du Bassin. Le brouillard s'étendait sur la ville devenue silencieuse. Aux carrefours, des sentinelles veillaient..



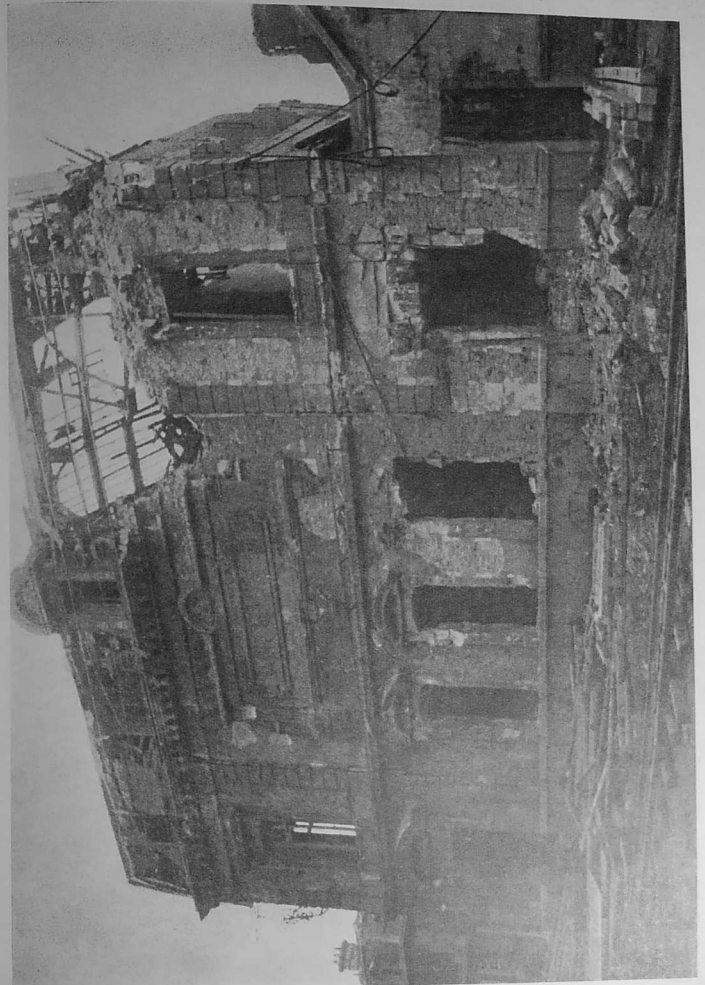
Un peu avant minuit, des voitures de la Feldgendarmarie se rendirent au domicile du Maire et des adjoints pour les conduire à la Kreiskommandantur, où une conférence devait, leur dit-on, se tenir. Mais la convocation avait été faite dans des conditions étranges : des sous-officiers étaient entrés dans les domiciles des administrateurs municipaux, les forçant à s'habiller en hâte, sous la menace d'une mitrailleuse.

On amena les représentants de la Ville au collège Saint-Louis où les Allemands étaient installés. Des hommes armés avaient pris place sur les pare-chocs arrière des voitures et un mot de passe était crié à chaque carrefour.

Le maire, MM. Georgelin et Garrec, puis MM. Gauffriau et Grimaud, pénétrèrent au Collège. Ils furent conduits par un dédale de couloir obscurs dans une vaste salle éclairée seulement par la clarté de ces bougies torsadées de rose qui ornent habituellement les pianos de chef-lieu de canton. Elles projetaient une bien faible lumière et les murs restaient dans l'ombre.

Le lieutenant Mayer présenta le Maire et les adjoints à un colonel d'Etat-Major, venu d'Angers dans l'après-midi, et qui ne devait pas être étranger à ces événements dramatiques.

C'était un Prussien haut et maigre, au teint coloré. Une large raie séparait les cheveux grisonnants. Les longues jambes du personnage étaient serrées dans des guêtres étroites qui en accentuaient la maigreur. Debout, très vite, il parla en allemand, d'un ton rauque et menaçant. Les mots « communistes » et « gaullistes » revenaient







L'éventrement de l'église de Saint-Nazaire

#### LE COMMANDO DU CAMPBELTOWN

souvent dans ses phrases. Le discours du Prussien dura cinq minutes environ, mais le lieutenant Mayer — qui paraissait fort ennuyé — le traduisit en beaucoup moins de temps, le résumant ainsi :

« Des civils français ont tiré sur des soldats allemands. Si ce fait se reproduit, si des civils commettent à nouveau des actes de guerre sans que les coupables puissent être arrêtés, le dixième de la population du quartier sera fusillé sur-le-champ, « sans audience ». Et, si ce n'est pas suffisant, on fera venir des chars et alors : plus de Saint-Nazaire. »

Le Maire protesta.

Le Kreiskommandant n'avait-il pas reconnu le matin même qu'aucun civil n'avait commis d'acte de guerre contre l'armée allemande ? Se serait-il produit un fait nouveau depuis cet entretien ?

Sans tenir le moindre compte de cette déclaration, le colonel exigea qu'une affiche fût rédigée et apposée la nuit même et ordonna que vint d'urgence de La Baule le commissaire central qui y résidait.

L'audience terminée, la conversation continua dans le bureau du lieutenant, éclairé, comme celui du colonel, de bougies de soirs de fête. Le maire proposa de rédiger sur-le-champ le texte de l'affiche afin d'éviter toute difficulté, mais le lieutenant refusa : s'en rapportant à l'administration municipale pour faire au mieux. Il fit venir un adjudant de la Feldgendarmarie et plusieurs autres sous-officiers. M. Gauffriau partit alors en voiture pour La Baule chercher le commissaire central et le maire et les adjoints se rendirent de leur côté, entourés d'une imposante escorte, à cent mètres plus loin, chez un imprimeur, M. Bernard, qu'on réveilla. Le fils de M. Bernard alla en voiture à la recherche d'ouvriers ; le maire et ses collègues continuèrent leur route vers la mairie, où il furent rassemblés dans le bureau de l'officier de paix qu'éclairait une lampe-tempête qui n'avait pas volé son nom.

La rédaction de l'affiche fut assez délicate ; il était indispensable de mettre la population en garde contre toute imprudence et, en même temps, d'éviter d'admettre pour vrais des faits inexacts. Les Nazairiens ne pouvaient endosser la responsabilité des événements de la soirée.

Le texte adopté tint compte de ces deux nécessités.  
Le voici :

**APPEL  
A LA POPULATION**

Les Autorités Allemandes affirment que des civils français ont participé hier soir à des actes de guerre contre l'Armée d'occupation.

Nous ne pouvons pas croire que cela se soit produit.

Nous devons seulement porter immédiatement à la connaissance de nos concitoyens l'avis qui vient de nous être donné :

*La population entière sera tenue pour responsable de tout nouvel attentat.*

*Si les coupables ne sont pas découverts sur-le-champ le dixième des habitants du quartier où le fait se sera produit sera fusillé sans jugement sans préjudice des mesures plus générales pouvant frapper l'ensemble de la population.*

Ainsi donc, tout coup porté à l'Armée Allemande sera un coup porté à des Français.

Nous faisons à nouveau un appel pressant à la population pour qu'elle conserve son calme et sa dignité.

Saint-Nazaire, le 31 mars 1942.

P. TOSKER, maire.

GEORGELIN, GARREC, GAUFFRIAU, GRIMAUD, adjoints.

L'épreuve composée fut soumise au lieutenant Mayer qui donna son visa sans difficulté. Entre temps, on réunissait les afficheurs qui emportèrent dans toutes les directions les papiers humides encore.

A 7 heures le travail était terminé, mais à 10 heures un officier de service de presse interdit la reproduction du texte dans les journaux. Il vint ensuite aux renseignements à l'imprimerie et resta confondu lorsqu'on lui montra le visa du lieutenant Mayer.

L'affaire en resta là, mais cette affiche menaçante provoqua naturellement de nombreux départs de Nazairiens.

Restait à régler le sort des habitants du Vieux Saint-Nazaire, entassés au nombre de 1.500 dans le camp de Savenay. C'est à quoi s'employèrent le sous-préfet et le maire le mardi 31 mars. Ils obtinrent leur libération : un train spécial les ramena et soixante camions permirent, le 2 avril, le déménagement de ces malheureux, que le « Secours National » venait de prendre en charge.



*En haut.* — Travaux de sauvetage dans une rue de Saint-Nazaire  
*En bas.* — La clientèle des soldats allemands sur le marché improvisé  
en plein air à Saint-Nazaire dans les ruines de la place Marceau



Un autre aspect du collège de Saint-Nazaire écrasé sous les bombes

## L'écrasement de Saint-Nazaire

**D**ANS LA NUIT DU 15 AU 16 AVRIL 1942, DOUZE IMMEUBLES environ furent écrasés par une cinquantaine de bombes. Six cent dix-sept maisons furent endommagées gravement. Trente devinrent inhabitables. Points de chute : rues d'Anjou, des Champs, de Mun, Henri-Gautier, Boulevard Victor-Hugo, à Herbins, Saint-Marc, sur le port, etc... Résultat : 19 morts et douze blessés.

Quarante-huit heures plus tard, une autre attaque aérienne fit encore 5 morts et 8 blessés.

En mai, onze alertes dont 3 avec bombardement : 8 tués et 2 blessés.

Juin : onze alertes également dont 3 avec bombardement. Celui du 17 affecta la rade et ne causa aucun dégât, mais il n'en fut pas de même le 25. Si Saint-Nazaire n'enregistra pas de morts, on compta 18 cadavres et 6 blessés à Montoir et à Trignac. La ligne du chemin de fer entre le passage à niveau de Penhoët et la Croix-Amisse fut coupée en trois endroits. Il en fut de même de la route de Pornichet ; à l'Etoile du matin, des récoltes furent endommagées et quelques maisons détruites.

Dans la nuit du 28 au 29 : nouveau bombardement aérien, au cours duquel une vingtaine de bombes causèrent des dégâts à Saint-Marc, Penhoët et au Pré-Gras.

\*\*\*

La Municipalité nazairienne commença l'organisation des centres de repli dans la banlieue nantaise, d'abord au château de la Forêt au Cellier, ensuite à Mauves aux châteaux de la Chénaie et de la Métairie, puis à Basse-Goulaine, au château Launay-Bruneau.

Le premier de ces centres devait s'ouvrir le 25 juillet, le second le 15 août et le troisième à la rentrée d'octobre ; mais dès le 6 juin, des petits Nazairiens étaient déjà partis pour la Suisse.

Fonctionnant d'abord comme colonies de vacances, ces centres, qui reçurent peu à peu des installations sanitaires permettant d'y vivre en toutes saisons, furent conservés comme internats scolaires.

Cependant, il fut impossible d'obtenir au cours de l'été 1942, et alors que presque tous les enfants avaient quitté la ville, une décision d'évacuation. De sorte qu'à la rentrée d'octobre — aucun bombardement ne s'étant produit depuis le 23 juillet — un nombre important d'enfants rentra à Saint-Nazaire, les centres créés continuant toutefois à fonctionner avec des effectifs réduits.

\*\*\*

Ainsi que nous l'avons déjà dit, quatre cents personnes environ appartinrent à la Défense Passive. Services de police et d'incendie mis à part, elle se composa d'environ 250 volontaires. Les pertes immenses subies par Saint-Nazaire auraient été encore infiniment plus cruelles sans le sang-froid et le courage dont ces sauveteurs firent preuve.

La Défense Passive commandée par M. Campredon, assisté de M. Paris, chef des équipes, de M. Goinard, chargé du déblaiement, fit preuve des plus belles qualités d'endurance. Il en fut de même du corps des sapeurs-pompiers qui, sous la direction des capitaines Mandin et Briand, eut à assurer, par ambulances, une partie du transport des blessés et mena contre le feu une lutte désespérée mais féconde.

La section sanitaire automobile féminine commandée successivement par Mlles Farcy, Guret et Morel de Villiers, devint vite populaire. Son activité précieuse pendant les bombardements se complétait dans l'intervalle d'un service social important. L'évacuation des enfants et des vieillards fut en partie son œuvre.

Le docteur Bizard, chef du Laboratoire Municipal, chargé de la direction des services sanitaires, ne survécut pas à la destruction de la ville ; il mourut de s'être dévoué jusqu'à l'épuisement de ses forces.

À l'Hôpital, les docteurs Avril, Jagot, Bussie, Gentin, chirurgiens, assistés des docteurs Allaire et Jacquero, des religieuses et du personnel administratif, firent face aux situations les plus difficiles. On y opérait parfois pendant 12 à 14 heures, sans repos.

Il serait injuste de ne pas mentionner aussi le civisme de tous les fonctionnaires restés à leur poste autour du sous-préfet, M. Lecornu, leur courageux animateur, et encore le dévouement du service municipal enfin, qui rétablit tant de fois les canalisations coupées et étaya sans arrêt les caves et les abris.

Telle était la situation de la ville à la veille de son grand martyre.

■ ■

Les hommes possèdent fort heureusement une immense faculté d'oubli qui les aide à vivre. Les Nazairiens ne firent pas exception à cette règle...

Ils commençaient donc, les pieds dans les ruines, à oublier les trop mauvais jours et leur confiance renaissait dans leur âme, en dépit des ruines qui les entouraient. On n'avait compté que 6 alertes en juillet, 3 en août, 7 en septembre, 13 en octobre. Une seule — celle du 2 septembre — avait été suivie d'un bombardement qui, d'ailleurs, n'avait duré que quelques minutes seulement, et s'était bornée à l'attaque d'un navire de 14.000 tonnes stationnant en rade. Lors du passage d'un avion, le 25 octobre, deux obus percutèrent bien encore au sol, causant des dégâts à cinq immeubles. Ils ne firent que cinq blessés légers.

Le 6 novembre un quadrimoteur britannique survolant la ville à basse altitude fut abattu par la D.C.A. et s'enflamma en touchant le sol. Les cinq hommes de l'équipage furent carbonisés.

Neuf novembre 1942, une belle journée d'automne. Temps calme et ciel pur.

L'alerte fut donnée à 14 heures. Quelques minutes plus tard 13 bombardiers américains passèrent à grande altitude. Un nombre considérable de bombes tombèrent sur le quartier du port, les chantiers et les voies ferrées.

Une demi-heure passa, et une autre formation aussi importante que la première, fit tomber sur les chantiers une nouvelle pluie de bombes.

*C'est la première apparition de l'aviation américaine !*

La première vague américaine bouleversa l'une des tranchées dans laquelle s'étaient réfugiés les jeunes gens de l'école d'apprentissage avec leurs maîtres et, par une malchance inouïe, les bombes de la seconde vague détruisirent une autre tranchée de la même école.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Il s'agissait d'ouvrages légers creusés dans le sable et protégés par des tôles de blindage.

Les malheureux enfants qui s'y trouvaient furent écrasés par l'effondrement des boisages ou asphyxiés par des émanations d'acide sulfurique. Très peu d'entre eux en sortirent vivants.

Il y eut 129 blessés plus ou moins graves, mais sur les 186 morts que coûta cette journée, 150 se comptaient parmi des apprentis avec leurs maîtres.

Pendant toute la soirée, les familles éplorées coururent à l'hôpital. Deux jours après, les obsèques présentèrent un spectacle qu'on n'avait pas encore vu : les corbillards n'existant pas en nombre suffisant, des camions transportaient comme des caisses de marchandises des piles de cercueils.

Pourtant un autre massacre se préparait.

Le 14, treize bombardiers américains reviennent encore lancer des bombes sur le port, les chantiers, les voies ferrées et les quartiers du sud-ouest de la ville. Les projectiles tombent un peu partout, rues Jean-Macé, Michelet, Nouteau, Villès-Martin, Chenevaux, etc... causant 8 morts et 15 blessés, dont 3 grièvement.

La destruction des vies et des biens continua désormais de façon régulière. Les Chantiers subirent d'importants dégâts le 17 novembre et de nombreux immeubles furent encore anéantis : 78 hommes tués et 200 blessés, ouvriers de Penhoët pour la plupart.

L'alerte n'ayant été donnée que quelques instants avant la chute des premières bombes, les travailleurs furent surpris sur les terrepains alors qu'ils se rendaient aux abris.

Le spectacle que l'on découvrit quelques instants après était affreux : membres épars, corps déchiétés. Aux Chantiers de Penhoët, près de la cale n° 1, un grutier brûlait avec son engin ; sur des plaques de blindage d'un abri, on apercevait des corps écrasés et sanglants.

Les voies d'accès des chantiers étant bouleversées, les services s'organisaient difficilement. Sur près d'un kilomètre les blessés devaient être transportés sur des brancards avant d'atteindre le hall des Chantiers de la Loire, garage des voitures d'ambulances.

Les chirurgiens opérèrent pendant 48 heures à l'hôpital tandis que d'autres blessés étaient transportés dans des hôpitaux voisins par les ambulances de la ville et des sections sanitaires automobiles féminines.

Le 18 : 2 morts et 17 blessés. Le 23 : dans la presqu'île, 17 morts dont 7 à Saint-Nazaire et 17 blessés, dont 4 à Saint-Nazaire.



Les troupes allemandes rendant les honneurs militaires aux marins anglais ayant trouvé la mort lors de l'attaque de la base sous-marine de Saint-Nazaire pendant que des marins anglais faits prisonniers défilent devant les cercueils recouverts du pavillon de la Marine de guerre britannique



La dévastation d'une rue de Saint-Nazaire

#### L'ECRASEMENT DE SAINT-NAZAIRE

Il ne se produisit rien en décembre, mais le tragique bilan de l'année n'en demeura pas moins éloquent. Ces chiffres se passent de tout commentaire :

— 93 alertes dont 19 avec bombardements, donnant un total de 389 tués et de 475 blessés.

Au début de 1943, dès la réception d'un télégramme gouvernemental décidant l'évacuation partielle de la ville, la sous-préfecture invite les Nazairiens susceptibles de se replier à se présenter à ses bureaux pour remplir les formalités nécessaires. Quarante-vingts pour cent de ceux qui répondirent à cet appel partirent, fin février, par leurs propres moyens, mais plus d'un millier de personnes restées à la charge de l'Administration, furent dirigées dans la suite vers des centres d'accueil du Maine-et-Loire. Le chiffre de 6.000 évacués, au total, était dépassé quand il restait encore dans la ville des habitants qui refusaient de la quitter ; aussi, une commission composée du sous-préfet, du maire, d'un représentant de la Chambre de Commerce et d'un commissaire de police fut-elle appelée à déceler les récalcitrants, et à classer la population en catégories :

1° Les gens indispensables : commerçants nécessaires à l'existence ralentie de la cité, fonctionnaires, pompiers, services médicaux, de police, et de défense passive, ouvriers et représentants de la presse.

2° Les gens utiles : les femmes d'ouvriers continuant à travailler à Saint-Nazaire.

3° Les gens inutiles obligés de partir et susceptibles de se voir retirer la carte d'alimentation en cas de refus.

Tous les efforts tendirent à l'évacuation des enfants des écoles. Il fallut vaincre, non sans mal, la résistance des familles.

En accord avec le C.O.S.I. des internats furent ouverts dans les châteaux de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire.

On comptait en ce début de l'année 1943, 15.000 personnes vivant le jour à Saint-Nazaire, et 5 à 6.000 la nuit. Beaucoup d'ouvriers réquisitionnés par les Allemands pour les travaux de défense atlantique, ne restaient pas dans la ville leur tâche terminée et partaient à bicyclette pour retrouver leur famille dans la campagne avoisinante, en Brière plus particulièrement, ou sur la côte.

Un plan minutieux d'évacuation massive prévoyait des cars partant de Saint-Nazaire en direction de Montoir. Des cantonnements étaient prévus pour les ouvriers requis. Le sanatorium de Saint-Jean-

de-Dieu au Croisic, disposait de 500 lits et il y en avait d'autres à La Baule, Batz, Pornichet, Le Pouliguen, etc. Le Secours National avait pu fournir 2.000 sacs de couchage et 4.000 couvertures.

\*  
\*  
\*

Une soixantaine de bombardiers causèrent d'importants dégâts dans la ville le 3 janvier ; un mort et deux blessés.

C'est à ce moment que commençait le martyre de Lorient. On entendait, de Saint-Nazaire, les explosions qui anéantissaient la malheureuse ville et, dans le ciel, apparaissaient les lueurs des bombardements incendiaires.

Les passages d'avions se multipliaient. Souvent même la D.C.A. n'intervenait pas en raison de leur éloignement. Mais une attaque aérienne, le 16 février, fit 27 morts, 24 blessés, détruisit de nombreux immeubles et en endommagea d'autres, notamment le commissariat central, celui du premier arrondissement, l'usine à gaz, etc...

Radiieuse et douce journée de dimanche 28 février. Les habitants profitèrent du beau temps pour se promener sur le boulevard qui longe la mer de Saint-Nazaire à Villès-Martin, mais la nuit tombée, à 20 h. 55, l'alerte fut donnée. On entendit des bruits de moteurs, la D.C.A. entra en action, et quelques minutes plus tard d'immenses clartés illuminèrent le ciel. Elles étaient occasionnées par des plaquettes de phosphore qui, lancées au hasard, s'enflammaient dans leur descente. Le sol, les maisons, tout semblait en même temps prendre feu, et les habitants se réfugiaient hâtivement dans des abris qui allaient être le salut pour la plupart d'entre eux.

Pendant trois quarts d'heure, avec des intervalles de quelques secondes, les salves se succédèrent : bombes explosives à effet soufflant violent qui renversaient les maisons, bombes incendiaires par milliers et de tous modèles : à crayons et pesant 2 kgs, à liquide pesant de 12 à 25 kgs.

Les façades s'effondraient, les ruines elles-mêmes prenaient feu et un vent d'est assez vif poussait les flammes d'une maison à l'autre.

Seuls le quartier de la sous-préfecture et le boulevard de l'Océan se trouvèrent par hasard épargnés.

Le bombardement terminé, les habitants affolés, sortirent de leurs abris. Un spectacle dantesque s'offrit à leurs yeux : celui de plus de 600 foyers d'incendie. Les immeubles étant déjà partiellement consumés, on ne pouvait parvenir à maîtriser le fléau.

Dans l'acre fumée, des cris de douleur et d'effroi se mêlaient au crépitement du feu et au bruit des explosions. L'atmosphère était irrespirable et des silhouettes sombres, comme démoniaques, s'agitaient autour des fournaies. Des hommes et des femmes, vêtements et cheveux roussis, bras ballants, regardaient brûler leur maison, leurs mobiliers, tous leurs biens accumulés le plus souvent au prix d'une vie entière de privations.

D'autres s'acharnaient, au péril parfois de leur vie, à tenter de ravir aux flammes un peu des chers objets familiers porteurs de souvenirs. Certains restèrent devant des ruines tout le jour, et même le jour suivant, gardant jalousement quelque humble trésor sauvé, dans l'attente longtemps vaine, d'une voiture de déménagement.

D'autres encore, à demi-vêtus et les mains vides, couraient au hasard, sans but défini, hantés par la seule idée de fuir l'hallucinante vision et de conserver leur vie. Et pour la majorité, c'était l'exode triste et lamentable, avant même la naissance du jour, par toutes les routes et les chemins...

Au poste de commandement de la Défense Passive, situé au Grand-Hôtel, la sortie, après ces trois quarts d'heure d'incendie, se fit au travers des flammes. Le téléphone étant coupé, des estafettes motocyclistes furent envoyées pour alerter les pompiers des communes voisines, les administrations du département et le Secours National. Le dispositif d'incendie fut mis en place avec rapidité. Il s'agissait non pas tant de sauver les maisons en flammes que d'empêcher la propagation de l'incendie et de préserver les quartiers encore respectés.

La population fit preuve d'un beau courage sous cette avalanche de fer et de feu, et il en fut de même des pompiers, dont plusieurs furent blessés, et des volontaires de la Défense Passive. Leur directeur M. Campredon, donna un magistral exemple aux policiers, gendarmes et ambulanciers, tous véritablement admirables en ces heures désespérées.

Des secours accoururent des environs. Les pompiers du Pouliguen arrivèrent les premiers, spontanément, et sans avoir été appelés, accompagnés de M. Rubeaux, délégué du Secours National dans la presqu'île. D'autres vinrent de Guérande, de Batz, du Croisic, de Pornichet, de Pont-Château, de Savenay et de Nantes.

A la demande de la Préfecture, on délégua une douzaine de femmes pour faire la cuisine dans les cantines et une centaine d'hommes pour aider à l'évacuation des familles et à la surveillance des immeubles sinistrés.



Ainsi qu'il avait été prévu, les centres d'accueil fonctionnèrent immédiatement. A Montoir, cinq rédacteurs de la préfecture et de la sous-préfecture et neuf membres du personnel enseignant assurèrent la permanence. Du 1<sup>er</sup> au 12 mars, 4.194 familles furent évacuées, dont 1.400 du 1<sup>er</sup> au 4 au soir : 2.606 personnes prirent le train durant la première semaine, dont 1.636 le 6 mars, dans les meilleures conditions possibles.

Le Secours National servit 300 repas par jour du 1<sup>er</sup> au 12 mars. Une cinquantaine de personnes y trouvèrent asile chaque nuit. On distribua 11.241 journées de vivres à emporter aux réfugiés quittant l'arrondissement.

A Pornichet, 635 familles furent évacuées au cours de cette même période de 12 jours. Le Secours National servit 1.200 repas quotidiennement du 1<sup>er</sup> au 4 mars et quelques centaines les jours suivants. Les services municipaux établirent enfin 2.500 fiches d'évacuation.

A la date du 8 mars, les Nazairiens réfugiés se répartissaient ainsi dans les communes de l'arrondissement : (1).

Cette pléthore d'habitants dans des communes de faible importance posa des problèmes de ravitaillement difficiles à résoudre.

Du 1<sup>er</sup> au 12 mars, on évacua 485 familles, soit 971 personnes, à Saint-André-des-Eaux. Le Secours National servit 297 repas et délivra 1.157 journées de vivres.

Le déménagement de ce qui avait pu être sauvé ne fut pas simple. Il fallait trouver suffisamment de véhicules et d'essence, si fâcheusement qu'il n'y eut que 105 transports pour satisfaire 955 demandes, au cours de la première semaine. Puis le rythme s'accéléra et, le 12 au soir, 267 déménagements avaient été opérés par les camions officiels et 494 par les voitures particulières auxquelles les Ponts et Chaussées avaient fourni l'essence. De plus, une gabare avait été chargée pour faire le transport par eau.

Environ mille habitants revenaient cependant chaque jour dans la ville pour tenter de retrouver un peu de mobilier ou d'objets plus ou moins précieux dans les ruines. Leur présence et celle des personnes que le devoir professionnel retenait à Saint-Nazaire posa naturellement le problème du ravitaillement.

(1) 50 à Trignac, 200 à Dréfféac, 450 à Saint-Lyphard, 250 au Croisic, 200 à Sainte-Anne-de-Campon, 1.500 à La Chapelle-des-Marais, 300 à Pornichet, 52 à Frossay, 380 à Savenay, 15 à Saint-Molf, 55 à Cordemais, 500 à Guérande, 390 au Pouliguen, 600 à Pont-Château, 350 à Crossac, 1.200 à Saint-Joachim, 1.100 à Campbon, 600 à Séverac, 600 à Saint-Malo-de-Guersac.

Il fut heureusement résolu par le Secours National et le ravitaillement général.

Le lendemain du bombardement, M. Guineau, secrétaire général-adjoint, arriva avec un camion de vivres et, en dépit d'une installation matérielle rudimentaire, 2.000 repas purent être servis chaque jour. le dévouement illimité des membres du Secours National faisant des miracles.

Puis la sous-préfecture, en accord avec le Secours National et le Ravitaillement général, assura le démarrage des cantines de la S.N. C.A.O.S.O. et de Penhoët, chargées de nourrir leurs ouvriers et leurs employés, ainsi que ceux des autres chantiers.

Les détenteurs d'un certificat signé par leur direction payaient leur repas 10 francs, les autres ouvriers 12. Les mêmes conditions étaient faites dans un autre centre ouvert du Croisic.

Parmi les édifices publics anéantis ou qu'on dut abattre, il faut citer l'Hôpital, la Maternité, le pavillon d'Hygiène Sociale, le Collège des garçons et des jeunes filles, l'Ecole pratique, l'Hôtel de Ville, la Banque de France, la Caserne des pompiers, la Bourse du Travail, l'église Saint-Gohard, presque tous les établissements scolaires primaires et secondaires. Les propriétés privées n'avaient pas moins souffert, ainsi que le Centre Commercial, les magasins, les banques. Toutes ces destructions ne se limitaient pas à la ville et il y en avait à des distances considérables du centre : le village de l'Immaculée à 4 kilomètres de Saint-Nazaire, qui dominait l'étang du Bois-Jolland, était détruit ainsi qu'un autre village de la commune de Saint-André-des-Eaux. Trente fermes brûlaient dans la campagne.

A Saint-Nazaire, l'eau, le gaz, l'électricité avaient été coupés, mais le courant électrique fut rétabli le 6 mars. Tout commerce était naturellement arrêté : 60 % des immeubles étant complètement détruits et 20 % rendus inutilisables. Les pertes humaines se soldaient par six morts à Saint-André-des-Eaux et trente à Saint-Nazaire.

Nombre de familles se trouvèrent sans travail comme sans abri, et la détresse était grande. En ces jours tragiques, le C.O.S.I. accomplit une œuvre infiniment utile. S'en tenant à un minimum de formalités indispensables, il avait distribué au 22 mars une somme de six millions de francs, 200 armoires, 200 lits, des matelas, des tables, des chaises, etc., afin de parer au plus pressé. Un hommage mérité doit être rendu à son animateur, M. Blanchard, qu'on inquiéta malheureusement comme tant d'autres à l'heure de la libération !

Durant la nuit du 22 au 23 mars, pendant 25 minutes, des

escadrilles de bombardiers attaquèrent de nouveau la ville, jetant de nombreuses bombes incendiaires et explosives sur l'agglomération où dominaient les décombres. On dut compter dix autres tués et des incendiés rue de Pornichet, à Sautron et à l'angle des rues du Croisic et Ferdinand-Garnier.

Les ruines furent bombardées une fois de plus le 28. A cette occasion, des bombes à retardement furent utilisées, tuant quatre personnes, dont deux gardiens de la paix.

Des explosifs tombèrent le 1<sup>er</sup> mai sur l'Eglise, la Maison d'Arrêt, la rue de la Paix, la rue d'Anjou.

On crut que nos alliés, qui avaient semblé infatigables dans leur passion de démolir les ruines et de tuer les morts, en avaient terminé !

Pourtant, le 29 mai, 170 bombardiers attaquèrent une fois encore la malheureuse cité, faisant de nouvelles victimes.

Au total : 3.500 tonnes d'explosifs avaient été lancées.

Le 10 juin, le maire de Nantes, M. Orrion, accompagné de MM. Pastol, Kerr, Lejeune, Sablé, Laval, Soil, Bourcy, Yvernogean, ainsi que du colonel Mauris, délégué du Ministère de l'Information, rendirent visite à M. Toscer, maire de Saint-Nazaire, pour lui annoncer l'attribution à sa ville de la somme de 500.000 francs. C'était la moitié du produit d'une kermesse faite au profit des villes de Sedan et de Saint-Nazaire.

\*  
\*  
\*

Il y aura encore bien des alertes : 13 en juillet, 17 en août, 18 en septembre, 5 en octobre, 17 en novembre, 20 en décembre, mais aucune ne sera suivie de bombardement.

Cinquante à soixante personnes seulement vivaient « quand même » parmi les ruines au cœur de l'agglomération en décembre 1943 ; on en compta guère que 200 autres dans la périphérie : Penhoët, Saint-Marc, l'Immaculée et Villès-Martin où subsistaient quelques maisons.

Pendant longtemps, on avait dû disposer autour de la ville un cordon de gendarmes pour empêcher les habitants d'y revenir. Mais, tenaces, ils se fauillaient malgré le souvenir des heures tragiques, des nuits de cauchemar qui les avaient jetés hagards dans les rues, parmi les éclatements ! Leur espoir était de retrouver parmi les décombres quelque objet déconcertant : une vieille casserole, des papiers jaunés, une chaise branlante, ou de déterrer un petit « magot ».

L'émigration presque totale s'était réalisée par à-coups, douloureusement. Certains, cependant, continuaient à attendre la mort sous leur toit, se refusant à le quitter, et rien ne pouvait faciliter la sauvegarde de ces obstinés.

Une animation précaire subsistait dans la journée, apportée par des ouvriers des chantiers, des sinistrés venus visiter leurs ruines, quelques agents ou quelques sapeurs entrevus au coin d'une rue ! Mais la nuit tombée, quand les ouvriers étaient repartis, le silence n'était rompu que par le bruit intermittent des murs qui s'écroulaient.

Plusieurs îlots de faible population subsistaient dans les quartiers les moins abîmés, et un poste de garde avait été établi dans une maison sans porte, ni cloison, à la toiture ruinée.

Les pompiers avaient élu domicile dans une caserne de fortune. Ils y vivaient en popote, et la cuisine inter-chantiers, créée à l'origine uniquement pour les ouvriers, leur fournissait une pauvre alimentation.

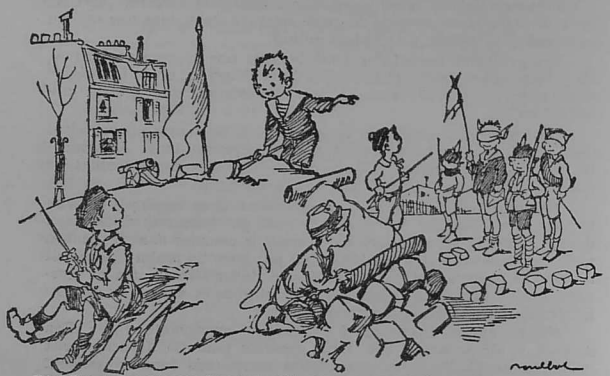
En face, était installée la permanence de la mairie où veillaient deux employés. Ils fournissaient des renseignements et délivraient les tickets de rationnement aux quelques personnes incapables de remplir ailleurs qu'à Saint-Nazaire cette formalité.

La poste fonctionnait, avec un contrôleur, deux employés et deux facteurs. Le téléphone, à vrai dire, n'avait pas beaucoup d'abonnés : quinze au total : les chantiers. On relevait le courrier dans les boîtes, mais on y trouvait guère que 150 lettres par jour. La majorité émanait de gens de passage tant la clientèle locale était restreinte. On ne recevait à peine que vingt lettres par jour et chacun venait au bureau même chercher sa maigre correspondance.

Un restaurant subsistait à l'enseigne engageante du « Bon Accueil ». On y servait des repas corrects pour 25 francs. Deux coiffeurs, un photographe, et quelques marchands forains restaient fidèles aux ruines et aussi des Nord-Africains et des Chinois qui tenaient leurs assises sur la place de la Gare.

Un calme de mort régnait sur ces décombres, récent théâtre de scènes déchirantes et de spectacles terribles. Chacun des habitants, maintenant éparpillés, avait fouillé ces murs calcinés, s'était pressé anxieux à la porte de l'hôpital pour consulter, le cœur battant, la liste tragique des victimes retrouvées, serré la main fiévreuse de quelque parent délirant de souffrance ou vu, à la morgue, les rangées de corps convulsés gardant dans la mort une expression horrifiée.

Ecrasée, écartelée, la malheureuse ville de Saint-Nazaire agonisait désespérément.



- Ehi Cambronne, amène-toi, v'là encore un parlementaire. Dessin de POULLOT



Deux aspects de rues de Saint-Nazaire après un bombardement



En haut. — Arrivée à Saint-Nazaire d'un train pour l'évacuation des civils  
 En bas. — 17 Janvier 1945. En gare de Cordemais, les négociations  
 entre le Hauptmann Muller et les officiers américains pour l'évacuation des civils de Saint-Nazaire

## La "poche" de Saint-Nazaire

**L**ES TROUPES ALLIÉES APPROCHERENT DE SAINT-Nazaire en août 1944, venant de la région de Vannes d'où elles avaient chassé l'ennemi. Massées sur la rive nord de la Vilaine, le long du canal de Nantes à Brest, elles se dirigèrent vers la Loire qu'elles atteignirent à Saint-Etienne-Montluc.

L'ennemi complètement démoralisé, était prêt à se rendre le 5 août, mais l'avance et la pression des Alliés se ralentissant il se ressaisit, et se reforma dans le camp retranché de Saint-Nazaire.

### « Festung Saint-Nazaire »

La poche fut dès lors fermée et toutes les relations durent cesser avec le reste du pays. La ligne de démarcation suivait le canal de Nantes à Brest, passant par Bouvron, Malville, Cordemais, Frossay, Chauvé, Le Clion et Pornic.

Elle encerclait 120.000 habitants et 30.000 soldats allemands environ.

Ce fut dès lors, sur un sol insuffisamment productif, un véritable duel alimentaire engagé entre la population et les troupes. Les Allemands tentèrent d'évacuer les « bouches inutiles » évaluées à 40.000 mais quelques milliers de personnes seulement se décidèrent à abandonner leurs foyers. Au cours des évacuations effectuées sous le couvert de la « Croix-Rouge » des négociations tendirent à organiser le ravitaillement mais, par le fait de l'ennemi, ces tractations firent long feu.

Les approvisionnements médiocres dès le début du nouvel état de choses diminuèrent singulièrement au cours des derniers mois.

On resta sans pain pendant trois semaines, et chacun se livra à la chasse du blé acheté à prix d'or dans les régions de Guérande et

d'Herbignac plus particulièrement. Les grains étaient écrasés dans un moulin à café et l'on boulangait du pain avec cette farine pleine de son. Certains, plus pressés, malaxaient de la graisse de bœuf et du blé bouilli et recouvraient cette galette de compote de pommes à la saccharine. L'achat de 2 kilos de laitue obligeait parfois l'acheteur à faire la queue pendant 6 heures. Un inspecteur des postes profita, dit-on, de cet état de choses général pour maigrir de 35 kilos. Le charbon manquant, la corde de bois se vendait 4.000 francs. Le gas-oil atteignit 200 francs le litre : les cigarettes « gauloises » 1.000 francs le paquet et la barrique de l'humble petit vin aigret du pays : 40.000 francs. Ce qui prouve une fois de plus que les catastrophes nationales ne sont pas sans favoriser souvent la rapacité des gens.

L'électricité manquait, mais la misère rend ingénieux et on coula dans les pompes de bicyclettes des bougies faites de graisse de bœuf.

Les policiers ne restaient pas inactifs de leur côté. Suscitant maints prétextes pour aller se livrer à de problématiques enquêtes dans la région de Paimboeuf, ils rapportaient, pour eux-mêmes et leurs collègues, du pain et de la viande que leur faisait obtenir le lieutenant de gendarmerie de cette ville.

Par bonheur, les trains de ravitaillement de la Croix-Rouge arrivèrent enfin pour atténuer la disette. Sucre, café, conserves, cigarettes, apportèrent leur aide.

\*\*\*

Le 19 janvier 1945, par suite d'un sabotage criminel un train venant de la côte entra en collision avec des wagons vides à 4 ou 500 mètres de Saint-André-des-Eaux. Il y eut 5 Français tués et 26 blessés.

Ce jour-là, les Allemands ne reçurent pas même une égratignure, mais n'en prirent pas moins une importante mesure de sécurité : chaque jour, à l'aller comme au retour, 6 Français durent occuper la voiture de tête en compagnie d'un officier allemand de l'armée d'occupation. Ce fut l'occasion pour les « notables » de se trouver une fois de plus au premier rang. Il faut citer parmi eux le maire de La Baule, le sous-préfet, le commissaire central, M. Nassiet de la Chambre de Commerce, Dauneau, du *Phare*, etc. On faisait l'appel à La Baule. Les notables embarquaient, arrivaient à Saint-Nazaire, quittaient la gare et regagnaient en auto La Baule où les retenaient leurs occupations. Ils gagnaient le soir, en auto, Saint-Nazaire pour repartir par le train vers La Baule. Et comme la gaieté française ne perd jamais ses droits, acteurs et spectateurs se gaussaient fort de ce

chassé-croisé vandevillesque dont les Allemands seuls ne soupçonnaient même pas le ridicule.

\*\*\*

La poche n'était pas totalement isolée, et les messagers clandestins possédaient au moins deux moyens simples de la quitter ou d'y revenir.

Ils partaient dans la cachette d'un bateau de pêche et passaient en mer sur une seconde barque destinée à rallier un autre point de la côte. Parfois ils embarquaient aux environs de Cordemais sur une plate facile à dissimuler dans les roseaux lorsqu'ils percevaient dans la nuit le bruit lointain du moteur de la vedette allemande.

Tous ces faits s'amenuiseront avec le temps, puis tomberont dans l'oubli. Qui se rappellera, par exemple, que le sous-préfet, M. Benedetti, nommé par Vichy en remplacement de M. Le Cornu, était en même temps agréé par le général de Gaulle, et que le drapeau tricolore flotta au Pouliguen la veille même de la Libération, en présence des Allemands qui passaient dans les rues ?

En cette fin de guerre les Alliés harcelèrent sans arrêt les retranchements allemands. On enregistra des bombardements par avions :

Le 5 août 1944 à La Roche-Bernard.

Le 9 août 1944 à la Roche-Bernard (2 tués, 1 blessé).

Le 12 août 1944 à Saint-Gildas-des-Bois (2 tués, 2 blessés).

Le 12 août à Campbon (2 tués, 7 blessés).

Sur toute la ligne de feu les canonnades alliées firent des victimes parmi les populations civiles de Pénestin, La Roche-Bernard, Guenrouët, Quilly, Bouvron, Malville, Savenay, Cordemais, Frossay, Pornic. Peut-être en firent-elles aussi chez les occupants...

\*\*\*

Trois trains d'évacuation complets quittèrent la poche en janvier 1945. Les Allemands permettaient seulement d'emporter un vélo par famille, 30 kilos de bagages et 2.000 francs, mais ceux qui partaient ainsi ne cachaient pas leur joie à la pensée qu'ils allaient respirer enfin l'air de la Liberté. Hélas ! il leur fallut déchanter car cette liberté se présenta à eux sous de bien fâcheux aspects.

La sûreté veillait, flanquée de F.F.I. qui trouvaient là pour la plupart, une magnifique occasion de se couvrir enfin de gloire en filtrant les gens. Ceci se passait à la gare de triage de Chantenay.

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

Une prison était toute trouvée à l'usine Cauvin-Yvose, route de Roche-Maurice. Mais afin de varier les plaisirs, des opérations nocturnes de pointages, de contrôles, et parfois aussi d'arrestations se déroulèrent à Ancenis.

Les nouveaux maîtres tenaient des propos dans le genre de ceux-ci :

— T'es une bonne prise (sic).

— Ton compte est bon.

Comme dans le milieu, on tutoyait les gens.

À Ancenis les bagages avaient dû être déposés à 1.500 mètres de la gare, à même le sol où les malheureux rescapés de la poche durent aller les chercher le lendemain matin, après une nuit blanche. Puis un train les ramena lentement à Nantes.

Le maire de Piriac avait dû loger chez lui un officier allemand (heureux ceux qui n'eurent pas d'appartements réquisitionnés !), et cet officier eut la regrettable idée de venir serrer la main de son propriétaire au moment du départ. Coût : quelques jours de prison pour le propriétaire... naturellement.

Un autre maire provisoire nommé par le préfet Dupart, celui de Batz, avait obtenu des occupants l'autorisation d'organiser une manifestation patriotique à l'occasion de l'inauguration d'un stade, le sport depuis ces derniers lustres semblant être la préoccupation majeure des Français. Comme il déjeunait en compagnie du sous-préfet, quelques heures avant la cérémonie, l'officier allemand lui fit savoir qu'il aurait plaisir à assister lui-même à la fête.

Comment l'en empêcher ?

L'occupant « occupait » déjà la tribune quand le maire et le sous-préfet arrivèrent sur le terrain. Par deux fois on sonna « au drapeau » devant l'emblème national déployé et, par deux fois, l'Allemand se joignit aux officiels et à la foule pour saluer les couleurs françaises. Situation délicate... mais personne n'y pouvait rien.

Par bonheur, l'œil d'un pur veillait ! Il y allait de la grandeur de la France.

Quand le maire débarqua à Nantes on l'arrêta brutalement ainsi que sa femme, car il ne faut jamais faire les choses à moitié. Le pauvre coucha une première nuit à même sur un plancher de la maison Cauvin-Yvose, et sans couverture. Il eut droit à un peu de paille la seconde nuit. Quelques jours plus tard, on l'amena enfin devant un sombre justicier, qui se fit apporter le « dossier » dissimulé dans une belle chemise rouge.



Saint-Nazaire. — Obusiers des 150 jeunes gens des chantiers de Penhoët tués au cours d'un bombardement (9 novembre 1942).

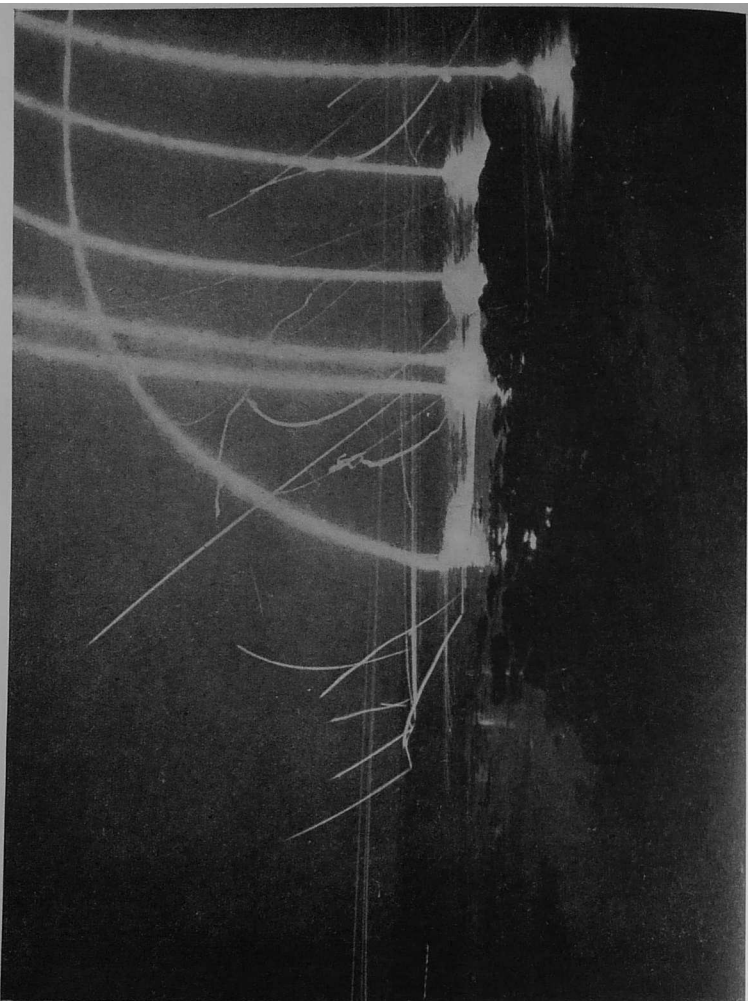


Photo prise pendant le raid anglais du 28 Mars 1942 contre la base de Saint-Nazaire (des tirs de la D.C.A. allemande et ses fusées éclairantes)

### LA « POCHE » DE SAINT-NAZAIRE

Bien modeste dossier ! Il ne contenait qu'une petite note discrète, humble comme la violette, large tout au plus comme deux feuilles de papier à cigarette sur laquelle une main vengeresse avait écrit :

« Attitude collaborationniste ».

Le délinquant fut relâché, et eut en somme beaucoup de chance de s'en tirer à si bon compte. Grâce à la Croix-Rouge, sa femme avait pu, dès le premier jour, rejoindre son domicile, mais l'ancien maire dut tout de même se faire pointer pendant plusieurs semaines.

Beaucoup d'autres histoires aussi attristantes pourraient être contées encore, mais à quoi bon !... des Français doivent-ils prendre plaisir à faire rougir de confusion rétrospective d'autres Français ?

♦♦

Le lundi 7 mai 1945 dans l'après-midi, la poche allemande de La Rochelle capitulait. A minuit, c'était le tour de celle de Lorient. Restait encore celle de Saint-Nazaire, mais le mardi 8 mai, les haut-parleurs annoncèrent la reddition aux Nantais en liesse. Peu avant, au cours d'une conférence de presse, le général Chomel, commandant des F.F.L.L., avait fait connaître cette bonne nouvelle.

Il y avait eu contact, la veille, entre les Alliés et les Allemands. Ceux-ci n'ayant pas reçu d'ordre, aucun résultat n'avait suivi cette rencontre. L'ennemi, le lendemain, avait demandé l'heure à laquelle devaient finir les hostilités ; il fut décidé que le feu cesserait à 14 heures et c'est ce qui eut lieu. A 17 heures, le Chef d'Etat-Major du général Junck, commandant la place forte de Saint-Nazaire, signa la reddition pour laquelle un plan avait été prévu : les troupes entraient dans la poche 48 heures après, le Préfet suivrait ainsi que les diverses administrations civiles, telles que la police et le ravitaillement. Dans un délai de 8 jours, les civils recevraient l'autorisation de pénétrer dans la poche à leur tour.

Ordre du jour du général Chomel :

« Officiers, sous-officiers et volontaires, la garnison allemande de Saint-Nazaire a capitulé. Cette capitulation résulte sans doute de l'effondrement général de la Wehrmacht sous les coups que lui ont portés les armées françaises et alliées ; mais elle résulte aussi de la manière dont vous avez rempli votre mission !... »

« Il fallait contenir les forces allemandes à Saint-Nazaire sans distraire à l'effort principal un seul canon, un seul char, un seul

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

« avion. Vous l'avez fait avec une abnégation, un courage, un entrain  
« auxquels vos chefs rendent hommage. Vous avez été des artisans  
« indispensables de la victoire, vous pouvez en être fiers.

« Demain, vous entrez dans ce dernier coin du sol de la Patrie.  
« Souvenez-vous que vos compatriotes ont souffert plus longtemps  
« que vous. Aidez-les.

« Vis-à-vis de l'ennemi, quels que soient ses crimes, ne vous  
« abaissez pas à des insultes ou à des vengeances individuelles. C'est  
« avec tout le poids de l'unité nationale et de la réprobation univer-  
« selle qu'il faudra châtier les criminels d'Oradour et des camps de  
« concentration. Restez dignes, fiers, disciplinés. Après avoir rétabli  
« par votre sens national et votre courage, les destinées militaires de  
« la Patrie, élevez votre sens moral à la hauteur de la civilisation,  
« dont elle doit être le guide.

« Je m'incline avec vous devant ceux qui sont morts pour que  
« vive la France. »

général de brigade CHOMEL  
commandant la 25<sup>e</sup> D.I. et le secteur F.F.L.I.

\*\*\*

Au cours d'une cérémonie qui se déroula dans la poche, à Bou-  
vron, le général Junck effectua officiellement la reddition des troupes.

Dans une prairie, à la sortie de cette localité, un détachement du  
8<sup>e</sup> cuirassiers de la 65<sup>e</sup> D.I. américaine et une fanfare américaine  
encadraient les généraux Kramer, Forster, Chomel et d'autres person-  
nalités militaires. Parmi les personnalités civiles invitées à cette  
cérémonie, on remarquait MM. Vincent, préfet ; Briand, Palan, chefs  
de cabinet ; Pontal et Rolland, d'Angers.

Cinq officiers supérieurs allemands arrivèrent en voiture sur les  
lieux : le général Junck, le contre-amiral Mirow et trois officiers de  
l'Etat-Major.

Le général Junck remit alors son revolver au général Kramer en  
signe de reddition.

« J'accepte cette reddition, répondit ce dernier, au nom des Alliés.  
« Vous serez traités en prisonniers, conformément aux lois de la  
« guerre. »

Puis les officiers allemands furent emmenés en captivité.

Cérémonie brève, mais combien émouvante.



L'occupation de 18.000 soldats de Saint-Nazaire d'août 1943, après l'entente  
entre les Américains et les Allemands. Photos prises à la gare de Cordemais  
gare « Frontière » entre la poche et la zone enfin libérée. « La Trêve »





En haut. — A la station de Cordemais, officiers Américains et Allemands font reposer les rails pour permettre le passage des trains évacuant 13.000 civils de la poche de Saint-Nazaire (17 janvier 1945)  
En bas. — Arrivée à Nantes d'un train avec 700 habitants de Saint-Nazaire, où ils sont recueillis par

#### LA « POCHE » DE SAINT-NAZAIRE

La population libérée de Bouvron, bien que contenue par un service d'ordre, se pressait autour du pré.

A 7 heures du matin, les troupes françaises et américaines pénétrèrent dans la poche pour prendre possession du matériel et emmener en captivité les troupes allemandes puis, sans tarder, le préfet M. Vincent s'adressa en ces termes aux populations libérées.

« Nous voici enfin réunis après des années de servitude et de longs mois d'une douloureuse séparation. Voici le département entièrement libéré, rassemblé dans la liberté et l'indépendance nationale, sous le signe du drapeau tricolore et de la Croix de Lorraine.

« A vous tous qui, plus longtemps, avez souffert et milité : Merci pour votre courage et votre dignité dans l'épreuve; merci aux troupes qui, après avoir neuf mois contenu l'ennemi, l'ont réduit à la capitulation; merci à la division américaine qui a combattu fraternellement avec les forces françaises de la Loire-Inférieure.

« La poche de Saint-Nazaire se trouve sous le régime de l'état de siège. Les Administrations militaires et civiles coopèrent pour tenter de satisfaire vos besoins. Vous serez avisés des distributions qui pourront vous être faites. Je sais le désir de beaucoup, de revoir les leurs, de retrouver leur maison.

« Les nécessités militaires imposent malheureusement des règlements auxquels il importe que chacun se soumette strictement.

« Tout transit entre la poche et l'extérieur, aussi bien au nord qu'au sud de la Loire est interdit. Des garnisons de troupes entourent la poche afin de faire respecter cette interdiction.

« N'essayez pas de passer, vous sauteriez sur les mines. Par ailleurs, une zone spéciale constituée par Saint-Nazaire et sa banlieue est rigoureusement interdite à tous, y compris aux personnes demeurées dans la poche.

« Partout dans la poche et à l'extérieur de la poche, près de la ligne de feu, faites attention aux munitions et aux mines. Ne circulez pas sur les chemins inhabituels. N'allez pas dans les champs et les maisons abandonnées. Ne laissez pas courir les enfants. Ne touchez pas aux fils électriques; ils peuvent être sous tension.

« Prenez toutes précautions pour éviter ainsi qu'à vos enfants et aux tiers des accidents qui ennuieraient nos jours de délivrance. »

\*\*

Les 30.000 Allemands enfermés dans la poche furent répartis dans différents camps de prisonniers, à Savenay, au camp Franco,

## LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

qui avait abrité à Montoir nombre d'internés politiques de différentes nationalités, au collège Saint-Louis à Saint-Nazaire ; à La Baule.

Les guerriers du Grand Reich avaient totalement perdu leur superbe.

..

La capitulation organisée de la poche sauva le gros œuvre du port de Saint-Nazaire dont les quais et les écluses eussent immanquablement sauté (l'ennemi ayant tout préparé à cet effet) si une action dans le style de celle de Royan avait été déclenchée ! N'oublions pas, en effet, que la fameuse expédition militaire pour la libération de Royan eut pour résultat (d'après le maire lui-même, M. Paul Metadier) la destruction de la ville dans la proportion de 95 % et le pillage de ses ruines par les Français dans celle de 100 %.

Aucune violence contre les Allemands ne se produisit au moment de la libération. Par contre, hélas ! des soldats français, égarés par la folie qui régnait, s'emparèrent d'un lieutenant de réserve M.R.P. décoré de la croix de guerre, et d'un autre Français, ancien combattant. Ils les tondirent et leur badigeonnèrent ensuite le crâne avec de la peinture rouge.

A La Baule, quelques femmes eurent également les cheveux coupés.

Malheureusement, certains F.F.I. appartenant aux troupes du général Chomel — qui ne saurait en être tenu pour responsable ! — se conduisirent comme des « occupants » et commirent plus de cent déprédations, volant du plomb, des lampes électriques, des appareils sanitaires, saccageant littéralement des hôtels. Le camp allemand de Pornichet fut pillé. Des conducteurs d'autos s'amusèrent à écraser les chiens jusque sur les trottoirs ; une femme noire fut violée par treize de ces valeureux guerriers...

## La Résurrection

DANS LA VIE DES PEUPLES COMME AU COURS DE celle des individus, existe toujours une alternance de joies et de peines. Au moment où le ciel s'obscurcit, où l'on est prêt à succomber, succèdent des périodes riches d'espoir qui font oublier les malheurs passés ; aussi les Nazairiens qui vécurent tant d'heures d'épouvante, n'en goûtèrent-ils que mieux l'allégresse du vingt-neuvième anniversaire du glorieux armistice de 1918.

Juste retour des choses...

C'est à 16 heures, le 11 novembre, que le magnifique navire ex-« Europa » de la marine allemande, attribué à la France au titre de dommages de guerre et devenu « Liberté », fit son entrée à Saint-Nazaire. Le bâtiment avait quitté Le Havre le 9 au matin, mouillant sous Belle-Ile, en attendant l'heure propice pour entrer dans le port.

Au Havre, par une déplorable malchance, ce paquebot avait rompu ses amarres sous la poussée d'une forte tempête de suroît et était venu heurter l'épave du « Paris », qui encombraient encore le bassin. Il n'avait été remis à flot et réparé qu'après de longs et pénibles travaux.

La « Liberté », imposante masse de 286 mètres de long et de 31 mètres de large, aidée par des remorqueurs, mais actionnée seulement par 2 hélices sur 4, vint se placer sans heurts dans la forme glissant comme une lame dans son fourreau.

Les cœurs étaient en fête. Les drapeaux claquaient au vent.

Saint-Nazaire allait en faire un paquebot magnifiquement français.

Le 22 mai 1949, le Président de la République venant de Nantes où il avait fait une courte halte, descendit la Loire à bord d'un bateau de plaisance, escorté par des avisos et spécialement aménagé pour cette occasion : le *Saint-Christophe*.

Christophe ! nom de bon augure pour le blanc navire pavoisé ! Est-il plus beau nom, en vérité, que celui de ce vieux saint de notre Légende Dorée, du géant passeur de fleuves dont toute la France d'autrefois pensait — pas sans raison peut-être — qu'il suffisait de regarder l'image pour être protégé de l'eau, du feu, des bouleversements terrestres ! Peut-être le peuple nazairien avait-il omis naguère de tourner parfois les yeux vers le bon colosse protecteur, vers le Christophe dont le poids d'un enfant avait failli écraser les fortes épaules au passage d'un torrent... « parce que l'enfantelet étoit Jesus et qu'il étoit plus lourd qu'un monde. »

Le chef de l'Etat venait apporter à l'une des villes de France les plus terriblement éprouvées le réconfort de sa présence. Cette visite fut très émouvante. Le temps était pluvieux et maussade, mais lorsque M. Vincent Auriol débarqua, une immense acclamation s'éleva de la foule misérable et grise massée dans les ruines balayées par les averses...

Tout le long du parcours suivi par le cortège, les enfants des écoles agitaient des fanions tricolores. La cérémonie fut touchante devant le monument élevé à l'héroïsme des hommes du fameux commando.

D'une tribune dressée devant les tuffeaux éboulés de la gare, le maire fit l'historique de la Cité, évoquant parmi ses fastes la construction du paquebot « Normandie », le glorieux départ du « Jean-Bart » et appelant enfin sa résurrection d'entre les villes mortes.

Le Président de la République, après avoir décoré de la croix de la Légion d'Honneur la ville-martyre, assuré sa population de sa sollicitude, marqua avec une précision technique l'intérêt matériel qu'avaient à rester unies les deux villes sœurs : Nantes et Saint-Nazaire.

« A Saint-Nazaire comme à Nantes, souligna-t-il, les chantiers « maritimes détruits dans la proportion de 40 % à la libération ont « non seulement reconstitués à concurrence de 95 %, mais largement « renoués leur équipement, alors qu'avant la guerre, l'industrie fran- « çaise était au neuvième rang dans le monde. Seules l'industrie « anglaise et l'industrie américaine ont, actuellement, plus de ton- « nage qu'elle en reconstruction.

« Notre marine marchande tombée à 2.700.000 tonnes en 1939, « à moins de 800.000 tonnes à la fin de la guerre, est dès à présent « remontée à 2.400.000 tonneaux et marche vers son objectif de 3 « millions de tonneaux pour 1952, de même que la capacité de notre « flotte de pêche, diminuée de 30 % au cours de la guerre est à peu près « complètement reconstituée.

« Vous avez effectué la refonte totale de « l'Île-de-France » et de « la « Liberté », tandis que Nantes lançait tout dernièrement la plus « grande drague de haute mer du monde...

« Sur la rive droite ce sont les usines de Basse-Indre qui ont « entrepris de faire passer de 50 à 100.000 tonnes leur capacité de « production de fer blanc, au bénéfice de l'industrie de la conserve, « si importante sur toute la côte Atlantique. A Paimbœuf, l'usine « d'azote verra sa première tranche de 12.000 tonnes entrer en ser- « vice cette année même, le fond national de modernisation et d'équi- « pement s'apprête à financer la mise en valeur de la mine d'étain à « ciel ouvert d'Abbaretz... »

...Et la pluie fine, le « crachin » méticuleux tombaient toujours sur les ruines et sur ces ronronnements optimistes sans y abattre le moins du monde la flamme de la grande espérance.

...Ecrivez ces dernières lignes, l'heure est venue pour nous de faire un examen de conscience.

Au cours d'un ouvrage qui n'a voulu être — nous le disions en le commençant — qu'un reportage, avons-nous su transcrire sans passion les témoignages entendus et les textes consultés ? Nous le croyons, nous l'espérons. Un recul de quelques années permet déjà de voir les événements avec plus de clarté. Le temps, qui tamise les souvenirs, a déjà recouvert d'un voile léger ceux que nous avons de ces derniers événements. Il a enlevé au cœur le désir de distribuer avec assurance l'éloge ou le blâme, et aussi de laisser prévoir ce qui serait advenu si telle mesure avait été adoptée, au lieu de telle autre. Les prophéties les plus sages, les plus raisonnables s'avèrent, le plus souvent, fausses, les surprenants impondérables veillant toujours, dans l'ombre.

Un fait demeure, au delà de toutes les philosophies. Deux villes importantes de France : Nantes et, plus encore Saint-Nazaire, cruellement blessées, veulent revivre. Les fourmis humaines revenues à leurs cités massacrées, veulent, à tort ou à raison, rebâtir, là où elle

était, la maison où elles sont nées, où elles ont aimé et souffert, été heureuses... Elles ont commencé à pousser des moellons, à apporter des matériaux et demandent de l'aide.

Parviendront-elles à relever leur rêve ?

— Certainement.

...Vive donc notre vieux Montaigne ! qui écrivait :

« *L'adversité est la fournaise à recuire l'âme* »

\* \*

Comme après quelque grave accident, la victime pantelante se hâte de repérer ses blessures, de les dénombrer, de faire l'inventaire de ses malheurs, Nantes, dès que l'ennemi battu eut fui, mesura en vieille bourgeoise réaliste, l'importance de sa perte de sang et le déficit de son économie.

Chiffres impitoyables ! Environ 2.000 morts, plus de 2.000 blessés, 1.300 immeubles détruits ou endommagés. Le port, son premier instrument de travail, encombré de mines et de 124 épaves de navires, les quais coupés de brèches, les entrepôts incendiés, l'outillage portuaire si endommagé que 8 engins de levage restaient en fonctionnement sur 93 en service avant 1939 !

Devant tant de ruines accumulées, on pouvait méditer, et penser qu'il s'en était fallu de bien peu que la ville se fusse retrouvée en son indigence première, au point où elle était quand, il y a des millénaires, des pêcheurs et des chasseurs d'aurochs avaient dressé leurs huttes lacustres au confluent de la Loire et de l'Erdre, là même où se dressa le Bouffay municipal...

Les ruines antiques nous sont de fameux témoignages de l'instabilité des civilisations ; le thème n'est pas neuf, mais toujours jeune :

« *Le temps passe. Tout meurt. Le marbre même s'use.*

« *Agrigente n'est plus qu'une ombre et Syracuse*

« *Dort sous le bleu linceul de son ciel indulgent.* »

Qui a erré sur certaines plages désertes de Sicile parmi les fûts brisés de colonnes et les tessons de poteries de Selinunte, qui a, de son pied, fait sortir du sable marin des monnaies verdies à l'effigie de quelque fabuleux tyran dont on disait de son temps « qu'il avait rendu leurs anciens noms aux villes ».

Celui-là, plus qu'un autre, a pu se faire une juste idée de la fragilité de ces villes qu'on pensait éternelles et « dont l'herbe solitaire ensevelit la gloire. »

Ces herbes, ces plantes apportées par les oiseaux ou le vent ont déjà passé la hauteur d'un homme dans les ruines de Nantes, et les papillons d'été se posent en nuées dans les décombres du centre sur les grappes bleues des lilas de Chine et sur les giroflées marron.

Ensevelis les morts, comblés les entonnoirs laissés par les bombes, Nantes se remit vite au travail pour relever ses édifices, reconstruire — grâce aux efforts remarquables de sa chambre de commerce et des ponts et chaussées — une longueur de 3 kilomètres de quais, faire de Donges un grand port pétrolier, déblayer, au travers de la Loire, le barrage de la Téliindière...

Aujourd'hui, la vie civique a repris, dans le cadre d'une municipalité régulière, les traditions de sagesse que la facilité démagogique avait oubliées pour un temps.

Après de cahotiques directions, une administration départementale particulièrement compréhensive et dont on pourrait souhaiter la pérennité, travaille heureusement au redressement de la cité et de sa banlieue.

Encore un peu de temps et il n'y aura plus de ruines à Nantes. Un Bernardin de Saint-Pierre, ressuscité (qui ne pouvait prévoir nos Folies-Siffait !) n'y trouverait plus prétexte à écrire comme il le fit : « Nos voluptueux font construire des ruines artificielles dans leurs jardins... Le goût passif de la ruine est universel à tous les hommes... Les ruines où la nature combat contre l'art des hommes inspirent une douce mélancolie... Une belle architecture donne toujours de belles ruines... »

Et pourtant...

Revenant vers la ville, dans le soir, à l'heure où les fenêtres s'éclairent, il m'arrive souvent de faire halte sur les hauteurs de Chanlenay et près de la statue de sainte Anne bénissant le port pour contempler, dans la fumée des cargos, la courbe immense que fait, en symbolique forme de corne d'abondance, notre grand fleuve.

Dans l'ombre, on trébuche parfois encore contre un moellon tombé là lors du bombardement du coteau de Miseri. Par endroit, des fers tordus par le feu soulèvent le sol, mais les viornes et les communs liserons d'été ont déjà habillé de verdure, ces souvenirs d'horreur comme il plaisait à Bernardin de s'en réjouir...

LES GRANDES HEURES DE NANTES - SAINT-NAZAIRE

---

Et, tandis que la nature nous montre la vanité de nos travaux  
et la perpétuité des siens, des présences invisibles me soufflent, dans  
la nuit venue, les vers d'Henri de Régnier :

.....  
*Quand l'heure, peu à peu, ramène vers la ville  
Ma course fatiguée...  
Il me semble, tandis que mon retour s'empresse  
et tâte du bâton les bornes du chemin,  
sentir, dans l'ombre, près de moi, avec tendresse  
la patrie aux doux yeux qui me prend par la main.*

TABLE DES MATIÈRES

---

---

PRÉFACE .....	I
AVANT-PROPOS .....	xv
AU LECTEUR .....	17

NANTES

PETITE HISTOIRE DE LA VILLE .....	19
LES HEURES TROUBLES (AOUT 1939) .....	63
LES RÉFUGIÉS .....	73
L'ARRIVÉE DES ALLEMANDS .....	79
L'OCCUPATION COMMENCE .....	87
LES OTAGES ET LES FUSILLADES .....	93
LES GRANDS BOMBARDEMENTS (1941-1944) .....	117
LA LIBÉRATION DE NANTES .....	145

SAINTE-NAZAIRE

SAINTE-NAZAIRE ET SON PORT .....	171
LE DÉPART DU « JEAN-BART » .....	183
LES RAIDS AÉRIENS « ALLIÉS » .....	189
LE COMMANDO DU CAMPBELTOWN .....	195
L'ÉCRASEMENT DE SAINTE-NAZAIRE .....	209
LA « POCHE » DE SAINTE-NAZAIRE .....	221
LA RÉSURRECTION DE SAINTE-NAZAIRE .....	229

---

---

Achévé d'imprimer le XV Juin  
MCMLI sur les presses de  
l'Imprimerie Osanne et C<sup>o</sup>,  
Maîtres-Imprimeurs à Caen

